

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE CONSTANTINE 03  
FACULTE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

**DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE**

LABORATOIRE VILLES & SANTE

N° d'ordre : .....

Série : .....

**MEMOIRE**

POUR L'OBTENTION DU DIPLOME DE MAGISTERE

**OPTION : PROJET URBAIN.**

Présenté par : Mlle Hosna KERMICHE

**Entrepreneuriat et Créativité(s) : Des leviers du fait  
métropolitain ? « Cas de Constantine ».**

Sous la direction du **Pr. Abdelouahab BOUHAREB**

**Jury d'examen :**

- **Président : Pr. Belkacem LABII.** Pr, Université Constantine 03
- **Rapporteur : Pr. Abdelouahab BOUHAREB.** Pr, Université Constantine 03
- **Examineurs : Pr. Abdellatif KABOUCHE.** Pr, Université Constantine 03  
**Dr. Khadidja BOUFENARA.** MCA, Université Constantine 03

Soutenu le :

## **Dédicace**

*A celle qui m'a donné la vie,*

*A celle qui n'est plus en vie mais qui vit toujours en moi, en nous*

*A ma chère mère,*

*A mon papa, mon héros*

*A celui qui m'a tout donné,*

*A vous tata, à la femme qui m'a toujours soutenu,*

*A mes chères sœurs que j'adore,*

*A vous mes belles : Meriem, Yasmine, Rim,*

*A mon petit frère, notre prince : mon cher Salah,*

*A ceux que j'ai perdus un jour,*

*A mes cher(e)s ami(e)s,*

*A ceux qui m'ont formé,*

*A tous ceux qui m'ont encouragé,*

*A ceux qui m'ont accompagné dans cette aventure,*

*A mes collègues,*

*A mes étudiants,*

*A ceux qui se donnent à fond pour la recherche*

...

*A vous tous je dédie ce travail.*

## Remerciements

Je remercie le bon dieu pour la force, le courage et la patience qu'il m'a donné afin de mener à bien ce travail.

Un grand merci à mon encadreur Professeur Abdelouahab BOUCHAREB, a vous Monsieur, pour m'avoir donné la chance d'affronter de nouvelles pistes de recherche, pour m'avoir accompagné afin de faire un travail de taille et de l'achever, merci pour votre confiance, pour votre patience, merci pour votre encadrement, vos orientations et vos encouragements. Merci de m'avoir initié à être un vrai chercheur.

Je remercie tous mes enseignants de la Poste-Graduation, merci à vous tous.

Je remercie tous ceux qui m'ont aidé à trouver des réponses à mes questions : Mr Farid ARAB fondateur des *webdays*, Mme Naouel AOUABDIA directrice du centre de carrières de l'université Constantine, le staff de la direction des PME, de la direction de la culture, membres de l'association ADCJ, Mme Christine LIEFOOGHE.

Mes remerciements à mon responsable, mon enseignant Mr Azouz KABOUCHE, pour sa compréhension et ses encouragements.

Mes vifs remerciements au Pr Belkacem LABII, Pr Abdellatif KABOUCHE, Dr Khadidja BOUFENARA, qui m'ont fait l'honneur d'être membres du jury.

Merci à tous ceux qui m'ont accompagné, qui m'ont écouté, qui m'ont orienté.

## **TABLE DES MATIERES**

<b>INTRODUCTION GENERALE</b> .....	
• INTRODUCTION .....	1
• PROBLEMATIQUE.....	2
• HYPOTHESE.....	7
• OBJECTIFS.....	8
• METHODOLOGIE.....	8
• STRUCTURATION.....	11

## **PARTIE I : L'ENTREPRENEURIAT, LA CREATIVITE AU SERVICE DU RENOUVEAU ECONOMIQUE ET URBAIN**

<b><u>INTRODUCTION</u></b> .....	13
----------------------------------	----

### **CHAPITRE 01 : LA VILLE INITIATRICE ET BENEFICIAIRE DE SON DEVELOPPEMENT**

1. La ville dans le registre économiste : l'évolution d'un regard.....	15
1.1. L'économie spatiale .....	15
1.2. L'économie urbaine.....	16
1.3. L'économie de l'innovation et la tradition schumpetérienne :.....	16
1.4. L'approche marshallienne .....	17
2. Développement urbain et développement économique : quelle relation ?.....	18
2.1. La ville acteur de la nouvelle économie :.....	19
2.2. La politique de la ville et le développement économique local :.....	21
Conclusion :.....	22

### **CHAPITRE 02 : CREATIVITE, ENTREPRENEURIAT : POUR UNE DEFINITION.**

Introduction :.....	23
1. Entrepreneuriat & créativité :.....	23
1.1. Entrepreneuriat.....	23
1.2. Créativité.....	25
2. Economie, industrie, classe, ville... créative(s).....	27
2.1. Industries créatives.....	27
2.2. Economie créative.....	30
2.3. Classes, personnes et travailleurs créatives.....	31
2.4. Ville créative.....	32



3. Entrepreneuriat, entrepreneuriat créatif .....	35
4. Vers l'écosystème créatif.....	38
5. La redéfinition du couple urbain-économie à l'heure de nouveaux paradigmes de développement : .....	40
Conclusion : .....	41

### **CHAPITRE 03 : CLUSTERING ET MILIEUX CREATIFS : QUELLES RESSOURCES ET QUELS ACTEURS ?**

Introduction : .....	43
1. Le cluster un outil à la faveur de l'émergence d'un écosystème créatif.....	44
1.1. Une concentration géographique et organisationnelle des acteurs : .....	45
1.2. Les ressources créatives entre le spécifique et le générique : .....	50
2. La ville : un milieu social, relationnel, et informationnel .....	52
2.1. Capital humain, capital social et clusters créatifs : .....	52
2.2. La ville « boucle informationnelle dense » : .....	54
3. Métropole, métropolisation : une traduction urbaine et économique.....	55
3.1. Métropole, métropolisation et créativité : .....	55
3.2. Externalités métropolitaines : .....	56
3.3. Densité, diversité métropolitaines et <i>clustering</i> : .....	57
Conclusion : .....	58

### **CHAPITRE 04 : PROJET URBAIN & GOUVERNANCE : L'INTERACTION URBAIN/ECONOMIQUE A TRAVERS L'ACTION**

Introduction : .....	60
1. Le projet urbain : quelle(s) définition (s) ?.....	61
2. Entrepreneurialisme et projet urbain : la déclinaison néolibérale des politiques urbaines.....	63
3. Projet urbain et développement économique : la création de valeur un paradigme central...	65
4. Pour une structuration des démarches .....	67
Conclusion : .....	69

### **CHAPITRE 05 : ECONOMIE CREATIVE ET PROJET URBAIN : LE CAS DE METROPOLES FRANÇAISES (NANTES, LYON, LILLE).**

Introduction : .....	70
1. Nantes .....	71
1.1. L'Ile de Nantes, un projet pour une métropole européenne : .....	71
1.2. Le Quartier de la Création : Projet Urbain / cluster ?.....	73

1.3. L'implication des acteurs, et le changement de régime de gouvernance :.....	77
2. Lyon .....	78
2.1. Lyon et la réalité d'un couple ville économie :.....	78
2.2. Un acteur à double casquette : le Grand Lyon .....	78
2.3. Lyon ville de l'entrepreneuriat :.....	79
2.4. Lyon « ville créative dans le domaine des arts numérique » :.....	80
2.5. La scène Lyonnaise de l'économie créative :.....	82
3. Lille .....	85
3.1. La « bifurcation métropolitaine » :.....	85
3.2. « L'évènement culturel » : vers une économie créative.....	86
3.3. De Euralille au quartier des modes : le projet urbain un savoir maîtrisé.....	87
Conclusion.....	91
<b><u>SYNTHESE : APPROCHE DE CONSTRUCTION D'UN MODELE D'ANALYSE</u></b> .....	95

## **PARTIE II : CREATIVITE, POLITIQUES ET TERRITOIRE : DU CAS DE L'ALGERIE, AU CAS DE CONSTANTINE**

<b><u>INTRODUCTION</u></b> .....	112
----------------------------------	-----

### **CHAPITRE 06 : LES POLITIQUES PUBLIQUES ET LES INITIATIVES PRIVEES...POUR UN ECOSYSTEME CREATIF.**

Introduction :.....	113
1. La politique de développement économique et la politique d'entrepreneuriat :.....	113
1.1. La politique de développement économique :.....	113
1.1.1. L'économie créative en Algérie d'après le rapport de l'UNESCO :.....	113
1.1.2. PNB-NAPEO et la promotion des industries créatives en Algérie.....	114
1.1.3. Le projet européen « d'appui au développement des clusters dans les industries créatives et culturelles » dans le sud de la Méditerranée.....	114
1.1.4. La GIZ et son programme de développement économique durable.....	116
1.2. La politique d'entrepreneuriat :.....	116
1.2.1. Les structures d'aide à la création d'entreprises :.....	119
1.2.2. Les structures d'appui et d'encadrement des PME .....	120
1.2.3. Programme National de Mise à Niveau des PME (PNMAN-PME).....	121
1.2.4. L'initiative PNB-NAPEO <i>Algeria</i> .....	123
1.2.5. GEW : <i>Global Entrepreneurship Week</i> .....	124

1.2.6. L'Académie Algérienne de l'Entrepreneuriat :	129
1.2.7. <i>L'Algerian Start up Initiative (ASI)</i> :	129
2. La politique culturelle :	129
2.1. La législation et la réglementation culturelle en Algérie :	129
2.2. Le groupe de travail sur le projet de « la politique culturelle de l'Algérie » :	129
2.3. « Le développement des Industries Culturelles et Créatives » au registre du ministère de la culture :	129
3. La politique de l'innovation et d'enseignement supérieur et de recherche :	130
3.1. La politique de l'innovation :	130
3.1.1. La création de l'Agence Nationale de Valorisation des résultats de la Recherche et du Développement Technologique : (ANVREDET).....	130
3.1.2. La première édition du Salon national de la micro-entreprise innovante :	131
3.1.3. Le prix national de l'Innovation.....	132
3.2. La politique d'enseignement supérieur et de recherche :	132
3.2.1. Les programmes de l'union européenne :	133
4. La politique des Technologies d'informations et de Communication et la politique de compétitivité :	138
4.1. La politique des Technologies d'informations et de Communication :	138
4.1.1. « La stratégie e-Algérie 2013 » :	138
4.1.2. L'organisation en cluster : une volonté des PME des TIC en Algérie :	142
4.1.3. Le partenariat ANDPME et l'opérateur de télécommunication Ooredoo :	143
4.2. La politique de compétitivité :	146
5. Les politiques touristiques, d'attractivité et de marketing :	148
5.1. La dimension culturelle :	148
5.2. La dimension économique :	149
5.3. La dimension médiatique :	149
Conclusion :	149

## **CHAPITRE 07 : LA TERRITORIALISATION DES POLITIQUES CREATIVES.**

Introduction :	151
1. La territorialisation des politiques créatives.....	151
1.1. Des politiques publiques à leur territorialisation :	151
1.2. La territorialisation : quelle définition ?.....	152
1.3. La créativité et la légitimité d'une action publique territorialisée.....	154

1.4. Les collectivités territoriales, maitres du développement local :.....	155
2. Le cas de l'Algérie :.....	157
2.1. Quelle réalité ? L'Algérie entre centralisation et pseudo décentralisation.....	157
Conclusion :.....	159

**CHAPITRE 08 : LA PRISE EN COMPTE DU DEVELOPPEMENT URBAIN CREATIF  
PAR LES INSTRUMENTS D'AMENAGEMENT ET DE PLANIFICATION URBAINE.**

Introduction :.....	160
1. Le Schéma National d'Aménagement du Territoire : SNAT.....	161
1.1. La ville un moteur du développement économique :.....	162
1.2. Les pôles d'attractivité :.....	163
1.3. Le développement local :.....	164
1.4. Les TIC au service de l'émergence d'une économie numérique :.....	165
1.5. La protection et la valorisation du patrimoine culturel national :.....	166
2. Le Schéma de l'Espace de Programmation Territoriale Nord-Est : SEPT Nord-Est.....	167
2.1. Pour un processus qualitatif de métropolisation :.....	168
2.2. Des villes compétitives et attractives : pour une intégration à l'économie mondiale	169
2.3. Fonctions supérieures et activités créatives :.....	170
3. Les Pôles de Compétitivité et d'Excellence : POC.....	171
4. Le Schéma Directeur d'Aménagement de l'Aire Métropolitaine de Constantine : SDAAM.....	173
4.1. La métropolisation : un territoire pertinent, une gouvernance dynamique et une stratégie d'action :.....	173
4.2. La ville, la métropole : une définition plurielle.....	174
5. Plan de l'Aménagement de la Wilaya de Constantine (PAW) :.....	175
6. Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme PDAU Intercommunal du Groupement de Constantine :.....	178
Conclusion :.....	180
<b><u>CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE</u></b> .....	183

**PARTIE III : CONSTANTINE : QUELS APPUIS POUR UNE VILLE  
CREATIVE ?**

**LE PROJET URBAIN, UN MOTEUR, UNE ALTERNATIVE ?**

<b><u>INTRODUCTION</u></b> .....	184
<b><u>CHAPITRE 09 : CONSTANTINE : ETAT DES LIEUX, RESSOURCES ET POTENTIELS DU DEVELOPPEMENT URBAIN CREATIF.</u></b>	
Introduction :.....	185
1. Cadrage spatial en rapport avec la thématique abordée :.....	185
1.1. Pour une délimitation de l'aire d'étude :.....	185
1.1.1. Le périmètre du territoire créatif :.....	185
1.1.2. Le périmètre pertinent.....	187
1.2. Présentation de Constantine.....	188
2. Diagnostic territorial : quelles ressources pour un développement urbain créatif à Constantine ?.....	189
2.1. Les ressources économiques :.....	190
2.1.1. Les zones d'activités et les zones industrielles :.....	190
2.1.2. Les pépinières, centres de facilitations et incubateurs :.....	192
2.1.3. Des ressources économiques latentes à valoriser :.....	194
2.2. Les ressources architecturales et urbaines :.....	194
2.2.1. Les projets structurants :.....	194
2.2.2. Les aménités urbaines et architecturales :.....	197
2.2.3. Le potentiel architectural patrimonial :.....	203
2.2.4. L'esthétisation de la ville : vers un cadre urbain et architectural de qualité .....	207
2.3. Les ressources socio-culturelles :.....	211
2.3.1. Constantine : une identité culturelle affirmée.....	211
2.3.2. Les infrastructures et activités culturelles :.....	212
2.3.3. Constantine capital de la culture arabe 2015 : l'événement-opportunité.....	214
2.3.4. L'artisanat : un fort potentiel à valoriser .....	215
2.4. Les ressources scientifiques et intellectuelles :.....	216
2.4.1. Constantine, une polarité universitaire :.....	216
2.4.2. Facultés impliquées dans le processus d'épanouissement d'une Economie Créative :.....	219
2.5. Les ressources relationnelles :.....	222
2.5.1. Les lieux de sociabilité et de confrontation collective :.....	222
2.5.2. Les espaces virtuels et les réseaux sociaux : .....	223

Conclusion .....	225
<b><u>CHAPITRE 10 : LE REGROUPEMENT D'ACTEURS ET LA REALITE D'UN CLUSTER CREATIF A CONSTANTINE.</u></b>	
Introduction :.....	226
1. Les secteurs créatifs à Constantine :.....	226
1.1. Une délimitation sectorielle :.....	226
1.2. L'agglomération des entreprises créative à Constantine :.....	229
2. Les relations inter organisationnelles entre les acteurs de l'écosystème :.....	231
2.1. Les acteurs impliqués dans le processus entrepreneurial créatif à Constantine :.....	231
2.2. Les collaborations ANSEJ, Université(s) Constantine :.....	233
2.3. Les structures relais entre acteurs scientifiques et économiques :.....	235
2.3.1. La Maison de l'Entrepreneuriat de Constantine :.....	235
2.3.2. Le Centre des Carrières de l'UMC : au service de l'emploi des étudiants.....	236
2.4. La participation aux projets européens : rapprocher l'université des acteurs économiques.....	237
2.4.1. Le programme TEMPUS-EVARECH : pour l'entrepreneuriat et la valorisation de la recherche.....	237
2.4.2. Le Programme d'Appui bilatéral UE-Algérie à la Politique Sectorielle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (PAPS-ESRS).....	237
2.5. Les événements : le maillon fort de l'écosystème créatif constantinois.....	238
2.5.1. WebDays au service de l'entrepreneuriat à Constantine Mars, Décembre 2012 :.....	238
2.5.2. Call For Tech carrefour des technologies du 04 au 11 Mai 2014 :.....	242
2.5.3. La semaine mondiale de l'entrepreneuriat à Constantine 22-23 Novembre 2014.....	243
2.5.4. Caravane Entrepreneuriat et Innovation du 16 au 20 Mars 2014 :.....	246
2.5.5. Salon de l'emploi 10-11 Juin 2015 :.....	247
2.5.6. L'université d'été 4 <sup>ème</sup> édition du 26-30 Juillet 2015 :.....	247
2.5.7. Le concours « stars de l'entrepreneuriat » :.....	248
2.5.8. Les conférences et journées scientifiques organisées à la faculté des NTIC Université Constantine 02 :.....	249
Conclusion :.....	249

## **CHAPITRE 11 : LA DEMARCHE DU PROJET URBAIN AU SERVICE DE LA MISE EN MARCHE DE L'ECOSYSTEME CREATIF CONSTANTINOIS.**

Introduction :	251
1. Le projet urbain : le garant de la mise en connexion d'éléments isolés.....	251
1.1. Le projet urbain : une entrée possible.....	252
1.2. Le projet urbain : un processus à structurer.....	254
2. Constantine : quel projet urbain pour une ville créative ?.....	260
2.1. Mise en scène de la démarche :.....	260
2.2. Quel scénario envisagé ?.....	264
Conclusion :	266
<b>CONCLUSION DE LA TROISIEME PARTIE.....</b>	<b>267</b>
<b>CONCLUSION GENERALE.....</b>	<b>268</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>272</b>
<b>ANNEXE.....</b>	<b>I</b>
Annexe 1 : Répartition des entités économiques selon la section et la division. Premier recensement économique.....	I
Annexe 2 : les grilles d'entretien avec les acteurs.....	IV
Annexe n° 3 : les correspondances avec les chercheurs experts.....	XIII
Annexe n° 4 : Les conditions cadres de l'entrepreneuriat selon le GEM.....	XV
Annexe n°5 : le modèle de cluster selon GORDON et MC CANN (2000).....	XVI
Annexe n°6 : le modèle des clusters et ses composantes par CASSIDY et al (2005).....	XVIII
<b>RESUME.....</b>	<b>.....</b>

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

### LISTE DES FIGURES

<b>Figure 1:</b> L'entrepreneuriat au croisement des univers : politique, pratique et académique. (Source : <a href="http://excerpts.numilog.com/books/9782749509839.pdf">http://excerpts.numilog.com/books/9782749509839.pdf</a> ).....	24
<b>Figure 2:</b> La créativité et l'approche des 4 P. (Conception de l'auteur).....	27
<b>Figure 3 :</b> le modèle des cercles concentriques de THROSBY (Source : CHIRITA, M.G et al. 2009).....	29
<b>Figure 4 :</b> les sources de l'avantage concurrentiel (diamant de performance de PORTER). (Source : PORTER, In DUVAUROUX, D.S).....	45
<b>Figure 5 :</b> le modèle de la triple hélice. (Source : ETZKOWITZ ; LEYDESDORFF. 2000, In DEMAZIERE, C. 2014).....	48
<b>Figure 6 :</b> La causalité circulaire entre Projet Urbain et développement économique. (Conception de l'auteur).....	65
<b>Figure 7 :</b> l'Ile de Nantes (vue satellite).(Source : <a href="http://www.entreprises.ouest-france.fr">www.entreprises.ouest-france.fr</a> ).....	71
<b>Figure 8 :</b> Quartier de la Création, Ile de Nantes. (Source : <a href="http://www.nantescitoyennete.com/X_FICHIERSPDF/121112_Diaporama.pdf">www.nantescitoyennete.com/X_FICHIERSPDF/121112_Diaporama.pdf</a> ).....	74
<b>Figure 9:</b> Les lieux emblématiques du Quartier de la Création. (Source : Google images).....	75
<b>Figure 10 :</b> Schéma diachronique de la mutation lilloise : quel projet urbain pour quelle économie ?(Source : C.Liefooghe, 2011).....	88
<b>Figure 11 :</b> Schéma diachronique de l'évolution de la relation des projets urbains et mode de gouvernance à Lille. (Source : C.Liefooghe, 2011).....	88
<b>Figure 12 :</b> Lille, du tertiaire supérieur aux industries créatives : le projet urbain un dénominateur commun. (Source : C.Liefooghe, 2011).....	90
<b>Figure 13 :</b> Nuage de l'écosystème créatif Lillois. (Source : C.Liefooghe, 2011).....	91
<b>Figure 14 :</b> les pôles créatifs de la métropole Lilloise. (Source : C.Liefooghe, 2011).....	91
<b>Figure 15 :</b> la ville créative : un nuage de concepts. (Conception de l'auteur).....	97
<b>Figure 16:</b> le modèle des clusters. (Source : Tremblay 2007).....	99
<b>Figure 17 :</b> le modèle du <i>Global Entrepreneurship Monitor</i> . (Source : <a href="http://www.gemconsortium.org">www.gemconsortium.org</a> ).....	102
<b>Figure 18 :</b> <i>Compass Award Winner : ALGERIA</i> . (Source : <a href="https://mobile.twitter.com/frachedi">https://mobile.twitter.com/frachedi</a> ).....	125
<b>Figure 19 :</b> conférence ALGEX, débat autour de l'émergence d'un cluster des TIC en Algérie (Source : <a href="http://maghrebemergent.info/high-tech/entreprises/46294-algerie-les-pme-technologiques-s-organisent-en-cluster-et-veulent-s-exporter.html">http://maghrebemergent.info/high-tech/entreprises/46294-algerie-les-pme-technologiques-s-organisent-en-cluster-et-veulent-s-exporter.html</a> ).....	142



<b>Figure 20 :</b> Le plan prévisionnel de création de cyberparcs a l'horizon 2015. (Source : site internet de l'ANPT).....	147
<b>Figure 21:</b> Les schémas d'aménagement et les instruments examinés. (Conception de l'auteur) .....	161
<b>Figure 22:</b> L'architecture du SNAT. (Conception de l'auteur).....	161
<b>Figure 23 :</b> Situation de la pépinière d'entreprises et le centre de facilitations Ville Nouvelle, Constantine. (Source : Google Map).....	193
<b>Figure 24:</b> Le Viaduc de l'indépendance. (Source : <a href="http://i61.serving.com/u/f61/11/01/10/66/dw_con16.jpg">http://i61.serving.com/u/f61/11/01/10/66/dw_con16.jpg</a> )...	195
<b>Figure 25:</b> Tramway de Constantine. (Source : <a href="http://www.econostrum.info/photo/art/grande/6621508-9988699.jpg?v=1399970932">http://www.econostrum.info/photo/art/grande/6621508-9988699.jpg?v=1399970932</a> ) ( <a href="http://www.subways.net/algeria/plan_tram.jpg">http://www.subways.net/algeria/plan_tram.jpg</a> ).....	195
<b>Figure 26 :</b> Téléphérique de Constantine.(Source : auteur, PAW Constantine).....	196
<b>Figure 27:</b> Hôtels de Haut Standing à Constantine. (Source : Google image).....	198
<b>Figure 28:</b> Le parc du Bardo. (Source : <a href="http://www.elwatan.com/images/2015/06/14/parc_2605026.jpg">http://www.elwatan.com/images/2015/06/14/parc_2605026.jpg</a> ).....	201
<b>Figure 29 :</b> Les vestiges de la ville de Constantine. (Source : SDAT Constantine), conception de l'auteur...204	
<b>Figure 30:</b> Les ponts de Constantine, une richesse patrimoniale. (Source : SDAT Constantine), conception de l'auteur.....	205
<b>Figure 31:</b> Le chemin des touristes. (Source : SDAT Constantine).....	205
<b>Figure 32:</b> Le palais du Bey. (Source : SDAT Constantine).....	206
<b>Figure 33:</b> Les mosquées, un héritage islamique. (Source :SDAT Constantine).....	207
<b>Figure 34:</b> La mise en lumière de la ville de Constantine. (Source : <a href="http://img.over-blog-kiwi.comhttp://www.impact24.infohttp://i.huffpost.comhttp://algerievoyage.com">http://img.over-blog-kiwi.comhttp://www.impact24.infohttp://i.huffpost.comhttp://algerievoyage.com</a> ).....	208
<b>Figure 35:</b> La réhabilitation du parc immobilier à Constantine. (Source : <a href="http://t3.gstatic.comhttp://www.aa.com.tr">http://t3.gstatic.comhttp://www.aa.com.tr</a> ).....	209
<b>Figure 36:</b> calibrage des oueds et traitement des rejets. (Source : Wilaya de Constantine, « Constantine capitale de la culture arabe 2015, document pdf).....	209
<b>Figure 37:</b> le projet futur de la ville d'El Menia. (Source : <a href="http://www.forumurba2015.com/2_conferences/2.1_liste_conferences/PowerPoint/2013-10-10_PowerPoint.pdf">http://www.forumurba2015.com/2_conferences/2.1_liste_conferences/PowerPoint/2013-10-10_PowerPoint.pdf</a> ).....	210
<b>Figure 38:</b> le pôle culturel du Bardo (Source : <a href="http://v2com-newswire.com">http://v2com-newswire.com</a> ).....	210
<b>Figure 39:</b> la gare intermodale de Zouaghi. (Source : Wilaya de Constantine, « Constantine capitale de la culture arabe 2015, document pdf).....	211
<b>Figure 40 :</b> La nouvelle Aérogare de l'Aéroport Mohamed Boudiaf. (Source : Wilaya de Constantine, « Constantine capitale de la culture arabe 2015, document pdf).....	211
<b>Figure 41:</b> de grands projets culturels : le Zénith et le palais de la culture. (Source : <a href="http://i.huffpost.comhttps://scontent-cdg">http://i.huffpost.comhttps://scontent-cdg</a> ).....	214

<b>Figure 42:</b> En marge de la cérémonie d'ouverture de l'évènementiel culturel. (Source : <a href="http://i.huffpost.comhttps://scontent-cdg2-1.xxhttps://fbcdn-sphotos-f-a.akamaihd.nethttp://www.dknews-dz.com">http://i.huffpost.comhttps://scontent-cdg2-1.xxhttps://fbcdn-sphotos-f-a.akamaihd.nethttp://www.dknews-dz.com</a> ).....	215
<b>Figure 43:</b> L'Université Constantine 01. (Source : <a href="http://idata.over-blog.com/1/17/68/82//const13-1-jpghttp://i83.servimg.com/u/f83/12/53/64/16/consta10.jpg">http://idata.over-blog.com/1/17/68/82//const13-1-jpghttp://i83.servimg.com/u/f83/12/53/64/16/consta10.jpg</a> ).....	217
<b>Figure 44:</b> Université Constantine 02. (Source : <a href="http://www.univ-constantine2.dz/wp-content/uploads/Logo-UC2-AM.jpg">http://www.univ-constantine2.dz/wp-content/uploads/Logo-UC2-AM.jpg</a> ).....	218
<b>Figure 45:</b> Université Constantine 03. (Source : Google image).....	218
<b>Figure 46:</b> Faculté des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, Université Constantine 02. (Source : <a href="http://www.univ-constantine2.dz/files/Guide-Universite.pdf">www.univ-constantine2.dz/files/Guide-Universite.pdf</a> ).....	219
<b>Figure 47 :</b> Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion. (Source : <a href="http://www.vitamedz.com/photos/85/02-85754-univesite-mentouri-constantine-algerie.jpg">http://www.vitamedz.com/photos/85/02-85754-univesite-mentouri-constantine-algerie.jpg</a> ).....	220
<b>Figure 48:</b> Faculté d'Architecture et d'Urbanisme Constantine. (Source : Google image).....	221
<b>Figure 49:</b> les initiatives, pour une économie créative : les réseaux sociaux un médiateur.(Source : <a href="http://www.facebook.com">www.facebook.com</a> ).....	224
<b>Figure 50:</b> le pourcentage d'agglomération des entreprises créatives énumérées sur le territoire du Grand Constantine.(Conception de l'auteur).....	230
<b>Figure 51:</b> Acteurs potentiels de l'écosystème créatif Constantinois. (Conception de l'auteur).....	233
<b>Figure 52:</b> Webdays Constantine, Equipe d'organisation de l'évènement. (Source : <a href="http://www.univ-blida.dz/Images/PRESENTATIONWEBDAYSFR.pdf">http://www.univ-blida.dz/Images/PRESENTATIONWEBDAYSFR.pdf</a> ).....	241
<b>Figure 53:</b> Webdays Constantine VS <i>Entrepreneurship</i> 2012. (Source : <a href="http://www.univ-blida.dz/Images/PRESENTATIONWEBDAYSFR.pdf">http://www.univ-blida.dz/Images/PRESENTATIONWEBDAYSFR.pdf</a> ).....	242
<b>Figure 54:</b> Le carrefour des nouvelles technologies Call For Tech. (Source : <a href="http://www.univ-constantine2.dz/files/Guide-Universite.pdf">www.univ-constantine2.dz/files/Guide-Universite.pdf</a> ).....	242
<b>Figure 55:</b> <i>Global Entrepreneurship Week</i> Constantine 2014. (Source : <a href="https://fr-fr.facebook.com/AIESEC.lc.Constantine/">https://fr-fr.facebook.com/AIESEC.lc.Constantine/</a> ).....	243
<b>Figure 56:</b> Retour sur la 2 <sup>ème</sup> édition de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat Constantine. (Source : <a href="https://fr-fr.facebook.com/AIESEC.lc.Constantine/">https://fr-fr.facebook.com/AIESEC.lc.Constantine/</a> ).....	245
<b>Figure 57:</b> Caravane d'entrepreneuriat et d'innovation Université Constantine. (Source : <a href="http://cav.umc.edu.dz">cav.umc.edu.dz</a> ).....	246
<b>Figure 58:</b> Salon de l'emploi, Juin 2015.(Source : <a href="http://umc.edu.dz/index.php/manifestations-scientifique/629-salon-de-l-emploi-2015">http://umc.edu.dz/index.php/manifestations-scientifique/629-salon-de-l-emploi-2015</a> ).....	247
<b>Figure 59 :</b> l'Université d'été, Juillet 2015.(Source : <a href="http://www.univ-constantine2.dz/blog/luniversite-dete-2015-du-26072015-au-30072015-4249/">http://www.univ-constantine2.dz/blog/luniversite-dete-2015-du-26072015-au-30072015-4249/</a> ).....	248

**Figure 59:** les conditions de base pour engager une démarche de projet urbain. (Source : Avitabile, conception de l'auteur).....257

**Figure 60:** type de gouvernance proposé : le middle un nouveau palier à intégrer (Conception de l'auteur).....265

## LISTE DES TABLEAUX

**Tableau 1 :** Les trois modes de la ville créative : gouverner, consommer et produire. (Source : AMBROSINO, C ; GUILLON, V. 2012).....34

**Tableau 2 :** la scène lyonnaise de l'économie créative. (Source : Google images, dossier de candidature Lyon French Tech)..... 82

**Tableau 3 :** pour une synthèse des exemples de Ville Créative (VC), cas de Nantes, Lyon et Lille (Synthèse de l'auteur).....92

**Tableau 4:** tableau récapitulatif des analyses économique du cluster (La typologie de Gordon et Mc Cann (2000)). (Source : Duvaux).....100

**Tableau 5:** programmes et politiques en faveur du développement d'un "écosystème créatif" (Synthèse de l'auteur).....104

**Tableau 6:** les ressources susceptibles de porter l'économie créative. (Synthèse de l'auteur).....106

**Tableau 7:** pour une compréhension des logiques d'agglomération des entreprises et la réalité d'un cluster créatif. (Synthèse de l'auteur).....108

**Tableau 8 :** Le *Global Entrepreneurship Week* en Algérie. (Synthèse de l'auteur).....125

**Tableau 9:** secteurs créatifs désignés parmi les activités et les métiers relevant des fonctions supérieures proposées par le SEPT Nord-Est pour Constantine et Annaba. (Source : SEPT Nord-Est, travail de synthèse).....170

**Tableau 10:** synthèse de lecture des schémas et des instruments d'aménagement en Algérie : quelle articulation entre économie créative et développement urbain ? (Source : conception de l'auteur).....181

**Tableau 11:** les infrastructures sportives à Constantine : état des lieux. (Source : PAW, SDAT, interview de l'ANDI au wali de Constantine), conception de l'auteur.....199

**Tableau 12:** Les jardins et parcs à Constantine : état des lieux. (Source : PAW, SDAT, interview de l'ANDI au wali de Constantine), conception de l'auteur.....200

**Tableau 13:** les espaces potentiels vecteurs d'attraction à Constantine (Source : SDAT, travail de synthèse), conception de l'auteur.....202

<b>Tableau 14:</b> Les infrastructures culturelles à Constantine, état des lieux (Source : PAW, SDAT, interview de l'ANDI au wali de Constantine, programme de l'évènement« capitale de la culture arabe 2015 »), conception de l'auteur.....	213
<b>Tableau 15:</b> Formations assurées par la faculté des NTIC Constantine. (Source : <a href="http://www.univ-constantine2.dz/files/Guide-Universite.pdf">www.univ-constantine2.dz/files/Guide-Universite.pdf</a> ).....	220
<b>Tableau 16:</b> Formations assurées par la Faculté des Sciences Economique, Commerciales et des Sciences de Gestion Constantine. (Source : <a href="http://www.univ-constantine2.dz/files/Guide-Universite.pdf">www.univ-constantine2.dz/files/Guide-Universite.pdf</a> ).....	221
<b>Tableau 17:</b> les différentes approches de délimitation sectorielle des Industries Créatives (Source : UNESCO Maghreb 2009).....	227
<b>Tableau 18:</b> Les industries créatives en Algérie : tentative de catégorisation. (Source ONS, premier recensement économique. Juillet 2012, synthèse de l'auteur).....	228
<b>Tableau 19:</b> conférences, séminaires et journées d'études organisés a la Faculté des NTIC Constantine (2013, 2014). (Source : <a href="http://www.univ-constantine2.dz/files/Guide-Universite.pdf">www.univ-constantine2.dz/files/Guide-Universite.pdf</a> ).....	249

## LISTE DES SCHEMAS

<b>Schéma 1:</b> Les grandes composantes du modèle d'analyse. (Source : conception de l'auteur).....	06
<b>Schéma 2:</b> Synthèse des modèles courants: à la recherche des fondements et constantes. (Source : conception de l'auteur).....	103
<b>Schéma 3 :</b> Evolution des politiques publiques en faveur de l'entrepreneuriat en Algérie. (Conception de l'auteur).....	117
<b>Schéma 4:</b> la conception type d'un POC (Source : doc ANPT 2007, Jacques PERRAT, Conception de l'auteur).....	172
<b>Schéma 5:</b> historique des relations ANSEJ Université Constantine. (Source : ANSEJ Constantine, conception de l'auteur).....	234
<b>Schéma 6:</b> Structuration de la démarche du projet urbain. (Conception auteurs sources : AVITABILE)..	255
<b>Schéma 7:</b> Le dispositif du projet et le système d'acteurs. (Source : Avitabile).....	258
<b>Schéma 8:</b> Les points de passage d'une démarche projet urbain. (Source : Avitabile), conception de l'auteur.....	259
<b>Schéma 9:</b> le Projet Urbain de la Ville Créative à Constantine: pour une stratégie, (source : conception de l'auteur).....	267

## **LISTE DES CARTES**

<b>Carte 1 :</b> Les pôles créatifs de la métropole Lyonnaise. (Source : les industries créatives dans l'agglomération lyonnaise, synthèse, <a href="http://www.economie.grandlyon.com">www.economie.grandlyon.com</a> ).....	84
<b>Carte 2 :</b> Les éléments de l'écosystème créatif à Lyon.(Source : dossier de candidature Lyon French Tech).	85
<b>Carte 3:</b> Délimitation de l'aire d'étude "le Grand Constantine"(Source : PDAU intercommunal, conception de l'auteur).....	188
<b>Carte 4:</b> Zones Industrielles et Zones d'Activités du Groupement de Constantine. (Source : PDAU intercommunal, traitement d'auteur).....	191

## ACRONYMES

**AAE** : l'Académie Algérienne de l'Entrepreneuriat.

**ANDI** : l'Agence Nationale de Développement de l'Investissement.

**ANDPME** : l'Agence Nationale de Développement des Petites et Moyennes Entreprises.

**ANEM** : l'Agence Nationale de l'Emploi.

**ANGEM** : l'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit.

**ANPT** : l'Agence Nationale de Promotion de développement des parcs Technologiques.

**ANSEJ** : l'Agence Nationale pour le Soutien à l'Emploi des Jeunes.

**ANVREDET** : l'Agence Nationale de Valorisation des résultats de la Recherche et du Développement Technologique.

**APC** : Assemblée Populaire Communale.

**ASI** : *l'Algerian Start up Initiative.*

**CACI** : Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie.

**CAM** : Chambre de l'Artisanat et des Métiers.

**CNAC** : la Caisse Nationale d'Allocation Chômage.

**CNUCED** : Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le développement.

**DCMS** : Département des Média, de Culture et de Sport.

**EC** : Economie Créative.

**ECIA** : *European Creative Industries Alliance.*

**EPT** : Espace de Programmation Territoriale.

**EVARECH** : Entrepreneuriat et Valorisation de la Recherche.

**FDATIC** : le Fonds de Développement de l'Art, de la Technique et de l'Industrie Cinématographique.

**GDG** : *Google Developer Groupe.*

**GEM** : *Global Entrepreneurship Monitor.*

**GEW** : *Global Entrepreneurship Week.*

**GIZ** : *Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, l'agence de coopération internationale allemande pour le développement.*

**GREMI** : Groupe de Recherche Européen sur les Milieux Innovateurs.

**ICC** : Industries Créatives et Culturelles.

**LMD** : Licence-Master-Doctorat.

**NTIC** : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

**OCDE** : Organisation de Coopération et de Développement Economique.

**ONUDI** : l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel.

**PAPS-ESRS** : le Programme d'Appui à la Politique Sectorielle de l'Enseignement Supérieur et la Recherche Scientifique.

**PAT** : Programme d'Action Territoriale.

**PDAU** : Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme.

**PME** : Petites et Moyennes Entreprises.

**PNB-NAPEO** : *North Africa Partnership For Economic Opportunities.*

**PNMAN** : Programme National de Mise A Niveau.

**POPSU** : Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines.

**PU** : Projet Urbain.

**R&D** : Recherche et Développement.

**SAMOA** : Société d'Aménagement de la Métropole Ouest Atlantique.

**SEPT** : le Schéma de l'Espace de Programmation Territoriale.

**SDAAM** : Schéma Directeur d'Aménagement des Aires Métropolitaines.

**SDAT** : le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique.

**SNAT** : le Schéma National d'Aménagement du Territoire.

**SPLA** : Société Publique Locale d'Aménagement.

**SPL** : Société Publique Locale.

**TIC** : Technologies de l'Information et de la Communication.

**TPE** : Très Petites Entreprises.

**UE** : l'Union Européenne.

**UNESCO** : l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture.

**VC** : Ville Créative.

**WIPO** : *World Intellectual Property Organization.*

## **INTRODUCTION GENERALE**



## INTRODUCTION

Plus que jamais auparavant l'appel au changement est le slogan plébiscité, le droit et le devoir protégé et proclamé. Dans cette nouvelle ère, il n'est plus judicieux de continuer sur les mêmes créneaux d'hier. Le monde est invité à inventer, à innover, à créer, à être par et pour la créativité. Capacité de créer quelque chose à partir d'un rien, dans une vision poussée proposée par John HOWKINS<sup>1</sup>, « *how to create something from practically nothing* ». elle fait aujourd'hui irruption dans les discours, et non seulement, dans les pratiques des experts et des ordinaires. Une sorte de philosophie, elle nous accompagne pour une seule raison, trouver des réponses originales aux problématiques posées actuellement et en un futur proche, dans un contexte sociétal de bouleversements rapides et surtout un contexte de crise.

Les chercheurs en urbain ne peuvent faire abstraction de cette réalité. L'ingéniosité se trouve dans la prise de risque, en tentant de rompre avec les approches qualifiées de « classiques », « traditionnelles » et de dépasser les cloisonnements sémantiques entre disciplines, pour une lecture intégrée et intégratrice, fluide et flexible, insistant sur les lisières. Il s'agit de (re)penser le cadre urbain, le phénomène et l'objet ville en rapport avec d'autres champs d'ordre économique en premier lieu mais aussi social. Ce renouvellement et cette pensée créative s'attèle ici à construire des passerelles entre les mondes qui apparaissent au premier coup comme dépendant, impactant l'un l'autre, l'économique et l'urbain sont ici confrontés, questionnés dans une démarche d'action nouvelle et renouvelée, celle du projet urbain.

Cette approche plaide pour le changement et le cas de l'Algérie s'y prêt. A plusieurs reprises la ville est qualifiée de malade, posant d'innombrables problèmes, empêchant cette dernière à se constituer comme telle. La ville Algérienne est désormais un corps sans âme, et cette coloration de l'urbain avec de l'économique pourra insuffler de nouveau de la vie, et instaurer une dynamique positive et qualitative du développement.

---

<sup>1</sup>HOWKINS, J. (2001). « *The Creative Economy : How People make Money from Ideas* », London.

## PROBLEMATIQUE

Aujourd'hui dans le sillon de la mondialisation on assiste à de grands bouleversements ainsi que de profondes transformations des dynamiques territoriales. Celle-ci désigne un phénomène économique et social caractérisé avant tout par le développement des échanges internationaux, influençant directement l'organisation des territoires et favorisant l'émergence de nouvelles formes d'urbanisation. Dans cette dynamique, la configuration de nombreuses villes dessinent les contours de formes inédites : la métropolisation ;

Si cette dernière « apparaît bien comme 'un stade' plus avancé de ce processus d'urbanisation »<sup>2</sup>, elle a été conçue de manière privilégiée comme la traduction spatiale de la globalisation des économies et des mutations induites des systèmes productifs.

C'est avant tout un processus qui revêt plusieurs dimensions. En effet il s'agit d'un phénomène ayant des traductions physiques (étalement urbain, importance des flux matériels ....), sociales (polarisation et spécialisation fonctionnelle renforcées ), environnementales (prélèvement des ressources ,pollution ....), économique (nouvelle organisation productive, centralisation des fonctions supérieures ....) et politique (transformation des rapports entre les métropoles et les Etats, recomposition interne aux métropoles des relations entre la sphère politique et la société civile ) .<sup>3</sup>

De ce fait « La métropolisation » pose à l'analyse scientifique un certain nombre de difficultés qui résident dans le fait qu'il s'agit d'un processus agrégeant ces différentes dimensions, de plus la quintuple dynamique spatiale, environnementale, sociale, économique, politique n'est pas encore stabilisée, ce qui explique que le concept continue de faire un objet d'étude pour les chercheurs. Ainsi on assiste à de nouveaux approfondissements récents privilégiant l'approche économique du phénomène, et mettant l'accent sur d'autres créneaux plus qualitatifs que les métropoles peuvent investir. D'autant plus qu'aujourd'hui elles subissent de plus en plus la concurrence qui les oblige à adopter de nouvelles stratégies pour assurer leur rayonnement et s'affirmer en mobilisant toutes les énergies et les compétences. Les enjeux économiques et sociaux sont désormais inscrits dans une compétitivité internationale.

---

<sup>2</sup>(ASCHER, 1999, p. 184)

<sup>3</sup>Bernard JOUVE, Christian LEFEVRE., « *Horizons métropolitains* », Recherches urbaines, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2004, page 2.

A cette première orientation du développement de la ville vers la métropole est confrontée une deuxième plus orientée vers l'intérieure qui prene pour un retour au local, à une valorisation des spécificités, à l'agglomération et à l'ancrage territoriale, un retour vers la ville et vers des échelles plus restreintes. Dans cette optique sont largement mise en avant : les ressources spécifiques et/ou génériques, les identités et populations locales, la société civile, les acteurs locaux, la maîtrise et la gestion de proximité, le capital dans ces différentes déclinaisons (capital humain, capital financier, foncier...). Ceci suppose que avant d'aller vers des préoccupations de développement des villes permettant leurs évolution vers un stade avancé (métropole) et un processus de métropolisation, il est question d'interroger le local, de satisfaire des exigences du bas, des exigences de qualité et de durabilité du cadre urbain restreint à la ville comme support et avant tout comme acteur(s).

Devant cet état de fait, les villes et dans une version plus développé les métropoles sont appelées à faire preuve d'ingéniosité à travers la redéfinition de leurs atouts, de leurs potentialités en faveur de nouvelles stratégies dont l'enjeu principal est d'assurer la pérennité du développement urbain local, sa redynamisation et son ouverture sur l'extérieur tout en insufflant un nouvel élan. Parmi ses stratégies figurent l'entrepreneuriat et la créativité.

Ceux-ci font à l'heure actuelle échos dans le monde que ce soit dans les villes-métropoles américaines ou européennes, dans le milieu académique comme professionnel. Ils doivent leur raison d'être à la crise économique, l'environnement d'incertitude -où rien ne garantit que la réussite d'aujourd'hui se poursuivra demain-, l'instauration des modes de gestion privée dans la gestion urbaine, le développement technologique, le changement des modes de vie et l'émergence d'une société de la connaissance...etc. Tout cela non seulement pour renforcer l'attractivité métropolitaine envers des capitaux, des investisseurs et des entrepreneurs, mais aussi pour un dynamisme local orienté vers un capital humain créatif et a un réseau constitué d'un ensemble d'acteurs locaux. Ce dernier est fondamental pour fonder un développement économique indispensable au développement urbain durable. En effet la création de richesse, d'emplois, de ressources financières, et d'amélioration du cadre de vie des habitants, constituent une valeur ajoutée décisive pour l'avenir des métropoles.

Comment se manifestent la métropole et la ville en Algérie ? Quelle perception politique de la ville ? Et quel est le degré d'intégration de ces enjeux ?

L'analyse du contexte algérien fait ressortir un cadre institutionnel très intéressant dans la matière qui est le SNAT (schéma national d'aménagement du territoire). Il définit les métropoles comme « des lieux de concentration des hommes, du capital technique et financier, des pôles de services supérieurs et d'activité, des vecteurs d'ouverture économique et des foyers d'innovation technologiques. »

Le SNAT définit pour ses métropoles des objectifs en faisant d'elles des générateurs de croissance. Elles constituent les relais d'une économie mondialisée, irriguant en profondeur un territoire sensé être équilibré, une stratégie dont laquelle le renforcement de la compétitivité, de l'ouverture internationale et de l'attractivité métropolitaine constituent un élément clé. C'est aussi un programme d'action qui insiste encore une fois sur la mise en place d'un cadre urbain attractif et fonctionnel, des pôles d'excellence métropolitains et d'une tactique d'image.

Mais entre discours et pratique, quelle est la réalité ?

Si le SNAT affiche des ambitions et des objectifs d'une visée lointaine ; la métropolisation néanmoins demeure une politique volontariste, qui s'est imposée devant l'accélération des changements du contexte socioéconomique et politique du pays. C'est avant tout une réalité géographique qui repose sur la seule épaisseur historique et la force qu'exercent certaines villes depuis longtemps sur un territoire plus ou moins étendu. Or la métropolisation suppose la présence d'autant de critères et d'éléments. Elle se construit et ne vient pas d'elle-même. La ville souffre de plusieurs maux dans le cadre de l'absence de politique de la ville après l'abrogation de la loi 06-06 (loi d'orientation sur la ville) et l'avortement de ce projet.

A l'autre bout du monde plusieurs villes se sont engagées dans la construction d'une identité métropolitaine, et l'amélioration de la qualité urbaine, en s'appuyant sur des leviers pouvant les rehausser à ce statut ; parmi ces leviers figurent l'entrepreneuriat et la créativité.

Dans notre cas le choix s'est effectué sur la seule métropole intérieure du pays : Constantine. Elle est appelée à s'affirmer dans l'avenir sur une échelle plus large que celle de la Méditerranée.

Si elle veut vraiment s'intégrer au réseau, s'orienter sur son intérieur et garantir un développement qualitatif, Constantine est obligée dans ce cas à suivre ces nouvelles tendances.

Elle doit donc réexaminer son fonctionnement à l'aune des critères contemporains de la métropolisation et de définition de l'objet ville, surtout que sa prééminence sur l'Est Algérien est actuellement remise en cause par l'émergence de pôles urbains mieux structurés : Sétif sur les Hauts Plateaux et Annaba sur le littoral.

Malgré le dynamisme actuel que connaît la ville de Constantine à travers une multitude de projets structurants programmés dans le cadre du Plan de Modernisation de la Métropole (PMMC), ou dans les préparatifs de l'évènement Constantine Capitale de la Culture Arabe 2015, son succès reste entaché de quelques lacunes. Le développement de Constantine constitue une problématique, et ce sur les différents plans (urbanistique, architectural, gouvernemental, politique, économique).

A l'encontre de ce constat négatif, Constantine est reconnue par la richesse de son fond historique et patrimonial exceptionnel, fonctions tertiaires nettement affirmées notamment dans le domaine culturel, scientifique, tissu industriel important, futur pôle de compétitivité et d'excellence autour de la biotechnologie ainsi que ses ressources humaines; Constantine regroupe des conditions favorables à une ouverture vers de nouveaux modèles de développement voire de nouveaux modes de production urbaine. Ces leviers sont susceptibles d'appuyer des orientations de développement basées sur l'entrepreneuriat et la créativité.

Cette ouverture trouve toute sa légitimité dans la prise de conscience des pouvoirs publics, qui se sont attelés à définir de nouvelles démarches anticipant le processus de développement futur dans lesquelles ces notions d'entrepreneuriat et de créativité font leurs apparitions sur la scène politique. Les discours et les programmes, notamment s'adosent aux opportunités d'événementiels culturels, après celui de Tlemcen c'est Constantine qui se prépare à accueillir en 2015.

Ainsi à l'occasion des travaux du Forum Economique et Social du cinquantenaire tenu le 18 juin 2013, le Premier Ministre avait insisté sur la promotion de l'entrepreneuriat et le développement technologique (créativité scientifique, technologique) pour fonder l'économie algérienne post 2015.

Il n'est plus question de quelques équipements pour mettre de la vie dans cette ville, mais d'une réflexion plus approfondie qui repose sur les atouts uniques pouvant faire la différence et serviront de base solide aux actions à venir dans le cadre d'une orientation qualitative.

Ajoutons à cela que dans l'état actuel des choses en Algérie, bien que le pays opère depuis 1990 dans une logique d'économie de marché supposant un rôle de l'Etat limité à celui de régulateur et de contrôleur en faveur de l'introduction de nouveaux acteurs privés ; la réalité est toute autre. C'est toujours l'Etat qui programme, qui décide et surtout qui finance le cadre urbain. C'est là où réside la problématique majeure des actions urbaines et qui fait appel à de nouveaux modes de financement capables d'assurer la réalisation des projets et au-delà. La pérennité du développement urbain doit passer par un partenariat public/privé, et c'est là où l'entrepreneuriat s'avère le plus indiqué dans les opérations de remise à niveau en assurant non seulement les ressources nécessaires à la financiarisation durable mais aussi en apportant de l'expertise pour une prise en charge qualitatif.

Créativité et entrepreneuriat interviennent donc dans ce processus de métropolisation à deux niveaux différents, le local et le global en étant des stratégies de développement à la fois :

- intravertis chargé du renouvellement du cadre urbain, sa requalification, sa mise en valeur en exploitant les ressources endogènes en faveur de la création de richesses indispensable au dynamisme local et à la durabilité et l'amélioration du cadre de vie ;
- extravertis visant essentiellement à véhiculer une image valorisante et à promouvoir un cadre de vie attractif qui tendent à attirer les investisseurs étrangers et la main d'œuvre qualifiée.

Cela pose le défi de l'intégration de la mondialisation et de la localisation en garantissant un équilibre entre l'attractivité externe et la cohésion interne du territoire. Une démarche de projet urbain apparaît la plus appropriée. L'approche urbanistique novatrice dans laquelle pourra s'inscrire cette vision de métropolisation s'appuiera sur ses deux leviers d'entrepreneuriat et de créativité du fait qu'ils font appel à une planification stratégique associant différents acteurs intervenant selon le partenariat, la concertation ainsi associant différents secteurs différents domaines interpellant la transversalité.

*Suite à cela la question fondamentale de cette initiation à la recherche est :*

**Dans quelle mesure Constantine pourra-t-elle constituée un modèle s'appuyant sur la créativité et l'entrepreneuriat ?** Et ce afin de conjuguer développement urbain, développement métropolitain et développement économique.

*A la quelle vient se greffer quelques questions secondaires :*

- Dans quelle mesure l'entrepreneuriat et la créativité peuvent-ils être des solutions adéquates à Constantine, pour une prise en charge qualitative du cadre urbain et pour une métropolisation effective et dynamique ?
- Que est ce qui peut étayer ces nouvelles orientations de développement basé l'entrepreneuriat et la créativité questionnant le rapport urbain /économique ?
- Comment peut-on concilier entre l'attractivité métropolitaine et le développement urbain local pour un environnement durable ?
- Quel apport du Projet Urbain, et quelle démarche adopter ?

#### **HYPOTHESE :**

*Constantine, capitale de la culture, ville du savoir, cluster universitaire, regroupement d'agents économiques et sociaux est favorable à un développement urbain qui repose sur le modèle de l'entrepreneuriat et de la créativité pour forger un processus de développement qualitatif, à la fois endogène et exogène, reposant sur l'exploitation des ressources spécifiques et/ou génériques, le regroupement d'acteurs et les dynamiques de coopération, les politiques publiques, et les initiatives externes pouvant étayer cette nouvelle orientation.*

Dans cette approche la ville est à la fois un milieu urbain, un milieu relationnel, un milieu cognitif, un ensemble d'acteurs et une atmosphère propice au développement urbain et économique. Voir un écosystème créatif.

Ainsi le projet urbain tant que démarche créative est posé comme la démarche la plus indiquée pour donner chance à ce développement de se concrétiser et de forger une stratégie globale intégrée misant sur les interfaces entre les différents environnements.

### **OBJECTIFS :**

- Mettre en place une stratégie, une démarche qui mobilise les potentialités et les richesses intrinsèques en faveur de nouveaux modèles susceptibles de créer les ressources nécessaires à une amélioration durable du cadre urbain local, et à un positionnement clair de la métropole sur la scène nationale et plus tard international en renforçant son attractivité et en véhiculant une image valorisante de celle-ci.
- Elucider le rapport de force entre économie et urbanisme d'une part et l'impact de l'entrepreneuriat et de la créativité sur l'urbain d'autre part.
- Montrer l'importance de l'instauration d'une telle démarche pour soutenir le développement urbain et assurer sa durabilité à travers la prise en charge continue et la création de valeur ajoutée.
- Activer la démarche du Projet Urbain en faveur d'un tel développement en alliant différents échelles (le local, national et le global), différents domaines l'urbain, l'économique et le social, différents secteurs et différents acteurs ; décideurs politiques, collectivités locales, investisseurs, entrepreneurs, créateurs, et habitants citoyens ayant souvent des intérêts conflictuels.

### **METHODOLOGIE :**

Poser la créativité et l'entrepreneuriat comme des leviers du fait métropolitain à Constantine, c'est opter pour la mobilisation des stratégies économiques à la faveur des stratégies urbaines. Dans cette optique l'approche théorique par les concepts outils occupe une place importante. Il s'agit en premier lieu de se familiariser avec les concepts clés de cette initiation à la recherche à travers une revue approfondie et interdisciplinaire de la littérature. En deuxième lieu, il s'agit de questionner les différentes déclinaisons et conceptions de ces derniers



(Economie créative, entrepreneuriat créatif, ville créative, métropole créative) afin de se positionner.

La mobilisation des théories et des modèles théoriques élaborés par des chercheurs experts de la question nous a permis de construire notre propre modèle d'évaluation. Parmi ces modèles on cite particulièrement :

- Le diamant de PORTER (voir chapitre 03) ;
- Le modèle canadien des clusters développé par CAISSIDY et al (voir synthèse, annexe n°6) ;
- Les analyses économiques du cluster et la typologie de GORDON et MC CANN (voir synthèse, annexe n°5) ;
- Le modèle du *Global Entrepreneurship Monitor* GEM (voir synthèse) ;
- Les trois modes de la ville créative AMBROSINO et GUILLON (voir chapitre 02) ;
- D'autres travaux de certains chercheurs pionniers : C.LIEFOOGHE, E.VIVANT, R.VALEX, BOUQUILLON, TREMBLAY...

De ces lectures et de cette investigation d'ordre théorique et conceptuelle, nous avons tenté de proposer un modèle d'analyse et d'évaluation de notre cas particulier. Ce modèle expert est structuré autour de trois grands registres : celui des politiques et des programmes, celui des ressources, celui des logiques d'agglomération et la réalité du cluster. (Schéma n°2).

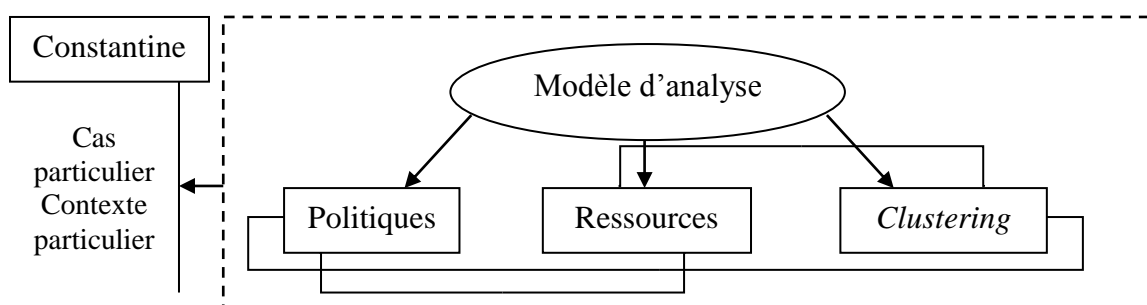


Schéma 1: Les grandes composantes du modèle d'analyse.

(Source : conception de l'auteur).

Pour étayer cette approche conceptuelle, une analyse des exemples est envisagée et dont l'objectif est de questionner l'opérationnalisation de ces concepts à la faveur des stratégies de développement économique et urbain.

Afin de vérifier notre hypothèse et de mettre en œuvre ce modèle expert d'analyse et d'évaluation de notre cas d'étude celui de Constantine, nous nous sommes basé sur trois approches, chacune fait appel à ces propres outils :

- L'approche préalable :

Elle a pour objectif la définition des territoires, des secteurs et des cibles. Appliqués à l'urbain, l'économie créative incite à une délimitation du territoire en fonction de ces nouveaux paradigmes.

Une catégorisation des secteurs (délimitation sectorielle), qui questionne le périmètre de l'économie créative et les industries qui sont incluses dans ce panel. Pour cela nous avons fait recours aux : Catégorisations des organismes UNESCO, OCDE, DCMS, WIPO, CNUCED (voir chapitre 10) ; le modèle des cercles concentriques de D.THROSBY (voir chapitre 02). Ces modèles doivent être confrontés à des normes algériennes pour une catégorisation adaptée, nous avons comme référence : la Norme Algérienne des Activités NAA 2000, et le découpage du premier recensement économique ONS 2011 (voir annexe 01).

Une catégorisation des groupes cibles : populations créatives, individus créatifs, entrepreneurs créatifs, *strat-upers*, étudiants. Le panel est large et diversifié. L'échantillon constitué regroupe des entreprises créatives opérant dans les secteurs délimités et se situant dans le périmètre d'étude. Ce recensement c'est effectué à l'aide de :

- L'annuaire de la Direction des Petites et Moyennes Entreprises de la Wilaya de Constantine (annuaire de 2013) ;
- La recherche sur les annuaires en lignes en utilisant des mots clés.

- L'approche qualitative :

- La méthode de la participation directe à des événements et l'observation *in situ*,
- La méthode d'enquête et les entretiens (directeurs, responsables, organisateurs), (voir annexe n°2) ;
- Collecte documentaire, collecte des programmes, plaquettes et rapports d'activités ;

- L'analyse de contenu, (instruments d'aménagements, des textes législatifs, des articles de presse).
- L'approche quantitative :
  - Le questionnaire destiné aux entrepreneurs créatifs (voir synthèse) ;
  - La collecte de données quantitatives.

## **STRUCTURATION :**

Afin de répondre aux questions soulevées et aux objectifs tracés, on envisage de traiter le sujet sur trois parties :

Une première partie nous permet de construire un cadre conceptuel, qui mettra l'accent sur les concepts clés de cette initiation à la recherche, à savoir : l'entrepreneuriat, la créativité et la ville. Il s'agit de questionner ces concepts suivant une démarche de décomposition, recomposition pour une meilleure compréhension. On passera en revue la littérature et l'état du savoir sur la question afin de se positionner par rapport aux démarches scientifiques précédentes. On essayera de montrer le rôle de l'entrepreneuriat et de la créativité dans la construction du fait urbain, métropolitain, sur les deux échelles : locale et globale. Mais bien avant, de chercher les zones d'interférences des deux champs économique et urbain et d'apporter des lectures renouvelées de leurs influences mutuelles. Cette partie est constituée de cinq chapitres :

Chapitre 01 : la ville initiatrice et bénéficiaire de son développement,

Chapitre 02 : créativité, entrepreneuriat : pour une définition,

Chapitre 03 : *Clustering* et milieux créatifs : quelles ressources et quels acteurs ?

Chapitre 04 : projet urbain & gouvernance : l'interaction urbain/économique à travers l'action,

Chapitre 05 : Economie Créative et Projet Urbain : le cas de métropoles françaises (Nantes, Lyon, Lille).

Synthèse : approche de construction d'un modèle d'analyse

La deuxième partie est analytique. Elle dresse un diagnostic institutionnel sur le cas de l'Algérie avant de se pencher sur le cas de Constantine, questionnant les politiques publiques et les initiatives privés et leur rapport à la créativité et au territoire. Il s'agit d'une quête des

éléments susceptibles de porter ses nouvelles orientations, qui reposent sur l'entrepreneuriat et la créativité, pour un rayonnement de la métropole, aussi bien qu'un développement local harmonieux. Cette partie regroupe trois chapitres :

Chapitre 06 : les politiques publiques et les initiatives privées...pour un écosystème créatif,

Chapitre 07 : La territorialisation des politiques créatives,

Chapitre 08 : La prise en compte du développement urbain créatif par les instruments d'aménagement et de planification urbaine,

A la fin une troisième partie qui se veut un diagnostic territorial du cas d'étude Constantine, d'abord une quête des ressources et une interrogation du système d'acteurs impliqués, ensuite une tentative de proposer une stratégie adéquate, interpellant la démarche du projet urbain en faveur de la réussite d'un tel développement. Il s'agit de questionner les étapes les actions et les moyens d'une telle approche, ainsi que la possibilité d'articuler au sein de cette stratégie les objectifs et les logiques globales et locales. Cette partie renferme trois chapitres :

Chapitre 09 : Constantine : Etat des lieux, ressources et potentiels du développement urbain créatif,

Chapitre 10 : Le regroupement d'acteurs et la réalité d'un cluster créatif à Constantine,

Chapitre 11 : La démarche du projet urbain au service de la mise en marche de l'écosystème créatif Constantinois.

On propose la construction d'un projet global mais surtout partagé et protégé par tous, un projet-processus qui active l'entrepreneuriat et la créativité en faveur d'un développement urbain de qualité et d'une métropolisation plus rationnelle, qui réduit les risques des externalités tout en alliant : qualité de vie, développement local et attractivité compétitivité métropolitaine. Mais avant tout une création et une exploitation de la valeur ajoutée.

**PARTIE I : L'ENTREPRENEURIAT, LA CREATIVITE AU SERVICE DU  
RENOUVEAU ECONOMIQUE ET URBAIN**

## INTRODUCTION

La ville, objet d'étude, ne cesse de faire débat et de le renouveler. Un sujet à la croisée des disciplines, un phénomène dont les manifestations invitent à une lecture et des approches réinventées. Aujourd'hui l'ouverture, le changement et le croisement sont des principes prônés. Les bouleversements de l'ère actuelle : développement des NTIC et leur propagation à une certaine vitesse, développement des réseaux de communication, des transports et des aménités urbaines, font que la ville est plus que jamais à la tête des préoccupations des aménageurs, des décideurs mais aussi et surtout des chercheurs. Le contexte se prête davantage à des approches interdisciplinaires, et il n'est pas judicieux d'aborder la complexité du fait urbain à l'aide des concepts d'une seule discipline.

Notre apport vise à une Co-lecture de la ville, entant que phénomène urbain et entant qu'une traduction du fait économique. Dans cette vision la création de valeur est un pilier fondamental. Il s'agit d'aborder la ville dans sa dualité urbaine et économique, comme créatrice de richesses et aussi bénéficiaire. Nous appuyions nos propos sur deux paradigmes qui sont la créativité et l'entrepreneuriat, dans une perspective métropolitaine. Un propos dans lequel la ville est un milieu relationnel, favorisant le frottement, la rencontre, l'échange et la coopération/compétition entre acteurs (économique, scientifiques, politiques...). Une telle approche révèle des tensions entre développement économique, développement urbain, proximité et réseau, agglomération et dispersion, entre tangible et intangible, autant de paradoxes à relever.

Cette première partie vise la construction d'un corpus théorique autour des concepts de créativité, d'entrepreneuriat, leurs rapports mutuels, leur projection et leurs apports en terme économique et urbain. Cette partie est structurée en cinq chapitres.

Le premier met en exergue la théorie évolutive des villes telle que abordée par les économistes et tente, d'une part de faire le rapprochement entre le champ économique et le champ urbain et de questionner cette (In) dépendance (ou interdépendance) à l'ère actuelle d'autre part.

Un deuxième chapitre interroge les concepts-clés de cette recherche, en mettant l'accent sur leurs manifestations, à travers une approche pluridimensionnelle à savoir : dimensions économiques, urbaines, sociales, politiques, et organisationnelles.

Un troisième chapitre mobilise le corpus théorique de l'économie urbaine à savoir les clusters pour une meilleure compréhension de l'écosystème créatif.

Un quatrième chapitre pose le projet urbain comme démarche à la faveur du développement créatif et entrepreneurial des villes, ainsi comme un processus de gouvernance favorisant l'activation, l'opérationnalisation des ressources et la médiation entre des acteurs.

Le cinquième chapitre se veut comme un essai de lecture de cas concrets, d'exemples de projets de villes et de stratégies de développement urbain, basé sur l'économie créative et l'entrepreneuriat à savoir le cas de Nantes, Lille et de Lyon en France.

Le fruit de cette exploration théorique est la construction d'un modèle d'analyse de ville créative, pour servir de grille d'analyse de notre cas d'étude dans la phase du diagnostic.

# CHAPITRE 01 : la ville initiatrice et bénéficiaire de son développement

« Il faut dépasser les clivages existant entre les disciplines pour mieux comprendre la ville d'aujourd'hui ».

Lise BOURDEAU LEPAGE<sup>1</sup>

## 1. La ville dans le registre économiste : l'évolution d'un regard

Aborder un sujet qui se situe à la lisière des deux champs économique et urbain, suppose la quête d'une interprétation économique de la ville. Cet objet évolutif invite à une redécouverte de ses vertus, dans tous les champs. La pensée économique ne fait guère exception.

La ville ou bien l'espace –au départ – connaît une préoccupation grandissante et graduelle de la part des chercheurs en économie. Un aperçu de cette évolution dans la recherche est en mesure de donner une construction complète du fait urbain dans le champ économique. De l'économie spatiale à l'approche marshallienne en passant par l'économie urbaine, la nouvelle économie géographique et l'économie de l'innovation, l'objectif est de monter la signification de la ville et l'évolution de la prise en compte des enjeux urbains dans le développement économique.

### 1.1.L'économie spatiale

Avec le courant de l'économie spatiale, on assiste à une introduction de l'espace dans l'analyse économique. Une prise en compte qui repose sur l'homogénéité à la fois de l'espace et des firmes. Il introduit comme variables : la distance géographique, les coûts de transaction, les localisations des activités et de la population suivant les principes d'hierarchie, de centralité, d'attraction, dans une logique spontanée non organisée par une politique publique et en dehors de toute intervention des acteurs.

Certaines théories ont popularisé ce courant de pensée, telles que : les théories de LOSCH et de WEBER, la théorie des lieux centraux de CHRISTALLER et le modèle de ZIPF.

---

<sup>1</sup>BOURDEAU-LEPAGE, L. (2012). « *Regards sur la ville* », Editions Economica et Anthropos.



## 1.2.L'économie urbaine

«L'économie urbaine définit la ville comme un espace au sein duquel les individus interagissent spatialement »<sup>2</sup>. Il s'agit d'une véritable reconquête de l'espace, en reconnaissant son hétérogénéité et en insistant sur le rôle des acteurs qui l'aménage. Dans cette approche le territoire est un paradigme central. Il met en exergue ce rôle actif et cette volonté des différentes parties prenantes de s'impliquer dans les stratégies de développement.

A ce sujet COURLET écrit :« l'espace devenu territoire s'analyse de plus en plus comme une organisation, un système constitué d'acteurs liées entre eux par des rapports sociaux, des rapports dynamiques qui évoluent dans le temps en fonction des relations, des interactions qui s'établissent entre eux »<sup>3</sup>.

La ville est dès lors définie comme une spatialité, comme une interaction entre acteurs privés et publics, comme un système de gouvernance et comme concentration de richesses mobilisées grâce à l'élément de proximité.

## 1.3.L'économie de l'innovation et la tradition schumpetérienne :

On doit à Joseph SCHUMPETER<sup>4</sup>, la reconnaissance du rôle des villes comme lieux qui maximisent l'interaction et qui encouragent la circulation d'informations à la faveur d'un processus d'innovation. Par sa théorie, il ouvre la voie à d'autres chercheurs pour puiser dans cette conception cognitive de l'espace. Ces derniers ont le privilège de montrer l'importance des mécanismes innovants engendré par et dans les villes, à travers le *Learning by interacting*. C'est un modèle d'apprentissage par la pratique, au sein duquel l'interaction entre acteurs est le gage de réussite et d'innovation.

---

<sup>2</sup>Gilli, F. (2001). « *Les modèles urbains en économie et géographie, approche comparée, espace géographique* ». Cité dans RAHMOUN, N. (2013). « *La planification urbaine à travers les PDAU-POS et la problématique de la croissance et de l'interaction villes/villages en Algérie. Référence empirique à la wilaya de Tizi-Ouzou* », thèse de doctorat es sciences économiques, Université Mouloud Maamri de TiziOuzou.

<sup>3</sup>COURLET, C. « *L'économie territoriale* », édition PUG, Saint-Martin-d'Hères, France, 2008. Cité dans RAHMOUN, N. (2013). *Op cité*.

<sup>4</sup>Joseph SCHUMPETER (1883-1950), économiste Autrichien, théoricien de l'économie du XX siècle. Pour aller plus loin [www.alternatives-economiques.fr](http://www.alternatives-economiques.fr)

La ville est ainsi ce milieu cognitif modelé par cette interaction. Elle est à la fois le lieu d'acquisition, de circulation et de diffusion des connaissances et savoirs utiles pour le développement et l'épanouissement de l'activité économique.

### 1.4.L'approche marshallienne

Alfred MARSHALL est reconnu comme le père fondateur de la pensée économique moderne. Son œuvre se détache des conceptions précédentes de l'espace, en conjuguant les deux variables géographiques et cognitives pour une meilleure compréhension des logiques de production et de localisation des firmes. Dans son analyse, il introduit le concept d'externalité qui renvoie à l'idée d'une interaction hors marché, c'est-à-dire sans contrepartie monétaire<sup>5</sup>.

Pierre VELTZ les définit comme « *un ensemble des effets « indirects » d'une activité (de production ou de consommation) sur une autre, créant une valeur (ou une nuisance) dont l'appropriation ne fait pas directement l'objet d'un marché* »<sup>6</sup>. On distingue deux types d'externalités :

- Les économies d'agglomération : ce sont des économies externes non liées à l'activité directe de la firme, mais tirées de sa localisation par la proximité avec d'autres firmes, structures et/ou dans des environnements riches en main d'œuvre qualifiée et acculturée. A cela s'ajoute d'autres catégories à savoir : la qualité de vie, l'image, l'ambiance, les aménités urbaines.
- Les économies d'urbanisation : elles sont dues à l'utilisation par les firmes des équipements et infrastructures publics : les universités, les aéroports, les gares....etc.
- Un autre type d'externalités qui s'avère incontournable dans cette approche basée sur la créativité, ce sont les externalités de connaissance. MARSHALL l'évoque dans son ouvrage « *principals of economics* » en avançant l'idée d'un « *district* »

---

<sup>5</sup> HERAUD, J.A & KAHN, R. (2012). « *L'apport de l'économie géographique et de l'économie de la connaissance à l'analyse des stratégies urbaines* », en ligne depuis [http://www.jaheraud.eu/docrech/ecoreg/JAH\_RK\_POPSU\_Note\_d\_etape\_nov\_2012.pdf].

<sup>6</sup> VELTZ, P. (1996). « *Mondialisation, villes et territoires* », Paris, PUF. Cité dans THOMAS, H. (2011). « *Cinéma et audiovisuel en ile de France : le nord et l'est parisien. Effets locaux d'activités à rayonnement global* », p. 7. En ligne depuis [http://culture-et-territoires.fr/IMG/pdf/H\_Thomas\_Cinema\_en\_IdF.pdf].

*industriel*», dans lequel l'innovation est partagée. Il l'a synthétisé dans l'expression «*d'atmosphère industrielle* ». Selon lui, «*les secrets de l'industrie cessent d'être des secrets, ils sont pour ainsi dire dans l'air...si quelqu'un trouve une idée nouvelle, elle est aussitôt reprise par d'autres, et combinée avec des idées de leur cru, elle devient ainsi la source d'autres idées nouvelles ...* »<sup>7</sup>.

Les travaux de MARSHALL vont servir de base pour les recherches ultérieures. Ils sont à l'origine des théories des districts industriels italiens, des milieux innovateurs, du cluster et des pôles de compétitivité.

De cette revue de la littérature, découle un constat celui de la prise en compte progressive de l'espace dans la théorie économique et celui de l'évolution des enjeux assignés à l'urbain.

La ville est d'abord ce cache physique qui favorise l'implantation des entreprises. Elle est un milieu créateur de richesses, en ce qu'elle aide à réaliser des économies d'agglomération et d'urbanisation, un acteur collectif qui organise les relations et les synergies entre les acteurs économiques, politiques, aménageurs, porteurs d'intérêts, milieu innovant qui stimule les interactions et l'échange d'informations. Elle est un élément primordial de la performance économique. A ce stade de réflexion, il est utile d'interroger la relation du développement urbain au développement économique.

## **2. Développement urbain et développement économique : quelle relation ?**

Si la ville est un symbole de progrès et si elle est une traduction d'un fait urbain et économique, quelle est l'influence de ces deux visions de développement ? Est-ce que développement économique et développement urbain sont synonymes ? Quels rapports avec la ville d'aujourd'hui dans les sillages d'un monde globalisé ?

La réponse à ces questions peut prendre différentes positions, selon les contextes, les stratégies et les politiques publiques mobilisées. Certains auteurs lancent le débat en s'intéressant aux rapports entre urbanisation, croissance et développement. Une urbanisation ne signifie en aucun cas un développement, ou autrement dit l'urbanisation n'est pas toujours synonyme de

---

<sup>7</sup> MARSHALL, A. (1906) (traduction française). « *Principes d'économie politique* », livre IV, Paris, Giard & Brière. Cité dans THOMAS, H. (2011).*op cité*.

développement.<sup>8</sup> Le cas des pays en voie de développement est illustrant, l'urbanisation est un qualificatif quantitatif et non qualitatif.

Cependant la relation du développement urbain au développement économique, semble être établie et fait l'unanimité au sein de la sphère académique. Il s'agit là d'un lien de causalité et de complémentarité, où le développement urbain contribue au développement économique et à la création de richesse à travers le levier des projets urbains, d'aménagement, d'immobilier d'entreprises et tous ce qui peut participer au processus de création de valeur. A son tour le développement des activités économiques participe pleinement dans les dynamiques urbaines. Il est reconnu comme un moteur et une partie de la valeur ajoutée peut ainsi être mobilisée dans la financiarisation des projets urbains, des opérations de renouvellement ou pour des objectifs plus larges visant l'attractivité et la compétitivité des territoires.

## **2.1.La ville acteur de la nouvelle économie :**

Certains parlent de revanche de villes, d'autres évoquent le retour de villes pour qualifier la montée en puissance de l'échelon local dans le nouveau contexte mondial. Depuis les années 70 on assiste à des bouleversements et une mutation du système économique : « *ce ne sont plus les espaces nationaux qui structurent le fonctionnement de l'économie, mais les villes* »<sup>9</sup>. C'est la fin des économies à base nationale au profit d'une économie urbaine métropolitaine gouvernée par les mécanismes du marché, qui se veut comme régulateur.

Les villes sont les chefs de file de la nouvelle scène économique. Elles sont des places stratégiques du développement et de création de valeur. Elles suivent un régime d'accumulation hyperconcurrentielle et cherchent à se positionner sur le marché international des localisations afin d'attirer investissement, entreprises et capitaux. La fin des années 70 annonce la crise du fordisme et le basculement vers un régime néolibérale postfordiste. Les conséquences sont signifiantes sur le modèle de développement des activités et sur les politiques urbaines.

---

<sup>8</sup>Cité dans RAHMOUN, N. (2013).*Op cité*.

<sup>9</sup> Cité dans LINOSSIER, R. (2009). « *La Cité Internationale de Lyon* », Lyon la production de la ville, Parenthèses, pp. 172-193. Consulté depuis [<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00447519>].

Dans le régime fordiste « *l'état prend en charge la croissance soit directement, soit indirectement* »<sup>10</sup>. Elle met en œuvre des politiques redistributives soutenant la demande. Sa préoccupation majeure en matière de développement économiques, c'est de répartir équitablement richesses, activités et emplois sur l'ensemble du territoire.

Le régime néolibéral prône quant à lui pour la redéfinition des politiques d'offre territoriale soutenant la compétitivité. Ce que Neil BERNER<sup>11</sup> appelle les « *locational policies* ». Il s'agit de politiques visant à attirer des entreprises, groupes sociaux nomades et détenteurs de ressources pour le développement économiques. La nature d'offre doit être diversifiée et en mesure de satisfaire les populations cibles. Elle porte essentiellement sur l'offre en infrastructures d'enseignement supérieur et de recherche, l'offre en aménités culturelles, l'offre en réseaux de communication...

Il s'agit des initiatives visant à renforcer la compétitivité des villes en misant sur les avantages comparatifs. « *La ville devient elle-même un bien collectif de consommation, renforçant ainsi son pouvoir d'attraction auprès de consommateurs /travailleurs* »<sup>12</sup>.

Si c'est le cas des pays développés quand est-il du notre ?

L'Algérie est en pleine transition, elle opère une mutation rapide, de la paysannerie au salariat socialiste à l'économie de marché. Une transition économique inachevée,<sup>13</sup> l'état est toujours présent, mais avec une autre posture. Celle de l'aide de l'accompagnement, de l'anticipation et de la stimulation, plutôt que le seul financeur, entrepreneur et employeur. Depuis 1993 en cessation de paiement, l'état a autorisé le secteur privé de faire partie de la stratégie économique.

---

<sup>10</sup> Cité dans DORMOIS, R & MENEZ, F. (2007). « *Renouveler le modèle de développement économique local au nom de l'urbain ?* ». En ligne depuis [urbamet.documentation.développement-durable.gouv.fr]

<sup>11</sup> Cité dans REIGNER, H et al. (2013). « *nouvelles idéologies urbaines* », Presses universitaires de Rennes. En ligne depuis [www.pur-editions.fr].

<sup>12</sup> Cité dans PRAGER, J-C & THISSE, J-F. (2009). « *Les enjeux géographiques du développement économique* », Agence Française du Développement, département de la recherche. En ligne depuis [http://www.adf.fr/webdav/shared/PUBLICATIONS/RECHERCHE/Archives/Notes-et-documents/46-notes-documents.pdf]

<sup>13</sup> TOUNES, A & ASSALA, K. (2007). « *Influences culturelles sur des comportements managériaux d'entrepreneurs algériens* », 5ème congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat - Sherbrooke - Canada. En ligne depuis [http://www.entrepreneuriat.com/fileadmin/ressources/actes07/Tounes\_Assala.pdf]

Des efforts sont entrepris, des projets sont à signaler et d'autres restent à éveiller. Le discours est assez promoteur, les acteurs publics ne cessent de le rappeler aux différentes occasions et dans leurs programmes d'action. Des projets de structurations des différentes villes s'amorcent et les premières prémices sont à l'heure. Il s'agit là d'une phrase de démarrage d'un nouveau processus de développement à la hauteur des nouveaux défis que pose la mondialisation.

Dans ce régime hyperconcurrentiel gouverné par les logiques d'attraction et de compétitivité aux objectifs régionaux voire globaux, quelle incidence sur le développement économique local ? qu'en est-il des objets de développement endogène, autrement dit destiné aux populations locales ? Quels sont les moyens dont disposent les collectivités dans le développement économique à des échelles locales ?

## **2.2.La politique de la ville et le développement économique local :**

S'intéresser à l'attraction des cibles détenteurs de capitaux ou bien répondre à une demande locale, sont des paris que doivent relever les acteurs publics. Les tensions ne résident pas seulement dans l'endogène et l'exogène, mais aussi dans l'articulation entre stratégies urbaines et économiques, des objectifs de renouvellement urbain et de développement économique, dans la possible coordination entre acteurs privés et acteurs publics.

Autant de tensions qui peinent à trouver un compromis et ce malgré l'existence d'organismes qui veillent à la coordination et plaident pour une politique de développement économique et urbain.

Dans les pays à forte culture décentralisée, les collectivités multiplient leurs efforts en matière pour parvenir à une meilleure articulation entre développement économique et renouvellement urbain. Mais certains obstacles sont encore à dépasser à titre d'exemple :

- La différence de temporalités, entre le temps de l'activité économique, le temps des projets urbains et celui du mandat politique.
- La différence de culture, d'objets.
- Le manque de culture, de compétence et de visions économiques chez les élus.

- Le manque de moyens financiers et organisationnels qui empêchent les villes de faire la différence, et même si les capitaux publics existent, ils sont rarement destinés à des fins de développement économique.

*« La politique de la ville demeure un champ clos d'acteurs publics, qui ne paraient pas à associer la participation et la réflexion des entreprises »<sup>14</sup>.*

*« Les investissements publics et privée ne sont pas coordonnées, les premiers étant affectés à la politique de la ville mais sans lien avec les attentes des acteurs économique et privée et les seconds consacrés à des logiques économique peu articulées avec les logiques politiques des territoires »<sup>15</sup>*

Dans une situation d'une multitude d'actions isolées non coordonnées au profit d'un projet cohérent, que faut-il faire pour dépasser ces obstacles ? Pour remettre en marche et sur la même longueur d'onde les territoires urbains et le développement économique local ?

## **Conclusion**

La ville aujourd'hui est la chef de file de la nouvelle scène économique. Elle suppose un renouvellement de la relation du développement urbain et du développement économique. Ce questionnement est à double sens, d'un côté la ville est une construction complète dans le champ économique, comme place stratégique de création de valeur. De l'autre coté en assiste à une prise en compte progressive des enjeux urbains dans le développement économique.

La ville est ainsi un milieu physique, contributeur à la création de richesses grâce aux externalités, et à l'élément de proximité, un milieu cognitif et une atmosphère qui favorise la circulation des informations et des connaissances à l'origine de l'innovation, un acteur collectif qui permet le dialogue, la synergie et l'interaction entre les différentes parties du système (entreprises, universités, aménageurs et /ou acteurs publiques, privés, société civile).

---

<sup>14</sup>Rencontre jeudi de la ville. (13 mai 2014). « *Développement économique et renouvellement urbain* », organisée par l'IREV. En ligne depuis [[http://www.irev.fr/sites/www.irev.fr/files/developpement-economique-ru-synthese\\_0.pdf](http://www.irev.fr/sites/www.irev.fr/files/developpement-economique-ru-synthese_0.pdf)].

<sup>15</sup>*ibid.*

## **CHAPITRE 02 : créativité, entrepreneuriat : pour une définition.**

### **Introduction :**

Aborder des concepts qui ne cessent de susciter le débat et d'interpeller des chercheurs d'horizons divers, nécessite de bien les cadrer et de cerner l'ensemble des définitions et des approches proposées. Evoquer la relation de l'entrepreneuriat et de la créativité, c'est évoquer l'entrepreneuriat créatif, l'économie créative, les industries créatives proposées par le Département des Média, de Culture et de Sport britannique, la théorie de la classe créative de Richard FLORIDA, ou encore la ville créative, *the creative city* chère au sociologue britannique Charles LANDRY.

L'objectif visé derrière ce chapitre est de mettre en exergue les relations de ces concepts, en interrogeant les différentes conceptions qui s'y rattachent, et ce afin de se positionner et d'opter pour une seule approche. Celle en mesure de fournir un cadre conceptuel adéquat à ce sujet de recherche.

### **1. Entrepreneuriat & créativité :**

#### **1.1.Entrepreneuriat**

Loin d'être cerner par une définition universelle qui fait l'unanimité au sein de la communauté scientifique, l'entrepreneuriat est un domaine de recherche en stade d'adolescence<sup>1</sup>. Il présente plusieurs facettes, plusieurs dimensions, à la fois des constantes et des postulats inhérents au concept.

D'un point de vue purement économique, l'entrepreneuriat est cette façon de voir les choses et de faire pour créer et développer des activités économiques à base de risque, de créativité et d'innovation.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup>VERSTRAETE ; FAYOLLE. (2004), cité par NAFFAKHI, H. (2008), « *Equipe entrepreneuriale et prise de décision : une étude exploratoire sur le rôle de la diversité du capital humain* », thèse Doctorat ès Sciences de gestion de l'université de Nancy 2. En ligne depuis [[docnum.univ-lorraine.fr/public/NANCY2/doc356/2008NAN22001.pdf](http://docnum.univ-lorraine.fr/public/NANCY2/doc356/2008NAN22001.pdf)].

<sup>2</sup>Organisation de Coopération et de Développement Economique OCDE (2003).



Un « *champ qui étudie la pratique des entrepreneurs : leurs activités, leurs caractéristiques, les effets économiques et sociaux de leur comportement ainsi que les modes de soutien qui leur sont apportés pour faciliter l'expression d'activité entrepreneuriales* ». <sup>3</sup>

Par son statut polysémique, l'entrepreneuriat concerne trois principaux univers :

- L'univers politique : dispositif de soutien et définition des politiques en matière de création et développement d'entreprise, politique de développement des territoires.
- L'univers de la pratique : les créateurs, consultants, financeurs... qui expriment des besoins nouveaux.
- L'univers académique : les enseignants et les chercheurs sont concernés pour satisfaire une demande en provenance des deux autres univers et de la société dans son ensemble (champs de recherche, formation...). <sup>4</sup> (Figure 1)

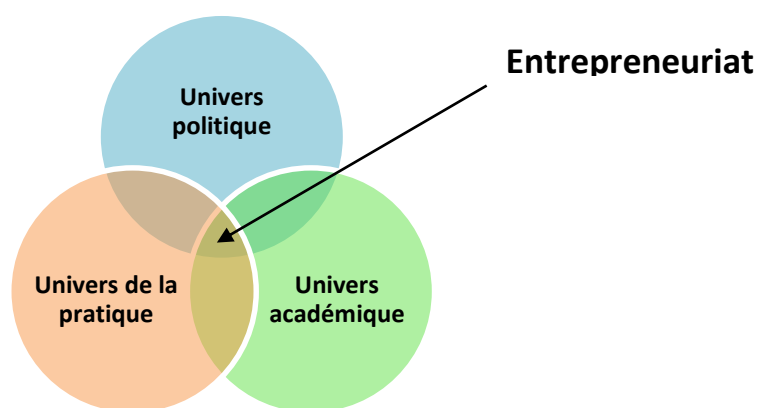


Figure 1: L'entrepreneuriat au croisement des univers : politique, pratique et académique

(Source : <http://excerpts.numilog.com/books/9782749509839.pdf>)

Il « *consiste à mettre à profit de façon créative les valeurs de l'environnement* » <sup>5</sup>. C'est cette « *faculté d'identifier et de faire fructifier une valeur marchande en faisant coïncider une innovation et un besoin* ». <sup>6</sup>

<sup>3</sup>FILLION, L.J. (1997), « *le champ de l'entrepreneuriat*, *Revue Internationale PME* », vol 10, n°2, p130-p172.

<sup>4</sup><http://excerpts.numilog.com/books/9782749509839.pdf>

<sup>5</sup> SCOTT, M.G. (1998), « *« Entreprendre est universel », anges ou démons « ? »* », In : BIRLEY, S ; MUZYKA, D, (sous la direction). (1998), « *L'art d'entreprendre : guide de la création d'entreprise* », Village Mondial, Paris.

<sup>6</sup>MUZYKA, F. D ; CHURCHILL, C. N. (1998), « *Cultiver l'esprit d'entreprendre* », In : BIRLEY, S ; MUZYKA, D. (1998), *op cite*.

La définition de STEVENSON est assez signifiante, dans le sens où elle englobe presque la quasi-totalité des manifestations du concept d'entrepreneuriat, à savoir : la création de valeur, la saisie d'opportunité, la prise de risque, la combinaison nouvelle des ressources pour de nouvelles pistes de développement, où la créativité est un paradigme central.

« *The process of creating value by putting together a unique package of resources to exploit an opportunity* ». <sup>7</sup>

Les villes en ce sens jouent un rôle important dans l'émergence de l'entrepreneuriat. Grâce aux ressources diverses qu'elles renferment, elles sont reconnues comme des espaces potentiels qui peuvent garantir aux entreprises installées des avantages comparatifs.

L'entrepreneuriat est à la fois ce phénomène économique, social et politique qui se déploie sur l'urbain.

## **1.2. Créativité**

La créativité est cette capacité à produire des idées nouvelles appropriées.

Elle est « *Un moteur de l'innovation, et le facteur essentiel du développement de compétences personnelle professionnelle entrepreneuriale sociale ainsi que du bien-être de tous les individus* ». <sup>8</sup>

C'est cette « *capacité à inventer d'autres chemins à sortir de nos schémas traditionnels pour relever des défis nouveaux* ». <sup>9</sup>

La créativité concerne à la fois le développement culturel, économique et social, et implique la transgression des frontières entre ces domaines. <sup>10</sup>

---

<sup>7</sup>STEVENSON et al. (1999), cité par SAHAY, A ; V, SHARMA. (2008), « *Entrepreneurship and New venture creation* », Excel Books. En ligne sur Google books.

<sup>8</sup>Année Européenne de la créativité et de l'innovation. (2009), Commission des communautés européennes, Bruxelles, le 28.03.2008.

<sup>9</sup>PIGNOT, L ; SAEZ, J.P (Coor). (2009), « *La ville créative : concept marketing ou utopie mobilisatrice ?* », Observatoire des politiques culturelles, revue N°36, Hiver 2009-10.

<sup>10</sup>La transgression des frontières entre domaine est une manière d'utiliser des connaissances qui appartiennent à un domaine pour répondre à un problème dans un autre. CSIKSZENMAHALYI.M 2006

Au sujet de la créativité et l'urbain, la créativité est un moteur du renouveau des villes, en ce sens qu'elle se présente en une nouvelle ressource urbaine. Elle permet d'exploiter le capital imaginaire et symbolique d'une ville afin de la faire rayonner, développer un cadre attractif et générer de la valeur économique.<sup>11</sup>

Cependant LIEFOOGHE affirme que « *Si la créativité est un sujet abondamment documenté dans les domaines de l'économie et du management de l'innovation depuis plus de vingt ans, le thème est plus récent dans le champ de l'économie régionale et urbaine ou de l'aménagement urbain.* »<sup>12</sup>. Il s'agit selon cet auteur d'interroger la notion même de créativité ou plutôt les conceptions qui s'y rattachent

- Créativité comme sources d'innovation entrepreneuriales.
- Créativité dans sa dimension artistique et sémiotique.
- Créativité comme l'apanage d'individus d'exception.
- Créativité comme une aptitude propre à tout être humain.

« *One way of understanding creativity is to think of its particular attributes within a process, product, place or person, as a form of expertise or as an ability.* »<sup>13</sup>

Cette dernière citation, donne une ossature au concept de créativité, composé de ce que certains désignent de 4P ; elle qualifie une Personne : classe créatives, travailleurs, individus créatifs, une Place : ville créative, territoire créatif, un Produit : industries créatives, économie créative, et un Processus : politiques et dispositifs en faveur de la créativité, clusters créatifs et gouvernance créative. (Figure 2)

---

<sup>11</sup> VIVANT, E. (2009), « *Qu'est-ce que la ville créative ?* », Paris : PUF, 92p.

<sup>12</sup> LIEFOOGHE, C. (2010), « *Economie créative et développement des territoires : enjeux et perspectives de recherche* », Innovation, vol 31, n°1, pp.181-197. En ligne depuis [<http://www.cairn.info/revue-innovations-2010-1-page-181.htm>].

<sup>13</sup> FILLIS, I ; RENTSCHLER, R. (2010), « *the role of creativity in entrepreneurship* », Journal of Entrprising Culture, 18(1), pp.49-81. En ligne depuis [<http://www.researchgate.net/publication/46510531>].

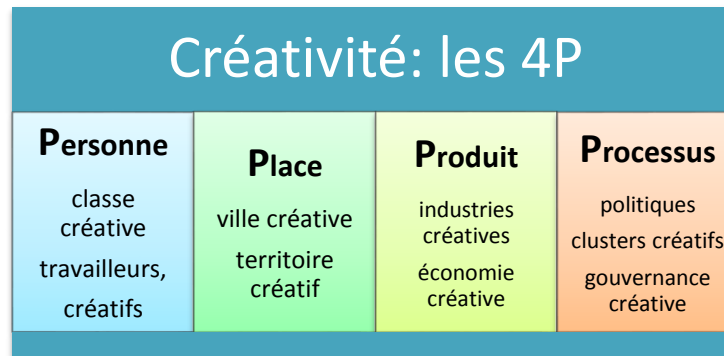


Figure 2: La créativité et l'approche des 4 P

(Conception de l'auteur)

## 2. Economie, industrie, classe, ville... créative(s)

Qu'est-ce qui est créatif ? Des individus, des organismes, des entreprises, des communautés, des territoires, des villes ? La diffusion du concept créativité dans les champs académique et celui de l'action publique, laisse d'avantage une grande marge aux interprétations diverses. Un concept qu'on associe à plusieurs entités à la fois, un qualificatif qu'on ajoute sans faire le point sur les valeurs, et les dimensions qu'il renferme. Avant de se lancer profondément dans cette recherche, il est question de lever ces équivoques, d'éclairer a priori les différentes conceptions qui s'y rattache.

### 2.1. Industries créatives

C'est au Royaume-Uni que la notion d'industries créatives apparaît durant les années 1990 et tend à se substituer, du moins dans les rapports officiels, à celle d'industries culturelles. Elle s'inscrit dans le contexte de la montée en puissance des thèses néolibérales et l'arrivée au pouvoir du *New Labour*, en 1997. Selon Nicholas GARNHAM (2001)<sup>14</sup>, ce paradigme socioéconomique des industries créatives est fondé sur les technologies de communication numérique, dans lequel la production ne serait plus d'ordre matériel mais relèverait de « l'intangible ».

<sup>14</sup>BOUQUILLON, P ; LE CORF, J.P. (2010), « les industries créatives et l'économie créative dans les rapports officiels européens », Rapport pour le département des études, de la prospective et des statistique du ministère français de la culture et de la communication. En ligne depuis [[http://www.observatoire-omic.org/pdf/1110743245Bouquillion\\_Leycorf\\_lcrea\\_Europe\\_rapport\\_OMIC\\_1.pdf](http://www.observatoire-omic.org/pdf/1110743245Bouquillion_Leycorf_lcrea_Europe_rapport_OMIC_1.pdf)]

Certains enjeux sont directement assignés à cette émergence : d'abord le rôle moteur de ces industries dans la reconversion des sites industriels en déclin et leur régénération urbaine, ensuite l'instauration d'une politique de compétitivité à l'international.

Le Département des Média, de Culture et de Sport (DCMS), définit les industries créatives comme : « *celles qui ont pour ressource la créativité individuelle, les compétences et le talent et qui ont un potentiel de création de richesse et d'emplois grâce à la création et l'exploitation de la propriété intellectuelle* »<sup>15</sup>.

Le recensement britannique de 2001, distingue deux sous-groupes d'activités :

- Les industries qui produisent des biens culturels, comme les films, l'art et les jeux interactifs.
- Les services aux entreprises : l'architecture, la publicité, le marketing, le design, le développement de logiciels et de sites internet, et aussi la radio, la production télévision, la presse, l'édition, la joaillerie et les musées.

Les industries créatives sont définies, à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le développement (2004) comme : « *toute activité produisant des produits symboliques avec une forte dépendance sur la propriété intellectuelle et pour un marché aussi large que possible* ».

Un autre modèle est aussi largement utilisé dans nombre de rapports sur les industries créatives. C'est le modèle des cercles concentriques de l'économiste australien de la culture David THROSBY (2001). Au cœur se trouvent les arts et les industries créatives puis, dans les cercles qui suivent, sont placées les autres activités en fonction du rapport, plus ou moins important, qu'elles entretiennent avec la créativité.<sup>16</sup>(Figure 3)

A ce titre il est nécessaire de rappeler la confusion qui règne entre industries créatives et industries culturelles. Les deux notions sont parfois employées indifféremment pour qualifier un ensemble d'activités et de secteurs de la création.

---

<sup>15</sup>LIEFOOGHE, C. (2010), *op cite*.

<sup>16</sup> CHIRITA, M.G et al. (2009), « *Entrepreneuriat et industries du domaine des arts et de la culture* », Cahier de recherche n°2009-02, HEC Montréal. En ligne depuis [[https://expertise.hec.ca/chaire\\_entrepreneuriat/wp-content/uploads/2009-02-entrepreneuriat\\_iindustries\\_arts1.pdf](https://expertise.hec.ca/chaire_entrepreneuriat/wp-content/uploads/2009-02-entrepreneuriat_iindustries_arts1.pdf)].

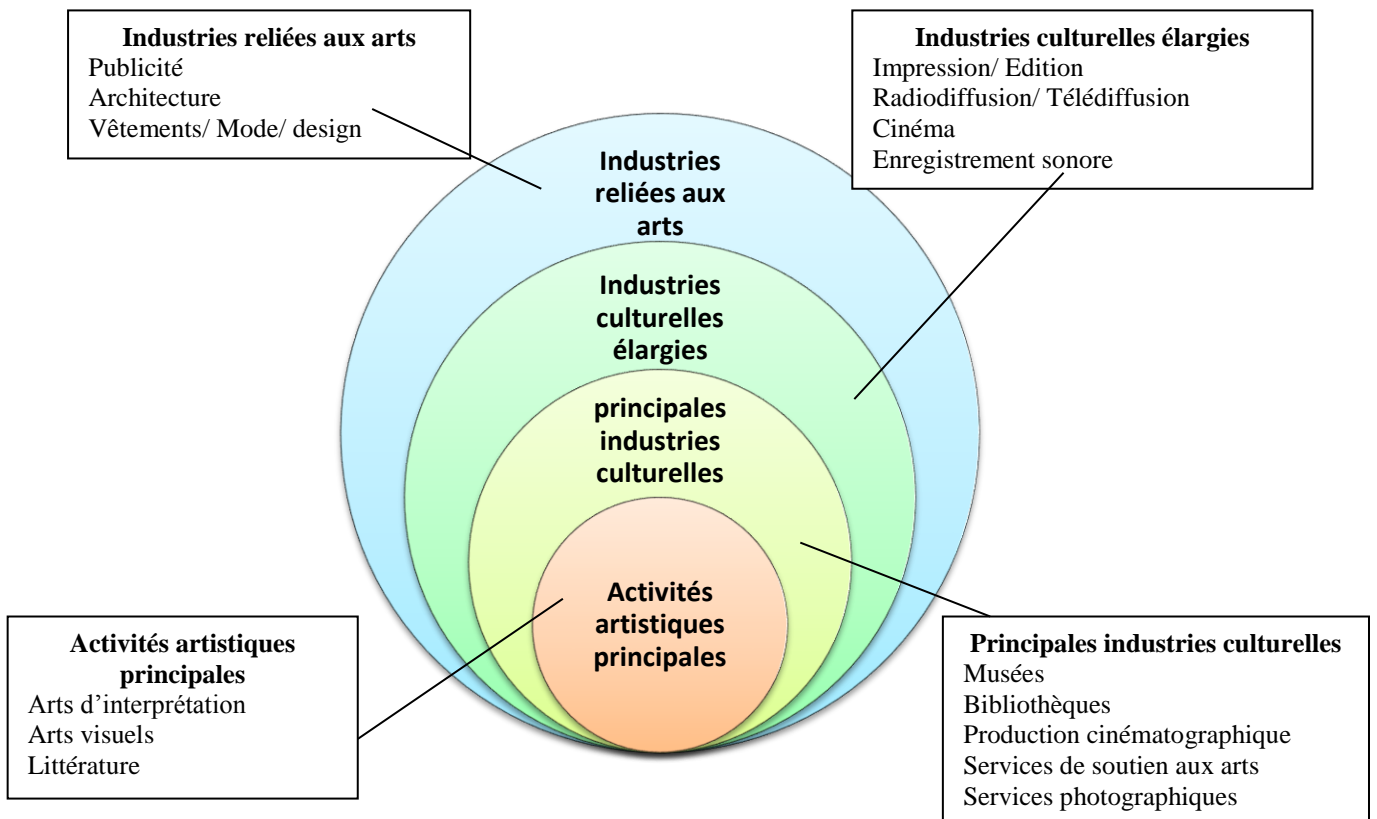


Figure 3 le modèle des cercles concentriques de THROSBY

(Source : CHIRITA, M.G et al. 2009)

Certaines caractéristiques sont inhérentes aux industries créatives :

- Des industries très intensives en main d'œuvre.
- Des industries où l'on retrouve une forte proportion de travailleurs autonomes/ pigistes<sup>17</sup>.
- Des industries avec très peu d'actifs tangibles.
- Des industries où coexistent PME et grandes firmes.
- Des industries à niveau de risque élevé.
- Des industries dont le rayonnement et les effets positifs de *spill-over*<sup>18</sup> sont majeurs.

<sup>17</sup>Retombées, effets induits, effet d'entraînement dynamique qui résulte de la logique interne de l'intégration.

<sup>18</sup>Travailleur pigiste: indépendant, rémunéré à la tâche

## 2.2. Economie créative

La notion d'économie créative est une notion difficile à cerner. Elle peut recouvrir plusieurs réalités, et entretient des liens complexes avec les autres notions d'économie immatérielle, d'économie de l'information, d'économie numérique et d'économie de la connaissance. Selon BOUQUILLION, l'émergence de « l'économie créative », correspond à l'importance de la création et/ou de la créativité dans la plupart des domaines de l'activité économique, du moins, dans les pays dits développés où le coût de la main d'œuvre est élevé.<sup>19</sup>

Elle est aussi centrale dans les travaux académiques, en particulier anglo-saxons. Ainsi, une livraison de la revue « *International Journal of Cultural Policy* », parue en 2009 et intitulée « *After the Creative Industries* » analyse la stratégie des pouvoirs publics britanniques et d'institutions spécialisées, y compris d'institutions académiques et d'expertise. Elle consiste à substituer la notion d'économie créative, voire d'innovation créative, au thème des industries créatives, qui dès le milieu des années 2000 semble déjà être à bout de souffle au Royaume-Uni.<sup>20</sup>

Mark BANKS et Justin O'CONNOR soulignent que cette substitution de la thématique de l'économie créative à celle des industries créatives peut aussi s'interpréter comme le constat d'une « disparition » des industries créatives dans la mesure où elles ne sont plus considérées comme un secteur à soutenir, mais comme une source d'innovation et de créativité. Celles-ci sont alors envisagées comme un input pour d'autres secteurs et pour l'économie dans son ensemble.<sup>21</sup>

En avril 2008, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) publie un document pour mesurer le degré de développement de l'économie créative dans le monde, *Creative Economy Report 2008*. « *The Challenge of assessing the creative economy : towards informed policy making* ». Les rapports se sont ainsi succédés, il y a eu le rapport de 2010, et le dernier en 2013 intitulé « *Creative economy report : widening local development pathways* ».

---

<sup>19</sup> BOUQUILLION, P. (2010), « *Industries, économie créatives et technologies d'information et de communication* », tic & société, vol.4, N°2. En ligne depuis [<http://ticetsociete.revues.org/876>].

<sup>20</sup> *Idem*.

<sup>21</sup> BANKS, M., O'CONNOR, J. (2009), cité dans BOUQUILLON, P. (2010) op cit.

Deux visions idéaltypes de la créativité, des industries créatives et de l'économie créative peuvent être distinguées. L'une est étroite et place l'acte créatif dans le domaine esthétique et culturel au centre des industries créatives ; l'autre, beaucoup plus large, s'intéresse à la diffusion de la créativité et de l'innovation dans l'économie et la société.<sup>22</sup>

### **2.3. Classes, personnes et travailleurs créatives**

L'irruption de la thèse de « classe créative » sur la scène politique et scientifique et l'intérêt qu'elle suscite actuellement et depuis plus de vingt ans est attribuée à l'économiste américain Richard FLORIDA, et à son célèbre ouvrage « *the rise of the creative class* » (2002). A travers cette thèse FLORIDA met en devanture la primauté du capital humain créatif très qualifié dans le développement économique des villes. Il résume la classe créative dans l'équation des 3T, « Talent, Technologie, Tolérance ». Selon le même auteur, le dynamisme économique et la croissance d'un territoire se jouent dans la présence d'artistes, d'écrivains, d'acteurs, de designers ou d'architectes, autant qu'à celle de scientifiques, ingénieurs et intellectuels. FLORIDA met en relation directe l'attraction et la rétention des talents, la création de valeur et la concentration urbaine. Dans cette optique les villes sont des milieux accueillants de la classe créative. Elles offrent un climat favorable, grâce aux aménités urbaines, un cadre de vie naturel, culturel, social, des structures, des équipements et des infrastructures appropriés.

Malgré le succès qu'a connu Florida et sa thèse de classe créative, un certain nombre de critiques furent formulées : la faiblesse des données scientifiques, du cadre idéologique et du lien de causalité entre attraction des talents et développement économique. Pour certains auteurs le concept de talent n'est rien autre que celui du capital humain. Selon SHEARMUR (2006), la définition d'une classe créative est « *une vision restrictive de ce qui constitue le capital humain* »<sup>23</sup>. Il va plus loin dans ces critiques, lorsqu'il évoque le déséquilibre entre cette élite professionnelle et la part des individus non-créatifs, qu'est la tranche dominante dans la société. Selon lui ces mécanismes sont à l'origine de l'exclusion sociale des moins doués.

---

<sup>22</sup>*Idem.*

<sup>23</sup>PILATI, T ; TREMBLAY, D.G. (2007), « *Cité créative et District culturel : une analyse des thèses en présence* », Géographie, économie, société 4/2007, vol N°9, p.381-401. En ligne depuis [www.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2007-4-page-381.htm].



Néanmoins on doit à FLORIDA l'avantage d'élargir un débat fondamental en accordant une importance à la culture, à la créativité et aux innovations comme facteur nouveau de développement économique<sup>24</sup>. Selon CORDOBES et DUCRET, cette thèse est l'une des premières à expliquer simplement des phénomènes contemporains et complexes de mobilité, de polarisation de population et de croissance économique et à proposer des leviers d'actions facilement appropriables pour des dirigeants en quête d'idées et de solutions opérationnelles.<sup>25</sup>

Certaines questions se posent dès lors quant à la conception et l'appréhension de la créativité : d'abord qu'elle créativité les pouvoirs publics devrait favoriser et soutenir ? La créativité endogène en provenance des populations locales, ou bien la créativité exogène en provenance de l'extérieur de leurs territoires ? Un deuxième niveau de questionnement et celui du caractère des individus créatifs, entre classes créatives qui sont constituées d'individus dont le travail ou le savoir-faire est créatif, peu importe le produit ou le service commercialisé si il est à contenu créatif ou pas, et travailleurs créatifs, considérés comme tous les employés au sein d'une entreprise dont le produit ou bien le service est créatif.

## 2.4. Ville créative

La ville créative est cette réponse à des problématiques de régénération urbaine, problématique économique : ville berceau d'un renouveau économique, problématique d'image d'attractivité, concurrence mondiale, attirer investisseurs, classe créative. Elle une version territorialisée de l'économie créative<sup>26</sup>, chargée de la responsabilité de renouveler le tissu économique et urbain. La ville créative est une nouvelle perception de développement urbain. Elle tend à prendre en considérations les différentes approches précédentes de la créativité.

La critique et sociologue urbaine Jane JACOBS est la première à parler de « villes créatives » dans son livre « *cities and wealth of nations* » (1984). Elle insiste sur l'interrelation entre l'innovation et les villes diversifiées portées à l'improvisation. Une réflexion qui s'inscrit dans la continuité, ainsi Jacobs depuis les années 60 (déclin et survie des grandes villes

---

<sup>24</sup>PILATI, T ; TREMBLAY, D.G. (2007), op cite.

<sup>25</sup> CORDOBOS, S ; DUCRET, R. (2010), « le « territoire créatif » : nouveau modèle ou utopie ? », Créativité et innovation dans les territoires, Rapport du Conseil d'Analyse Economique. En ligne depuis [<http://www.cae.gouv.fr/IMG/pdf/092-b.pdf>].

<sup>26</sup> LIEFOOGHE, C. (2009), « La ville créative : utopie urbaine ou modèle économique », L'observatoire, la revue des politiques culturelles, N° 36, p 34-37.

américaines), soutient la thèse de la diversité de l'échange d'idées comme des facteurs importants dans le dynamisme urbain et comme une source d'innovation et de créativité.

Une notion redécouverte au début des années quatre-vingt-dix avec les travaux du sociologue britannique Charles LANDRY (1990), développés au sein du Think tank Comedia<sup>27</sup>. Paru en 2000, le livre intitulé « *The Creative City : A Toolkit for Urban Innovators* » propose une approche innovante de la régénération urbaine dans une économie mondiale très concurrentielle.

LANDRY (2000), décrit une méthode de planification urbaine stratégique basée sur sept groupes de facteurs qui sont en partie similaires à ceux que JACOBS (1961) et puis FLORIDA (2002) ont identifiés comme facteurs contribuant à ce qu'une ville évolue vers le modèle de ville créative : des individus créatifs, la volonté et le leadership, la diversité des talents, une authentique culture organisationnelle, le soutien de l'identité locale, des espaces et structures urbaines, ainsi que le réseautage<sup>28</sup>.

Au niveau international, une initiative est à citer, celle de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), et la création du « réseau de villes créatives » en 2004. Son objectif est de « *promouvoir le développement culturel, social et économique des villes dans les pays développés et en voie de développement* » avec l'idée de faire des clusters d'industries créatives. Le réseau «  *vise à réunir des villes du monde entier qui témoignent d'un fort engagement à mettre en avant et à développer leur tradition créative dans les domaines de la littérature, du cinéma, de la musique, des arts populaires, du design, des arts numériques et de la gastronomie [...]* »<sup>29</sup>.

D'autres approches sont aussi intéressantes, comme celle d'AMBROSINO et GUILLON, qui présentent une lecture en système d'acteurs. Ils résument la ville créative dans trois modes : du gouvernement, de la consommation et de la production<sup>30</sup>. (Tableau 1).

---

<sup>27</sup> Think Thank Comedia fondé par C. LANDRY en 1978. [www.comedia.org.uk](http://www.comedia.org.uk)

<sup>28</sup> PILATI, T ; TREMBLAY, D.G. (2007), *op cite*.

<sup>29</sup> [portal.unesco.org](http://portal.unesco.org)

<sup>30</sup> AMBROSINO, C ; GUILLON, V. (2012), « Gouverner, consommer et produire. Les trois modes de la ville créative », in SAEZ, J.P et SAEZ, G. « *les nouveaux enjeux des politiques culturelles* ». Dynamiques européennes, La découverte, pp.95-105.

Tableau 1 Les trois modes de la ville créative : gouverner, consommer et produire

(Source : AMBROSINO, C ; GUILLON, V. 2012)

	<b>Modèles de la ville créative</b>	<b>Critiques</b>	<b>Nouvelles grammaire Culture/territoires urbains</b>
<b>Monde du gouvernement</b>	<i>Cultural planning</i> Logique de transversalité.	Instrumentalisation de la culture dans les politiques urbaines.	La culture comme médiation territoriale.
<b>Monde de la consommation</b>	Classe créative Attractivité.	Ségrégation socio spatiale.	L'émergence des scènes urbaines.
<b>Monde de la production</b>	Economie culturelle créative. Logique d'innovation	L'économisation des questions culturelles.	Le tournant culturel des économies urbaines.

Certains auteurs anglophones pointent l'importance de la ville créative dans sa capacité d'association entre art, activités ludiques, sport, éducation, de réponse aux maux sociaux et aux crises économiques au biais de programmes et de projets urbains. On insistant sur l'hétérogénéité qu'est à l'origine de la créativité ;

*« The importance of creative city is the association of urban culture media, leisure activities, sports and educations in the urban area and the answer to adresssing the economic and social crisis lies through creative practices expressed in urban renewal programmes and expreinces arising from the heterogeneity diversification and interaction that have been traditionally offred by the city ».*<sup>31</sup>

Selon P.HALL « *Les villes créatives sont des lieux dynamiques d'expérimentation et d'innovation, où des idées nouvelles s'épanouissent et où des gens de tous horizons se rassemblent pour faire de leurs collectivités des endroits où il fait bien vivre, travailler et se distraire. Cela suppose divers types de savoir et encourage une large participation de la population qui invite à faire preuve d'imagination pour affronter des enjeux complexes, le processus décisionnel renvoie à une réflexion holistique et est issue de l'interdépendance d'objectifs économiques, sociaux, environnementaux et culturelles. Toutes les villes sont*

<sup>31</sup>AMIN, A ; GRAHAM, S. (1997), « *the ordinary city* », cité par DEFFNER, A ; VLACHOPOULOU, C. (2011), « *the creative city/ a new challenge of strategic urban planing ?* ». En ligne depuis [www.sre.wu.ac.at/ersa/ersaconfs/ersa11/e110830aFinal01584.pdf].

*considérée par la densité humaine et la proximité organisationnelle, mais seule les villes créatives font de ces caractéristiques des atouts dans les efforts de collaboration qui permettent de régler les problèmes urbains récents que sont le logement, la congestion, l'industrie, la conservation, le développement »<sup>32</sup>.*

Comme celle de classe créative, la ville créative est aussi une notion largement critiquée, certains l'assimile à une gentrification, d'autres une nouvelle forme de marketing et une utopie.

LIEFOOGHE distingue quatre champs dans lesquels se développent ses idéologies :

- Une utopie économique : compétitivité mondiale, image, attractivité des villes.
- Une utopie sociale : appartenance, identité, inclusion, dialogue interculturel.
- Une utopie politique : communautés, démocratie participative, nouvelle gouvernance.
- Utopie culturelle démocratisation culturelle, démocratie culturelle...

Dans sa lecture critique elle présente l'ambivalence de ses approches entre le capitalisme libérale mondialisé (industries créatives, classes créatives) et la vision communautaire et sociale de la ville créative.

### **3. Entrepreneuriat, entrepreneuriat créatif**

Avant d'aborder la notion d'entrepreneuriat créatif, il est utile de donner plus d'éclaircissements au concept d'entrepreneuriat et ses manifestations.

L'entrepreneuriat peut être défini comme : un processus caractérisé par une combinaison entre deux composantes, une stratégique à savoir le projet, l'environnement et les ressources et une composante psychologique (entrepreneurs).<sup>33</sup>

L'entrepreneuriat est l'action, l'entrepreneur est la figure. Il est cet agent de changement, un preneur de risque, qui sait saisir une opportunité en vue de réaliser un profit, mais qui doit en assurer les risques.

---

<sup>32</sup> BRADFORD, N. (2004), « *Des villes créatives : compte rendu des dialogues structurés sur les stratégies urbaines* », CPRN Réseaux Canadiens de recherche en politiques publiques. En ligne depuis [www.cprn.org].

<sup>33</sup>HERNANDEZ. (1999), Cité par : NAFFAKHI, H. (2008), *op cite*.

L'entrepreneuriat peut se définir à travers la culture entrepreneuriale, qu'est cette culture du projet, qui vise à produire de la nouveauté et du changement, une culture de création et de construction.

Il peut se définir aussi à travers l'esprit d'entreprise. Selon Jean Louis SCHAAN, c'est cette volonté de générer les innovations et de les voir aboutir<sup>34</sup>. Il « désigne un état d'esprit, ainsi que le processus de création et de développement de l'activité économique par la combinaison de la prise de risque, de la créativité et / ou de l'innovation et d'une saine gestion, dans une organisation nouvelle ou existante »<sup>35</sup>.

Selon VERSTRAETE et FAYOLLE (2005), quatre paradigmes complémentaires permettent de définir et encadrer le concept d'entrepreneuriat<sup>36</sup> :

1. La création d'une organisation (non réduire à la seule création d'entreprise).
2. L'exploitation d'une opportunité d'affaires.
3. La création de valeur.
4. L'innovation.

L'entrepreneuriat créatif, ou l'entrepreneuriat dans les domaines de la créativité soulève autant de différences, de spécificités par rapport à l'entrepreneuriat, l'entrepreneuriat traditionnel (hors secteurs créatifs).

*« Par rapport aux structures traditionnelles d'organisation, les entreprises œuvrant dans les domaines créatifs sont caractérisées par la faible démarcation des rôles, les hiérarchies aplaties et peu existantes et de multiples rôles et responsabilités. Il s'agit dans un grand nombre de cas d'une gestion de gestion de projets qui se succèdent. En cela, les industries culturelles semblent être des précurseurs des modes actuels d'organisation et de gestion des PME qui opèrent de plus en réseaux et par projets dans un nombre de secteurs toujours plus élèves. »<sup>37</sup>*

---

<sup>34</sup> PONSON, B ; SCHAAN, J.L. (1993), « L'esprit d'entreprise : aspects managériaux dans le monde francophone », Edition John LIBBEY, Paris. En ligne sur Google books.

<sup>35</sup> Livre vert Commission Européennes. (2003), « Livre vert l'esprit d'entreprise en Europe ». En ligne depuis [www.insme.org/Files/107].

<sup>36</sup>VERSTRAETE et FAYOLLE (2005), cité dans CHIRITA, M.G et al. (2009), *op cite*.

<sup>37</sup> CHIRITA, M.G et al. (2009), *op cite*.

Les différences, les tensions et les spécificités peuvent se résumer en :

- Le niveau élevé d'auto emploi
- L'organisation autour des PME, des micros entreprises
- Les travailleurs sont autonomes
- Tension entre nature créative et économique
- Les idées sont produites dans des réseaux informels.
- Les partenariats sont temporaires assemblés à partir d'intérêts communs sur la base d'un projet.
- La diversité des statuts et des modes d'employabilité des travailleurs culturels et créatifs, *Free-lance* ou salariés et aussi amateurs, professionnels ou semi professionnels.
- La très grande importance donné au milieu d'accueil : le rôle du milieu urbain est largement mis en avant (bien et service, performances économiques, avantages comparatifs, qualités urbaines et esthétiques, culturelles et architecturales, flux d'information).
- « *Create something, from practically nothing* » est le pilier fondateur de l'entrepreneuriat créatif.
- La production est moins importante, moins chère que le développement, distribution de contenu.

LEADBEATER et OAKLEY (1999), évoquent un gout d'indépendance des entrepreneurs culturels et créatifs, et résume ce nouveau modèle de travail dans les points suivants :

- Une démarcation assez floue entre la consommation et la production.
- Une démarcation assez floue entre le travail et le temps libre.
- La combinaison entre les valeurs individualistes et le travail en équipe.

- Le fait d'être membre d'une communauté plus large de création. Ceci induit un processus d'intense rivalité et de concurrence ainsi que la promotion de la coopération et la collaboration.<sup>38</sup>

#### 4. Vers l'écosystème créatif

*« La créativité échappe au cadre formel habituel. Elle ne se produit pas dans un système quelconque, mais dans un écosystème. »*

Jean Alain HERAUD

L'approche de la créativité en termes d'écosystème suppose de dépasser les appréhensions isolées, la fragmentation du concept et de ses dimensions. Il s'agit au contraire, de penser la créativité au-delà des cloisons sémantiques, au-delà des paradigmes d'industries créatives, d'économie et de classe créative, de prôner pour l'interdisciplinarité, de miser sur les interconnexions et les interfaces.

Beaucoup de chercheurs ont constaté les défaillances d'une approche unidirectionnelle de la créativité. Ils ont reconnu la nécessité d'en redéfinir le cadre à la faveur des approches plus globales. Il s'agit selon eux de réhabiliter la ville créative.

AMBROSINO et GUILLON<sup>39</sup> parlent d'une écologie créative, de milieux créatifs et insistent sur la mise en synergie des éléments constitutifs.

LIEFOOGHE<sup>40</sup> souligne le risque que comporte l'approche de la créativité entant que ressources économique, de la considérer comme un stock d'individus, plus ou moins nombreux, dont il s'agirait de gérer le besoin de liberté et d'imagination dans le cadre de l'entreprise, ou qu'il s'agirait d'attirer dans une ville ou une autre par des politiques publiques ou du marketing territorial. Pour elle, la créativité n'est pas en soi une ressource pour le développement des territoires, si elle n'est pas activée au sein de réseaux sociaux et professionnels, eux-mêmes prêts à se déployer à différentes échelles.

---

<sup>38</sup> *Idem.*

<sup>39</sup> AMBROSINO, C ; GUILLON, V. (2013), « *La métropole des arts numériques : milieu créatifs, technoscience et culture du libre* », programme de recherches territorialisées en Rhône-Alpes 2011-2013. En ligne depuis [[www.caue69.fr/Documents/CAUE/PRT\\_La\\_metropole\\_desarts\\_numeriques\\_2014.pdf](http://www.caue69.fr/Documents/CAUE/PRT_La_metropole_desarts_numeriques_2014.pdf)].

<sup>40</sup> LIEFOOGHE, C. (2010), *op cite.*

Ludovic HALBERT <sup>41</sup>évoque la nécessité d'activer les ressources, le besoin de faciliter la mobilisation et d'assurer « la mise en coordination » des acteurs. la ville créative serait donc une organisation susceptible de fournir et d'articuler des ressources très hétérogènes.

CORDOBES et DUCRET<sup>42</sup>, quant à eux évoque la notion de « territoire créatif » qu'est un écosystème complexe qui se caractérise par une capacité particulière à faciliter, générer, être par et pour l'innovation. Il est un territoire dont la population quelle que soit la fonction, la place, l'origine des individus qui la composent partage cette propension à être créatif, dans lequel la créativité dépendrait moins d'un domaine que d'une attitude globale à acquérir, développer des comportements marqué par l'expérimentation, l'entreprise, l'innovation, l'échange. Il ne s'agit en effet pas d'en rester à la vision du territoire créatif compris comme un réceptacle pour des industries, des individus ou des modèles urbaines, eux-mêmes créatifs, mais de jouer de leur synergie. Pour eux, la créativité nécessite sans doute une approche multi scalaire, autrement dit à travers l'établissement d'échanges et de coopérations locales territoriales et globales, réseaux mondiaux.

BOUQUILLION milite en faveur d'un passage du territoire créatif au territoire 2.0<sup>43</sup>. Il s'agit-là d'une « Explosion de la créativité », suivant laquelle cette dernière n'est pas seulement une affaire d'industriels ou d'institutions, mais elle concerne aussi les citoyens ou les habitants considérés comme la principale source de créativité.

Patrick COHENDET explore l'anatomie de la ville créative et en distingue 3 strates structurantes l'écosystème créatif urbain à savoir<sup>44</sup> :

- *L'underground* : ensemble d'individus, groupes, communautés pratiquant des activités créatives.
- *L'uperground* : les firmes, les grappes industrielles et institutions qui organisent la production, la diffusion et l'exploitation marchande de la créativité.

---

<sup>41</sup> HALBERT, L. (2013). Cité dans « *La ville créative, du mythe au projet* » synthèse des travaux préparatoires. En ligne depuis [www.club-ville-amenagement.org].

<sup>42</sup> CORDOBOS, S ; DUCRET, R. (2010), *op cite*.

<sup>43</sup> BOUQUILLION, P. (2010), *op cite*.

<sup>44</sup> AMBROSINO, C ; GUILLON, V. (2013), *op cite*.



- *Le middle ground* : qui représente le niveau le plus influent en termes de médiation de réseautage et d'intégration. Il est constitué des réseaux, communautés et collectifs qui permettent l'articulation entre *l'underground* et *l'uperground*.

## **5. La redéfinition du couple urbain-économie à l'heure de nouveaux paradigmes de développement :**

Créativité, économie créative, industries créatives, entrepreneur, entrepreneuriat créatif ou encore écosystème créatif, tous pour un constat : la transformation de l'économie urbaine à l'ère de la connaissance.

Un nouveau rapport de l'urbain à l'économique se dessine et l'intangible prend une place prépondérante. Le savoir a ainsi remplacé les ressources naturelles, le travail physique comme manœuvre de développement. Il s'agit de miser sur le capital humain qu'est désormais le capital clé pour la performance économique des villes. A ce sujet B. PECQUEUR<sup>45</sup> déclare qu'on passerait d'une «*conception de l'économie comme mécanisme d'allocation des ressources conduisant à un équilibre, à une économie comme processus de construction des ressources par des stratégies humaines*». L'économie urbaine et la valeur ne peuvent dès lors être réduites au simple capital physique et matériel<sup>46</sup>.

Les stratégies urbaines à destination des entreprises créatives, dépassant les simples aménagements et considérations spatiales, pour englober des stratégies plus larges de marketing de promotion et de *Branding*, dans lesquelles sont mobilisés, l'image de la ville entant que milieu créatif favorisant le contact, le brassage et le frottement, les aménités de loisirs, les événements culturelles, les potentialités touristiques, la qualité de vie, les ambiances et le climat.

Le changement s'opère aussi au niveau de l'aménagement urbain. Ces activités créatives appellent à une planification qui suit la flexibilité de l'économie créative. Elles ne se localisent pas sur les zones d'activités aménagées par la puissance publique.

---

<sup>45</sup>Cité dans JAMBES, J-P. (2011). « *Les impacts du Numérique à Très Haut Débit sur les Territoires et leur développement ?* ». En ligne depuis [<http://numericuss.com/2011/11/08/les-impacts-du-numerique-a-tres-haut-debit-sur-les-territoires-et-leur-developpement/>].

<sup>46</sup>LEVY, A. (2006). « *Quel urbanisme face aux mutations de la société postindustrielle ?* », Esprit, Esprit, pp. 61-75. Consulté depuis [<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00120458>], p. 2.

Elles se développent sous forme de micro-activités aux statuts flous et instables de façon plus diffuse, de préférence dans les plis des espaces urbains dévalorisés mais bien desservis, aux coûts fonciers plus accessibles et à la morphologie plus malléable, propice à la transformation des espaces et à l'imbrication des espaces temps domicile/travail qui caractérisent ces activités immatérielles<sup>47</sup>.

La créativité impose aussi la construction d'un système collectif d'acteurs qui favorise les contacts de face à face entre entreprises, université, centres de recherche, acteurs politiques, grâce à l'élément de proximité. Ce potentiel partenarial est essentiel au développement.

Cette conception de la créativité ne laisse pas indifférents les milieux du développement économique et de la planification urbaine. Elle milite ainsi en faveur d'un désenclavement de l'action économique territoire et urbaine<sup>48</sup>. Il s'agit d'une conception qui plaide pour la mixité l'ouverture et l'interdisciplinarité on encore comme l'aiment certains la transdisciplinarité. Une conception où les fins de développement économique sont mêlées dans des fins plus larges, sociales, urbaines, environnementales et culturelles.

## **Conclusion :**

Aujourd'hui réfléchir la ville, la penser et la comprendre suppose de renouveler les angles de visions et d'attaques à ce sujet évolutif et révolutionner. La ville d'aujourd'hui aux rythmes accélérés se trouve perturbée par le contexte et les dynamiques de développement en cours ces derniers l'oblige et nous oblige tant que chercheurs sur l'urbain de prendre en compte la pluralité des champs qui s'interfère afin de conceptualiser ce qui est à l'œuvre. À l'ère de la montée en puissance des Nouvelles Technologies, de la raréfaction des ressources, d'une crise des économies à base nationale, d'une crise d'hydrocarbures, la ville est plus que jamais pensée comme un cadre propice à la création de valeur. L'urbain pour le développement économique mais loin de là l'urbain par l'économique sont des vérités et des réponses à la nouvelle situation. La créativité pensée tant que cette capacité à produire des idées, à inventer d'autres chemins pour relever des défis nouveaux, apparaît comme une source inépuisable pour un

---

<sup>47</sup>Consultation PUCA. (2002). « *Organisation de l'espace urbain et dynamiques économiques : Comment penser aujourd'hui la relation entre développement économique et politique d'aménagement ?* ».

<sup>48</sup>ROY VALEX, M. (2006). « *La « classe créative » et la compétitivité urbaine : culture et économie et vice versa d'une théorie* », document de recherche 2006-01, collection Inédits INRS, Montréal, INRS-Urbanisation, culture et société. En ligne depuis [www.academia.edu].

développement intégré. L'entrepreneuriat est mobilisé dans ce sens comme un substrat et comme un outil qui insiste sur la création de valeur ajoutée en mobilisant l'efficacité économique à la faveur du développement de la ville et en réponse à ses demandes sociales locales. Le croisement de ces deux leviers débouche sur de nombreuses conceptualisations. Ils ont pour commun l'exploitation d'opportunités, la prise de risque, la création d'organisations, l'invention et l'innovation. Ils s'intéressent à la ville en tant que support et acteur, en brassant sa traduction plurielles à la fois comme milieu social, humain, cadre urbain, milieu cognitif et relationnel, atmosphère, réservoir de ressources diverses, série d'acteurs et de champs, territoire local ouvert sur global, territoire d'action comme industrie, économie, personnes, et comme projet mettant en marche ce processus. La ville confrontée à l'entrepreneuriat et la créativité n'est autre qu'un écosystème créatif dans le contexte actuel.

## CHAPITRE 03 : *Clustering* et milieux créatifs : quelles ressources et quels acteurs ?

### Introduction :

On doit aux théories sur l'agglomération et la spécialisation régionale ainsi que les grappes industrielles, le rapprochement entre espace, développement des activités économiques, innovation et performance. Le district marshallien est le modèle type qui a donné corps à d'autres concepts et conceptions en la matière. Sont ainsi nés les districts italiens de BECCATTINI<sup>1</sup>, les systèmes locaux de productions, les milieux innovateurs du groupe GREMI<sup>2</sup> (Groupe de Recherche Européen sur les Milieux Innovateurs), et plus récemment les clusters. Ils ont pour commun l'étude des facteurs contribuant à la performance des régions et du rôle des relations interentreprises dans le développement de l'innovation et dans le développement territorial.<sup>3</sup>

Certains attributs sont centraux dans ces approches. Nous soulignons la proximité, la concentration, les externalités, la densité, la diversité, le capital humain, le capital social, l'apprentissage et la mise en réseau. Ce sont entre autres des systèmes de productions géographiquement concentrés, des modes d'organisation qui favorisent l'ancrage des acteurs et encouragent les collaborations entre ceux du monde industriel, du monde de la recherche, des organismes publics et de soutien, des fournisseurs et des clients.

Dans le présent travail nous avons opté pour le concept de cluster, pour maintes raisons, à savoir : le regain d'intérêt qu'il connaît récemment et sa mobilisation dans la majorité des rapports experts sur l'économie créative, la possibilité de former un cadre conceptuel riche

---

<sup>1</sup>On doit à BECCATTINI, G le développement des travaux sur les districts italiens et l'opérationnalisation de la notion du district industriel, il base son analyse non plus sur l'entreprise, mais sur le district abordé comme un ensemble de firmes interconnectées.

<sup>2</sup>Groupe de Recherche Européen sur les Milieux Innovateurs, fondé en janvier 1986 par Philippe AYDALOT, est une association de chercheurs européens et nord-américains engagée dans l'étude des processus et des politiques d'innovation technologique au niveau régional et local, avec une démarche par les territoires ou les « milieux innovateurs ».

<sup>3</sup> TREMBLAY, D.G. (2012), « réseaux, clusters, communautés de pratique et développement des connaissances », Schedae, prépublication, fascicule n°1, p.1-14. En ligne depuis [<https://www.unicaen.fr/puc/images/preprint0012012.pdf>]

englobant toutes les dimensions de l'écosystème, et l'avantage qu'il offre en terme d'approche de la ville comme un milieu fertile et incubateur des dynamiques créatives.

## 1. Le cluster un outil à la faveur de l'émergence d'un écosystème créatif

La notion de *cluster* a vu le jour aux Etats Unis dans les années 1990, suite au succès de la *Silicon Valley*. Un exemple emblématique du développement des entreprises de la technologie numérique, qui repose sur le principe de rendements croissants liés à l'agglomération sur un territoire donné. Plusieurs chercheurs se sont intéressés au phénomène en étudiant ce cas particulier, d'autres en revanche se sont concentrés sur la théorisation d'un modèle type. PORTER est l'un des précurseurs. Dans son ouvrage « *the competitive advantage of nations* », il définit le cluster comme « *une concentration géographique d'entreprises interconnectées, de fournisseurs spécialisés, de prestataires de services, d'entreprises connexes et d'institutions associées (par exemple les universités, les agences de normalisation et les structures de commercialisation) sur des domaines particuliers sur lesquels ils sont en concurrence mais également coopèrent* »<sup>4</sup>.

Il fonde la création et le maintien de l'avantage concurrentiel sur l'interaction de quatre facteurs : les ressources (*factor conditions*), le marché local (*demand conditions*), le contexte politique législatif et économique (*context for firm strategy and rivalry*) et le tissu des fournisseurs et d'industries connexes (*related and supporting industries*). Qu'il résume dans ce diamant (Figure 04).

---

<sup>4</sup> PORTER, M.E. (1990), « *The competitive advantage of nations* », In DUVAUROUX, D.S. « *Les clusters ou districts industriels du domaine culturel ou médiatique : revue du savoir économique et questionnement* », Université Angers. En ligne depuis [http://www.culturecommunication.gouv.fr/content/download/66206/508903/%E2%80%8Bfile].

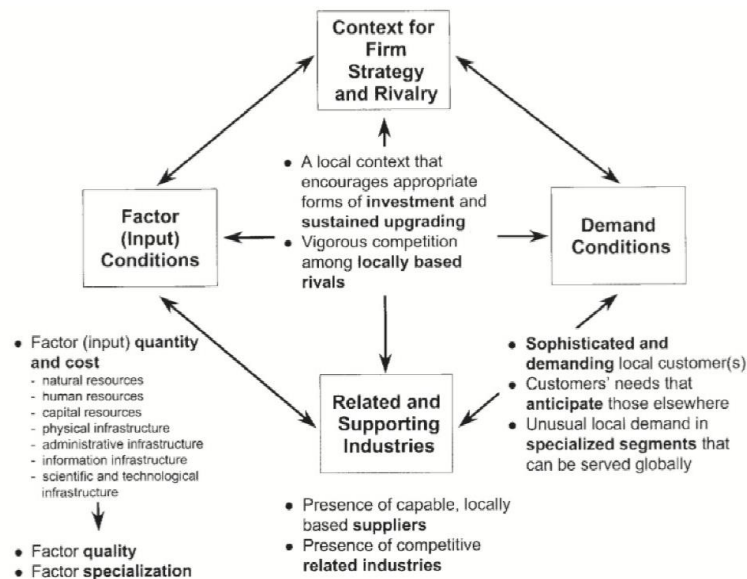


Figure 4 les sources de l'avantage concurrentiel (diamant de performance de Porter)

(Source : PORTER, In DUVAUROUX, D.S)

La typologie proposée par GORDON et MC-CANN (2000)<sup>5</sup>, offre un aperçu plus clair du fonctionnement d'un cluster. Ils le définissent à la fois comme un espace d'agglomération, comme un espace de relations industrielles entre des entités collectives, et comme un espace de relations sociales et d'encastrement.

### 1.1. Une concentration géographique et organisationnelle des acteurs :

Le cluster est avant tout ce regroupement d'acteurs. Au-delà d'une simple cohabitation, il s'agit d'un véritable système. Telle que posée, la définition type d'un cluster, met l'accent sur trois paramètres essentiels qui sont : l'agglomération, la diversité et les rapports entre acteurs.

Leurs présence simultanée est une condition indispensable à l'émergence des innovations. On reconnaît dès lors que l'organisation en réseau et la concentration géographique sont à l'origine de la naissance des activités créatives, au développement de l'écosystème et de son organisation. Cependant cette hypothèse évoque la tension entre les dimensions physiques et relationnelles de

<sup>5</sup> GORDON, I.R ; MC CANN, P. (2000), « *Industrial Clusters : Complexes, Agglomeration and/or Social Networks ?* », Urban Studies, vol. 37, n°3, p.513-532, In DUVAUROUX, D.S. « *Les clusters ou districts industriels du domaine culturel ou médiatique : revue du savoir économique et questionnement* », Université Angers. En ligne depuis [http://www.culturecommunication.gouv.fr/content/download/66206/508903/%E2%80%8Bfile].

la cohabitation sur le territoire du système productif. Il s'agit de poser cette problématique en termes de proximité.

Mais de quelle proximité s'agit-il ? Peut-on se contenter de la simple proximité géographique pour instaurer une dynamique de coopération, de partenariat et d'échange ? Quel est son effet sur les interrelations entre les acteurs ? Et sur la production et la diffusion d'innovation ?

Les adeptes de l'école de l'économie des proximités offrent un cadre d'analyse qui se base sur la notion, et ce pour déterminer son rôle dans la coordination. Il s'intéresse aux façons dont les agents économiques, ordonnent leurs activités, se coordonnent, tissent des relations pour tirer bénéfice des externalités positives, des ressources spécifiques et organiser des territoires économiquement dynamiques. Dans le même courant d'autres auteurs proposent la notion d'approche « *proximiste* », plutôt que proximité géographique, alliant proximité spatiale et proximité organisée<sup>6</sup>. Appelée aussi proximité relationnelle, non spatiale, elle peut être définie comme : « *la capacité qu'offre une organisation de faire interagir ses membres. L'organisation facilite les interactions en son sein, en tout cas, les rend a priori plus faciles qu'avec des unités situées à l'extérieur de l'organisation* »<sup>7</sup>. Elle prend en compte toutes les relations formelles et informelles entre les acteurs socioéconomiques, et peut aussi se définir par ses quatre formes : proximité cognitive, sociale, organisationnelle, institutionnelle<sup>8</sup>.

Le groupe « dynamique de proximité »<sup>9</sup>, a ainsi engagé des réflexions dans le même sens, pour eux, le territoire [résulte] « *de la combinaison des trois dimensions de la proximité : spatiale, organisationnelle et institutionnelle* »<sup>10</sup>.

---

<sup>6</sup> ASSELINEAU, A ; CROMARIAS, A. (2010), « *Entreprise et territoire, architectes conjoints d'un développement local durable ?* », Management & Avenir, n°36, p152-167. En ligne depuis [<http://www.cairn.info/revue-management-et-avenir-2010-6-page-152.htm>]

<sup>7</sup> RALLET ;TORRE. (2004), IN DUVAUROUX, D.S. « *Les clusters ou districts industriels du domaine culturel ou médiatique : revue du savoir économique et questionnement* », Université Angers. En ligne depuis [<http://www.culturecommunication.gouv.fr/content/download/66206/508903/%E2%80%8Bfile>].

<sup>8</sup> BOSCHMA. (2005), In DUVAUROUX, D.S, *op cite*.

<sup>9</sup> Un groupe de recherche.

<sup>10</sup> GILLY, J.P ; PERRAT, J. (2002), « *Développement local et coopération décentralisée. Entre gouvernance locale et régulation globale* », Colloque Economie Méditerranée Monde Arabe, GDRI EMMA, IRMC, ESSEC Tunis, FSEG Sfax, Sousse, 20-21 septembre.

- La proximité géographique : qui renvoie à la distance physique concrète entre les acteurs du système.
- La proximité organisationnelle : qui renvoie aux modalités organisationnelles, aux relations et interactions entre des acteurs reposant sur un cadre cognitif commun.
- La proximité institutionnelle : qui a pour base l'implication des différents acteurs dans un « *espace commun de représentations des règles et d'action orientant les comportements collectifs* »<sup>11</sup>. elle renvoie à l'existence d'un cadre institutionnel, de lois et de règlements.

A ces trois types de proximités, correspondent trois formes de concentration d'acteurs : « *l'agglomération, la spécialisation et la spécification, où les trois déclinaisons de la proximité sont présentes à des titres et des degrés variés. L'agglomération renvoie plutôt à la notion de proximité géographique. La spécialisation est fondée sur une conjonction des proximités géographique et organisationnelle. Quant à la spécification, elle correspond à une articulation forte des trois types de proximité, géographique, organisationnelle et institutionnelle.* »<sup>12</sup>

La ville -et par extension le territoire- est considérée comme un construit des acteurs, comme un résultat de ces proximités, comme « *un stock d'actifs relationnels* »<sup>13</sup>, défini par l'articulation de la proximité physique de différents éléments et d'interrelations socio-économiques entre ces derniers.

L'aspect relationnel de la coprésence est largement mis en valeur. Il est aussi étroitement lié à un autre facteur fondateur des clusters, c'est celui de la diversité des parties prenantes. Celle-ci est l'une des conditions d'échanges positifs reconnues comme essentielles pour éveiller la créativité des territoires. Le cluster est ainsi « *ce regroupement territorial d'acteurs économiques et de ressources immatérielles (formation, recherche) qui, par leurs interactions, développent*

---

<sup>11</sup> VIDAL, M. (2006), « *Les territoires politico-économiques face aux technologies de l'information et de la communication entre métropolisation et différenciation territoriale* », Thèse de doctorat en géographie et aménagement », Université de Toulouse II le Mirail. En ligne depuis [<https://tel.archivesouvertes.fr/file/index/docid/115213/filename/TheseMathieuVidalLpdf.pdf>]

<sup>12</sup> COLLETIS, G ; GILLY, J.P. (1999), « *Construction territoriale et dynamiques économiques* », In MABILEAU, A. (Dir), « *Entreprises et Territoires : le local et ses représentations* », Toulouse : PUM, collection Sciences de la Société, n°48. In VIDAL, M. (2006), *op cite*.

<sup>13</sup> STROPER, M. (1996), « *Regional economies as relational assets* », Revue d'Economie Régionale et Urbaine, 4, pp 655-672. In VIDAL, M. (2006), *op cite*.



des compétences, des savoirs faire, des règles spécifiques associés au territoire et où l'on postule que la proximité favorise l'apprentissage et l'expression de la créativité »<sup>14</sup>. Il permet de créer des passerelles entre l'enseignement, la recherche, les entreprises et les PME. Acteurs productifs, acteurs institutionnels et acteurs scientifiques sont les trois piliers de cet écosystème, où les coopérations jouent un rôle de liaison entre les maillons.

L'économiste français Christophore DEMAZIERE résume cette interdépendance de l'action publique, des entreprises et de la recherche dans le modèle de la « triple hélice »<sup>15</sup> (figure 05). Dans son intervention intitulée « économie de la connaissance et action publique », présentée à l'occasion du colloque « l'économie au cœur de la construction des métropoles », organisé par le POPSU (Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines)<sup>16</sup> le 10 Juin 2014, DEMAZIERE insiste sur la création d'organisations hybrides. Il évoque un nécessaire changement au sein de chaque sphère, ainsi qu'un besoin de veille sur les interfaces.

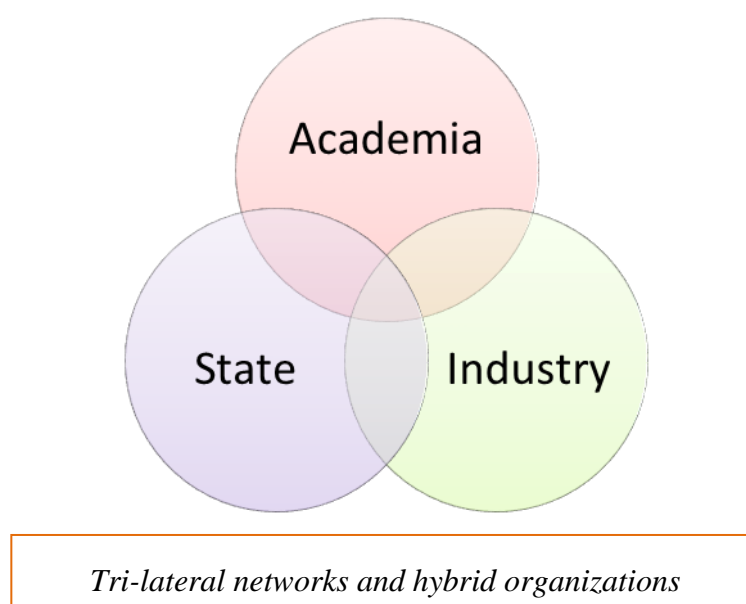


Figure 5 le modèle de la triple hélice

(Source : ETZKOWITZ ; LEYDESDORFF. 2000, In DEMAZIERE, C. 2014)

<sup>14</sup> SAVIES, A.L ; LAMBERT, A. (1999), « Approche stratégique des comportements spatiaux des firmes : quelles ressources stratégiques territoriales pour les Industries Agroalimentaires ? », ENITIAA-LARGEZIA, Ecole Chercheur INRA, Le Croisic, 8-10 décembre, p5. In VIDAL, M. (2006), op cite.

<sup>15</sup> ETZKOWITZ ; LEYDESDORFF. (2000), In DEMAZIERE, C. (2014), « économie de la connaissance et action publique », colloque Métropoles en France, POPSU, Paris. En ligne depuis [https://www.youtube.com/watch?v=w17AmxJ1438]

<sup>16</sup> [www.popsu.archi.fr](http://www.popsu.archi.fr)

Aujourd'hui les chercheurs reconnaissent d'avantage, l'importance des liens université-entreprise, et leur prégnance dans le déploiement des innovations et de l'attitude créative. L'université d'aujourd'hui n'est plus celle d'avant, elle est plus ouverte sur l'extérieur, et s'adresse au monde économique avec un objectif, celui de répondre à ses besoins. Le bénéfice est mutuel, d'une part les universités sont des sources de capacités humaines, et d'un personnel qualifié pour les entreprises, d'autre part les elles vont saisir cette opportunité pour avancer dans le domaine de la recherche orientée, pour gagner plus de notoriété et de se forger comme un vrai acteur sur la scène de la gouvernance des clusters.

Quant aux acteurs publics, ils jouent le rôle d'animateurs, et de médiateurs entre université et l'entreprise, afin de favoriser l'émergence des coopérations à l'origine des innovations. Les pouvoirs publics sont de en plus impliqués dans les processus de création d'un cluster, sinon dans l'accompagnement et le maintien de ce dernier à l'aide : des intervention sur l'offre de formation, présentation d'une offre financière et immobilière, l'animation de la filière, le marketing territorial, l'encouragement de la mutualisation interentreprises, la mise en relation des acteurs et les collaborations entre entreprises, l'émulation et l'échange de pratiques, la création de nouvelles entreprises par essaimage. Autant d'actions qui sont indispensables à la dynamique de clusterisation.

Un dernier point à révéler est celui de la mise en réseau des acteurs, qui ne va pas de soi, et qui repose en majeure partie sur l'intervention des autorités publiques. Elles prennent en charge cette mission par l'instauration de corps intermédiaires, à titre d'exemple l'association professionnelles. Porter l'a aussi signalé, on mettant en avant le rôle de ces associations dans le fonctionnement d'un cluster, pour lui ces structures « *améliorent la compétitivité du cluster et institutionnalisent les liens collectifs. De plus, en offrant un forum neutre pour identifier les besoins communs, les contraintes et les opportunités, les associations peuvent servir de points focaux pour les efforts déployés pour y remédier* »<sup>17</sup>.

Quelques conclusions sont a tirées, d'abord le *cluster* est avant tout ce regroupement d'acteurs économiques, institutionnels et universitaires interconnectés, dans lequel la proximité géographique est une condition clé mais insuffisante, elle doit être associée à d'autres formes de

---

<sup>17</sup> PORTER M., « *Clusters and the New Economics of Competition* », Harvard Business Review, 1998, 11, p. 77-90. In DUVAUROUX, D.S. « *Les clusters ou districts industriels du domaine culturel ou médiatique : revue du savoir économique et questionnement* », Université Angers.

proximités (organisationnelle, institutionnelle, cognitive...) pour permettre la mise en réseau et la construction des ressources spécifiques. Ce n'est plus la proximité en termes de distance, mais plutôt la qualité proximale qui est mise en avant.

## **1.2. Les ressources créatives entre le spécifique et le générique :**

L'économie territoriale invite à mettre l'accent sur les facteurs et les leviers du développement de l'entrepreneuriat. Elle opère un rapprochement entre le territoire et le dynamisme entrepreneurial, à travers la notion de ressources territoriales. D'un point de vue productif le territoire est abordé comme un réservoir et un potentiel de ressources. Il peut être considéré comme un facteur essentiel au développement de l'activité économique, si l'on reconnaît son influence positive en termes de potentialités offertes aux entreprises. Il s'agit-là de dépasser la conception classique du territoire simple réceptacle d'activités, à la faveur d'une approche basée sur l'activation des ressources par l'action des acteurs.

Deux approches sont révélatrices, une approche en termes de composantes, et une approche en termes de spécificités<sup>18</sup>.

L'approche en terme de composantes distingue entre :

- Les composantes données : qui sont naturellement présentes sur le territoire.
- Les composantes construites : issues de l'action humaines.

VELTZ reconnaît la suprématie des composantes construites dans le processus de développement, pour lui « *les facteurs de compétitivité essentiels ne sont plus donnée par la nature, mais construites par la société* »<sup>19</sup>.

L'approche en termes de spécificités différencie quant à elle entre :

- Les actifs : qui sont des facteurs de production en activités.

---

<sup>18</sup> COLLETIS G, PECQUEUR B (1993), « *Intégration des espaces et quasi intégration des firmes : vers de nouvelles rencontres productives ?* », RERU, vol.3, pp 489-508. In MENAGE, P. (2011), « *Mise en réseau d'acteurs et compétitivité territoriale* », Thèse de Doctorat en Aménagement, Université François Rabelais de Tours. En ligne depuis [www.applis.univ-tours.fr/theses/2011/pierre.menage\_0000.pdf]

<sup>19</sup> VELTZ, P. (1996), « *Mondialisation Villes et Territoires : l'économie d'archipel* », PUF, 262 p. In MENAGE, P. (2011), op cite.

- Les ressources : qui sont des facteurs potentiels latents à valoriser ou à révéler.

Cette deuxième typologie, bien qu'elle rejoigne la première, elle met en avant la notion de ressource territoriale, définie comme : « *la découverte et l'actualisation d'une valeur latente du territoire par une partie d'une société humaine qui la reconnaît et l'interprète comme telle, à l'intérieur d'un projet de développement local* »<sup>20</sup>. Dans cette optique Bernard PECQUEUR avance la notion de « ressource spécifique territoriale », pour faire la part de distinction entre ressources spécifiques et ressources génériques. Il postule que le territoire n'est plus un stock de ressources en soi mais plutôt des ressources latentes, qui doivent être révélées, activées par l'action et la stratégie des acteurs. Pour l'activité entrepreneuriale, le territoire est ce stock de ressources, qu'est n'existe que par la révélation, l'exploitation et l'intégration de ces dernières dans leurs projets de développement d'entreprises.

La question qui se pose dès lors concerne le processus d'opérationnalisation des ressources créatives présentes dans une ville, dans un environnement local et leur activation en faveur du développement de l'entrepreneuriat. Certains chercheurs plaident pour une dynamique de projet et de gouvernance partagée entre acteurs publics, et ceux économiques, pour forger ce caractère « construit » d'une ressource spécifique.

Pierre VELTZ, insiste sur l'impératif changement de la qualification de l'organisation spatiale et ses enjeux. Pour VELTZ les priorités de l'action territoriale porteraient moins désormais « *dans la maîtrise des coûts de distance que dans la mise en œuvre d'effets sociaux de coordination et de relation* ». B. PECQUEUR le rejoint quant-il évoque le passage d'une « *conception de l'économie comme mécanisme d'allocation des ressources conduisant à un équilibre, à une économie comme processus de construction des ressources par des stratégies humaines* »<sup>21</sup>.

---

<sup>20</sup> CORRADO, F. (2007), « *Le traitement des ressources dans la politique du développement local. Le cas de la ville Caserta* », XLIII colloque de l'ASRDLF, Les dynamiques territoriales, débats et enjeux entre les différentes approches disciplinaires, Grenoble. En ligne depuis [\[http://edytem.univsavoie.fr/d/asrdlf2007/pub/resumes/textes/corrado.pdf\]](http://edytem.univsavoie.fr/d/asrdlf2007/pub/resumes/textes/corrado.pdf)

<sup>21</sup> PECQUEUR, B. (1995), « *la logique de proximité* », Revue Sciences humaines, HS n° 8, pp 43-44. In JAMBES, J.P. (2011), « *Les impacts du numériques à très haut débit sur les territoires et leur développement ?* ». En ligne depuis [\[http://numericuss.com/2011/11/08/les-impacts-du-numerique-a-tres-haut-debit-sur-les-territoires-et-leur-developpement/\]](http://numericuss.com/2011/11/08/les-impacts-du-numerique-a-tres-haut-debit-sur-les-territoires-et-leur-developpement/)

## 2. La ville : un milieu social, relationnel, et informationnel

« Mais pourquoi les relations sociales non marchandes, dont la puissance est considérable dans les économies les plus avancées, ne méritent-elles pas d'être considérées comme « internes », au même titre que les relations dites de marché ? », telle était l'interrogation de VELTZ une vingtaine d'années avant. Un souci qui trouve son explication dans l'approche sociologique de la ville. Du ce point de vue la ville est une forme d'organisation sociale qui privilégie l'innovation, grâce à l'interaction accrue des acteurs, favorisée par leur proximité. Elle est « le lieu qui maximise l'interaction sociale », et de ce fait le milieu qui encourage la créativité, grâce à la rencontre le dialogue et l'échange entre les membres de la société.

### 2.1. Capital humain, capital social et clusters créatifs :

Le capital social et le capital humain déterminent en grande partie l'entrepreneuriat et la créativité et contribuent au soutien du développement des clusters. Dans cette optique, il s'agit de mettre en avant les mérites de l'encastrement social à côté de l'encastrement territorial afin de soutenir l'émergence d'un écosystème créatif. A travers le concept de capital social on rend compte que la ville est plus qu'un réceptacle de l'activité créative. Elle est le lieu où se tisse les relations sociales inhérentes à la production d'innovation.

Selon BOURDIEU, le capital social est cet : « assemblage des ressources, plus ou moins institutionnalisées, liées à la maîtrise d'un réseau durable de relations, avec interconnexions et échanges croisés ; en d'autres mots, ce capital se nourrit de l'appartenance à un groupe, par exemple un groupe d'agents qui n'affichent pas nécessairement des attributs communs, mais ont des liens permanents et utiles »<sup>22</sup>. Pour PUTNAM, cette notion est relative aux « caractéristiques de l'organisation sociale telles que les réseaux, les normes et la confiance, qui facilitent la coordination et la coopération pour un bénéfice mutuel »<sup>23</sup>.

---

<sup>22</sup> BOURDIEU, P. (1980), « Le capital social, notes provisoires », Actes de la recherche en sciences sociales n°31, p8-19. In TREMBLAY, D.G. (2007), « Réseaux, clusters, communautés de pratique et développement des connaissances », Notes de recherches de la Chaire Bell en technologies et organisation du travail. En ligne depuis [[https://www.telug.ca/chairebell/pdf/NR\\_CB\\_2007\\_06.pdf](https://www.telug.ca/chairebell/pdf/NR_CB_2007_06.pdf)]

<sup>23</sup> PUTNAM, R. (1995), « Bowling alone : America's declining social capital ». In PONTHEUX, S. (2003), « Que faire du « capital social » ? », Institut français de la statistique et des études économiques. En ligne depuis [[http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/docs\\_doc\\_travail/f0306.pdf](http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/docs_doc_travail/f0306.pdf)].

Il est une ressource individuelle qui contribue, par un effet multiplicateur sur les autres formes de capital individuel, à différencier les individus quant à leur capacité à innover de façon créative.

Néanmoins, la présence d'un capital social est une condition indispensable, mais insuffisante, celui-ci doit être varié pour être efficace. La diversité est donc un principe clé. Jane JACOBS figure comme l'un des pionniers de la question. Dans son ouvrage "*the death and life of great American cities*" (1961), elle affirme que les villes sont le creuset de l'innovation, grâce à la diversité socio-culturelle et socio-économique qu'elle abrite. D'autres chercheurs se sont emparés de la question en soutenant la thèse de la supériorité des structures diversifiées. Autre que la diversité, la confiance entre individus et l'acceptation de la différence, sont d'autres déterminants du capital social.

« *C'est bien l'articulation et la porosité de communautés hétérogènes et complémentaires qui fondent à la fois l'entrepreneuriat et la créativité individuelle mais par boucle de rétroactions positives successives alimentent très largement la performance du territoire* ». La performance territoriale est ici posée au sens d'une capacité collective à innover, étroitement associé à la dynamique intercommunautaire et à la complémentarité des communautés<sup>24</sup>. Elle évoque une tension entre la proximité et le réseau, entre interactions locales et interactions distantes. Une tension que GRANOVETTER<sup>25</sup> avait traduite dans les notions de liens forts et liens faibles. Les premiers sont ceux tissés au sein d'un groupe homogène (amis, famille), quant aux deuxièmes elles relèvent d'une dynamique intercommunautaire, tissées avec l'extérieur d'une communauté d'appartenance (amis d'amis, connaissance de connaissance). Pour cet auteur, les liens faibles et les dynamiques de réseau sont d'une importance majeure, puisque ils favorisent la captation d'informations de l'extérieur, favorisent les comportements innovants et la prise de risque.

---

<sup>24</sup> SUIRE, R. (2005), « Cluster « créatif » et proximité relationnelle : Performance des territoires dans une économie de la connaissance », Canadian Journal of Regional Science/Revue canadienne des sciences régionales, XXVIII : 3. 557-576. En ligne depuis [www.cjrs-rcsr.org/archives/28-3/7-Suire.pdf].

<sup>25</sup> GRANOVETTER, M. (2005), « The Impact of Social Structure on Economic Outcomes ». Journal of Economic Perspectives, 19: 33-50. In SUIRE, R. (2005), op cite.

## 2.2. La ville « boucle informationnelle dense » :

Si le capital social est cet ensemble de ressources informationnelles qu'un entrepreneur peut retirer de ses interactions hors marchés. La ville est ce milieu informationnel par excellence qui favorise le déploiement de cet esprit entrepreneurial créatif. Ce rôle est largement défendu, selon Saskia SASSEN « *Etre dans une ville, c'est être situé dans une boucle informationnelle dense et intense, dont l'une des valeurs ajoutées est constituée de sources imprévues et non planifiées d'informations* »<sup>26</sup>.

Francois ASCHER lui aussi soutien cette hypothèse, pour cet urbaniste la ville créative « *nécessite aussi la confrontation avec la différence, de l'inattendu du hasard, de l'étranger et de l'étrange. Elle a besoin de sérendipité* »<sup>27</sup>. Il avance ce néologisme pour montrer la primauté de l'imprévu, et le non programmé. Tirée de la langue anglaise, la sérendipité (*seredipity*) est « *l'opportunité de faire par chance des rencontres ou découvertes plaisantes* ». Pour Ascher c'est très simplement, trouver quelque chose qu'on ne cherchait pas.

Pour ASCHER la ville créative exige plus que de l'interaction programmable et une créativité ordonnée planifiée. « *La ville ne sera plus le résultat désordonné d'initiatives accidentelles...le hasard cèdera devant la prévision, le programme succèdera à l'improvisation* »<sup>28</sup>. Dès lors il est question de penser les lieux producteurs de sérendipité, qui favorisent les rencontres imprévues, stimule les traversées de savoirs, à l'origine des innovations. Au-delà des espaces physiques, les espaces virtuels sont aussi à signaler, tels que : les manifestations, les rendez-vous, les événements, les festivals, les réunions, les forums.

---

<sup>26</sup> SASSEN, S. (2001), In MORISET, B. (2014), « *Créer les nouveaux lieux de la ville créative les espaces de coworking* ». En ligne depuis [<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00978718>]

<sup>27</sup> ASCHER, F. (2006), « *L'air de la ville rend créatif, la confrontation quotidienne avec de la différence, de l'inattendu, du hasard, de l'étranger et de l'étrange est-elle devenu une ressource ?* », Local contemporain, Revue n°3, p15-17. En ligne depuis [<http://www.local-contemporain.net/revue03/francoisascher.pdf>]

<sup>28</sup> ASCHER, F. (1995), « *Métapolis ou l'avenir des villes* », Odile Jacobs.

Les villes deviennent des lieux d'innovation grâce à des espaces qui favorise de larges communautés de pratiques<sup>29</sup>, où l'on crée de la connaissance. Parmi ces espaces on note : les tiers lieux et les espaces de *co-working*<sup>30</sup>.

Cette nouvelle conception de la ville pose autant de défis à l'action urbaine et au projet urbain. Peut-on créer des espaces qui favorisent les rencontres improbables ? Des espaces ouverts où se développent cette créativité, à l'heure de l'imprévu ?

### **3. Métropole, métropolisation : une traduction urbaine et économique**

Si la métropole est un statut, la métropolisation est ce processus de concentration des richesses humaines et matérielles dans, et autour des villes les plus importantes. Elle fait des métropoles l'échelle obligée du développement économique<sup>31</sup>.

#### **3.1.Métropole, métropolisation et créativité :**

La métropolisation est *« l'ensemble des processus qui privilégient les grandes dimensions urbaines marquées par les transformations du système productif, appréhendé au niveau international et mondial. Elle conduit à des organisations et à des recompositions territoriales nouvelles, tant au plan interne des ensembles urbains concernés que celui, de leurs relations externes »*<sup>32</sup>

L'avantage qu'offre la lecture des dynamiques entrepreneuriales créatives en termes de métropolisation et de métropole, tient dans le fait de la dualité des aspects de ce processus. Il a la fois un aspect urbain et spatial, et un aspect économique.

---

<sup>29</sup> Une communauté de pratique est « un groupe ayant une structure informelle où le comportement des membres se caractérise par l'engagement volontaire dans la construction et le partage des connaissances dans un domaine donné ». Cohendet (2010).

<sup>30</sup> on définit les espaces de coworking comme des tiers-lieux ayant quatre dimensions principales : économique (une capacité à générer du revenu) ; socioprofessionnelle (un lieu de référence où les professionnels d'un même domaine peuvent se rencontrer, échanger et travailler) ; culturelle (un lieu où certains principes et certaines valeurs d'ouverture, de partage sont mis en avant) ; territoriale et spatiale (un lieu inscrit sur un territoire, qui favorise les rencontres hasardeuses et non-linéaires).

<sup>31</sup> ASCHER, F. (2008), « *Les nouvelles dynamiques urbaines dans le contexte d'une économie de la connaissance et de l'environnement* », Réalités industrielles, p75-80. En ligne depuis [<http://www.anales.org/ri/2008/ri-fevrier-2008/Ascher.pdf>]

<sup>32</sup> LACOUR, C. (1999), « *Méthodologie de recherche et théorisation des villes* ». In BOURDEAU-LEPAGE, L ; GASCHET, F ; LACOUR, C ; PUISSANT, S. (2011), « *La métropolisation 15 ans après* », Cahiers du GREThA, n°2011-13. En ligne depuis [<http://ideas.repec.org/p/grt/wpegrt/2011-13.html>].



A cette dualité s'ajoute d'autres paramètres de lecture, quant il s'agit de confronter la métropole et la métropolisation comme processus à la créativité. Plusieurs questions sont à poser et qui nécessitent des éclairages plus profonds. D'abord dans ce registre la métropole et par extension le territoire métropolitain est la courroie de transmission de la créativité, de production des innovations et de création des entreprises innovantes. Les effets de milieu, les externalités et les effets de masse sont largement mobilisés. Elle est reconnue comme un milieu potentiel, fournisseur de ressources variées et hétérogènes favorisant l'articulation entre les échelles globale et locale.

Certains attributs font de la métropole le terreau de la créativité et stimulent l'entrepreneuriat créatif, à savoir : la diversité, la densité, l'authenticité, la distinction, la proximité, la transversalité, la concentration, l'accumulation, l'affaiblissement de la centralité du pouvoir. L'économie créative est dès lors considérée comme un nouveau modèle, et un nouveau facteur de croissance des villes/ métropoles. Elle est à l'heure actuelle à l'origine du processus de métropolisation, à la fois comme vecteur et comme acteur. Une hypothèse qui se trouve vérifiée et se consolide d'avantage avec l'affirmation de la dimension économique comme clé de voute du processus métropolitain.

Néanmoins cette affirmation de la relation métropole/ créativité et métropolisation/ économie créative se trouve questionnée avec l'émergence du qualificatif créatif et sa transcription voir son extension à des villes moyennes et petites et des espaces urbains de moindre importance (quartiers, banlieues).

### **3.2.Externalités métropolitaines :**

Les villes sont des producteurs d'avantages et d'externalités pour les entreprises et les créateurs de valeur. Ces externalités sont étroitement liées à la concentration urbaine et au niveau de diversité que renferment les villes. Les métropoles sont ainsi le lieu par excellence, fournisseur de richesses, et on parle dès lors d'externalités métropolitaines. Ce sont là des facteurs spécifiques des milieux métropolitains, producteurs d'innovations. Ces externalités positives renvoyant aux effets de masse critique liés à l'accumulation du capital humain -à l'origine des externalités d'apprentissage-, à une main d'œuvre hautement qualifiée, aux infrastructures, aux structures garantissant une grande connectivité aux grands réseaux, au partage d'inputs et de services spécialisés, aux services et des fonctions supérieures de

commandement, de contrôle, d'intermédiation propre à la dynamique métropolitaine, à la qualité de vie et aux aménités urbaines, culturelles, touristiques et patrimoniales.

### **3.3.Densité, diversité métropolitaines et clustering :**

En raison des paradigmes de diversité et de densité, les métropoles sont reconnues comme des milieux d'excellence pour le développement d'industries émergentes et/ ou la production des innovations. Ce potentiel de développement tient d'avantage de la variété que de l'homogénéité (ROUSSEAU et al.1998). Pour expliquer cette supériorité des milieux métropolitains, liée à la diversité, GLAESER et al. (1992) ainsi que HENDERSON et al. (1995) opposent deux types d'externalités : Les externalités dynamique de type M.A.R (*Marshall Arrow Romer*) : effets de débordements technologiques entre firmes d'une même industrie, et les externalités de type JACOBS (1969) : externalités interindustrielles liées à la diversité, la source principale de l'innovation et de la croissance. Ces résultats peuvent être traduite en termes d'un cycle de vie spatial des industries (VERNON, 1960) : les industries naissent au cœur des plus grandes villes, « *nursery cities* » (DURANTON et PUGA, 2001), en bénéficiant des externalités de type JACOBS mais peuvent par la suite bénéficier des externalités de type MAR dans des villes spécialisées de taille plus réduite.<sup>33</sup>

Au-delà de la diversité, la concentration est aussi un autre facteur prépondérant, qui permet le rapprochement sémantique et opérationnel entre la métropolisation et le clustering. A ce sujet L.HALBERT explique que « *en raison de sa masse critique, la métropole accumule, et dans le même temps permet le fonctionnement des réseaux et ressources hétérogènes qui justifient des concentrations spatiales d'agents sous formes de clusters* »<sup>34</sup>. Ce regroupement de clusters et de formes d'agglomération sur le territoire métropolitain trouve son explication dans le bénéfice de diverses formes de capital : social, culturel, décisionnel, politique et infrastructurel concentrés.

---

<sup>33</sup> *Idem*,

<sup>34</sup> HALBERT, L. (2008), « *Créativité et métropole : le cas des industries culturelles franciliennes* », rapport final, appel d'offres culture et territoires en Ile de France, Paris métropole créative, clusters, milieux d'innovation et industrie culturelle en Ile de France, pp 6-15. En ligne depuis [[http://culture-et-territoires.fr/IMG/pdf/L\\_Halbert\\_rapport.pdf](http://culture-et-territoires.fr/IMG/pdf/L_Halbert_rapport.pdf)]

Certains chercheurs vont au-delà de cette relation de dépendance du cluster à la métropole, pour qualifier la ville de cluster « *City as cluster* ». R.CAMANGI (2001) a ainsi défini la ville comme un « milieu », comme une « interconnexion » et comme un « symbole ».<sup>35</sup>

Dans le même sillage, Frédéric GASCHET et Claude LACOUR (2007), proposent le néologisme de « *clusty* » pour dépasser deux paradigmes essentiels de la science régionale contemporaine : celui de l'économie urbaine et de la métropolisation et celui de la géographie industrielle et de l'innovation. Le *clusty* veut souligner que c'est généralement dans et par les grandes villes que la métropolisation, les innovations et les réseaux de pouvoir se créent, se renforcent et se diffusent.<sup>36</sup>

Autant la métropole est à l'origine du développement de l'entrepreneuriat et de la créativité, autant elle se voit marquée en retour par ces attributs. Une relation de causalité circulaire qui met en avant la primauté de l'enjeu économique dans les dynamiques urbaines contemporaines. Elle appelle à une redéfinition de la métropole, en dépassant les critères de seuil critique, en plaidant d'avantage pour son articulation avec les impératifs économiques actuels. C'est à ce sujet que J-L KLEIN affirme cette nécessité de « *reformuler la notion de métropole, en accord avec ce processus nouveau qu'est la métropolisation. La nouveauté réside moins dans la réalité empirique urbaine qu'affichent les métropoles que dans l'interrelation entre celle-ci et dans la fonction qu'elles jouent dans l'espace économique* »<sup>37</sup>.

## **Conclusion :**

Penser la ville créative, penser l'économie créative, et l'entrepreneuriat créatif, c'est une forme de consolidation de l'hypothèse des conditions d'émergence d'un écosystème créatif qui brasse toutes ces conceptualisations et incite avant tout sur leurs rapports en dépassant la logique du « multi » vers la logique de « l'inter ». L'écosystème créatif est avant tout de la relation ; entre des agents, des institutions, des entreprises, et du milieu support dans lequel ils se sont agglomérés. Penser les milieux créatifs suppose de questionner les rapports entre

---

<sup>35</sup> CAMANGI, R. (2001), « *The Economic Role and Spatial Contradictions of Global City-Regions : The Functional, Cognitive, and Evolutionary Context* » in SCOTT A. J. (ed.), *Global City-Regions : trends, theory, policy*, Oxford University Press, pp. 96-118. In GASCHET, F ; LACOUR, C. (2007), op cite.

<sup>36</sup> GASCHET, F ; LACOUR, C. (2007), op cite.

<sup>37</sup> KLEIN, J.L. (2002), « *La stratégie métropolitaine dans l'économie archipel : un regard sur Montréal* », *Revue Interventions économiques*. En ligne depuis [<http://interventionseconomiques.revues.org/1071>].

acteurs ,et les conditions d'ancrage dans une ville ressource. Un seul concept peut porter ces interrogations, celui du cluster. Ce dernier invite a une lecture de la ville non pas comme un support neutre mais au delà comme milieu incubateur des dynamiques créatives .Une sorte de regroupement géographique et organisationnel d'acteurs économiques, institutionnels et universitaires inter connectés ,qui repose sur une proximité plurielle ( organisationnelle , institutionnelle, cognitive) pour mettre en réseau et construire des ressources spécifiques.

La construction de la ressource territoriale repose a un autre concept celui des externalités qui renvoie au effet de Masse critique, a l'accumulation du capital dans sa définition plurielle (capital humain, capital social ...), a la concentration, l'accumulation, la diversité et a la densité . En voulant élargir le débat en le rapprochant de la métropolisation comme fait, et de la métropole comme source du développement de l'entrepreneuriat et de la créativité, nous avons employé une nouvelle approche, celle du clusty. Il questionne la ville a l'image d'un cluster a fin de dépasser les conflits des paradigmes d'économie, d'urbain et de métropolitain, affirmant que c'est dans et par la métropole que les dynamiques métropolitaines créatives et entrepreneuriales se créent se renforcent et se diffusent.

## **CHAPITRE 04 : projet urbain & gouvernance : l'interaction urbain/économique à travers l'action**

### **Introduction :**

*« Le projet urbain articule stratégie et dessin, commande politique, acteurs privés et publics, usagers et habitants, professionnels talentueux de la conception et de la conduite d'opérations. Il est au service d'un désir mieux faire la ville pour mieux vivre ensemble demain »<sup>1</sup>*

Tenter de tout cerner à propos de la notion du projet urbain fut une mission ardue, voir même compliquée. Devant un concept qui se manifeste à chaque fois autrement, selon l'angle d'appréhension, selon l'approche, le contexte et la discipline. Les définitions se multiplient, et il n'est pas judicieux de se contenter d'une seule pour rendre compte de cette réalité multiforme.

Parler de projet urbain, c'est parler de bouleversements, de changement dans la continuité, d'un passé, d'un présent et d'un demain. C'est un moment de redressement, de redéfinition, de correction de l'action pour mieux accompagner les évolutions du contexte politique, économique, sociologique, et à répondre aux enjeux et aux défis que pose le cadre urbain actuel.

Parler de projet urbain, c'est évoquer un changement d'ambitions, la nature, les dimensions, la stratégie, les moyens. C'est conjuguer différentes échelles thématiques. Il s'agit d'un processus, d'une stratégie, d'une substance et d'un substrat, d'un tangible et d'un intangible, d'un mythe et d'une réalité.

Cette section donne un essai d'appréhension du projet urbain, en esquissant ses contours en relation avec le développement économique local, le courant néolibérale et la montée en vogue du marché comme élément ordonnateur de l'action urbaine. Il est aussi question de tracer les grandes lignes d'une démarche projet urbain qui portera notre hypothèse de recherche.

---

<sup>1</sup> MASBOUNGI, A. (dir). (2002), « Projets urbains en France », le Moniteur, Paris, 208p.

## 1. Le projet urbain : quelle(s) définition (s) ?

Le projet urbain est une stratégie pensée et dessinée de la ville. Il est une expression architecturale et urbaine de mise en forme de la ville qui porte des enjeux sociaux, économiques, urbains et territoriaux... Le projet urbain organise un territoire afin d'en améliorer l'image, la qualité, le fonctionnement, la dynamique économique et culturelle et les relations sociales... Il représente un avenir désirable mais non certain... Il est pensé non comme une image finie mais comme un processus d'action sur le cadre urbain... Il doit fonctionner avec des antagonismes tels la permanence des éléments qui le fondent et la flexibilité liée à une société et à un marché qui évoluent sans cesse<sup>2</sup>.

Le projet urbain est un cadre de pensée pour régénérer la ville au profit de ses habitants. Il est aussi un guide de l'action pour adapter la ville à la demande sociétale et jouer comme levier économique et social<sup>3</sup>.

Le projet urbain ne relève pas d'une profession, mais d'une compétence. Au-delà de la profession, la compétence est la capacité « professionnelle » issue de la synergie de l'expérience acquise et des « savoir-faire » pratiques ou théoriques. Il n'est pas une procédure, mais une démarche. Cette dernière se définit comme un raisonnement « souple » et libre visant à atteindre des résultats prédéfinis.

Il est une pensée de la reconnaissance de ce qui est là, des traces, du substrat, une reconnaissance du mouvement et du flux dans lesquels on se situe, des fondations sur lesquelles on s'appuie pour établir des fondations pour d'autres qui viendront après... Le projet urbain parle de la relation plutôt que des objets dans le temps autant que dans l'espace... Il n'est pas une solution mais une amélioration<sup>4</sup>.

Le projet urbain se caractérise d'abord par le fait qu'il concerne un sous ensemble territorial de la ville -un site- mais il n'est pas nécessairement (comme l'est l'opération d'aménagement) circonscrit par un périmètre géographique strict. Le projet urbain intègre les impacts et les interrelations entre la transformation du site considéré et le reste de la ville. Il

---

<sup>2</sup> MASBOUNGI, A. (dir). (2002), *op cite*, p23, p24.

<sup>3</sup> DELAURE, F, In MASBOUNGI, A. (dir). (2002), *op cite*, p 7.

<sup>4</sup> DEVILLERS, C. (1994), « *Le projet urbain* », édition Pavillon de l'Arсенal, Paris.

s'inscrit dans la longue durée. Il se caractérise aussi par le fait qu'il est –comme l'urbain-multidimensionnel, dans son acceptation la plus élargie, il met en convergence sur le site les politiques d'aménagement d'habitat, de développement économique, de transport, de vie sociale, etc. Il mobilise à la fois des actions d'investissement et les modalités de fonctionnement du site. Un projet urbain peut comporter une ou plusieurs opérations, les interventions diffuses sur le territoire, des actions immatérielles visant à modifier les mécanismes économiques ou sociaux<sup>5</sup>.

Pour AVITABILE (2005) « *le projet urbain s'est manifesté sous forme de démarche qui vise la mise en commun des savoirs, des savoir-faire, des compétences, des désirs, etc. son travail a été ici d'établir une «transversalité», de soigner les articulations en l'échelle locale et celle, plus vaste, de l'agglomération en traduisant les stratégies conçues à ces échelles dans des projets portant sur des secteurs urbains identifiés* »<sup>6</sup>.

Il s'agit d'une nouvelle culture du projet qui va répercuter également sur le projet urbain : projet de ville, projet de territoire, projet stratégique, projet local... il se répand dans la pratique urbanistique pour désigner la nouvelle façon dont une collectivité territoriale se saisit de son espace pour concevoir et organiser son développement dans le temps, mais en cherchant plus à s'adapter à l'économie mondiale qu'à la remettre en question<sup>7</sup>.

L'essentiel d'un projet urbain « *consiste en une opération phare porteuse d'une image et qui doit induire un développement économique, social et urbain accéléré* »<sup>8</sup>.

« *Le projet urbain est plus un processus qu'une somme d'investitions, il est avant tout un fait de la mondialisation, faisant référence à un partenariat entreprise, pouvoir local et société civile* »...« *Pour l'heure le projet urbain est à la conjonction de plusieurs opérations pour le développement économique et social des villes. Il est de plus en plus vécu comme un apprentissage de la négociation, de la responsabilité et la décision collective, car, il pousse vers une solution comme partant d'intérêts divergents, vers des démarches à innover et vers*

---

<sup>5</sup> JANVIER, Y In FREBAULT, J. (dir). (2004), « *La maîtrise d'ouvrage urbaine* », le Moniteur, 148p.

<sup>6</sup> AVITABILE, A. (2005), « *La mise en scène du projet urbain* », le Harmattan, Villes et Entreprises, Paris.

<sup>7</sup> LEVY, A. (2006), « *Quel urbanisme face aux mutations de la société postindustrielle ?* », Esprit, p51-75. En ligne depuis [<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00120458>].

<sup>8</sup> SOKOLOFF, B. (2002), « *Le projet urbain de Barcelone, spécificité et modalités de réalisation* », Presses universitaires François-Rabelais, p53-61. En ligne depuis [<http://books.openedition.org/pufr/278> ?].

*l'émergence de « l'intelligence collective » capable de maîtriser socialement un processus afin que ce dernier devienne un « facteur de progrès partagé » »<sup>9</sup>.*

## **2. Entrepreneurialisme et projet urbain : la déclinaison néolibérale des politiques urbaines**

L'émergence du projet urbain s'inscrit dans le contexte de la montée en puissance des thèses néolibérales. Selon P. LE GALES, c'est vers les années 1970 que la néo libéralisation avait donné naissance à ce que certains appellent, la ville entrepreneuriale (*entrepreneurial city*), d'autres entrepreneurialisme urbain (*urban entrepreneurialism*), ou encore stratégies urbaines entrepreneuriales, autant de dénominations aux mêmes manifestations et caractéristiques :

- Le discours de la concurrence et du marché, y compris en terme d'image et d'identité.
- La priorité accordée aux enjeux de développement économique et d'attraction d'investisseurs, de flux et de groupes sociaux favorisés.
- Transformation du gouvernement local vers des formes organisationnelles de type partenariat public-privée<sup>10</sup>.

David HARVEY ajoute en plus :

- La création et l'exploitation d'avantages spécifiques pour la reproduction de biens et de services.
- L'investissement favorisant la consommation.
- L'Acquisition de fonctions de commandement et de contrôle.
- La coalition entre gouvernements locaux et milieux d'affaire.<sup>11</sup>

Quant à l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economique)<sup>12</sup>, il évoque ce passage du managérialisme à l'entrepreneurialisme des gouvernements , comme des

---

<sup>9</sup> ARAMA, Y. (2007), « *Périurbanisation, métropolisation et mondialisation des villes, l'exemple de Constantine* », thèse de Doctorat d'Etat, option : urbanisme, faculté d'architecture et d'urbanisme Constantine.

<sup>10</sup> LE GALES, P. (2003), in MOREL-JOURNEL, C ; SALA-PALA, V. (2011), « *Le peuplement, catégorie montante des politiques urbaines néolibérales ? Le cas de Saint-Etienne* », Métropole, 10/2011. En ligne depuis [<http://metropoles.revues.org/4536>]

<sup>11</sup>HARVEY, D. (1989), « *From Managerialism to Entrepreneurialism : The Transformation in Urban Governance in Late Capitalism* », Geografiska Annaler, pp. 3-17.



« simples courroie de transmission »<sup>13</sup> chargés de fournir avec efficacité des services d'utilité collective à l'ensemble des citoyens, a de vraies acteurs prêts à collaborer avec d'autres, suivant des approches stratégiques qui ont comme objectifs, le développement de l'économie locale avec plus d'ouverture au secteur privé, plus d'innovation, d'inventivité, de prise de risque et de motivation par le profit.

Dans cette optique d'entrepreneurialisme, la réalisation d'objectifs stratégiques se fait essentiellement par le biais des projets urbains. Ils sont considérés comme de nouveaux modes d'intervention sur l'urbain, qui se font remarquer par le retour du marché entant qu'élément déterminant dans la production de la ville<sup>14</sup>.

Il s'agit de promouvoir la ville en se basant sur la planification stratégique des ressources dans le but de rentabiliser l'espace, pour attirer les capitaux nécessaires au développement dans un contexte de concurrence interurbaine exacerbée. C'est une recherche de la croissance économique à travers les projets urbains.

*« Le nouvel entrepreneurialisme urbain repose ainsi typiquement sur un partenariat public-privé, se focalisant sur l'investissement et le développement économique et dont le but économique et politique immédiat est la construction spéculative de la place plutôt que l'amélioration des conditions de vie sur un territoire donné » (HARVEY, 1989).*

*« Entrepreneurialism is a specific set of conceptions concerning « what cities ought to do » the only way for cities to survive in a situation of urban competition more and more intensified by globalisation, is if public and private actors together prioritise the economic development of the city »<sup>15</sup>.*

---

<sup>12</sup> OCDE. (2007), « Villes et compétitivité, un nouveau paradigme entrepreneurial pour l'aménagement du territoire ». En ligne depuis [[browse.oecdbookshop.org/oecd/pdfs/product/0407052e.pdf](http://browse.oecdbookshop.org/oecd/pdfs/product/0407052e.pdf)].

<sup>13</sup> BRENNER, N. (2004), In ROUSSEAU, M. (2008). « « Bringing politics back in » : la gentrification comme politique de développement urbain ? Autour des « villes perdantes » », Espaces et sociétés 1/2008 (n° 132-133), p. 75-90. En ligne depuis [[www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2008-1-page-75.htm](http://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2008-1-page-75.htm)].

<sup>14</sup> ABRAMO, P. (2009), in LEAL, S ; BORGES, J. (2013), « Politique urbaine inclusive et entrepreneuriale, les défis de la gouvernance métropolitaine démocratique ». En ligne depuis [<http://governingthemetropolis.paris.fr/dpmc/download/jennifer-borges-suely-leal-politique-urbaine-inclusive-et-entrepreneuriale-les-defis-de-la-gouvernance-metropolitaine-democratique-.html>].

<sup>15</sup> HUBBARD, P ; HALL, T. (1998), « The Entrepreneurial City and the 'New Urban Politics » », In DANNESTAM, T. (2004), « The Entrepreneurial City in a Scandinavian Context– A Conceptual and Political Challenge ? », Lund University. En ligne depuis [[http://www.gla.ac.uk/media/media\\_47906\\_en.pdf](http://www.gla.ac.uk/media/media_47906_en.pdf)]

« ...Policy changes within city gouvernants, more orientation towards growth and economic development...Cities are seen as growth engins which constitute the key to economic prosperity. Entrepreneurial althought not always explicitly discussed, is used to denote a situation were the activities of city gouvernements are influenced by the private sector »<sup>16</sup>.

### 3. Projet urbain et développement économique : la création de valeur un paradigme central

Le projet urbain induit le développement économique, tandis que le développement économique nourrit le projet urbain. Une causalité circulaire entre ces deux entités dans laquelle la création de valeur est centrale. (Figure 06).

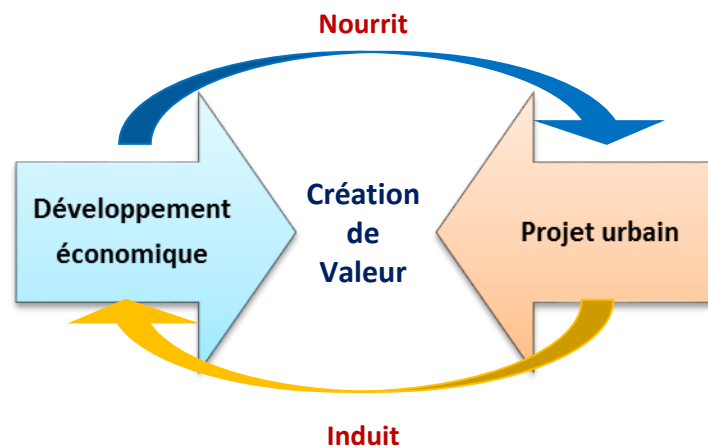


Figure 6 La causalité circulaire entre Projet Urbain et développement économique

(Conception de l'auteur).

« La plupart des projets urbains ont une dimension, voire un objectif direct ou indirect de développement économique clairement affichés »<sup>17</sup>.

Dans ce registre, le projet urbain est un nouveau modèle d'intervention publique, en grande partie conditionné par l'impératif économique. Il est un levier de valorisation urbaine, dans lequel la dimension foncière et immobilière sont largement mises en avant. Selon Olivier

<sup>16</sup>HUBBARD & HALL. (1996) ; PAINTER. (1998) ; JESSOP. (1998). In DANNESTAM, T. (2004), *op cite*.

<sup>17</sup> DEMAZIERE, C. (2000), « Entreprises, développement économique et espace urbain », Paris : Anthropos-Economica. In LINOSSIER, R. (2009), « La Cité Internationale de Lyon ». Lyon La production de la ville, Parenthèses, pp.172-193. En ligne depuis [<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00447519>].

PIRON (2002), il s'agit de réinscrire dans le marché économique les territoires de la ville considérés comme « en panne » de développement et d'attractivité, et à les réinscrire dans un cercle vertueux de création de valeur<sup>18</sup>. Cependant ce processus ne peut s'entamer sans l'intervention du secteur public, qui a pour mission le financement en amont de ses opérations. VERHAGE (2005), explique que la création de valeur dans le projet urbain est d'abord le résultat d'investissement et d'interventions publiques<sup>19</sup>. Dans le cas de réussite le mécanisme de marché prendra le relais. Patrizia INGALLINA parle de projet-produit<sup>20</sup>.

*« Par sa dimension physique, le projet urbain est une opportunité de produire les grands équipements collectifs nécessaires en fonction de l'économie et vecteurs de rayonnement et/ou d'attractivité, des surfaces d'accès pour les entreprises, logement, qualité urbaine, image positive, la remise sur le marché des quartiers défavorisés en favorisant l'engagement des investisseurs privés »*<sup>21</sup>

Dans un article de 2008, Pierre-Paul ZALIO, résume le rapport entre des espaces urbains et des acteurs économiques, dans le lien entre une localisation et la capacité de ces acteurs à développer leurs affaires. *« Pour les acteurs économiques, le projet urbain, en proposant de nouvelles infrastructures, ou une réaffectation des espaces, va conduire, avec plus ou moins de succès, à des modifications dans la manière dont l'acteur se représente, en fonction de son activité, de son histoire, de sa perception de l'histoire économique de la ville, les activités économiques possibles dans son environnement... La réappropriation d'un projet par les acteurs signifie que ces derniers acceptent de reconnaître les ressources nouvelles qui leur sont proposées-financières mais aussi cognitives- et de les recombinaison dans le cours de leur travail avec celles qui constituent d'ores et déjà des appuis de leurs activités »*.<sup>22</sup>

Un deuxième angle d'attaque de la relation projet urbain/ développement économique est celui de la démarche. En ce sens, le projet urbain offre un cadre d'action adéquat, en termes de

---

<sup>18</sup> PIRON, O. (2002), « *Renouvellement urbain : analyse systémique* », PUCA collection, « recherches », Ministère de l'équipement, France. In LINOSSIER, R ; VERHAGE, R. (2009), « *la co-production public-privé dans les projets urbains* », la production de la ville, Parenthèses, pp. 144-171. En ligne depuis [<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00447534>].

<sup>19</sup> VERHAGE, R. (2005), in LINOSSIER, R ; VERHAGE, R. (2009), op cite.

<sup>20</sup> INGALLINA, P. (2001), « *Le projet urbain* », Paris, PUF, Que sais-je ?

<sup>21</sup> LINOSSIER, R. (2009), « *La Cité Internationale de Lyon* ». Lyon La production de la ville, Parenthèses, pp.172-193. En ligne depuis [<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00447519>].

<sup>22</sup> ZALIO, P.P. (2008), « *L'acteur économique et le projet urbain* », L'Année sociologique 1/2008 Vol. 58, p. 95-117. En ligne depuis [[www.cairn.info/revue-l-annee-sociologique-2008-1-page-95.htm](http://www.cairn.info/revue-l-annee-sociologique-2008-1-page-95.htm)].

montage, de mode de pilotage et de partenariats publics privés. Cette problématique peut se poser en termes de gouvernance et d'arrangements entre les politiques publiques locales et les intérêts des acteurs économiques privés. Le projet urbain aura pour mission d'effectuer ce rapprochement entre les deux sphères à travers sa démarche. Son succès tient dans l'articulation entre le dispositif d'aménagement physique de l'espace et celui de la gouvernance des acteurs. A ce sujet P.P ZALIO avance que « *les projets urbains doivent moins leur succès à l'offre d'un ensemble de ressources (comme le pensent les promoteurs des politiques d'attractivité territoriale), qu'à un type d'articulation entre un dispositif géographique et une configuration d'acteurs (un type de gouvernance, un type d'agencement d'acteurs) qui permet à ces derniers de mieux prendre conscience de la valeur économique de leur environnement* »<sup>23</sup>.

#### **4. Pour une structuration des démarches**

La spécificité du projet urbain comme forme d'action sur les territoires tient dans le fait qu'il est :

- Une forme d'action à visée opérationnelle,
- Une unité de lieu et une unité de temps,
- Une alternative aux logiques sectorielles,
- Un processus global et transversal,
- Une alternative aux seules logiques utilitaires,
- Un lieu privilégié de débat public,
- Avec une nécessaire articulation avec d'autres échelles et registre d'action.

Sa spécificité comme mode opératoire réside dans le fait qu'il est :

- Un objectif d'un résultat, autrement dit d'une préfiguration de « l'état futur » recherché,
- Au-delà de l'intention, un champ d'action,
- Cette dialectique du souhaitable et du possible,

---

<sup>23</sup> ZALIO, P.P. (2008), *op cite*.

- Spécifique par rapport aux autres formes de projets : dans la nature de l'objet visé, dans son champ -c'est-à-dire- le type de contenu lié au contexte ou à son environnement et dans son mode d'évaluation,
- Un processus plus qu'un produit,
- Une production collective.

*« Une démarche à l'initiative d'une collectivité publique consistant à concevoir le contenu, la préfiguration et les modalités de mise en œuvre d'une action globale de transformation urbaine sur un territoire déterminé, s'inscrivant dans une stratégie urbaine d'ensemble échelonnée dans le temps »<sup>24</sup> .*

Alain AVITABILE, caractérise la démarche de projet urbain suivant les logiques d'agents et jeux d'acteurs, leurs objectifs, leurs stratégies, les articulations et les régulations qui peuvent être effectuées. Comme démarche dans laquelle la conception n'est pas qu'urbaine mais doit s'appliquer au contenu dans sa globalité, qui n'est pas isolée mais s'articule nécessairement à la stratégie d'ensemble et enfin comme démarche de management.

La démarche projet urbain requiert, une vision stratégique, une vision prospective, une forte volonté politique, un système d'acteurs publics et privés large. Une démarche intégrée, négociée qui s'appuie sur un processus interactif et évolutif. A ce titre Jean FREBAUT déclare que : *« la mise en œuvre de ces projets s'apparente à un processus complexe faisant intervenir les différentes composantes- économique, sociale, géographique, politique- de l'action urbaine, lesquelles évoluent en permanence. L'incertitude est devenue une composante structurelle de l'aménagement, il n'est plus possible de déterminer avec précision les contours définitifs d'une opération ou d'un ensemble d'opérations, qui s'étendra sur dix, vingt ou trente ans. Aussi, les modes de production et d'organisation fondés sur un schéma linéaire et descendant, procédant de l'amont (la conception) vers l'aval (la réalisation), en une succession de phases bien identifiées, selon un calendrier précis, s'avèrent aujourd'hui en total décalage »<sup>25</sup>. Il ajoute « piloter un projet urbain, c'est conduire un processus d'aménagement, partir d'une volonté politique, mobiliser un travail continu de conception urbaine, tenir le cap dans la durée, gérer l'interactivité qui fait évoluer le projet dans la concertation et les partenariats, organiser la*

---

<sup>24</sup> AVITABILE, A. (2005), *op cite*.

<sup>25</sup> FREBAULT, J. (dir). (2004), *op cite*.

*« coproduction », coordonner les opérateurs et les maitres d’ouvrage opérationnels, fédérer l’ensemble des partenaires qui concourent au portage et à la mise en œuvre du projet tout en assumant les risques politiques et financiers ».*<sup>26</sup>

Coproduction, Co élaboration, concertation, partenariat, contractualisation, arbitrage, sont quelques mots clés qui caractérisent cette nouvelle démarche.

## **Conclusion**

Aborder un sujet à la lisière de l'urbain et de l'économique, regroupant autant d'acteurs et de secteurs, pensant la ville dans l'interaction de ces dimensions: économiques, urbaines, culturelles, sociales, des intellectuelles, relationnelle, et appelant à une remise en cause des approches classiques, traditionnelles, suppose de trouver une approche et une démarche ingénieuse, flexible qui peut brasser la diversité, la pluralité, la transversalité, la malléabilité et la dualité d'un sujet structuré autour du couple créativité/entrepreneuriat et du développement (métropolitain, économique et urbain).

Le projet urbain est donc ce projet fournisseur d'une démarche adéquate et contextualisée, qui exploite les ressources et les intelligences mettant en marche le processus de développement et activant les relations entre constituants entre contenu et contenant.

---

<sup>26</sup> *Idem,*

## **CHAPITRE 05 : Economie Créative et Projet Urbain : le cas de métropoles françaises (Nantes, Lyon, Lille).**

### **Introduction :**

Comment l'économie créative est opérationnalisée dans les villes ? Comment elle sert de levier au développement urbain ? Quelles sont les démarches privilégiées ?

Il s'agira dans ce chapitre d'explorer les modes de mise à profit des ressources dans un cadre économique privilégiant entrepreneuriat et la créativité et adoptant des démarches de projet urbain à travers des exemples concrets.

Pour ce chapitre, il a été envisagé de se baser sur la méthode d'analyse de contenu. En premier lieu, la collecte d'informations, de données générales et thématiques, s'est basée sur une recherche en ligne, par mots clés - en l'occurrence : développement économique, projet urbain, économie créative, entrepreneuriat, Lyon, Lille, Nantes - Consultation des sites internet officiels (le site économique du Grand Lyon, le site du cluster quartier de la création...), conférences en lignes, témoignages d'acteurs des projets, actes des colloques et rencontres organisées dans le cadre du programme POPSU<sup>1</sup>, articles scientifiques, articles de revues et dossiers de candidature pour le label French Tech<sup>2</sup>.

Ensuite l'analyse suppose l'établissement d'une grille de lecture. Elle englobe certains points essentiels à vérifier dans les trois cas étudiés :

- La stratégie : de développement économique et son degré d'interférence avec celle du développement urbain, la place de l'économie créative dans l'économie de la métropole, la mobilisation de l'économie créative au sein des projets urbains.
- Les acteurs : des projets urbains, de l'économie créative, les relations entre collectivité, acteurs économiques, université.

---

<sup>1</sup> POPSU, Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines. Elle met en dialogue les acteurs locaux et les savoirs des milieux de la recherche pour mieux comprendre les enjeux et les évolutions de l'espace urbanisé. [www.popsu.archi.fr](http://www.popsu.archi.fr)

<sup>2</sup> Le Label Métropole French Tech vise de faire de la France un vaste accélérateur de Start-ups, il s'agit d'un réseau de quelques écosystèmes attractifs et des métropoles concentrant tous les ingrédients, répondant aux besoins des Start-ups français, des investisseurs et des talents étrangers. [www.lafrenchtech.com](http://www.lafrenchtech.com)

- Les programmes/ les cadres d'action.
- Les ressources mobilisées.
- La logique du projet.
- Le système de gouvernance.

## 1. Nantes

« Pour exister demain, il faut se distinguer et investir dès aujourd'hui »

Jean Marc AYRAUT, président de Nantes Métropole.

### 1.1.L'Ile de Nantes, un projet pour une métropole européenne :

L'île de Nantes, un projet mais bien avant un territoire, constitué d'un ensemble d'anciennes îles. Situé près du centre historique de l'agglomération Nantaise, enserré par les bras de la Loire, il occupe une position centrale, intermédiaire entre le sud et le nord. Une position stratégique longtemps mal exploitée, jusqu'aux années 90, qui marquent ce territoire. A la fois un moment de réflexion et de formulation d'un projet urbain qui portera en main le renouvellement de l'île de Nantes, son avenir et sa mutation. (Figure 07)



Figure 7 l'Ile de Nantes (vue satellite).

(Source : [www.entreprises.ouest-france.fr](http://www.entreprises.ouest-france.fr) )



L'histoire de ce projet ne peut se comprendre en dehors de celle du territoire. Avec un passé industriel fleurissant, l'Ile de Nantes s'est dotée l'image d'un grand chantier de construction navale à une échelle mondiale. Une situation qui ne demeure pas si longtemps, le déclin s'annonce et l'année 1987 en est le témoin : fermeture du dernier établissement.

Effondrement de l'économie, désindustrialisation, friches, fleuve abandonné, identité menacée, tels sont les facteurs et les contraintes auxquels devrait faire face la nouvelle municipalité. Ce qui est arrivé, c'est la forte volonté politique de détourner cette situation de crise, en une chance pour le développement urbain, économique et social. Jean-Marc AYRAULT, élu maire de Nantes en 1989 considère que le destin de la ville se joue sur les lieux de cette blessure, de ce 'traumatisme' comme il le rappelle lui-même.<sup>3</sup>

La réponse consistait alors en la formulation et la mise en place d'un projet urbain pour l'île de Nantes. Il vise à restructurer la ville, la renouveler en l'insérant dans une dynamique de développement qui répond aux enjeux contemporains. Il s'appuie sur la réinvention des lieux, des espaces délaissés, et plaide pour un retour vers la Loire. Un projet pour tous les usages, toutes les populations qui se concrétise dans un cadre de développement durable et suivant une logique d'innovation. Son objectif c'est de doter la métropole d'un nouveau centre urbain de dimension internationale.

Un projet phase qui évolue dans le temps et se redéfinit suivant les aléas du contexte. Depuis sa genèse, les propositions se sont caractérisées par l'ouverture au changement et la possibilité de transformation et d'adaptabilité aux attentes de la société contemporaine.

Ile de Nantes, un projet urbain d'ambition métropolitaine qui illustre la force d'une politique de développement urbain, mais aussi de développement économique. Là où l'aménagement et la création de valeur sont synonymes, le quartier de la création donne un exemple intéressant.

---

<sup>3</sup> Nantes Métropole, Ville de Nantes, SAMOA. (2012), « *Ile de Nantes phase 2* », dossier de presse, jeudi 20 septembre. En ligne depuis [[www.iledenantes.com/files/documents/pdf/presse/dp-iledenantes2-sept2012.pdf](http://www.iledenantes.com/files/documents/pdf/presse/dp-iledenantes2-sept2012.pdf)]

## 1.2. Le Quartier de la Création : Projet Urbain / cluster ?

*L'histoire économique de l'île de Nantes est intimement liée à la création. L'industrie navale y a puisé les ferments de son développement international. Les industries « créatives » font aujourd'hui le pari équivalent appliqué aux attentes de la société contemporaine.*<sup>4</sup>

C'est au sein du projet Ile de Nantes et dans la pointe ouest du territoire, Sur un lieu chargé de la mémoire et de l'identité industrialo-portuaire que fut décidée la création de ce quartier.

A la croisée du projet urbain, de l'aménagement, de la politique culturelle et d'une stratégie de développement économique, le Quartier de la Création se développe aujourd'hui dans l'intention de forger un pôle d'excellence dédié aux industries créatives et culturelles à l'échelle de la métropole Nantes- Saint Nazaire.

Un quartier, un concentré d'équipements, mais aussi un réseau d'acteurs à la faveur des industries culturelles et créatives. Il est chargé d'instaurer un nouveau mode de croissance de développement économique, la définition donné par les promoteurs sur le site internet du Quartier de la création illustre bien cette orientation : « un *outil d'aménagement et de développement économique visant à créer les conditions du foisonnement créatif d'un territoire* ». <sup>5</sup>

Le site change d'allure et prend la tournure d'une effervescence culturelle et créative. Selon Jean Marc AYRAUT, il est l'aboutissement de la politique culturelle nantaise menée depuis 20 ans. Bien avant cette officialisation, la culture *underground* investit le lieu grâce au festival Les Allumées. La restauration des Nefs Dudigeon, l'accueil des Halles Alstom des jeunes artistes, l'arrivée en 2000 de l'école d'architecture, une effervescence qui se confirme par l'arrivée en 2003 de la SAMOA<sup>6</sup>. Elle déplore une offre spécifique de qualité envers les entreprises créatives : immobilier, conseil, accompagnement.

---

<sup>4</sup> L'équipe du cluster quartier de la création, « *la création prend ses quartiers* ». En ligne depuis [creationduquartier.com/QDC%20-%20SAMOA.pdf]

<sup>5</sup> Site internet quartier de la création, [www.creationduquartier.com](http://www.creationduquartier.com)

<sup>6</sup> SAMOA : Société d'Aménagement de la Métropole Ouest Atlantique, créée en 2003 entant que Société d'Economie Mixte.

Le Quartier de la création c'est ce brassage entre :

- Équipements et pratiques culturelles artistiques grâce à la Fabrique, les NEFS et l'Ile de machines,
- Economie, entreprises créatives, pépinières, espace de *Co-working* : les Halles Alstom, le Karting, la cantine numérique, EURKA, Manny,
- Formation, enseignement, recherche en relation avec les ICC : l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture ENSA, l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts de Nantes ESBANM, l'école du design, le pôle d'enseignement- recherche de l'université de Nantes dédié à la communication et à la culture, le pôle des arts graphiques, l'Ecole Supérieure des Métiers Artistiques ESMA, l'Ecole des Arts du Cirque. (figure 08, figure 09).

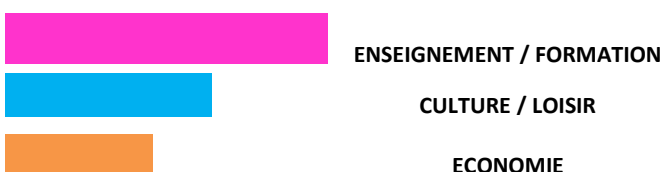


Figure 8 Quartier de la Création, Ile de Nantes

(Source : [www.nantes-citoyennete.com/X\\_FICHIERSPDF/121112\\_Diaporama.pdf](http://www.nantes-citoyennete.com/X_FICHIERSPDF/121112_Diaporama.pdf))





Le Karting



Les nefs et les machines de l'Ile



Eureka



La Fabrique



L'Ile rouge



L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture



Le Rhuys



Manny



Le pôle des arts graphiques

Figure 9 : Les lieux emblématiques du Quartier de la Création

(Source : Google images)

Il s'agira de se confirmer tant que réseau et de favoriser les collaborations entre entreprises, porteurs de projets créatifs, artistes et établissement de la recherche scientifique. La logique du cluster est un principe défendu par la SAMOA, qui voit dans ce dernier une chance pour la métropole de s'ouvrir aux réseaux internationaux mais aussi locaux et régionaux. Pour assurer cette mission la SAMOA a créé depuis 2011 une équipe d'animation du cluster Quartier de la Création. L'enjeu est de promouvoir les entreprises culturelles et créatives, et de favoriser l'émergence d'un écosystème qui permet la création de valeur à travers le rapprochement entre filières créatives et industries traditionnelles.

Autant de missions confiées à cette équipe d'animation :

- Accompagner les porteurs de projets créatifs.
- Organiser des ponts avec l'enseignement supérieur et la recherche (en favorisant la constitution d'un pôle de recherche et de formation dédié aux industries créatives).
- Structurer et animer le réseau des entreprises créatives (site web, espace de travail en libre accès...)
- Promouvoir la médiatisation culturelle, scientifique, technique auprès du grand public.
- Favoriser la réalisation de projets collaboratifs.
- Développer l'immobilier d'activités en associant les promoteurs opérant sur l'île de Nantes et en relation directe avec la conduite globale du projet urbain.
- Promouvoir Nantes à l'international : avec l'ambition d'inscrire le Cluster Quartier de la Création dans les réseaux européens, à ce titre deux réseaux sont intéressants à citer :

Le premier ECCE (*Economic Clusters for Cultural Enterprises*) qui est un réseau européen piloté par Nantes Métropole depuis 2005. Il vise le partage de bonnes expériences sur l'économie créative et la mise en place d'outils adaptés au développement des entreprises.

Le second c'est le réseau ECIA (*European Creative Industries Alliance*) dont l'objectif principal est de faire des industries créatives un secteur majeur de la stratégie de croissance de l'union européenne « Europe 2020 ». À ce titre l'équipe d'animation du Cluster

aura pour mission la constitution d'un répertoire de la situation Nantaise et des effets positifs sur les autres secteurs de l'économie traditionnelle.

D'autres dispositifs d'appui ont vu le jour, à titre d'exemple :

- La *Creative Factory* : qui est un dispositif d'accompagnement de jeunes entrepreneurs dans les domaines innovants, culturels et créatifs. Il s'agit de les conseiller, les coacher, les former.
- Nantes Création : qui est un centre de ressource qui prend en charge le conseil, l'information des entrepreneurs créatifs dans les phases de création et de développement de leurs activités, de les valoriser, d'encourager les synergies, et les collaborations entre eux et avec les autres maillons de la chaîne.

### **1.3.L'implication des acteurs, et le changement de régime de gouvernance :**

Projet urbain et/ ou cluster, le Quartier de la Création chevauche entre deux visions et se trouve entre deux démarches, l'une issue des acteurs du projet urbain Ile de Nantes dirigé par la SAMOA, l'autre issue des acteurs de développement économique piloté par Nantes Métropole. Ces dernières se sont structurées parallèlement et ont donné naissance à deux régimes de gouvernance :

Un régime infra institutionnel, qui s'appuie sur la dynamique du projet urbain, et repose sur la coalition d'acteurs individuels dans un contexte gouverné par l'informel, où les régulations sont centrées sur des individus.

Le deuxième régime plus institutionnalisé celui de la gouvernance du cluster qui privilégie l'action des institutions plutôt que celle des individus. Un régime qui se trouve revendiqué essentiellement par l'université de Nantes, qui réclame depuis 2009 une place officielle et légitime.

Finalement c'est cette logique de cluster qui finit par s'imposer sur le quartier. Un changement que témoigne le changement du statut de la SAMOA qui passe d'une Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA) à une Société Publique Locale (SPL), confirmant ainsi l'élargissement des missions de l'aménageur au développement économique et à l'animation des réseaux.

## 2. Lyon

### 2.1. Lyon et la réalité d'un couple ville économie :

« Lyon est une ville qui a une relation avec l'économie qu'elle assume pleinement », c'est en ces mots que Fabienne CRESCI-délégué général au développement urbain du Grand Lyon- exprime la dépendance de la ville au monde économique. Pour d'autres chercheurs à l'image de M BOINO, Lyon est une ville d'acteurs économiques privés avant d'être une ville d'Etat. A ce même sujet Bernard JOUVE, déclare que « si l'on devait retenir une spécificité de Lyon, c'est le caractère libéral, au sens économique du terme, des politiques qui y ont été portées depuis plus d'un siècle »<sup>7</sup>. Autant de déclarations, qui avancent et soutiennent l'identité de Lyon et la réalité d'un couple ville-économie. Là où la création de valeur est un mode de faire dominant et approprié.

### 2.2. Un acteur à double casquette : le Grand Lyon

De la Communauté Urbaine à la Métropole, le Grand Lyon est depuis sa création un acteur à double casquette, lorsqu'il s'agit de conjuguer compétences de développement économiques et ceux d'aménagement urbain.

Le Grand Lyon après 45 ans de sa création sous forme d'un EPCI change de statut, et souligne une nouvelle ère institutionnelle en France. À partir du 1 janvier 2015, ce n'est plus Grand Lyon Communauté Urbaine mais Grand Lyon Métropole. Une date clé, elle met en exergue la nécessité de doter certaines grandes agglomérations d'un statut métropolitain, pour une action plus efficace, plus rapide, plus cohérente. L'objectif avancé est de donner une chance à Lyon d'émerger sur la scène économique mondiale.

Bien avant le changement de son statut, le Grand Lyon prône depuis si longtemps pour la conciliation des projets urbains avec les objectifs de développement économique. Un exemple illustrant est « les missions territoriales ». D'après Rachel LISSONIER « les missions territoriales (sont) un dispositif particulier qui permet de concilier les grandes opérations

---

<sup>7</sup> JOUVE, B. In POPSU. (2010), compte rendu du colloque, 17 et 18 Novembre 2009, « Lyon la production de la ville », Traits urbains, vol n°36. En ligne depuis [www.popsu.archi.fr/sites/default/files/nodes/documenty/643/Files/traits-urbains-popsu-lyon.pdf]

*d'urbanisme avec les dispositifs plus larges de développement économique, de développement territorial suivant une démarche de projet »<sup>8</sup>. Ce sont « des lieux qui permettent d'animer le projet, de le rendre plus visible, de concilier les temporalités, de bien appréhender le territoire et de suivre son évolution, de concerter et de communiquer »<sup>9</sup>. Il s'agit d'une forme d'expérimentation dont se saisie le Grand Lyon pour une intervention à la faveur du développement économique, qui repose essentiellement sur l'aménagement et la production de surfaces d'accueil des entreprises.*

Au cours des années 90 le Grand Lyon affirme son statut d'acteur économique à travers la création en son sein d'une direction des affaires économiques et internationales.

Une autre démarche qui pose le Grand Lyon comme porteur des intérêts économiques et affirme cette spécialisation en terme de compétences est la démarche « Grand Lyon, l'esprit d'entreprise » (1997).

Lyon est aussi une métropole où les projets intègrent tous et à des degrés divers l'ambition du développement économique. Le bénéfice est mutuel, et la création de valeur est un principe fondateur des projets urbains lyonnais, nous citons :

### **2.3.Lyon ville de l'entrepreneuriat :**

« Lyon ville de l'entrepreneuriat » est une bannière, derrière laquelle se cache l'essence même de la ville. Lyon est depuis longtemps reconnue comme la ville des acteurs économiques. Entant que métropole, elle se donne comme priorité la mise en place d'une politique d'innovation et d'encouragement à l'entrepreneuriat, reconnu comme un vecteur de renouvellement, un catalyseur de richesses, créateur d'emplois et d'un grand effet d'entraînement sur les autres secteurs ainsi que sur le développement urbain de l'agglomération.

« Lyon ville de l'entrepreneuriat » est aussi un réseau d'experts au service de l'accompagnement à la création, la reprise et la transmission d'entreprises. Il vise à favoriser les nouveaux projets, mais aussi à assurer leur pérennisation. L'objectif essentiel de ce réseau est de traduire les capacités innovantes et créatives en projets économiques à forte valeur ajoutée. Le

---

<sup>8</sup> POPSU. (2010), *op cite*

<sup>9</sup>*Idem,*



réseau met à disposition des porteurs de projets, des points d'accueil répartis sur tout le territoire du Grand Lyon, accessibles et ouverts à tous. Le projet de la Maison de la création d'entreprise Duchère constitue un exemple.

D'autres démarches et dispositifs sont intéressants à révéler ; à titre d'exemple :

-La démarche « Pépites » : lancée en 2011 par le Grand Lyon et la CCI de Lyon. Elle vise l'accompagnement en permanence des PME à fort potentiel de développement avec un impact territorial (création de valeur ajoutée, emploi, image...) sur des points clés bloquants, en cohérence avec les acteurs et actions en place dans l'environnement économique et institutionnel.

-Le dispositif « Lyon Start-up » : porté par la fondation pour l'université de Lyon. Qui vise à encourager la création de Start-up innovantes. Seule condition d'entrée : une idée innovante (innovation technologique, de service, d'usage ou encore sociale) et, pour les entreprises déjà créées, qu'elles aient moins de 18 mois d'activité.

-Des dispositifs d'accélération performants : ils visent à favoriser la croissance rapide et rentable des startups. Il existe aujourd'hui 6 accélérateurs privés et publics, 3 nouveaux verront le jour d'ici 2014/2015.

-La communication, l'information et l'animation sont aussi à l'heure, site internet.

## **2.4.Lyon « ville créative dans le domaine des arts numérique » :**

Les industries créatives représentent pour la métropole Lyonnaise des facteurs de rayonnement, d'attractivité et de développement économique. Elles sont mobilisées au sein d'une stratégie globale internationale, qui s'appuie sur différents dispositifs. Ainsi le Grand Lyon ambitionne de faire de la métropole Lyonnaise, une métropole innovante et créative de référence. Il conduit depuis une dizaine d'années une politique prometteuse en la matière.

Le Grand Lyon soutient certaines filières à composantes créatives, et s'appuie sur des stratégies, notant :

-la stratégie de l'événementiel culturel afin de valoriser l'image créative de Lyon à l'international.

- la stratégie de marketing territorial à l'échelle métropolitaine, qui se concrétise à travers la création de la bannière ONLYLYON. Elle rassemble l'ensemble des acteurs économiques afin de consolider la position de la métropole sur la scène européenne et d'améliorer son image.

- la stratégie des pôles de compétitivité, à travers laquelle la métropole cherche à se structurer en milieu créatif innovant, en un cluster des industries créatives, fondé grâce à l'élément de proximité entre les différents acteurs (entreprises, institutions publiques, universités).

Pour faire aboutir sa politique en matière de créativité le Grand Lyon a engagé un bon nombre d'actions citant :

- La mise en place des politiques d'innovation et d'entrepreneuriat volontaristes,
- Le renforcement de la place de l'université dans la ville,
- Le développement des industries créatives,
- La participation de la culture à la dynamique d'innovation,
- La valorisation et la promotion des talents locaux,
- L'accélération des processus d'innovation par le croisement et le décloisonnement des filières créatives,
- L'animation régulière des échanges entre acteurs de sphères différentes,
- Le soutien à des structures de filières ayant un rôle d'accompagnement ou d'hébergement,
- Le développement des événements,
- L'appui au développement des projets.

Cette politique en faveur des industries et de l'économie créative, a connu une certaine maturité et une visibilité publique. A travers les deux candidatures de : ville créative de l'UNESCO et capitale de la culture européenne, Lyon avait l'intention de s'exposer comme une place forte de la création et de la créativité. Les dossiers opèrent un rapprochement entre arts

numériques industries créatives (jeu vidéo, image en mouvement) et grands événements urbains (nuits sonores, fête des lumières, festival nouvelle génération) ainsi les références à la nouvelle scène artistiques numérique sont-elles mobilisées dans le cadre de projets urbains qui tentent de formaliser une stratégie de développement ou les nouvelles formes de création par ordinateur bénéficient d'une légitimation par l'économie. Si le label de capitale européenne de la culture a échoué, l'autre pari est gagné, Lyon en 2008 devient la première ville française labélisée par l'UNESCO « ville créative dans le domaine des arts numérique ». Ceci est en quelques sortes une affirmation et une reconnaissance des efforts entrepris par le Grand Lyon en la matière.

## 2.5. La scène Lyonnaise de l'économie créative :

Il s'agit de présenter les lieux, les événements et les acteurs de l'économie créative à Lyon. En d'autres termes il s'agit de donner corps à l'écosystème créatif Lyonnais. Le tableau qui suit essaye d'en donner une image plus ou moins complète. (Tableau 2).

Tableau 2 la scène lyonnaise de l'économie créative

(Source : Google images, dossier de candidature Lyon French Tech)

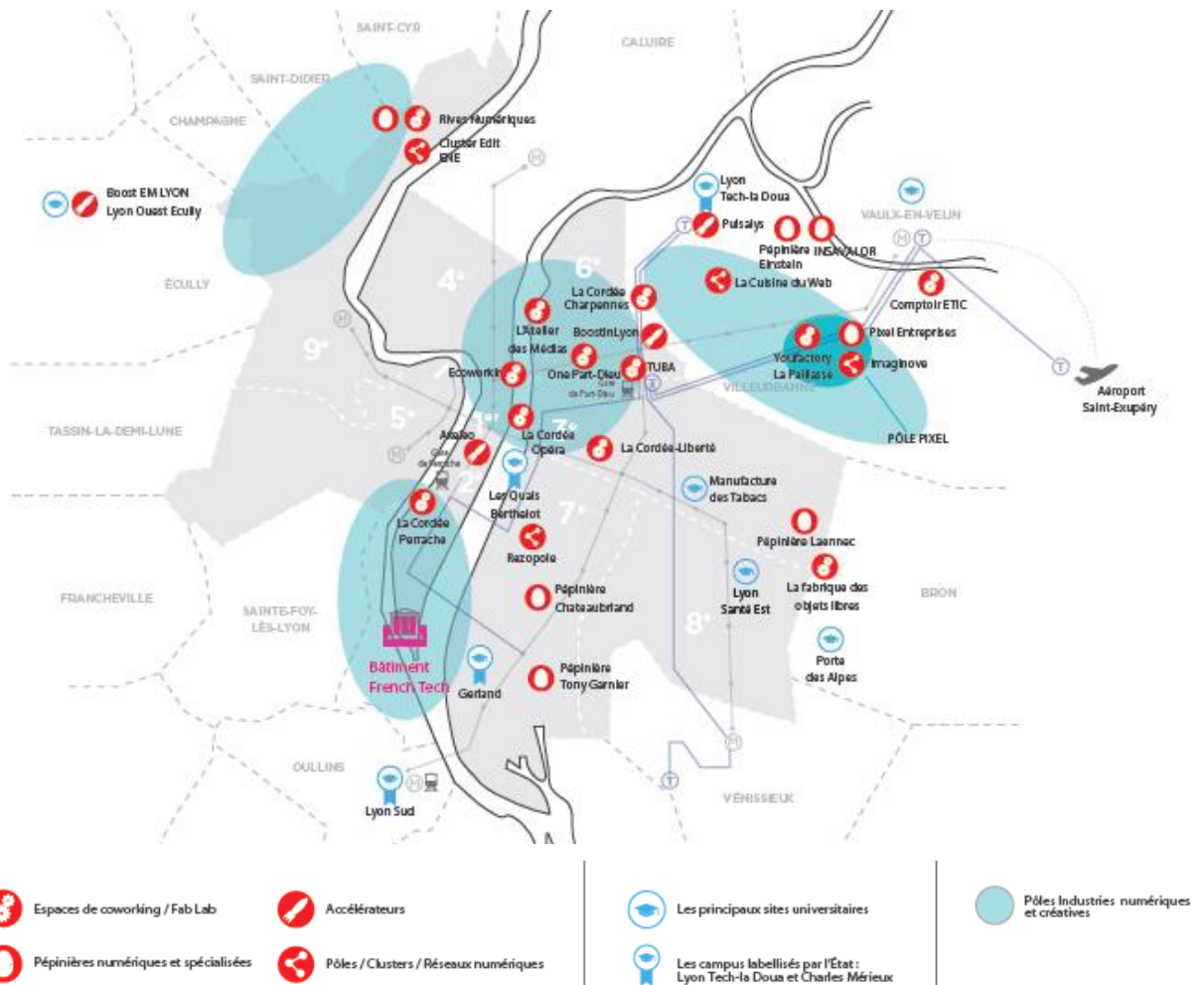
<p>Des lieux (voir carte n° 1)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Village des Créateurs.</li> <li>- Le pôle Pixel à Villeurbanne.</li> <li>-Le pôle numérique de Lyon Vaise.</li> <li>-Lyon Confluence.</li> <li>-Presqu'île, Pentec de la Croix-Rousse.</li> <li>- La friche RVI à Lyon.</li> </ul>	
<p>Des événements</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Creative times.</li> <li>-Concours de Lyon Start-up.</li> <li>-L'événement www 2012 : plus grand rendez-vous des professionnels du web.</li> <li>-Lyon web &amp; design.</li> <li>-Challenge Itech.</li> </ul>	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Lyon design en ville.</li> <li>-Lyon shop &amp; design.</li> <li>-Cartoon movie.</li> <li>-Le festival de la Bande Dessinée.</li> <li>-Serious game expo.</li> <li>-Grand Lyon Film Festival.</li> <li>-Salon de la mode vintage.</li> <li>-Le marché des soies.</li> <li>-Le festival Lumière du cinéma.</li> <li>-Les biennales d'art contemporain et de danse.</li> </ul>	
Des acteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Le Grand Lyon.</li> <li>-La Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon (CCI)</li> <li>-Le réseau CCI d'appui à la création d'entreprises innovantes.</li> <li>-L'Aderly : agence pour le développement économique de la région lyonnaise.</li> <li>-Le cluster EDIT : dédié aux logiciels et services numériques.</li> <li>-L'incubateur EMLYON.</li> <li>-L'Espace Numérique Entreprise (ENE).</li> <li>-Le pôle de compétitivité Imaginove.</li> <li>-La Cuisine du web : une association dont le but est de favoriser l'entrepreneuriat web et numérique lyonnais.</li> <li>-Fondation CEGID : Fondation de soutien à l'entrepreneuriat.</li> </ul>	

<p>Université, formation et recherche</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Université de la Mode.</li> <li>- ESMOD : Ecole Supérieure des arts et techniques de la Mode.</li> <li>- EDAIC : Ecole de design, d'architecture intérieure et de conception 3D.</li> <li>- Les écoles d'arts graphiques et appliqués.</li> <li>- L'école Factory</li> <li>- Master de l'université Lyon 2 dans le domaine du cinéma de fiction et du documentaire, une spécialisation en photographie.</li> <li>- Master sur l'écriture des scénarios de création, lancé par la CCI.</li> </ul>	
---	---	--



Carte 1 Les pôles créatifs de la métropole Lyonnaise (source : les industries créatives dans l'agglomération lyonnaise, synthèse, www.economie.grandlyon.com)



Carte 2 Les éléments de l'écosystème créatif à Lyon

(Source : dossier de candidature Lyon French Tech)

### 3. Lille

#### 3.1. La « bifurcation métropolitaine » :

« La bifurcation métropolitaine »<sup>10</sup> représente un nouveau départ pour Lille, une phase de transition et une mutation induite par la crise des activités économiques, le déclin des secteurs de l'industrie traditionnelle et la perte de valeur dans un contexte de mondialisation et de concurrence qui se joue sur de nouveaux créneaux.

Initié au milieu des années 80 elle correspond à un moment de définition d'un cadre stratégique par les acteurs locaux. Il s'agit d'une mutation urbaine menée selon la logique du

<sup>10</sup> PARIS.D, STEVENS.J-F. (2002), « Lille et sa région urbaine, la bifurcation métropolitaine ».

projet, qui prend en charge la transformation physique de l'agglomération mais aussi d'une mutation économique. Cette dernière prône pour la rupture avec l'histoire économique lilloise et repose sur divers cadres d'action : pôles d'excellence, ville renouvelée économie culturelle et créative. Euralille en est un symbole de cette bifurcation.

En d'autres termes, il s'agit de favoriser l'émergence de nouveaux lieux pour la nouvelle économie, de faire coïncider les objectifs de développement urbain et ceux de développement économique dans un processus de métropolisation.

### **3.2. « L'évènement culturel » : vers une économie créative**

D'un passé industriel à un processus de métropolisation, l'avenir de Lille se joue sur d'autres registres. Parmi ceux là la culture, qui représente une chance pour appuyer cette mutation. Le Schéma Directeur de Développement et d'Urbanisme (SDAU) de la métropole lilloise (2002) l'associe explicitement à la transformation de l'image du territoire comme « une *clef du processus de métropolisation et l'une de ces manifestations les plus sensibles* »<sup>11</sup>.

Une orientation qui trouve toute sa légitimité dans la nomination de Lille en 2004 comme « capitale européenne de la culture ». L'originalité de cet événement réside dans le fait qu'il répond à l'ambition de Lille de porter son discours métropolitain sur deux piliers/ culture mais aussi et surtout économie. Lille 2004 est en vérité une initiative portée par les partisans du monde économique, largement influencé par le modèle de Glasgow, Bilbao et autres. Ils voient dans la culture une opportunité à la faveur de l'attractivité et de la notoriété, une chance pour conjuguer développement économique et régénération urbaine au service d'un développement métropolitain lillois.

La réussite de l'évènement Lille 2004 -en terme de retombées, d'image, de médiatisation, de projets, de lieux, de liens, et en terme d'apprentissage de la négociation, de la gouvernance- a ouvert la voie sur l'économie créative. Aujourd'hui la métropole Lilloise est reconnue comme le troisième pôle des Industries Créatives et Culturelles en France après Paris, Lyon. Une reconnaissance qui s'appuie sur les sites d'excellence dédié à l'image, les quartiers de Mode, la

---

<sup>11</sup> ESTIENNE.I, GREGORIS. M-T. (2008), « *Dynamiques culturelles, métropolisation et renouvellement urbain dans la métropole lilloise* », POPSU. En ligne depuis [www.popsu.archi.fr/sites/default/Files/nodes/document/820/Files/lille-them-culture-dynamiques-culturelles.pdf]



marque « Lille Design » et la mise en réseau des artistes, chercheurs et entrepreneurs. Comme l'explique Christiane LIEFOOGHE<sup>12</sup> le concept « ville créative » pour Lille s'inscrit dans une stratégie métropolitaine qui conjugue les 3C connaissance, culture, créativité.

### **3.3. De Euralille au quartier des modes : le projet urbain un savoir maîtrisé**

A Lille le projet urbain est un savoir maîtrisé. Ancrée dans les représentations des acteurs, il constitue un mode d'action plébiscité depuis la période de la bifurcation. Le projet urbain à Lille ne se conçoit plus en dehors du contexte économique, au contraire il est là afin de donner une identité et organiser une fonction économique sur des territoires en déshérence.

La logique du projet est dominante dans le récit métropolitain lillois. Elle vise la transformation physique des agglomérations et des villes, mais aussi l'accélération de la mutation structurelle de l'économie.

Une mutation qui se joue sur trois axes, celui de l'économie ; passage d'une économie de l'innovation à une économie culturelle et créative, celui de l'organisation des pouvoirs et le contexte de gouvernance ; d'une centralisation à une décentralisation et aujourd'hui la mondialisation comme nouvelle conjoncture, le dernier axe et celui des projets urbains qui accompagne ses processus de transformation. C. LIEFOOGHE donne une schématisation diachronique qui synthétise cette mutation des trois domaines (Figure 10, figure 11).

---

<sup>12</sup> LIEFOOGHE. C. (2011), POPSU, colloque Métropoles en France, 10 et 11 Juin 2011, séquence 2 « *Des stratégies aux projets métropolitains* ». En ligne depuis [[www.youtube.com/watch?v=qDuCSZwrPVc](http://www.youtube.com/watch?v=qDuCSZwrPVc)].



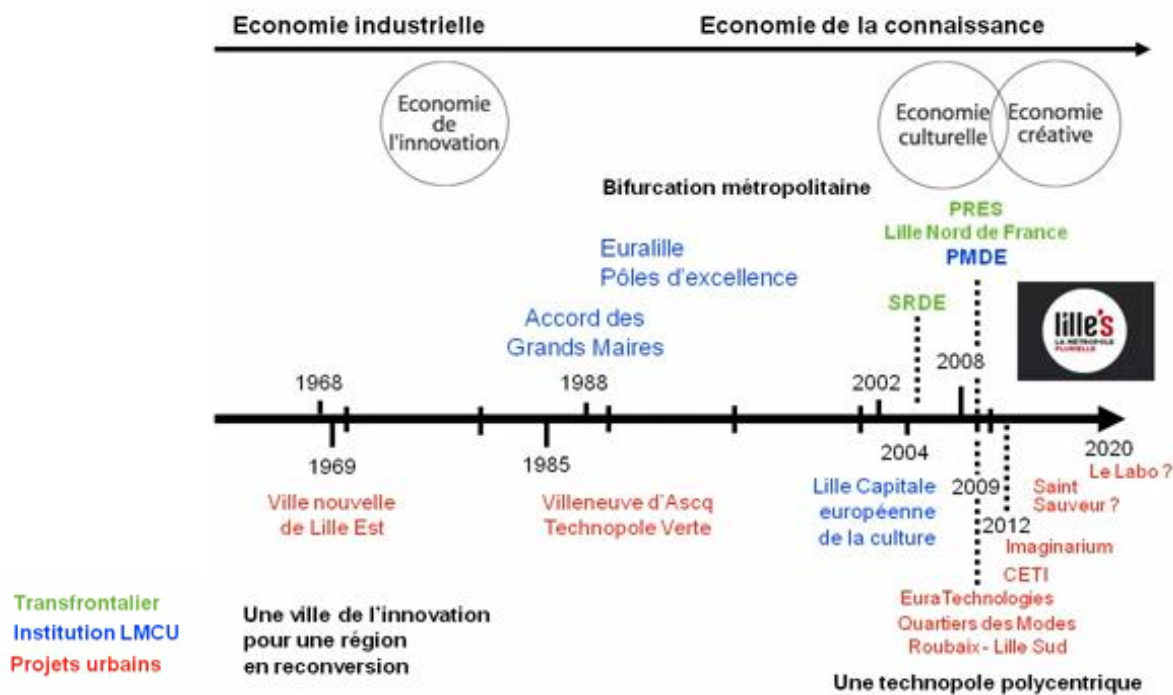


Figure 10 : Schéma diachronique de la mutation lilloise : quel projet urbain pour quelle économie ?

(Source : C.Liefooghe, 2011)

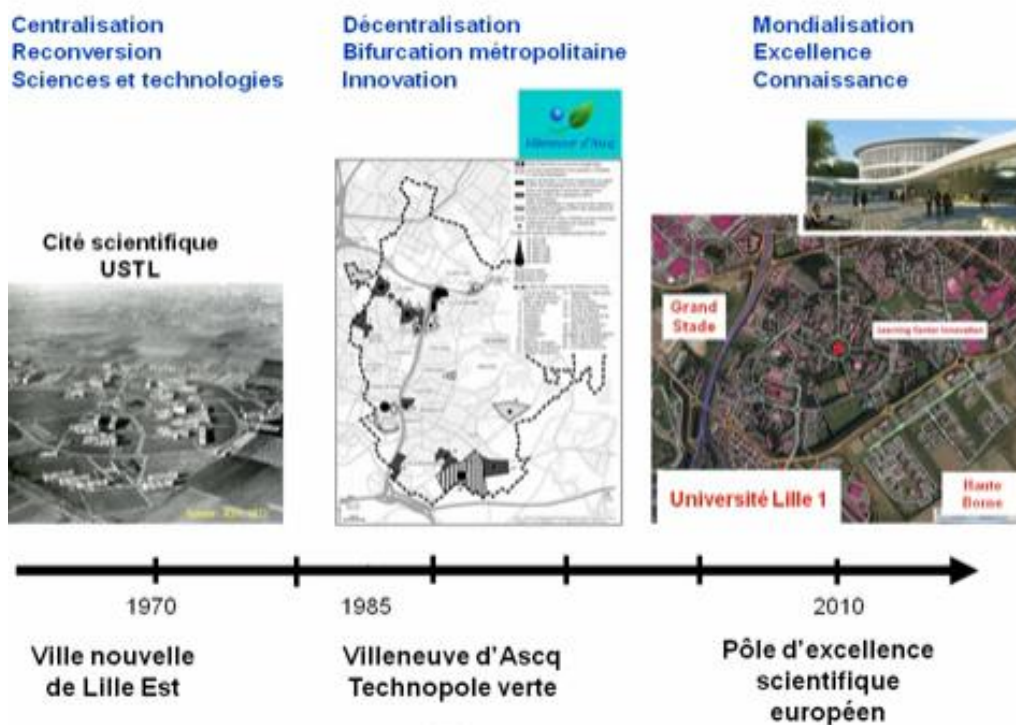


Figure 11 : Schéma diachronique de l'évolution de la relation des projets urbains et mode de gouvernance à Lille. (Source : C. Liefooghe, 2011)

Aujourd'hui le processus de production urbaine s'est considérablement complexifié, il est souvent mêlé dans des politiques plus larges, telle que les pôles d'excellence. On dénombre 6 pôles : Delta 3, Euralille, Eurasanté, Euratechnologie, Haute Borne, l'Union.

Il s'agit d'une recherche et d'une invention en permanence des mécanismes créateurs de richesses, permettant le développement économique de la métropole, à travers la promotion d'une nouvelle forme urbaine. Le principe dominant est celui de produire de nouveaux lieux pour cette nouvelle économie. Euralille à ce titre, est un exemple éloquent. Il est « *un projet en rupture conceptuelle, programmatique, formelle, innovant dans tous les domaines pour répondre à l'ambition métropolitaine* »<sup>13</sup>.

Du tertiaire supérieur, des sciences et de la technologie, aux industries et à l'économie créative, le projet urbain est une constante (figure 12). Les conceptions s'y est diffère, mais le principe est le même, idem pour les objectifs. À ce sujet LIEFOOGHE évoque quatre grands objectifs de ses opérations :

1<sup>er</sup> objectif : Garder, accroître le rôle de commandement économique de l'agglomération lilloise, et jouer sur son positionnement dans la hiérarchie urbaine, l'échelle de la France Europe.

2<sup>ème</sup> objectif : Capturer à profit de la métropole lilloise les flux créateurs de richesse économique. Il s'agit en quelque sorte d'adopter le modèle de hub (téléport).

3<sup>ème</sup> objectif : viser les populations créatrices de richesses (emplois dits « stratégiques » des cadres, entrepreneurs et « créatifs ») par une politique d'attractivité et de qualité urbaine ciblant le cadre de vie, l'habitat, la culture et les loisirs (Florida, 2002 ; Tremblay, 2006).

4<sup>ème</sup> objectif : adapter le mode de développement de la métropole lilloise aux évolutions internationales et d'en renouveler la base économique.<sup>14</sup>

---

<sup>13</sup> MONS. D. (2008), « *Les formes de renouvellement urbain dans la ville de tradition industrielle* », POPSU. En ligne depuis [www.popsu.archi.fr/sites/default/files/nodes/document/817/files/lille-them-renouv-urbain-renouvellement-urbain.pdf](http://www.popsu.archi.fr/sites/default/files/nodes/document/817/files/lille-them-renouv-urbain-renouvellement-urbain.pdf)

<sup>14</sup> LIEFOOGHE.C. « Les stratégies de développement économique de la métropole lilloise : le changement dans la continuité », In PARIS.D, LIEFOOGHE.C, ESTIENNE.I. (2008), « L'économie d'une métropole en mutation :



Figure 12 : Lille, du tertiaire supérieur aux industries créatives : le projet urbain un dénominateur commun (Source : C. Liefoghe, 2011)

Aujourd'hui le modèle de la ville créative à Lille est largement porté par des projets urbains. En effet le projet urbain est une chance pour l'économie créative dans la mesure où les populations sont attentives au cadre urbain, social et économique. Elles ont des demandes spécifiques, elles cherchent souvent des lieux singuliers, des lieux typés. Le projet urbain est dans ce sens là pour répondre à ses préoccupations. Il est flexible et assure cette flexibilité de demande, on assure de nouvelles typologies adéquates à ces nouvelles pratiques.

Le panorama est assez diversifié, lorsque on évoque le qualificatif de créatif à Lille : Tourcoing (pôle image, centre Art et Industrie...), rue et faubourg de la Mode à Lille et Roubaix, l'Union et l'Imaginarium, la pleine images, la marque « Lille Design », quartiers des créateurs, CETI, l'université de Lille... (Figure 13, figure 14).

---

attractivité, changements structurels et articulation à la production urbaine », POPSU. En ligne depuis [www.popsu.archi.fr/sites/default/files/nodes/document/810/files/lille-them-strategie-metropol-economie-metropo.pdf]



Figure 13 Nuage de l'écosystème créatif Lillois (Source : C.Liefooghe, 2011)

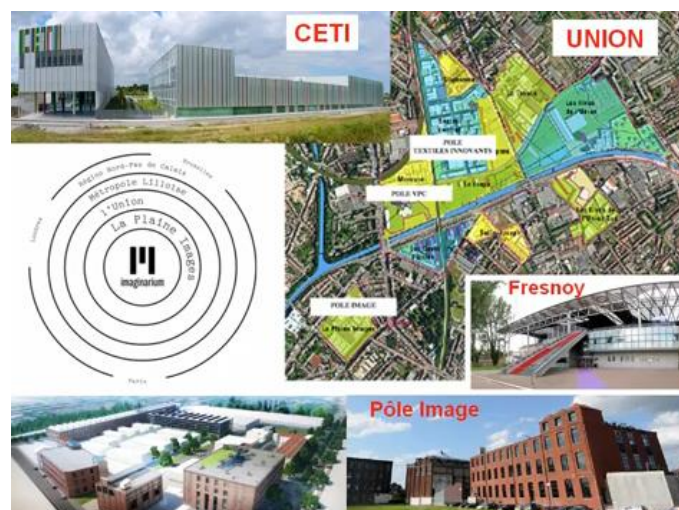


Figure 14 les pôles créatifs de la métropole Lilloise (Source : C.Liefooghe, 2011)

## Conclusion :

Comme conclusion nous proposons une synthèse des exemples étudiés, récapitulée dans le tableau ci-dessous (tableau n°3). Ceci se veut une tentative de tracer les contours de la créativité de la ville créatives, des stratégies mobilisées et des conceptions qui s'y rattachent.

Tableau 3 pour une synthèse des exemples de Ville Créative (VC), cas de Nantes, Lyon et Lille  
(Synthèse de l'auteur)

Métropole	Contexte	Economie Créative				Projet Urbain	
		Ressources	Stratégie	Partenaires économiques	Pilotage technique/ portage politique	Acteurs	Instruments
Nantes Quartier de la création	-Passé industriel ; -Effondrement de l'économie ; - Désindustrialisation -Friches ; -Identité menacée ; -Situation de crise.	-Equipements, infrastructures ; -Réseau d'acteurs ; -Ressources identitaires ; -Ressources culturelles ; -Immobilier d'entreprises ; -Pépinières ; -Enseignement -Lieux -Evènements.	-Aménagement et création de valeur ; -Projet urbain d'ambition métropolitaine -Création de pôles d'excellence dédiés aux ICC (Quartier de la création) ; -Conseil et accompagnement des entreprises ; -logique de cluster et d'inscription dans les réseaux ECIA, ECCE, UNESCO.	-SEM/ SAMOA -Nantes Création ;	-Forte volonté politique ; -DEV urbain, social, économique à la croisée des politiques culturelles d'aménagement.	-Elus ; -SAMOA -Cluster Quartier de la création -Equipe d'animation -Nantes Métropole ; -Université	-Arbitrages entre régime infra institutionnel issu des acteurs PU et régime institutionnel issu des acteurs du développement économique.

Métropole	Contexte	Economie Créative			Projet Urbain		
		Ressources	Stratégie	Partenaires économiques	Pilotage technique/ portage politique	Acteurs	Instruments
<b>Lyon</b>	-Lyon ville de l'économie, ville d'acteurs économiques privés avant d'être une ville de l'Etat.	-Lieux ; -Evènements ; -Infrastructures ; -Initiatives ; -Réseau d'acteurs ; -Accélérateurs, pépinières, espaces de <i>Co working</i> ; -Universités, instituts ;	-Création de valeur -Aménagement des surfaces d'accueil ; -Innovation et encouragement de l'entrepreneuriat ; -Communication ; -Stratégie événementiel ; -Stratégie marketing ; -Démarches « Grand Lyon l'esprit d'entreprise », « Lyon ville de l'entrepreneuriat » ; -Dispositifs « pépites », « Lyon Start-up » ; -Poles de compétitivité.	-Grand Lyon ; -CCI Lyon ; - Réseau CCI appui à la création d'entreprises innovantes ; -Aderly (agence de développement économique)	-Politiques urbaines à caractère libéral ; -Création de valeur principe fondateur des PU ; -Stratégie de développement local et global.	-Grand Lyon ; -Institutions publiques ; -Collectivités ; -Aménageurs ; -Universités, écoles ; -Acteurs privés.	-Les missions territoriales : concilier opération urbaine et dispositifs de développement économique.

Métropole	Contexte	Economie Créative			Projet Urbain		
		Ressources	Stratégie	Partenaires économiques	Pilotage technique/ portage politique	Acteurs	Instruments
<b>Lille</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Crise des activités économiques ;</li> <li>-Déclin de l'industrie ;</li> <li>-Perte de valeur ;</li> <li>-Bifurcation métropolitaine.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Evènementiel culturel ;</li> <li>-Tertiaire supérieur ;</li> <li>-Equipements et infrastructures ;</li> <li>-Ressources culturelles ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Stratégie métropolitaine 3C</li> <li>Connaissance, Culture, Créativité ;</li> <li>-Pôle d'excellence Economie Culturelle Créative ;</li> <li>-Evènementiel déclencheur ;</li> <li>-La mise en réseau des artistes, chercheurs, entrepreneurs</li> <li>-ouverture internationale</li> <li>-Innovation et R&amp;D</li> </ul>	Investisseurs.	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Transformation physique ;</li> <li>-Mutation économique ;</li> <li>-Ville renouvelée ;</li> <li>-Nouvelle forme urbaine ;</li> <li>-Nouveaux lieux pour la nouvelle économie ;</li> <li>-Culture clé du processus métropolitain.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Lille Métropole Communauté urbaine LMCU ;</li> <li>-Agence de développement urbain et d'urbanisme de Lille.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-SDAU</li> <li>- Lille 2004 capitale de la culture ;</li> <li>-SCOT.</li> </ul>

## **SYNTHESE : APPROCHE DE CONSTRUCTION D'UN MODELE D'ANALYSE**

Cette conclusion est une charnière entre les deux parties. L'objectif derrière celle-ci est double. En premier lieu, il est question de délimitation des contours de la créativité en milieu urbain, et de définition du modèle de la Ville Créative. En deuxième lieu, se pose la question d'un développement plus profond des grandes lignes de ce prototype pré établie, à travers la construction d'un modèle d'analyse, qui servira de grille de lecture et d'évaluation d'un contexte et d'un cas particulier celui de Constantine.

### **La définition d'un modèle de Ville Créative :**

Dans ce qui suit nous essayerons de donner les grandes lignes de définition d'un modèle de ville créative.

La Ville Créative correspond à un moment de mutation et une volonté de prôner un changement, et d'impacter positivement le développement sous ses multiples facettes. Son émergence comme nouvelle forme d'action a vu le jour dans de anciennes villes industrielles en déclin ou en reconversion. La ville créative vise le redéploiement économique, le développement urbain et la création de la valeur ajoutée. Elle s'appuie sur l'existant, et réoriente les anciens cadres d'action à la faveur du développement créatif des agglomérations. Elle suppose aussi la création de ses propres créneaux d'excellence.

La ville créative nécessite une approche multi scalaire, se déployant sur des échelles variées, du local proche au global lointain, et mobilisant divers répertoires d'action. L'interdépendance des objectifs économiques, sociaux et environnementaux est largement mise en avant. Une autre dimension inhérente à cette nouvelle conception, est ce brassage entre sa manifestation économique, à savoir l'industrie et l'économie créative ; et sa manifestation sociale, classes et personnes créatives.

Le brassage, la proximité et l'interaction entre culture, arts, sports, loisirs, éducations, infrastructures, technologies, secteurs productifs, forme le paysage de la ville créative. Elle est un rassemblement de lieux, de gens et d'investissements. Dans ce registre, la ville est abordée en termes de milieu, d'atmosphère favorisant l'épanouissement de la créativité. Elle est un écosystème d'innovation à fort contenu technologique et de création, qui suppose des



innovations en matière de gouvernance, des innovations économiques, civiques, artistiques, technologiques, et sociales.

La ville créative se base sur la fourniture et l'articulation des ressources hétérogènes, spécifiques et/ou génériques. En terme de capital, on note l'importance primordiale du capital humain, du capital culturel et celui technologique. Si l'entrepreneuriat est un élément moteur du développement de la ville créative, l'organisation sous forme de clusters est largement répandue dans ce processus.

La démarche projet et la planification stratégique constituent les piliers du montage d'un projet de ville créative. Les approches entrepreneuriales et de gestion privée sont inhérentes à cette conception.

La ville créative c'est aussi une nouvelle forme d'action publique globale transversale territorialisée, dans laquelle certains éléments occupent une place prépondérante, à savoir :

- L'importance du processus de gouvernance, de régulation et des capacités organisationnelles.
- Le mariage entre politiques volontaristes : démarche *top-down* et initiatives individuelles : démarche *bottom-up*.
- Les rôles cruciaux des pouvoirs et politiques publiques pour forger ou soutenir l'émergence de la ville créative.
- L'importance du *leadership*, du *Networking* et du réseautage.

La ville créative est pensée dans une stratégie globale qui se décline en une multitude de stratégies :

- La stratégie de l'événementiel (événement culturel, festivals, foires, salons, rencontres)
- La stratégie du marketing afin de valoriser et de communiquer l'image créative de la ville.
- Des stratégies intraverties pour créer un avantage comparatif au biais de la valorisation-activation des ressources. Le local est l'échelle visée par ces stratégies.

- Des stratégies extraverties pour attirer des facteurs de production, du capital, de la main d'œuvre qualifiée, des entrepreneurs et des investisseurs. L'accent est mis sur l'attractivité le rayonnement et l'ouverture sur l'international.

L'image en dessous (Figure 15) met en exergue la panoplie des concepts qui peuvent participer à la définition d'une ville créative et à lui donner fond et forme.



Figure 15 la ville créative : un nuage de concepts

(Conception de l'auteur)

## A la construction d'un modèle d'analyse

Pour bien mener ce travail de recherche, et cerner le plus grand nombre possible de ses dimensions et déclinaisons sur la réalité, nous avons opté pour la construction d'un modèle d'analyse, qui brasse la quasi-totalité des paramètres soulevées dans la partie conceptuelle. Afin d'y arriver à structurer cette grille de lecture, nous nous sommes basé sur les travaux d'autres chercheurs pionniers en la matière, notamment sur les clusters, les grappes industrielles, et le *Global Entrepreneurship Model*. Une utilisation rationnelle, confronté au cas étudié et à son contexte particulier.

## ***Les modèles courants : état de l'art***

Pour garantir une approche globale, intégrée et intégratrice des différentes facettes de cette problématique de recherche, nous nous sommes basés sur la mobilisation de certaines théories et modèles courants. L'enjeu est de prendre en charge l'aspect multidimensionnel de la thématique, sa caractéristique éco systémique, tout en développant un modèle propre au cas étudié. Un retour sur les théories mobilisées est nécessaire :

- **Le modèle des clusters :**

Ce sont entre autre les théories sur les localisations, l'agglomération, la spécialisation et la spécification des entreprises qui offrent d'avantage une lecture globale et interactive. Elles prennent en mesure les logiques d'ancrage territorial des acteurs économique sur un territoire donné, leurs dynamiques socioculturelles, et les dynamiques coopératives et organisationnelles entre les acteurs constituant la chaîne de valeur. En plus du diamant de porter, deux autres travaux sont ici exploités.

- **Le modèle canadien des clusters développé par CASSIDY et al (2005) :**

Le modèle canadien des clusters <sup>1</sup>(élaboré par le conseil national de recherches du Canada et par l'Innovation Systems Research Network) développé et présenté par CASSIDY et al (2005). Dans sa représentation, Cassidy se base sur les facteurs identifiés par Porter et y ajoute le rôle des organismes de soutien, qui se sont élargie pour englober les acteurs publics et sociétés à but non lucratif (Figure 16). Il met au centre de son modèle les entreprises et se focalise sur leur performance et les facteurs explicatifs de cette dernière.

---

<sup>1</sup> In TREMBLAY, D.G. (2007), « Réseaux, clusters, communautés de pratique et développement des connaissances », Notes de recherches de la Chaire Bell en technologies et organisation du travail. En ligne depuis [[https://www.telug.ca/chairebell/pdf/NR\\_CB\\_2007\\_06.pdf](https://www.telug.ca/chairebell/pdf/NR_CB_2007_06.pdf)]

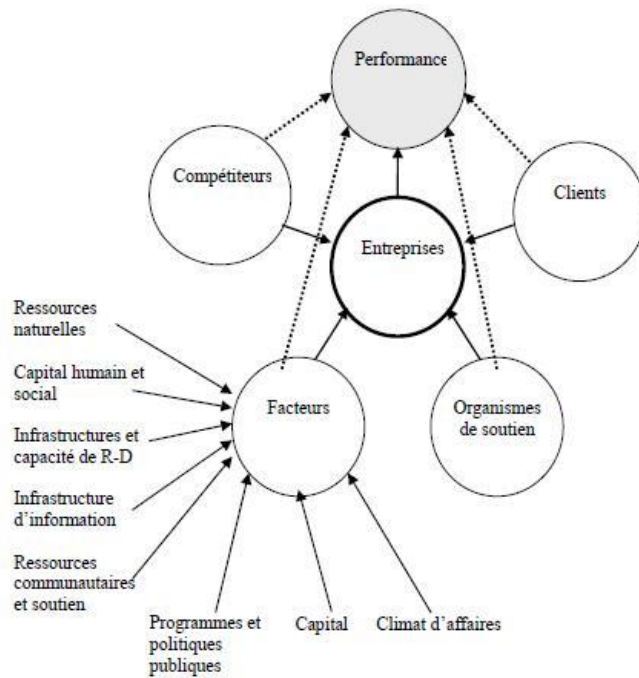


Figure 16 : le modèle des clusters  
(Source : Tremblay 2007)

- **Le modèle proposé par GORDON et MC CANN (2000) :**

La deuxième typologie est celle de GORDON et MC CANN (2000)<sup>2</sup>, leurs questionnements sur les clusters se structurent en trois temps. (Tableau 4)

- 1) En tant qu'espace d'agglomération en économie spatiale. Le territoire ici est reconnu comme territoire « *ressources* ».
- 2) En tant qu'espace de relations industrielles entre des entités collectives en économie régionale et industrielle. Le territoire est un territoire « *ressource* » cette fois-ci modélisé par les stratégies et les coordinations entre les organisations.
- 3) En tant qu'espace de relations sociales et d'encastrement social en socio-économie. Le territoire est ici un territoire « *ressource* » modélisé par les interactions entre les individus.

<sup>2</sup> GORDON, I.R ; MC CANN, P. (2000), « *Industrial Clusters : Complexes, Agglomeration and/or Social Networks ?* », Urban Studies, vol. 37, n°3, p.513-532, In DUVAUROUX, D.S. « *Les clusters ou districts industriels du domaine culturel ou médiatique : revue du savoir économique et questionnement* », Université Angers. En ligne depuis [<http://www.culturecommunication.gouv.fr/content/download/66206/508903/%E2%80%8Bfile>].

L'avantage de ce modèle c'est qu'il présente une lecture assez complète, néanmoins la réussite tient dans la prise en compte de ses trois temps non pas d'une manière isolé et linéaire, mais plutôt en soignant les interfaces et en veillant la simultanéité des approches et leurs interactions. Il s'agit de coexister de mobiliser, et de transgresser.

Tableau 4 : tableau récapitulatif des analyses économique du cluster (La typologie de GORDON et MC CANN (2000))

(Source : DUVAUROUX)

	<i>Le cluster comme un seul espace d'agglomération Modèle de la pure agglomération</i>	<i>Le cluster comme un espace d'interactions entre des collectifs Modèle de l'organisation industrielle territorialisée</i>	<i>Le cluster comme un espace d'interactions entre des individus Modèle du réseau social</i>
<b>Questions principales</b>	Quelles forces poussent les activités économiques à s'agglomérer sur un territoire donné ?	-Dans quelle mesure les relations inter-organisationnelles favorisent elles l'efficacité du cluster et des organisations qui le composent ? -Quel rôle les pouvoirs publics jouent-ils dans le regroupement des activités économiques ? -Quelles formes de coopération et d'innovation se développent entre les entreprises membres d'un cluster ?	-Comment se structurent les réseaux entre les individus ? -Quels rôles jouent les relations interindividuelles dans le développement d'un cluster ?
<b>Conception de l'entreprise</b>	Firmes représentatives	Firmes stratégiques, organisatrices de leur territoire	Firmes comme regroupement d'individus ayant leurs propres réseaux
<b>Conception du cluster</b>	Agglomération d'entreprises	Réseau d'organisations (entreprises, collectivités, universités, associations) regroupées dans une zone géographique donnée	Réseau d'individus
<b>Principaux objets</b>	Forces d'agglomération centrifuges et	Coopération entre les acteurs du cluster ;	Encastrement social des acteurs ;

<b>analysés</b>	centripètes ; proximité spatiale	politiques publiques ; proximités spatiale et organisée	proximités spatiale et organisée
<b>Références théoriques</b>	District marshallien, externalités ; théorie de la spécialisation internationale ; théorie de la différenciation des produits ; nouvelle économie géographique	District marshallien ; Porter ; théorie des arrangements institutionnels et des contrats (agence, coûts de transaction) ; économie des proximités entre des organisations	Théorie de <i>l'embeddedness</i> ; économie des proximités entre les individus
<b>Considération du territoire</b>	Territoire « ressource », statique	Territoire « ressource », modélé par les stratégies et les coordinations entre des organisations	Territoire « ressource », construit, modélé par les interactions entre les individus

- **Le modèle du *Global Entrepreneurship Monitor (GEM)*<sup>3</sup> :**

Ce modèle propose des conditions cadres de l'entrepreneuriat, et ce veut comme une approche complète du processus entrepreneurial. (Figure 17).

---

<sup>3</sup>GEM, est une organisation mondiale qui s'efforce de donner un aperçu de la situation du développement de l'entrepreneuriat, et ce depuis 1997.

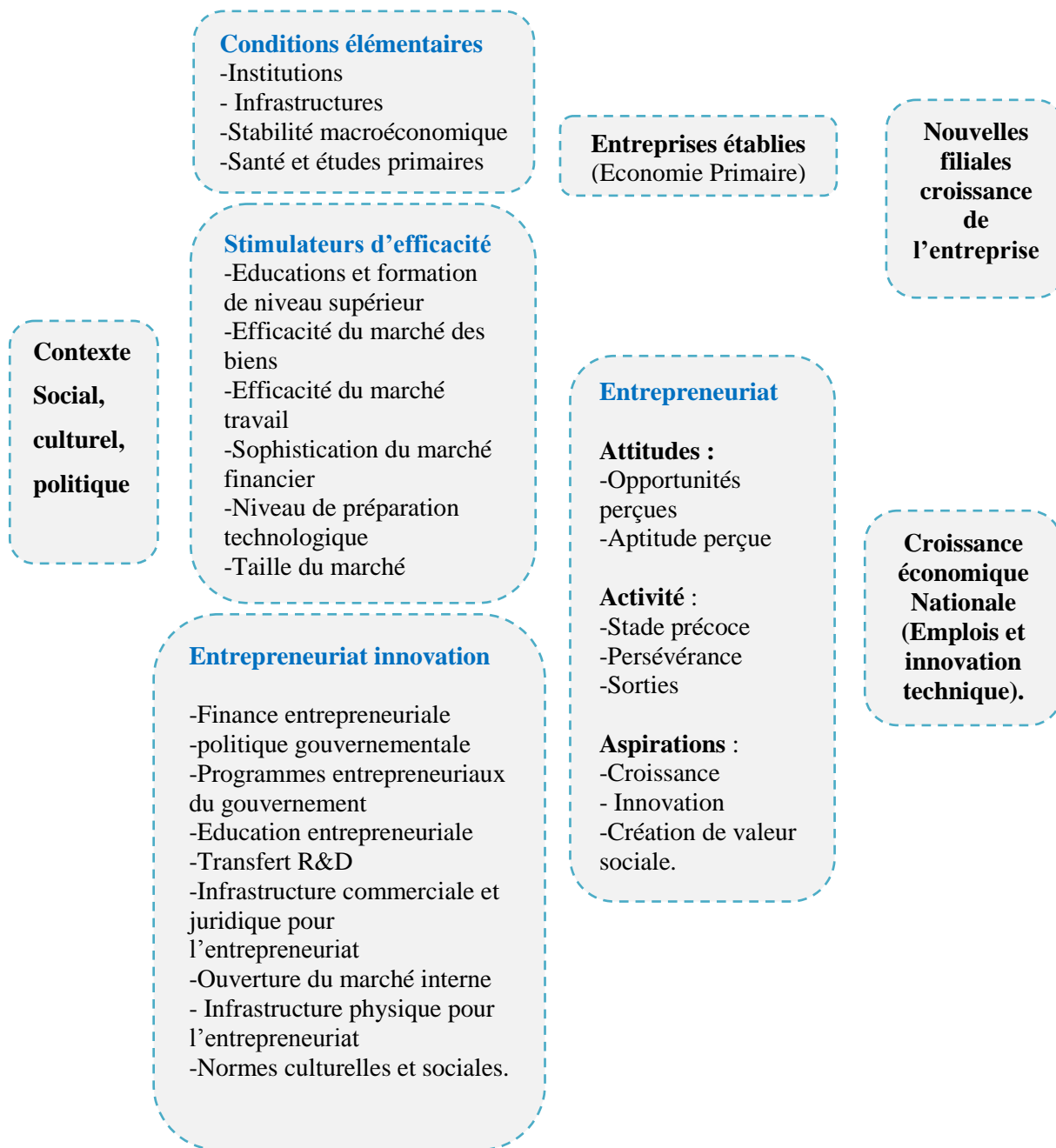


Figure 17 : le modèle du *Global Entrepreneurship Monitor*

(Source : [www.gemconsortium.org](http://www.gemconsortium.org))

### ***Fondamentaux et constantes :***

De la lecture croisée de ces modèles, des constantes et des fondamentaux peuvent être tirés, évoquant la ville créative en faisant référence au 4P, en tant que Produit : et selon lequel il s'agit de questionner les logiques de *clustering* des entreprises et des agents économiques créatifs ; en tant que Place : selon laquelle la ville est un support, fournisseur de ressources ; en

tant que Processus : dans lequel l'accent est mis sur les politiques publiques et les programmes ; et en fin en tant que Personne (s) : dans cette dernière approche, sont interrogées les relations inter personnelles, inter individuelles, les rapports et les réseaux sociaux. Le schéma ci-dessus (Schéma n°2) synthétise l'essentiel de ces paramètres et les points communs entre les différents courants de pensée.

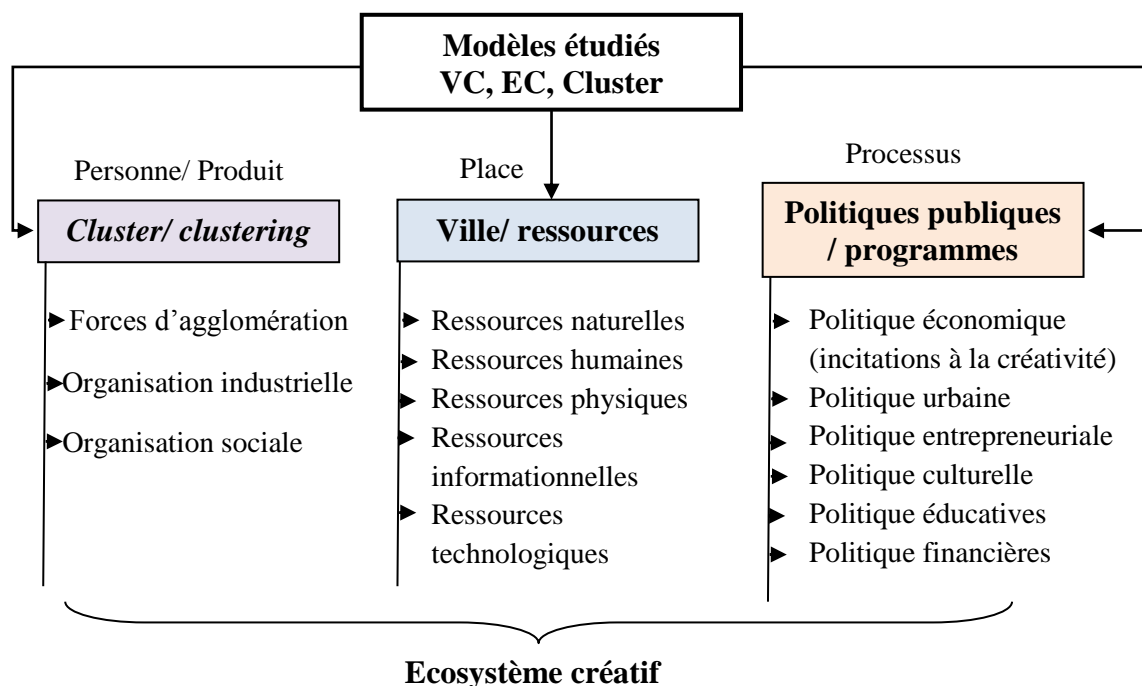


Schéma 2 : Synthèse des modèles courants : à la recherche des fondements et constantes

(Source : conception de l'auteur)

### ***Le modèle d'analyse du cas de Constantine :***

Après cet examen approfondi des théories sur les clusters et du GEM modèle, nous proposons notre propre grille analytique, qui se déploie sur trois parties, dans lesquelles la ville est à la fois :

Un système de gouvernance, un mode d'organisation des acteurs et des institutions, dans lequel les politiques publiques jouent un rôle majeur ; Un système d'externalités qui offre des ressources et des avantages comparatifs ; et un système de relations qui s'appuie sur la constitution d'un « capital social » et un « capital relationnel » responsables de la dynamique d'apprentissage, de circulation des connaissances, des savoirs faire et des effets de synergie.

Le modèle d'analyse construit est présenté sous forme de tableaux :



Le tableau n°5 : évoque l'action publique en faveur du développement d'un « écosystème créatif », à travers l'examen des programmes et politiques variées dans les différents champs et leur degré d'ouverture et d'interconnexion, afin d'appuyer ces nouvelles orientations de développement.

Tableau 5 : programmes et politiques en faveur du développement d'un "écosystème créatif"  
(Synthèse de l'auteur)

<b>La politique d'entrepreneuriat</b>	Les dispositifs d'aide à l'entrepreneuriat L'accompagnement des porteurs de projets innovants
<b>La politique d'aménagement et politique urbaine</b>	-L'articulation des champs d'aménagement, d'urbanisme et d'économie -la question (du développement) économique dans les documents de planification et les schémas d'aménagement -l'implication des acteurs économiques dans la planification urbaine. -La prise en compte des exigences des entreprises de l'économie créative à l'égard de l'espace urbain besoins de localisation besoin d'immobilier besoin du foncier -le degré de flexibilité des politiques d'aménagement que nécessite la flexibilité de l'économie créative
<b>La politique de développement économique</b>	-La question (du développement) urbain(e) dans les schémas d'orientation économique -l'importance du capital humain dans la croissance économique -la valorisation de l'immatériel dans la création de la valeur ajoutée -l'orientation vers l'économie créative, l'économie de la connaissance et l'économie numérique
<b>La politique culturelle</b>	-Le soutien public aux organisations culturelles -L'appui aux artistes et aux arts

	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Le soutien financier à la production</li> <li>-Le soutien public aux lieux de diffusion</li> <li>-La conservation du patrimoine culturel tangible et intangible</li> <li>-L'importance donnée à l'art et la culture comme levier du développement économique (la reconnaissance de la valeur ajoutée des industries culturelles et créatives)</li> <li>-Les dispositifs de propriété intellectuelle</li> <li>-La mobilisation de la culture comme outil de marketing</li> <li>-instrumentalisation de la culture et des activités artistiques dans les politiques urbaines</li> </ul>
<b>La politique de l'innovation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Le soutien public aux innovations</li> <li>-le financement des activités R&amp;D</li> <li>-la promotion de « la culture d'innovation » dans les entreprises.</li> </ul>
<b>La politique des Technologies d'informations et de Communication</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-La reconnaissance du rôle moteur des TIC dans le développement économique</li> <li>-Le soutien et l'accompagnement des boîtes de développement et des <i>Freelancers</i></li> <li>-La subvention au développement des logiciels</li> </ul>
<b>La politique d'enseignement supérieur et de recherche</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-L'offre de formations</li> <li>-les formations portant sur la création d'entreprises ou la transmission</li> <li>-la formation sur l'ingénierie entrepreneuriale</li> <li>-l'accueil des cadres et des chercheurs</li> <li>-l'encouragement des activités de recherche et les universités</li> <li>-l'encouragement des collaborations et partenariats aux différentes échelles (nationale, internationale)</li> <li>-la contribution de l'enseignement et des recherches scientifiques au développement économique (les retombées cognitives)</li> </ul>
<b>Les politiques touristiques,</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-La promotion du tourisme et son impact sur le développement</li> </ul>

<b>d'attractivité et de marketing</b>	des industries créatives -les politiques d'attractivité basées sur : les projets urbains les activités culturelles l'événementiel -la promotion du territoire en direction des entreprises
<b>La politique de compétitivité</b>	-La prise en charge des activités de l'économie créative dans les politiques de pôles de compétitivité, de technopoles et de parcs technologiques...etc.
<b>La politique du logement</b>	-Le degré d'adaptation de l'offre en logement aux besoins résidentiels des créatifs indépendants, des travailleurs des entreprises créatives, des artistes, chercheurs ...

Le tableau n°6 : résume la quête des ressources susceptibles de porter cette Économie Créative, on posant la ville comme un milieu favorable à la créativité, offrant aux acteurs la possibilité de mobilisation de ressources variées génériques et/ou spécifiques. (La mesure de la valeur ajoutée urbaine à la production de richesses).

Tableau 6 : les ressources susceptibles de porter l'économie créative  
(Synthèse de l'auteur)

<b>Les ressources urbaines et architecturales</b>	-La localisation (l'accessibilité, visibilité) -la qualité architecturale et urbaine -la qualité de vie en ville -les infrastructures de transports et de mobilités -les infrastructures de télécommunication -les équipements métropolitains -le patrimoine architectural -le potentiel foncier -le potentiel immobilier -la densité urbaine -la mixité fonctionnelle et sociale des espaces
---	---

	<ul style="list-style-type: none"> <li>-la présence d'équipements publics (santé, éducation, loisirs, sports, culture...)</li> <li>-les espaces publics</li> <li>-la sécurité</li> </ul>
<b>Les ressources économiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Les zones d'activités</li> <li>-les zones industrielles</li> <li>-les friches industrielles</li> <li>-l'offre d'immobilier d'entreprises</li> <li>-les outils d'aide à la création et au développement des entreprises :</li> <li>les pépinières, les hôtels d'entreprises, les incubateurs...</li> <li>-les salons professionnels</li> <li>-l'esprit d'entreprise chez les citoyens, les créatifs</li> <li>-la culture entrepreneuriale</li> </ul>
<b>Les ressources socioculturelles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Le patrimoine historique et culturel</li> <li>-la diversité culturelle et sociale</li> <li>-les institutions culturelles</li> <li>-les infrastructures sociales et culturelles</li> <li>-les activités culturelles</li> <li>-les événements</li> <li>-l'intensité de la vie artistique et culturelle les ateliers, les galeries d'art, les musées, la présence des œuvres d'art dans l'espace public, le <i>street art</i>, les artistes off.</li> </ul>
<b>Les ressources scientifiques et intellectuelles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Les laboratoires de recherche</li> <li>-les centres de recherche publics et privés</li> <li>-les instituts d'enseignement supérieur</li> <li>-les instituts d'enseignement spécialisé</li> <li>-les collèges de formations</li> <li>-les savoirs faire locaux</li> <li>-les colloques, les séminaires et journées d'étude ...</li> </ul>
<b>Les ressources relationnelles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Les NTIC et le degré de couverture d'internet</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>-les espaces virtuels et les réseaux sociaux</li> <li>-l'accès aux réseaux d'informations</li> <li>-l'infrastructure informationnelle</li> <li>-les lieux de sociabilité</li> <li>-les lieux de rencontre, les forums, les laboratoires d'idées</li> <li>-les lieux de confrontation collective</li> <li>-les espaces de discussion interindividuelle</li> <li>-l'intensité de la vie associative</li> </ul>
--	---

Le tableau n°7 : résume la mobilisation des théories sur les clusters afin de retracer les concentrations spatiales des activités créatives, et de questionner les logiques d'agglomération sur le territoire de la ville de Constantine.

Tableau 7 : pour une compréhension des logiques d'agglomération des entreprises et la réalité d'un cluster créatif  
(Synthèse de l'auteur)

<p><b>Portrait socioéconomique de l'entreprise</b></p>	<p>La structure d'appartenance</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- quel est le statut de votre structure ?</li> <li>- quelle est l'histoire de cette structure ?</li> <li>-quelles sont les activités et les fonctions de cette structure ?</li> <li>-quelles sont les ressources nécessaires au fonctionnement ?</li> <li>-quels sont les problèmes qui entravent le développement de votre structure ?</li> <li>-comment financez-vous vos activités ?</li> <li>-quel est le nombre et le type de personnel recruté ?</li> </ul>
<p><b>Les forces d'agglomération</b></p>	<p>Quelles sont les forces qui vous pousse à s'installer à Constantine et non pas ailleurs ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-économies d'agglomération</li> <li>La présence d'un marché de travail spécialisé</li> <li>la présence de main d'œuvre spécialisée ?</li> <li>Les facilités d'accès au personnel qualifié</li> </ul>

	<p>Les sources du personnel qualifié (éloignement, en termes de distance)</p> <p>La qualité de vie</p> <p>La qualité du capital humain et social (ouverture, l'acceptation, l'esprit d'entreprise, l'esprit innovant ...)</p> <p>-économies de spécialisation</p> <p>La présence de firmes spécialisées dans les différents segments de l'activité économique</p> <p>La présence et la proximité de fournisseurs spécialisés</p> <p>-externalités d'informations et de connaissance</p> <p>dans quelle mesure la proximité géographique avec d'autres entreprises du même secteur vous permet d'échanger et de bénéficier d'informations utiles au développement de vos activités ?</p> <p>-les ressources et les dotations du territoire d'implantation</p> <p>jusqu'à quel degré ces ressources sont déterminantes dans votre décision d'implantation à Constantine (quelles sont les ressources mobilisées au profit du développement de vos activités)</p> <p>l'histoire de la ville (identité, ...)</p> <p>les ressources naturelles</p> <p>les ressources urbaines et architecturales (infrastructures et équipements)</p> <p>les ressources économiques</p> <p>les ressources culturelles et artistiques</p> <p>les ressources scientifiques et intellectuelles</p> <p>Quelles sont les forces qui vous poussent à quitter Constantine pour s'installer ailleurs ?</p>
<p><b>Les interactions inter-organisationnelles</b></p>	<p>Les interactions avec les autres acteurs :</p> <p>la localisation des collaborations, la forme des collaborations (juridique, formelle, informelle...) et la nature des collaborations (partenariat sur les ressources humaines, formation, soutien financier, offre de service....)</p>

- les relations aux clients (éloignement dans ou hors la ville de Constantine)
- les relations aux fournisseurs spécialisés (matériel, équipements, services...)
- les relations avec les organismes de soutien
  
- les relations aux entreprises du même secteur
- les relations aux entreprises de l'économie créative
- les relations aux entreprises des secteurs traditionnels
- les relations avec les concurrents (éloignement dans ou hors la ville de Constantine)
- les relations aux travailleurs indépendants (travailleurs libres)
  
- les relations aux institutions publiques
- les formes juridiques des collaborations
- la nature des collaborations
- avez-vous bénéficié d'un soutien public ? (quelle est sa nature : financier ou autres)
- quels sont les dispositifs d'aide et d'accompagnement dont vous avez bénéficié ? À quel stade (création et/ou poste création) ?
  
- les relations avec l'université
- les relations avec des centres de recherches
- les relations avec des chercheurs et des enseignants à l'université
- les instituts de formations professionnelle publics et privés (ressources humaines et formations, les stages préprofessionnels)
- les relations avec l'université et les institutions publiques
- les relations aux associations
  
- Est ce que vous entretenez des relations avec :  
La direction des PME/PMI de Constantine

	<p>La direction de la culture de la wilaya de Constantine</p> <p>La direction du travail de l'emploi et de la sécurité sociale de la wilaya de Constantine</p> <p>La chambre de l'artisanat et des métiers</p> <p>La chambre de commerce et de l'industrie</p> <p>Le centre des carrières université Constantine 01</p> <p>La maison de l'entrepreneuriat</p> <p>l'ANSEJ</p> <p>l'ANEM</p> <p>Le CNAC</p> <p>L'ANGEM</p> <p>L'ANDPME</p> <p>L'ANDI</p> <p>L'ANPT</p>
<p><b>Les interactions interindividuelles</b></p>	<p>Jusqu'à quel degré les logiques sociales et les relations de confiance influent sur votre décision d'implantation à Constantine ?</p> <p>-Quel est le degré d'influence de relations amicales et familiales dans l'action économique de l'entreprise ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>recrutement du personnel</li> <li>sous traitance</li> <li>collaborations</li> <li>l'échange d'informations</li> </ul> <p>-Est ce vous êtes engagé dans des associations (quel type d'associations)</p> <p>-Quels sont les évènements auxquels vous participez ?</p> <p>-Comment vous voyez les possibilités de Networking à travers cette participation ?</p> <p>-Quels sont pour vous les lieux de rencontre privilégiés qui peuvent donner naissance à ces réseaux ?</p> <p>-Comment vous qualifier le rôle des réseaux sociaux (<i>Facebook, Twitter...</i>) et des espaces virtuels dans la création de relations interindividuelles indispensables au développement de l'activité économique de votre entreprise ?</p>



**PARTIE II : CREATIVITE, POLITIQUES ET TERRITOIRE :**

**DU CAS DE L'ALGERIE, AU CAS DE CONSTANTINE**

## **INTRODUCTION :**

De l'analyse conceptuelle et théorique, un paramètre paraît évident à évaluer et à tester au niveau de notre cas d'étude, et qui se rattache à la problématique de l'entrepreneuriat et de la créativité comme leviers, celui de la dimension politique. Il est alors envisagé de chercher les politiques et les initiatives qui peuvent asseoir cette créativité dans sa définition plurielle et en rapport avec la dimension entrepreneuriale dans le milieu urbain et dans la ville de Constantine. Cette évaluation s'attaque dès lors aux relations concrètes des trois piliers de ce questionnement à savoir, la créativité, les politiques et le territoire, d'abord en Algérie, avant d'interroger leurs traductions dans le cas de Constantine.

Cette partie est structurée en trois chapitres, le premier s'attèle à mettre en scène les politiques publiques et les initiatives privées à la faveur du développement de la créativité et de l'entrepreneuriat en Algérie, et le deuxième examinera la territorialisation de ses politiques créatives et leur transcription spatiale. Quant au dernier, il évoque la prise en compte du développement urbain créatif par les instruments d'aménagement et de planification urbaine.

## **CHAPITRE 06 : les politiques publiques et les initiatives privées...pour un écosystème créatif.**

### **Introduction :**

Penser l'écosystème créatif, suppose de chercher le cadre institutionnel et les politiques qui peuvent le porter. Au-delà de l'action publique, sont également interrogées les initiatives d'acteurs privés. L'enjeu est de tester à la fois la crédibilité du sujet traité dans le cas de l'Algérie, et le degré de portage politique et de soutien privé à l'émergence d'une ville créative, voire d'un écosystème.

Cette revue tente d'évaluer les objectifs, les discours, les programmes et les événements. Elle s'intéresse aux politiques économiques et d'entrepreneuriat, politiques culturelles, politiques de technologies de l'information et de la communication, politique de compétitivité, d'attractivité et de marketing.

### **1. La politique de développement économique et la politique d'entrepreneuriat :**

#### **1.1.La politique de développement économique :**

##### **1.1.1. L'économie créative en Algérie d'après le rapport de l'UNESCO :**

Au sens de l'UNESCO, l'économie créative est en majeure partie assimilée et confondue avec l'économie culturelle. Dans son rapport de 2013<sup>1</sup>, l'UNESCO met en scène la situation des secteurs créatifs et culturels en Algérie. Elle évoque le modèle centralisé du soutien à la culture hérité de la période coloniale. Cependant, quelques points positifs sont aussi révélés ; qui marquent le début d'une reconnaissance de l'importance économique de quelques secteurs tel : l'édition, le cinéma qui sont devenues éligibles aux mesures d'incitation au financement et à l'investissement depuis 2009. Un autre pivot des activités culturelles déployées en Algérie, est celui des festivals de musique et d'arts du spectacle, avec un soutien partagé entre public et

---

<sup>1</sup>UNESO, PNUD. (2013), « *rapport sur l'économie créative des nations unies, édition spéciale élargir les voies du développement local* ». En ligne depuis <http://www.unesco.org/new/fr/culture/themes/creativity/creative-economy-report-2013-special-edition/>

privé. Ces manifestations quoi qu'elles aient des objectifs de promotion du tourisme, elles peuvent servir de plateformes pour l'émergence d'une vraie économie créative en Algérie.

### **1.1.2. PNB-NAPEO et la promotion des industries créatives en Algérie :**

Un des piliers fondateurs du PNB-NAPEO est celui de la mise en place d'un « Incubateur des Industries Créative d'Afrique du Nord » afin « d'exploiter le potentiel des artistes de la région, y compris les artistes contemporains, musiciens, cinéastes, écrivains, artistes des médias numériques, pour contribuer à la création d'emplois et le développement local » dans le secteur culturel. Dans cette optique, une formation est aussi prévue pour « aider les artistes et les artisans à créer et à soutenir des entreprises dans ce secteur ».

Ainsi dans le cadre de ses activités le réseau organise depuis plus de 2 ans des rencontres dans le but de stimuler le développement des industries créatives en Algérie. En Janvier 2012, plus précisément le 13 et le 14, une délégation d'experts américains dans ces industries avait rendu visite à Alger et avait examiné le potentiel de développement créatif avec des partenaires, des entrepreneurs algériens, des universitaires et des associations artistiques et professionnelles. Selon le NAPEO, il s'agit de débats autour des stratégies de développement des infrastructures nécessaires pour le soutenir les industries créatives, et d'une rencontre d'écoute destinée à déchiffrer la spécificité de l'économie créative algérienne, les perspectives, les défis et les obstacles aux quelles elle devrait faire face pour émerger.

### **1.1.3. Le projet européen « d'appui au développement des clusters dans les industries créatives et culturelles » dans le sud de la Méditerranée :**

L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) met en œuvre un projet financé par l'Union européenne (UE) et le Gouvernement italien visant à favoriser le développement de clusters dans les industries culturelles et créatives (ICC) dans le sud de la Méditerranée. Le projet a aussi reçu le label de l'Union pour la Méditerranée (UpM).

Le projet "Appui au développement des clusters dans les industries créatives et culturelles" a comme objectif d'encourager simultanément la créativité et l'innovation, qui sont

ancrées dans le patrimoine culturel de chaque pays, non seulement le projet maintiendrait la diversité culturelle dans la région mais surtout il y renforcerait la performance économique.

En plus d'apporter un soutien technique dans la coopération entrepreneuriale et l'amélioration du produit aux clusters sélectionnés, le projet va aussi mettre l'accent sur la mise en réseau, la collaboration internationale et les activités relatives à l'accès aux marchés.

Il s'agit d'un projet récent dont l'appel à manifestation d'intérêt date du 25 Aout 2014, et fixe comme date limite de participation le 15 Octobre 2014. Ce projet européen offre une assistance technique aux clusters d'industries culturelles et créatives dans le sud de la Méditerranée, qui se résume essentiellement dans :

- Des formations, du coaching, développement et mise en place des stratégies de clusters, amélioration des interactions entre les entreprises.
- Un soutien dans le développement et l'amélioration des produits qui sont issus du patrimoine culturel et pour attirer de nouveaux marchés.
- Un soutien dans la promotion, le marketing et la distribution des produits des clusters bénéficiaires, notamment grâce à la participation dans des salons internationaux et des expositions.
- Un soutien financier dans l'achat de nouveaux équipements ou la mise à niveau des équipements existants.
- L'accès complet à un nombre de centres de ressources dédiés aux Industries Créatives et Culturelles qui seront établis dans le Sud de la méditerranée.

Les bénéficiaires potentiels doivent exercer leur activité dans l'une des quatre catégories des Industries Culturelles et Créatives mentionnées ci-dessous :

- Culture et Média (Publication, Multimédia, Musique, etc.)
- Les arts vivants (Arts de la scène, Arts visuels, Gestion du patrimoine)
- Les industries de design (Industries de l'habitat, du textile, de la mode et des accessoires)
- Les services liés à la création (Publicité et Architecture)

### **1.1.4. La GIZ et son programme de développement économique durable**

La GIZ par le biais de son programme de développement économique durable, aide les industries créatives et culturelles algériennes à mettre en place un réseau de créateurs engagé. Il s'agit d'une série de manifestations économico-culturelles organisées sous le nom « diversité 2010-Alger », qui se basent sur la culture comme facteur d'impulsion du développement local. Ces événements ont été une chance pour débattre les questions, les problèmes et envisager les solutions possibles autour de la problématique de la promotion de la PME, et plus spécifiquement « la promotion des industries créatives » et « l'entrepreneuriat comme moteur de développement ». La GIZ s'intéresse au sujet des industries créatives en Algérie à travers la réalisation d'un diagnostic et d'une étude spécialisée qui servira de support d'évaluation et de projection dans le futur proche et lointain. Quelques initiatives sont également à citer, à titre d'exemple, l'aide au groupe « *Hand made design Algeria* »<sup>2</sup>, par la reconnaissance de leurs travaux et l'opportunité qu'elle leur offre pour d'ouvrir sur le marché international. Selon Rachid MOUSSAOUI, directeur général de l'ANDPME <sup>3</sup> « *la culture fait avancer le développement du pays... [Mais]... Pour l'instant, le pays manque avant tout d'un contexte adéquat et d'une sensibilisation générale à l'importance sociale, économique et politique de ce secteur économique [industries culturelles et créatives]* ».

### **1.2.La politique d'entrepreneuriat :**

L'avènement de l'entrepreneuriat en Algérie, marque la transition vers l'économie de marché. Après une longue période d'économie centralisée dominée par l'Etat, principal employeur, entrepreneur, dans laquelle le secteur privé est dissuadé, exclu du processus de développement. L'Algérie se réoriente d'avantage vers la libéralisation. Les décennies 80-90 connaissait un désengagement progressif de l'Etat à la faveur de l'initiative privé, à travers des réformes économiques libérant ainsi l'investissement. L'année 1993 annonce cette libération et

---

<sup>2</sup> GIZ Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, l'agence de coopération internationale allemande pour le développement. Financée par le ministère fédéral de la coopération économique qui est chargé au niveau gouvernemental de l'aide au développement économique. Elle est particulièrement active en Afrique et en Amérique du Sud. Elle est le leader des actions visant à promouvoir l'innovation, la créativité et le développement économique durable, et favoriser l'émergence d'un tissu économique diversifié et compétitif.

<sup>3</sup>MOUSSAOUI, R. Directeur général de l'Agence Nationale de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ANDPME), Algérie. Dans, GIZ. (2013), « *Le potentiel des industries culturelles et créatives dans la coopération internationale* ». En ligne depuis [<https://www.giz.de/fachexpertise/downloads/giz2013-de-broschuere-potenzielle-kreativwirtschaft.pdf>]

met au centre de sa politique de développement et de promotion de l'entrepreneuriat. Celle-ci passe par la mise en place d'un cadre propice à la création d'entreprises (mesures fiscales, financement, règlement, dispositifs particuliers de soutien), qui permet de stimuler, d'esprit d'entreprises, d'encourager et d'accompagner les porteurs de projets. Plusieurs enjeux sont assignés à l'entrepreneuriat en Algérie. En plus de la redynamisation du tissu économique, il s'agit aussi de contribuer positivement à améliorer la vie sociale du pays. Le schéma ci-dessus donne un aperçu de l'évolution des politiques de l'entrepreneuriat et du rôle de l'Etat. (Voir schéma 03).

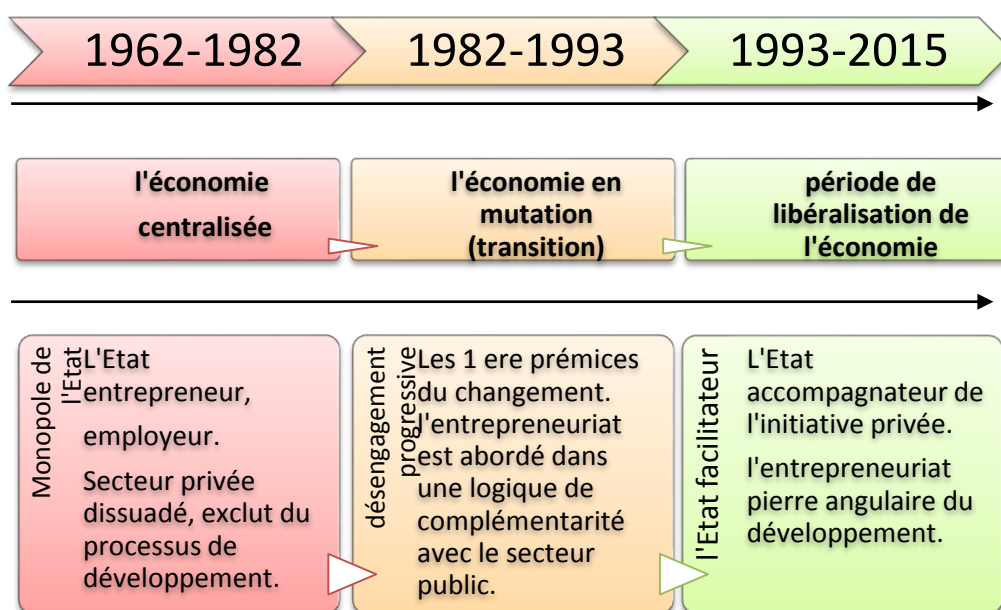


Schéma 3 : Evolution des politiques publiques en faveur de l'entrepreneuriat en Algérie.

(Conception de l'auteur)

L'année 2001, marque un tournant dans l'émergence de l'entrepreneuriat, avec la promulgation de la loi d'orientation sur la promotion de la PME (loi n° 01-18 du 12 Décembre 2001).

Selon le ministère de la PME, les mesures d'aide et de soutien à la promotion de la PME ont pour objectifs :

- D'impulser la croissance économique ;
- D'inscrire le développement des PME dans une dynamique d'évolution et d'adaptation technologique ;

- D'encourager l'émergence de nouvelles entreprises et l'élargissement de leur champ d'activités ;
- De promouvoir la diffusion de l'information à caractère industriel, commercial, économique, professionnel et technologique relative au secteur des PME ;
- D'encourager toute action tendant à augmenter le nombre de sites d'accueil destinés aux PME ;
- De promouvoir un cadre législatif et réglementaire propice à l'émergence de l'esprit d'entreprise et au développement des PME ;
- D'adopter des politiques de formation et de gestion des ressources humaines qui favorisent la créativité, l'innovation et la culture entrepreneuriale ;
- De faciliter l'accès des PME aux instruments et services financiers adaptés à leurs besoins ;
- D'améliorer les prestations bancaires dans le traitement des dossiers de financement des PME ;
- D'encourager l'émergence d'un environnement économique, technique, scientifique et juridique assurant aux PME le soutien et l'impulsion nécessaires à leur développement ;
- De promouvoir l'exportation des biens et services produits par les PME.<sup>4</sup>

Cette loi prévoit aussi :

- L'orientation et l'accompagnement des entreprises ;
- L'instauration d'un système d'information au service des entreprises ;
- L'établissement des centres de facilitation des procédures de création d'information ;
- La constitution de pépinières d'entreprises ;
- La création d'un fonds de garantie des prêts bancaires accordés aux PME ;
- La création d'un fonds de promotion de la compétitivité industrielle ;

---

<sup>4</sup> Article 11, Titre II, Loi n° 01-18 du 12 Décembre 2001, loi d'orientation sur la promotion de la PME. En ligne depuis [[http://www.cci-sahel.dz/reglementation/le%20liens/Petite\\_moyenne\\_entreprise/Loi\\_2001-18.pdf](http://www.cci-sahel.dz/reglementation/le%20liens/Petite_moyenne_entreprise/Loi_2001-18.pdf)]



- La création d'un fonds d'appui à l'investissement ;
- La création d'une caisse de garantie des crédits d'investissement ;
- L'élaboration d'une carte d'implantation des PME ;
- La création de l'observatoire national de l'innovation.

### **1.2.1. Les structures d'aide à la création d'entreprises :**

Ce sont entre autres des structures publiques et des agences, qui ont pour mission l'aide, l'accompagnement et le soutien des PME et entreprises. Il s'agit de l'ANDI, l'ANSEJ, le CNAC et l'ANGEM.

#### **L'Agence Nationale de Développement de l'Investissement : (ANDI)**

L'Agence Nationale de Développement de l'Investissement a été créée sous forme d'un guichet unique décentralisé par l'ordonnance n° 01-03 du 20 Aout 2001 relative au développement de l'investissement. Son but principal est la simplification des procédures et des formalités pour la création des entreprises et pour la réalisation des projets.

#### **L'Agence Nationale pour le Soutien à l'Emploi des Jeunes : (ANSEJ)**

L'Agence Nationale pour le Soutien à l'Emploi des Jeunes a été mise en place en 1997, après l'échec du dispositif d'insertion professionnel de jeunes, et cela en application des dispositifs de l'article de l'ordonnance n°96-14 du 24 Juin 1996. Elle intervient dans le soutien à la création et le financement de la micro-entreprise par des jeunes (19-35 ans), pour des montants d'investissement pouvant atteindre 10 millions de dinars.

L'ANSEJ a pour mission de :

- Soutenir et accompagner les jeunes porteurs de projets pendant toutes les phases du processus de création de leurs PME ;
- Gérer les dotations en fond du soutien à l'emploi des jeunes, les aides et les taux d'intérêt ;

- Informer les jeunes entrepreneurs sur les conditions d'éligibilité aux crédits bancaires et sur les aides de l'agence et les avantages procurés ;
- Assurer le suivi des investissements.

### **La Caisse Nationale d'Allocation Chômage : (CNAC)**

La caisse vise les chômeurs de la tranche d'âge entre 35 et 50 ans, qui investissent dans des activités industrielles et/ou des services, sauf la revente en l'état, pour des montants d'investissement pouvant atteindre 5 millions de dinars.

### **L'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit : (ANGEM)**

L'Agence Nationale de Gestion du Micro crédit a été créée par la décision du conseil de gouvernement du 16 Décembre 2003 qui a adopté le décret exécutif n° 04-14 du 22 Janvier 2004, elle est un organisme à caractère spécifique qui a pour mission de :

- Créer le dispositif du microcrédit ;
- Accompagner les bénéficiaires du micro crédit dans la mise en œuvre de leurs activités ;
- Notifier aux bénéficiaires dont les projets sont éligibles au dispositif, les différentes aides qui leurs sont accordées ;
- Assurer le suivi des activités ;
- Assister les bénéficiaires en cas de besoin.

### **1.2.2. Les structures d'appui et d'encadrement des PME :**

**Des centres de facilitation :** qui sont des espaces d'animations économiques destinés à rendre l'information disponible et accompagner les porteurs de projets à concrétiser leurs activités, par une assistance adaptée et par la mise à disposition d'idées de projets pour valoriser les potentialités régionales. Ils ont pour mission :

- Offrir un guichet adapté aux besoins des créateurs d'entreprises et des entrepreneurs ;
- Développer la culture d'entreprise ;

- Réduire les délais de création, d'expansion et de reprise des entreprises
- Stimuler la valorisation de la recherche par la création d'un climat d'échange entre les porteurs de projets, les centres de recherches, les sociétés de conseils, les organismes de formation, les pôles technologiques.

**Les pépinières d'entreprises :** contribuent de manière très efficace à la réduction de la mortalité au sein de la population des PME, par des actions d'accompagnement, de coaching et de formation adaptées permettant d'améliorer le management de la PME.

- Les pépinières sont chargées de réaliser les objectifs suivants :
- Développer une synergie avec l'environnement de l'entrepreneuriat ;
- Participer à l'animation économique dans le lieu d'implantation ;
- Favoriser l'émergence de projets innovants ;
- Apporter un soutien aux nouveaux créateurs d'entreprises ;
- Pérenniser les entreprises accompagnées ;
- Inciter les entreprises à mieux se structurer.

Le décret du 25 Février 2005 définit les pépinières d'entreprises comme des établissements publics à caractère industriel et commercial qui peuvent se présenter sous l'une des formes suivantes :

Incubateur : structure d'appui qui prend en charge les porteurs de projets dans le secteur des services.

Atelier relais : structure d'appui qui prend en charge les porteurs de projets dans le secteur de la petite industrie et les métiers de l'artisanat.

Hôtels d'entreprises : structure d'appui qui prend en charge les porteurs de projets issu du domaine de la recherche.

### **1.2.3. Programme National de Mise à Niveau des PME (PNMAN-PME):**

Un ambitieux Programme National de Mise à Niveau (PNMAN) a été lancé par l'agence nationale de développement de la PME en 2010, avec le soutien d'un large budget. Il prévoit

l'octroi de subventions à toute PME algérienne qui adhère au programme et met en œuvre des actions de mise à niveau éligibles.

*« Vous recherchez la compétitivité et l'innovation, et faire face à la concurrence ; Vous souhaitez évaluer les points forts et les points faibles de votre entreprise ainsi que les opportunités et menaces du marché ; Vous souhaitez bénéficier d'avantages fournis par l'ANDPME dans le cadre du financement des équipements ; L'ANDPME vous invite à s'inscrire et adhérer au programme de mise à niveau. »*<sup>5</sup> tels étaient les termes de l'appel à l'adhésion à ce programme. Les PME intéressées peuvent bénéficier d'un soutien pour engager une série d'actions en faveur du développement, du fonctionnement interne de l'organisation et l'amélioration de son rendement: la normalisation, la qualité et la certification des produits, la métrologie, l'accréditation, la propriété intellectuelle et industrielle, l'innovation et la recherche – développement, la formation des ressources humaines et l'assistance spécifiques, le management à travers les fonctions de l'entreprise (gestion, marketing, comptabilité,...), l'utilisation et l'intégration des TIC ; et des actions en faveur de l'environnement immédiat de la PME :la réalisation des études de branches d'activités, l'élaboration des études de positionnement stratégique des branches d'activités, la réalisation des études générales par wilaya, l'amélioration de l'intermédiation financière entre les établissements financiers, les organismes de garanties, les banques et les PME pour faciliter l'accès aux crédits bancaires, la réalisation et mise en œuvre de plans de communication et de sensibilisation sur le programme national de mise à niveau des PME, l'édition de revues spécialisées sur la mise à niveau des PME et tous autres supports de communication, les actions de suivi, d'évaluation et de veille sur la pertinence et l'impact du programme national de mise à niveau des PME, et toutes autres dépenses immatérielles en rapport avec la mise à niveau des PME et leur environnement. Outre ses actions il est aussi question du soutien à l'investissement matériel qui englobe : les investissements matériels de productivité, les investissements matériels à caractère prioritaire, les investissements technologiques et les systèmes d'information, et des actions portant sur la formation et l'assistance spécifiques.

---

<sup>5</sup>ANDPME, « Adhésion au programme national de mise à niveau ». En ligne depuis [<http://www.readbag.com/andpme-dz-dmdocuments-pnm1>]

#### **1.2.4. L'initiative PNB-NAPEO Algeria :**

PNB-NAPEO, *North Africa Partnership For Economic Opportunities*, (partenariat pour le développement économique en Afrique du Nord) est une initiative américaine destinée à promouvoir l'entrepreneuriat en Afrique du Nord. Créée en 2009, il s'agit d'un réseau d'entrepreneurs, de chefs d'entreprises, de chercheurs, d'universitaires, qui encouragent les partenariats Etats-Uniens- Maghreb, l'échange et les collaborations. Il couvre plusieurs domaines dont l'entrepreneuriat, l'éducation, la science et technologie.

Le PNB-NAPEO a pour objectifs :

- D'encourager les partenaires du monde des affaires, des universités et des organismes publics dans le Maghreb et aux Etats-Unis à travailler plus étroitement pour promouvoir l'égalité économique et la création d'emploi dans la région particulièrement pour les jeunes entrepreneurs,
- De favoriser les opportunités d'investissement par un engagement humain et financier des américains dans la région du Maghreb.
- D'encourager les start-up à travers la formation, un meilleur accès au capital et à inspirer les jeunes entrepreneurs de tout âge à jouer un rôle dans la création d'emploi dans la région.<sup>6</sup>

Le partenariat pour le développement économique en Afrique du Nord est basé sur cinq piliers :

1. La mise en place d'un « Réseau des Jeunes Entrepreneurs et Leaders d'Affaires en Afrique du Nord ».
2. La mise en place de « l'Incubateur de la Technologie et de l'innovation en Afrique du Nord » qui vise à « soutenir les premiers pas d'un secteur de capital-risque au Maghreb » et « encourager le démarrage de la technologie et de nouveaux secteurs innovants ».
3. Instaurer le « Leadership en Afrique du Nord et la Formation Académique » consistera à travailler pour « renforcer le leadership à travers des partenaires locaux et ceux des États-

---

<sup>6</sup><http://www.ode.ma/front.aspx?SectionId=189&PubliId=2026&print=1>

Unis, et renforcer la gestion, l'entrepreneuriat, l'éducation pour accéder à l'emploi pour les jeunes âgés de 16 à 35 et aussi de nouveaux entrepreneurs de tout âge ».

4. La mise en place de « l'Incubateur des Industries Créative d'Afrique du Nord ».
5. Créer un « Centre d'Excellence de l'Entrepreneuriat d'Afrique du Nord » dans chacun des pays du Maghreb.<sup>7</sup>

Les actions du NAPEO en matière de promotion de l'entrepreneuriat sont diversifiées. En Algérie Fatiha RACHEDI, membre de l'association NAPEO Alegria déclare que : « l'association soutient les start-up à travers des formations, du monitoring, accompagnement pour un meilleur accès au capital et incite les jeunes et les entrepreneurs à jouer un rôle dans la création de richesses »<sup>8</sup>. L'instrument le plus signifiant est l'évènement du GEW (*Global Entrepreneurship Week*).

### **1.2.5. GEW : *Global Entrepreneurship Week* :**

Initiée en 2007 par la fondation KAUFFMAN, l'initiative du *Global Entrepreneurship Week* (semaine mondiale de l'entrepreneuriat) est un évènement de portée internationale qui vise l'émergence de l'écosystème entrepreneurial dans les différents pays adhérents. En Algérie, le GEW est soutenu par le réseau NAPEO. Il s'agit d'un évènement organisé au cours d'une semaine au mois de novembre de chaque année. Dont l'objectif est d'initier de sensibiliser les jeunes à la culture entrepreneuriale, l'esprit d'entreprise, la prise de risque, l'inventivité et la créativité ; aider les porteurs de projets à créer des passerelles entre les acteurs ; de mettre en réseau les talents pour asseoir un développement basé sur la compétitivité et l'attractivité des territoires impliqués. La semaine mondiale de l'entrepreneuriat prend différentes formes, et se concrétise à travers des rencontres au niveau des universités, des centres de formation, des ateliers pratiques, des conférences, des tables rondes, des concours de Start-up, des *webdays*, des workshops de technologies propres, des sessions d'entrepreneuriat féminin. En Algérie, cette

---

<sup>7</sup>ZAHAR, A. (01 Décembre 2010), Article Maghreb Emergent, « La « feuille de route » américaine pour l'entrepreneuriat au Maghreb ». En ligne depuis [[http://www.algeria-watch.org/fr/article/pol/us/feuille\\_de\\_route.htm](http://www.algeria-watch.org/fr/article/pol/us/feuille_de_route.htm)]

<sup>8</sup> RACHEDI, F. (15 Juin 2015), Article Le jeune indépendant, « L'absence d'encadrement tue l'entreprise ». En ligne depuis [<http://www.jeune-independant.net/L-absence-d-encadrement-tue-l.html>]

initiative est soutenue par le ministère du Développement industriel et de la Promotion de l'investissement, l'Agence Nationale de Valorisation des résultats de la Recherche et du Développement Technologique (ANVREDET), l'Agence nationale de développement de la PME (ANDPME), et la Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie (CACI).

La première édition de *GEW-Alegria* s'est tenue en 2011. Aujourd'hui l'événement est à sa quatrième édition. Des progrès sont à signaler, les chiffres nous donne un aperçu signifiant de cette évolution positive (tableau 8).

Tableau 8 Le *Global Entrepreneurship Week* en Algérie.

(Synthèse de l'auteur)

<b>GEW 2011</b>	<b>GEW 2012</b>	<b>GEW 2013 18 au 24 novembre</b>	<b>GEW 2014 17 au 23 novembre</b>
	135 pays	130 pays	145 pays
20 événements 4 wilayas 10 partenaires 1810 auditeurs	154 activités 15 wilayas 6622 auditeurs	1000 activités 30 wilayas 250 partenaires	2200 activités 48 wilayas 467 partenaires 22000 participants 1000 articles de presse 300 programmes de télé et radio
	L'Algérie au 18 <sup>ème</sup> rang mondial		L'Algérie remporte les trophées du <i>GEW Awards</i> <sup>9</sup>

Ainsi à l'occasion du *Global Entrepreneurship Congress* tenue à Milan, l'Algérie a été classé 2<sup>ème</sup> pays de l'année, et a remporté le *Compass Award* (Figure18).



Figure 18 *Compass Award Winner : ALGERIA*

(Source : <https://mobile.twitter.com/frachedi> )

<sup>9</sup> Cette année (2014) la cérémonie des Annual GEW Awards, qui est à sa septième édition, s'est tenue le 18 Mars à Milan lors du Global Entrepreneurship Congress.

D'autres initiatives privées sont également à citer :

### **1.2.6. L'Académie Algérienne de l'Entrepreneuriat :**

Créée en Octobre 2010, qui tente par des actions de sensibilisation et par voie de concours, de donner une visibilité à de jeunes porteurs de projets issus du monde universitaire, toutes filières confondues.<sup>10</sup>

### **1.2.7. L'Algerian Start up Initiative (ASI) :**

Créée en 2009, par le biais d'un partenariat entre des entreprises algériennes et des sociétés leaders dans le domaine des NTIC aux Etats Unis. ASI organise annuellement un concours du meilleurs business plan, destinés aux porteurs de projets de start-up. Les lauréats du concours bénéficient d'une incubation à l'incubateur de Sidi Abdellah à Alger, de séances de conseils et de coaching et d'un fonds d'investissement de la Silicon Valley.<sup>11</sup>

## **2. La politique culturelle :**

### **2.1.La législation et la réglementation culturelle en Algérie :**

Dans un texte qui porte sur l'évaluation de la législation et la réglementation culturelle algérienne, le Dr Amar KESSAB<sup>12</sup> examine l'évolution de cette législation, depuis l'indépendance jusqu'à l'année 2012. Ce qui à constater c'est l'inflation du nombre des textes législatifs et réglementaires relatifs au secteur culturel en Algérie, de 9 textes en 2002 à 76 en 2012. Une augmentation qui a une corrélation positive avec le budget du ministère de la culture, s'il était de 64.4 millions de dollars en 2003, il a avoisiné les 561.3 millions de dollars en 2012. Néanmoins quelle incidence de cette évolution sur l'émergence d'un secteur économique créatif et culturel ? L'auteur énumère quelques textes de loi qui portent sur des mesures incitatives et à l'introduction de l'investissement privés dans le secteur culturelles. Parmi ces textes :

---

<sup>10</sup>GUECHTOULI, W ; GUECHTOULI, M. (2014), « *L'entrepreneuriat en Algérie : quels enjeux pour quelles réalités ?* », IPAG Business School, Paris et Nice. En ligne depuis [[https://www.ipag.fr/wp-content/uploads/recherche/WP/IPAG\\_WP\\_2014\\_150.pdf](https://www.ipag.fr/wp-content/uploads/recherche/WP/IPAG_WP_2014_150.pdf)]

<sup>11</sup>*Idem*,

<sup>12</sup>KESSAB, A. (2012), « *Législation et réglementation culturelles en Algérie (2002-2012)* ». En ligne depuis [<http://mawred.org/wordpress1/wp-content/uploads/2013/10/L%C3%A9gislation-et-R%C3%A9glementation-Culturelles-en-Alg%C3%A9rie-Dr-Ammar-Kessab.docx>]



- La loi 09-09 du 30 décembre 2009 portant loi de finances pour 2010 permet aux investisseurs privés dans le domaine culturel de bénéficier de plusieurs avantages fiscaux.
- L'ordonnance n° 10-01 du 26 août 2010 portant loi de finances complémentaire pour 2010 prévoit une taxe spéciale pour alimenter le Fonds de Développement de l'Art, de la Technique et de l'Industrie Cinématographique (FDATIC).

Cependant il conclut sur un constat celui que « *le nombre important de textes législatifs et réglementaires ces dernières années, au lieu qu'elle soit destinée à renforcer le rôle de l'Etat en tant que régulateur, et donner plus de place aux secteurs indépendants et privés pour initier des projets dans le secteur culturel, s'est transformée en un outil qui constitue un danger pour la liberté de création culturelle et artistique car le secteur est désormais dominée par un unique entrepreneur, l'Etat* ». <sup>13</sup>

## **2.2. Le groupe de travail sur le projet de « la politique culturelle de l'Algérie » :**

Un groupe de jeunes volontiers venant de divers horizons se sont engagés à élaborer une plateforme de politique culturelle en Algérie, et ce depuis plus de deux ans. Le fruit est ainsi produit, il s'agit d'un texte issu des débats, des échanges et de rencontres pour la politique culturelle algériennes. Un document structuré en 14 chapitres, constituant ce projet. Selon l'un des membres du groupe de travail, Dr A. KESSAB, la nécessité de voir émerger une telle initiative trouve sa légitimité dans le constat créant de la gestion du secteur de la culture. Selon lui « *après 50 ans d'indépendance, l'Algérie n'est pas toujours dotée d'une politique culturelle claire écrite noir sur blanc* ». Il déplore « *l'absence d'un texte légal contenant une définition de la culture, ses buts et ses orientations* ». <sup>14</sup>

Si pour certains ce projet est une utopie, cette initiative est prometteuse dans la mesure où elle permet de sensibiliser sur la valeur économique marchande de la créativité culturelle. Dans ce document les industries créatives sont définies comme des « *industries qui ont leur origine*

---

<sup>13</sup>*Idem,*

<sup>14</sup>OUSSLIHA, M. (2013), « *Politique culturelle en Algérie, une stratégie en débat* », Info Soir. En ligne depuis [<http://www.djazair.com/fr/infosoir/149812>]

*dans la créativité individuelle, la compétence et le talent, avec un potentiel de création de richesse et d'emploi par la génération et l'exploitation de la propriété intellectuelle. »<sup>15</sup>*

Le huitième chapitre évoque la question des industries créatives et culturelles, l'objectif est de redynamiser le secteur en générant un large éventail de produits et de services culturels et créatifs, en créant des emplois, générant des revenus, et impulsant la création de micros, petites et moyennes entreprises.

Pour ce secteur la politique vise à :

- Faciliter et encourager les transferts de technologie, de savoir et de savoir-faire, en particulier dans les industries et entreprises culturelles et créatives.
- Développer les compétences du secteur public et privé en matière d'industrie culturelle en fournissant information, expérience et expertise, et en formant les ressources humaines à la stratégie et à la gestion, à l'exécution des projets, à la promotion et la diffusion des expressions culturelles, au développement des petites, moyennes et micro-entreprises, à l'utilisation des nouvelles technologies, aux compétences de production administrative et technique, aux compétences traditionnelles et nouvelles, au développement et au transfert des compétences et à la reconnaissance, la protection et la promotion de la sauvegarde de l'environnement.
- Encourager les relations entre les entreprises publiques et privées pour la création d'emploi et la production de biens et services dans les industries culturelles et créatives.
- Créer un cadre juridique et de contrôle et un environnement qui favorise les investissements et encourager les entrepreneurs à investir dans le secteur culturel et créatif, tout en protégeant les droits d'auteur et le patrimoine du pays.
- Développer un système de commerce équitable qui encourage et soutient chaque industrie culturelle et créative, leurs créateurs, leurs producteurs et leurs distributeurs.

---

<sup>15</sup>Groupe de Travail sur la Politique Culturelle en Algérie. (2013), « La politique culturelle de l'Algérie (projet) ». En ligne depuis [<http://www.vitamedz.com/articlesfiche/1077/1077921.pdf>]

- Adopter des droits de douane et des exemptions de taxes qui favorisent la teneur et la croissance des industries culturelles et créatives.
- Etablir une Agence Nationale de Développement de l'Industrie Culturelle et Créative pour soutenir les industries culturelles et créatives
- Améliorer les infrastructures pour le développement des industries culturelles et créatives.

### **2.3.« Le développement des Industries Culturelles et Créatives » au registre du ministère de la culture :**

Dans une interview avec la radio algérienne<sup>16</sup>, Mme Nadia LABIDI, ministre de la culture avait indiqué que les grands axes de la politique culturelle tels qu'ils sont contenus dans le discours du président de la république, traduits dans le plan d'actions du gouvernement tournent autour de cinq grands points :

1. Le patrimoine et sa valorisation ;
2. Les infrastructures culturelles et leur utilisation tant que service public au bénéfice des professionnelles, des acteurs et du public ;
3. La formation ;
4. Les industries culturelles et créatives ;
5. La situation des artistes.

On voit là une émergence du concept des industries créatives et culturelles, porté par les hautes instances, et qui figure comme l'un des axes majeurs de la politique culturelle du pays. Cette prise en compte s'inscrit dans la reconnaissance du rôle prépondérant que peut jouer la culture dans le développement économique, de l'entrepreneuriat dans les secteurs créatifs et culturels confondus, et la nécessité de créer les mécanismes indispensables pour soutenir la création des PME dans ces filières. Ainsi une « convention-cadre », a été signée le 22 Décembre 2014, entre le ministère de la Culture et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité

---

<sup>16</sup>Algérie Presse Service. (11 Décembre 2014), «1erSalon national de la micro-entreprise innovante dimanche à Alger ». En ligne depuis [<http://www.aps.dz/economie/15124-1er-salon-national-de-la-micro-entreprise-innovante-dimanche-%C3%A0-alger>]

sociale, qui vise l'encadrement des aides publiques au profit des créateurs d'entreprises dans le secteur culturel. Cette convention signée pour une durée de cinq ans vise à « intégrer l'activité culturelle au développement économique », en encourageant la création de micro-entreprises dans le secteur de la culture. Les jeunes porteurs de projets culturels peuvent bénéficier des aides de l'ANSEJ, et de la CNAC. Mme la ministre a également indiqué que suite à cette initiative, des actions de sensibilisations, d'informations et d'études sont à programmer. Il s'agit entre autres d'ouvrir le secteur culturel à la participation des entrepreneurs privés. La culture change de cap, elle n'est plus ce secteur gourmand en financement sans retour de capital, elle est désormais une ressource pour créer de la richesse. Elle peut se prendre en charge et prendre en compte d'autres objectifs, d'autres secteurs.

### **3. La politique de l'innovation et d'enseignement supérieur et de recherche :**

#### **3.1. La politique de l'innovation :**

##### **3.1.1. La création de l'Agence Nationale de Valorisation des résultats de la Recherche et du Développement Technologique : (ANVREDET)**

L'innovation et la recherche sont aujourd'hui reconnues comme des facteurs primordiaux à la compétitivité et au développement économique dans un contexte de transition vers l'économie de marché. L'Algérie en ayant pris conscience de cette conjoncture, avait mis en place un instrument national chargé d'instaurer en la matière. Il s'agit de l'Agence Nationale de Valorisation des résultats de la Recherche et du Développement Technologique (ANVREDET), créée par décret exécutif n° 98-137 du 03 Mai 1998, placée sous tutelle du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Sa création vise à augmenter l'impact du potentiel scientifique sur le développement économique, à travers une politique appropriée de valorisation de la recherche scientifique et technologique et de transfert des savoirs en nouveaux procédés, nouveaux produits et nouvelles structures créatrices de la valeur ajoutée.

Elle a pour missions de :

- Identifier et sélectionner les résultats de la recherche à Valoriser,
- Valoriser et Transférer les nouvelles technologies vers le secteur socio-économique,

- Dynamiser la croissance économique par l'innovation,
- Soutenir et accompagner les idées innovantes,
- Assurer une veille technologique,
- Développer et promouvoir la coopération et l'échange entre le secteur de la recherche et le secteur Socio-économique.

Ses objectifs sont :

- Le renforcement des liens entre le secteur de la recherche scientifique et l'industrie,
- La création d'une dynamique au sein de l'économie nationale permettant l'émergence d'entreprises innovantes,
- Le développement d'une culture d'innovation au sein des entreprises nationales afin que celle-ci tende à devenir la première source de croissance et d'amélioration de la productivité par l'appropriation des technologies émergentes,
- La création d'emplois.

### **3.1.2. La première édition du Salon national de la micro-entreprise innovante :**

L'année 2014 était le fer de lance d'une nouvelle initiative de promotion de l'innovation au sein du monde des entreprises. A Alger, et plus précisément au siège de la Bibliothèque Nationale El Hamma, du 14 au 17 Décembre s'est tenue la première édition du Salon national de la micro-entreprise innovante. Inaugurée par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El-Ghazi, en présence de membres du gouvernement. Placé sous le thème "innovation et entrepreneuriat", ce salon est organisé par l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ).

Plus de 43 micro-entreprises activant notamment dans les secteurs des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), la production para pharmaceutique, la production industrielle et les énergies renouvelables, participent à cette manifestation de quatre jours.

Des organismes chargés de la mise en œuvre des dispositifs d'emploi et d'appui à la création de micro-entreprises, tels que la Caisse Nationale des Assurances-Chômages (CNAC), l'Agence Nationale de l'EMploi (ANEM), des départements ministériels concernés et des organismes spécialisés dans le domaine, prennent part également à ce salon.

Cet événement vise, selon ses organisateurs, à "faire connaître et à valoriser les activités générées par les micro-entreprises, créées dans le cadre du dispositif géré par l'ANSEJ, dans les secteurs innovants faisant appel à une haute technicité et un savoir-faire avérés dans le domaine des nouvelles technologies".

Il permet aux jeunes exposants et visiteurs d'"apprécier l'impact des idées innovantes sur la création, le développement et la pérennité de la micro-entreprise et de s'imprégner du rôle des organismes, administrations et partenaires intervenants dans les domaines de l'innovation et de la création de micro-entreprises en matière de promotion de l'entrepreneuriat".

Un riche programme d'animation est prévu, en marge du salon, en direction des jeunes entrepreneurs exposants et du large public, notamment des ateliers sur l'entrepreneuriat et l'innovation et des rencontres des jeunes entrepreneurs et des chefs d'entreprises.<sup>17</sup>

### **3.1.3. Le prix national de l'Innovation :**

Conscient que l'innovation est un des facteurs clé d'amélioration de la compétitivité interentreprises, l'Etat algérien avait institué "un prix national de l'Innovation" qui se tient chaque année. Il récompense les Trois (03) meilleures PME ayant introduit une innovation de produit ou de procès de production ou de management par des encouragements financiers variant de 600.000 DA à 1.000.000 DA

### **3.2.La politique d'enseignement supérieur et de recherche :**

Conscient du nouveau rôle assigné à l'université dans le dynamisme socio-économique à l'ère actuel, l'Etat algérien avait instauré ces dernières années une politique prometteuse de la recherche scientifique et de l'enseignement supérieur. Une mutation au niveau des systèmes avec

---

<sup>17</sup>Idem,

l'instauration du LMD depuis l'année universitaire 2003-2004, et une autre au niveau des formations et des programmes, des structures de partenariat avec le monde économique.

Au-delà des politiques publiques, ce sont les initiatives externes et les programmes de recherche européens au quels les universités algériennes ont adhéré qui tiennent une place importante dans ce processus d'instauration des formations autour de la culture entrepreneuriale, de l'esprit d'entreprise, de la création et de mise en marche des activités en fonction de l'environnement immédiat. Ils sont aussi en mesure de fournir un cadre stratégique pour la coopération des chercheurs, enseignants et étudiants diplômés et entrepreneurs, investisseurs et organismes d'appui à l'entrepreneuriat en général et de l'entrepreneuriat créatif en particulier.

### **3.2.1. Les programmes de l'union européenne :**

**Le programme d'appui à la politique sectorielle de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique (PAPS-ESRS) :**

Au sujet du projet PAPS-ESRS, Marek SKOLIL-ambassadeur de l'union européenne en Algérie- rappelle que *« l'objectif [derrière ce projet] est de rapprocher l'université des acteurs économiques »*. Le PAPS-ESRS est un programme d'appui à la politique sectorielle de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique mis en place depuis 2010 entre l'Union Européenne et le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. M. SKOLIL affirme qu'à travers le PAPS-ESRS *« nous souhaitons mettre en contact les institutions de l'enseignement supérieur algériennes et européennes pour un échange de savoir-faire et le partage des expériences européennes dans la recherche scientifique. L'objectif est de rapprocher l'université des acteurs économiques. Ce qui est nous parait crucial dans ce programme, c'est le lien entre l'université et le monde du travail ou l'économie. Car il est clair qu'avec le nombre croissant d'étudiants en Algérie, le premier souci du gouvernement algérien et ses partenaires européens, c'est de faire en sorte de faciliter l'accès à une carrière professionnelle pour les étudiants »*. Quant à Laurent SCHWAB- expert chargé du renforcement du dispositif LMD-évoque que l'un des objectifs de ce projet est de revoir les contenus du système LMD et d'actualiser et mettre à jour les formations, pour accompagner les besoins du monde des entreprises, *« c'est un programme d'appui notamment dans le volet des entreprises et*

*leurs relations avec l'université, deux mondes qui ont besoin de se connaître et de travailler ensemble. Notre objectif est de les rapprocher et de faire la promotion des universités »<sup>18</sup>.*

Le programme a pour objectifs de :

- Moderniser le système universitaire afin de développer les mécanismes d'insertion des jeunes dans le monde de l'entreprise,
- Renforcer les capacités des établissements universitaires,
- Améliorer la qualité de l'enseignement, autour de 3 volets :
  - Volet 1. Appui institutionnel à l'amélioration des performances et de la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique couvrant, en même temps, les aspects structurels, qualitatifs et législatifs,
  - Volet 2. Développement des partenariats universitaires (au plan national et international) et autres instruments, pour le transfert de savoir et de savoir-faire nécessaires au renforcement des ressources humaines, l'amélioration qualitative du système d'enseignement supérieur et la création de nouvelles filières,
  - Volet 3. Développement des partenariats universités/entreprises.

Ce programme souhaite :

- Elaborer le plan d'appui structurel institutionnel et qualitatif de l'enseignement supérieur, et de mettre en œuvre un système d'information intégré et axé sur les objectifs du LMD.
- Renforcer les capacités des ressources humaines, des gestionnaires et des enseignants,
- Soutenir la structuration de l'Ecole doctorale, de la recherche scientifique et la participation des chercheurs algériens aux projets de recherche scientifique et au développement technologique des réseaux Recherche et Développement européen (R&D),

---

<sup>18</sup>Cité dans Horizons, publié le 29 Novembre 2013, En ligne depuis [<http://www2.horizons-dz.com/?L-objectif-est-de-rapprocher-l>]



- Diversifier l'offre de formation et développer de nouvelles filières porteuses et rapprocher les universités des entreprises pour une meilleure adéquation avec l'emploi et valoriser les résultats de la recherche scientifique.

### **Le programme TEMPUS pour la modernisation de l'enseignement supérieur**

L'Algérie a adhéré au programme Tempus en 2002. Ce programme régional européen vise à faciliter et à stimuler la réforme de l'enseignement supérieur pour le passage au Licence-Master-Doctorat (LMD) qu'elle a entamé, en 2004, par la coopération multilatérale entre les établissements universitaires, les autorités compétentes et les organismes de l'enseignement supérieur des Etats membres de l'Union européenne (UE) et des pays partenaires.<sup>19</sup>

L'objectif général de Tempus est de contribuer à la création d'un espace de coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur entre l'Union européenne et les pays partenaires du voisinage.

Le programme Tempus vise à: Promouvoir la réforme et la modernisation de l'enseignement supérieur dans les pays partenaires; améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur par rapport au monde du travail et à la société dans les pays partenaires; accroître le potentiel des établissements d'enseignement supérieur des pays partenaires et de l'UE, notamment en matière de coopération internationale en les aidant à se moderniser, et à s'ouvrir sur le monde du travail et la société afin de: surmonter la fragmentation des systèmes d'enseignement supérieur entre les pays et au sein même des pays; favoriser l'interdisciplinarité et la transdisciplinarité au sein des facultés et des universités; améliorer l'employabilité des diplômés; renforcer la visibilité et l'attrait de l'espace européen de l'enseignement supérieur dans le monde; encourager le développement mutuel des ressources humaines, améliorer la compréhension mutuelle entre les peuples et les cultures de l'UE et des pays partenaires. Il existe plusieurs projets Tempus on note :

- *Tempus EVARECH (2012-2015)*

---

<sup>19</sup>Délégation de l'Union Européenne. (2013), « *Rapport de coopération européenne-Algérie* ». En ligne depuis [[http://eeas.europa.eu/delegations/algeria/documents/rapport\\_cooperation\\_2013.pdf](http://eeas.europa.eu/delegations/algeria/documents/rapport_cooperation_2013.pdf)]

L'objectif du projet EVARECH, Entrepreneuriat et Valorisation de la Recherche, est de développer l'esprit d'entreprendre au sein des étudiants et de stimuler la réforme de l'enseignement supérieur en l'adaptant à l'économie de marché en mettant en place un incubateur d'entreprises, des pépinières et des services de transfert de technologie.

Il vise donc à atteindre les buts suivants :

- La diffusion de la culture entrepreneuriale,
  - La promotion de l'auto-emploi des diplômés ;
  - L'amélioration de la relation université-entreprises ;
  - La génération d'idées entrepreneuriales innovantes ;
  - Réduction de la fragilité des jeunes entreprises par un accompagnement institutionnel structuré ;
  - L'accompagnement des projets d'entreprises par un réseau transnational via un incubateur virtuel international,
  - La valorisation des résultats de la recherche par l'exploitation de brevet ;
  - La création de sociétés technologiques.<sup>20</sup>
- *Tempus EU-MILL (2013)*

Il s'agit d'un projet de professionnalisation, de gestion et de réforme des enseignements supérieurs, dont l'objectif est de :

- Aide à la mise en place du LMD (structuration des enseignements) ;
- Aide à la professionnalisation des enseignements : mise en place de deux formations professionnalisées pilotes licence en entrepreneuriat et création/reprise d'entreprise ; licence en biotechnologie. Licence en télécommunications ;
- Amélioration de la gestion universitaire : services de la scolarité ;

---

<sup>20</sup><http://tempusevarech.uae.ma/>

- Organisation à Constantine d' Ateliers-Qualité : formation des responsables qualités des universités de l'Est ;
  - Aide à la création d'une maison de l'entrepreneuriat.<sup>21</sup>
- ***Tempus Progress Universal (Démarrage en 2013)***

Il s'agit d'une Contribution à l'amélioration de la relation université-entreprises. Ses actions se résument dans :

- Le soutien aux établissements via une politique d'apprentissage tout le long de la vie (LLL) ;
- La formation continue en faveur des entreprises.<sup>22</sup>

**Le projet de création d'un environnement pour l'émergence de pôles régionaux de formation, d'innovation et de recherche au Maghreb (PORFIRE)**

L'originalité de ce projet est de réunir des enseignants, des étudiants et des entreprises dans le développement de projets d'innovations et d'entrepreneuriat intégrés de manière harmonieuse dans les cursus de formation, de favoriser la création de clubs d'entreprises au sein des universités et de développer les compétences des différents acteurs en innovation et recherche et développement.

Capitalisant sur les enseignements des initiatives en Europe et au Maghreb de développement d'un environnement qui mette en relation l'ensemble des acteurs (enseignants, chercheurs, étudiants et cadres d'entreprises) pour une meilleure utilisation des connaissances pour plus d'innovation, l'objectif général du projet PORFIRE est de renforcer les liens universités – entreprises et de développer le triangle de la connaissance Education – Recherche – Innovation dans les pays du Maghreb.

Les objectifs spécifiques du projet PORFIRE sont donc les suivants :

---

<sup>21</sup>HOBAR, F. « Renforcer la mobilité internationale : un équilibre entre enseignement et recherche, une base pour nos projets communs ». En ligne depuis [<http://www.if-algerie.com/algerie/cooperation/universitaire/f.hobar-vice-recteur-u-constantine-1-impact-des.pdf>]

<sup>22</sup>*Idem,*

- Œuvrer pour un rapprochement entre les entreprises et les universités,
- Promouvoir l'innovation et l'entrepreneuriat à l'intérieur et à l'extérieur de l'université,
- Amener les universités à se doter de structures qui leur permettent de pérenniser à long terme la relation université – entreprise,
- Encourager l'établissement de partenariats stratégiques et structurés entre entreprises et universités.

Et sur cette base :

- Promouvoir des politiques visant à développer l'innovation et l'entrepreneuriat dans les pays du Maghreb,
- Promouvoir la création d'entreprises innovantes,
- Encourager les entreprises existantes à investir dans la recherche et le développement.

#### **4. La politique des Technologies d'informations et de Communication et la politique de compétitivité :**

##### **4.1. La politique des Technologies d'informations et de Communication :**

###### **4.1.1. « La stratégie e-Algérie 2013 » :**

*« L'Algérie, avec la mise en œuvre de la politique sectorielle des postes et des télécommunications engagée dès l'année 2000, a certes, créé un environnement juridique et institutionnel favorable à la concurrence et amélioré l'accès aux services de communication, notamment la téléphonie mobile, mais ne s'est pas dotée d'une stratégie claire et cohérente pour qu'une véritable société de information et qu'une économie numérique puissent se matérialiser...De l'analyse du positionnement de notre pays au travers de ces quelques indices, il apparaît que l'Algérie accuse encore un certain retard et se classe parmi les pays à score moyen. Afin d'améliorer ce positionnement, notre pays gagnerait à mettre en œuvre une stratégie ayant des objectifs qualitatifs et quantitatifs clairement définis. En effet, il est important*

*et urgent qu'une vision prospective et qu'une approche concrète soient définies et mises en œuvre pour que la société d'information et l'économie numérique, à l'instar des pays ci-dessus mentionnés, aient un impact sur la croissance et puissent constituer une économie alternative aux hydrocarbures. »<sup>23</sup>*

Tels sont les énoncés avancés dans le document fondateur de la stratégie e-Algérie. Une stratégie, une vision prospective et un plan multisectoriel qui prend en charge l'intégration des TIC, leurs mises en service au profit du renforcement des performances de l'économie nationale, des entreprises et de l'administration. Elle vise l'émergence d'un écosystème numérique faisant intégrer les TIC dans tous les domaines, tel que le développement des capacités et de ressources humaines, l'accélération des processus de R&D, d'innovation, la constitution de clusters dans ces filières, l'accroissement de l'attractivité du territoire, de la compétitivité économique, l'accélération des processus d'apprentissage et de diffusion d'information, la mise en relation des acteurs, et l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

Ce plan d'actions est articulé autour de treize axes majeurs. Pour chacun des axes majeurs, un état des lieux a été élaboré suivi d'une définition d'objectifs majeurs et spécifiques à atteindre au cours des cinq prochaines années ainsi qu'une liste d'actions pour leur mise en œuvre.

Parmi ces axes l'axe le plus important par rapport cette recherche sur l'entrepreneuriat créatif est l'axe D : Impulsion du développement de l'économie numérique, selon le rapport :

L'économie numérique s'articule autour de trois composantes majeures : le logiciel, les services et l'équipement. Un certain nombre d'incitations peuvent favoriser l'entrepreneuriat en matière de production de contenus locaux, un domaine moteur de l'innovation et pourtant, marqué par des insuffisances. L'expertise et le savoir-faire des sociétés algériennes opérant dans le domaine des TIC peuvent être dynamisés et exportés vers d'autres marchés. Dans ce contexte, l'objectif majeur assigné à cet axe consiste en la création des conditions adéquates permettant le développement intensif de l'industrie des TIC. Cet objectif majeur peut être subdivisé en quatre grands objectifs spécifiques :

---

<sup>23</sup>Ministère de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, e-commission. (2008), « Stratégie e-Algérie 2013 ». En ligne depuis [<http://www.algerianembassy.ru/pdf/e-algerie2013.pdf>]

- Poursuivre le dialogue national gouvernement-entreprises initié dans le cadre du processus d'élaboration de la stratégie e-Algérie.
- Créer toutes les conditions de valorisation des compétences scientifiques et techniques nationales en matière de production de logiciels, de services et d'équipement.
  - Mettre en place un réseau national de recherche développement dans le domaine des TIC. Ce réseau hétérogène sera constitué de centres de recherche, de laboratoires de recherche et d'entreprises actives dans le domaine des TIC.
  - Accélérer la mise en exploitation des parcs technologiques qui doivent attirer les entreprises innovantes, l'un des objectifs étant de favoriser la coopération et les échanges avec les PME locales.
  - Renforcer le dispositif d'incubation des Start up autour de l'incubateur du cyber parc. L'industrie du contenu c'est aussi le développement de start-up dans des incubateurs qui ont la charge de transformer l'innovation en bien ou service. Le financement de l'amorçage est primordial et les grands donneurs d'ordre doivent soutenir cette dynamique de l'innovation.
- Mettre en place des mesures incitatives à la production du contenu.
  - Appliquer les avantages ANDI aux entreprises du secteur des TIC.
  - Octroyer des subventions directes à la R&D conformément à la loi 98-11, modifiée et complétée.
  - Soutenir les compétences scientifiques et techniques.
  - Inciter et soutenir les PME dans leur équipement logiciel et dans la conversion de leurs ingénieurs dans le développement du contenu.
  - Adapter les formations aux besoins de l'industrie du logiciel.
  - Créer un statut spécifique des Sociétés Editrices de Logiciel au sein des TIC.
  - Renforcer les moyens de protection de la propriété intellectuelle du logiciel.
  - Faciliter l'accès des éditeurs de logiciels aux marchés publics.
  - Simplifier l'accès aux marchés publics aux PME du secteur des TIC.
  - Réserver une part des marchés publics logiciels aux PME.

- Encourager une industrie locale d'assemblage de PCs par des mesures fiscales.
  - Encourager les établissements d'enseignement ainsi que les services publics et administratifs à acquérir des ordinateurs et autres périphériques assemblés localement, afin de promouvoir une industrie informatique et électronique locale et à procéder à la signature de contrats d'assistance technique et de maintenance d'équipements informatiques avec des TPE locales.
  - Créer une zone industrielle TIC pour le montage des PC.
  - Mettre en place des mesures incitatives pour développer les standards de qualité ISO dans l'industrie du logiciel.
  - Créer un organe de certification des logiciels.
  - Encourager les banques à proposer des crédits d'investissements attractifs aux intégrateurs et fournisseurs de service à valeur ajoutée.
  - Dans le cadre de l'ANSEJ, proposer une offre spéciale, attractive pour les jeunes ingénieurs voulant créer une entreprise de développement de logiciels ou de prestation de services informatiques.
- Orienter l'activité économique dans les Technologies de l'Information et de la communication vers un objectif d'exportation.
    - Inciter à la participation aux manifestations internationales spécialisées dans les TIC.
    - Faire des campagnes de promotion de l'industrie locale à l'étranger et notamment en Afrique.
    - Accroître l'organisation de manifestations locales dans le domaine des TIC.
    - Créer une ou plusieurs zones franches pour encourager l'exportation des produits et services TIC.
    - Encourager les entreprises qui exportent des services ou logiciels à investir une part de leurs bénéfices dans la mise en place de bureaux de liaison à l'étranger.
    - Lancer une opération d'envergure pour attirer les 10-top éditeurs de logiciel dans le monde pour sous-traiter leurs services en *out sourcing* par des entreprises locales.

D'autres axes sont également d'un impact positif sur le développement créatif à savoir :

- Accélération de l'usage des TIC dans les entreprises.
- Développement des compétences humaines.
- Renforcement de la recherche-développement et de l'innovation.
- Mise à niveau du cadre juridique national.

#### 4.1.2. L'organisation en cluster : une volonté des PME des TIC en Algérie :



Figure 19 : conférence ALGEX, débat autour de l'émergence d'un cluster des TIC en Algérie

(Source : <http://maghrebemergent.info/high-tech/entreprises/46294-algerie-les-pme-technologiques-s-organisent-en-cluster-et-veulent-s-exporter.html>)

La nette évolution des comportements et de l'esprit entrepreneurial au sein des PME technologiques est également à citer. Une majorité des entrepreneurs opérants dans les domaines des TIC plaide pour améliorer les dimensions organisationnelles de leur exercice d'activités. Ils proposent le concept de cluster comme garant de réussite. Une idée qui a émergé à l'occasion de la dernière conférence sur les importations organisée par l'Agence algérienne de promotion des importations ALGEX (figure 19). Selon OMAROUAYACHE Ahmed Mehdi -patron de la PME Connex et cofondateur des webdays- "*Cette idée n'est pas venue par hasard*", c'est une volonté étayée par le ministère de l'industrie, et qui repose sur un constat partagé celui que seul les



regroupements sous forme de cluster est en mesure de rendre l'économie TIC Algérienne compétitive à l'international. D'autres acteurs et institutions ont émis le vœu de faire partie de ce regroupement on cite : les opérateurs de téléphonie mobile, l'Agence Nationale de Valorisation de la Recherche Scientifique (ANVREDET), avec l'accompagnement de la GIZ chargé de la collaboration. OMAROUAYACHE affirme que « *les PME qui fonctionnent isolément ont du mal à se développer et à arracher des parts de marché dans le contexte actuel. Quand elles se regroupent pour des intérêts communs, elles ont plus de capacités à se développer et à produire des plus-values en productivité, à améliorer leur compétitivité et à trouver tous les appuis nécessaires* »<sup>24</sup>. Il évoque aussi l'opportunité de s'ouvrir sur le marché africain, vu le positionnement géostratégique et politique de l'Algérie sur le continent noir.

#### **4.1.3. Le partenariat ANDPME et l'opérateur de télécommunication Ooredoo :**

Il s'agit d'un partenariat public-privé entre l'Agence Nationale de Développement de la Petite et Moyenne Entreprise (ANDPME) et l'opérateur de téléphonie mobile Ooredoo. Le premier du genre, ce partenariat porte sur plusieurs volets. Il vise essentiellement l'introduction, la vulgarisation des TIC auprès des PME, la création, le soutien et l'accompagnement des start-ups technologiques, et la promotion de l'innovation au sein de la communauté des jeunes développeurs algériens.

##### **Le programme i-start et le concours Oobarmijoo :**

Le concours Oobarmijoo (je programme) est un concours destiné aux jeunes développeurs algériens créateurs d'applications mobiles. Lancé dans le cadre du programme i-Start, le premier programme algérien visant à encourager l'innovation et stimuler la création d'applications et solutions mobiles sous le label « *Made in Algeria* », fruit du partenariat avec l'ANDPME. La première édition du concours tenue en 2014 a connu un franc succès, avec plus de 140 idées-projets. Les lauréats bénéficieront de programmes de formation de très haut niveau et de sessions de d'encadrement. Récemment Ooredoo avait lancé en ce 13 Avril la deuxième édition du concours, sous le slogan « *jeunes développeurs algériens : relevez le défis et donnez*

---

<sup>24</sup>BENAISSA, Y. (2015), « *Algérie - Les PME technologiques s'organisent en cluster et veulent s'exporter* ». En ligne depuis [<http://maghrebemergent.info/high-tech/entreprises/46294-algerie-les-pme-technologiques-s-organisent-en-cluster-et-veulent-s-exporter.html>]

vie aux objets connectés ». A travers le concours Oobarmijoo, Ooredoo « offre à la communauté de jeunes développeurs algériens un accès rapide et gratuit au monde de l'innovation, afin d'asseoir concrètement un écosystème numérique en Algérie »<sup>25</sup>.

### **L'initiative Devoxx4kids : et l'ouverture de l'univers informatique aux enfants :**

Dans le cadre du même programme i-Start, et en partenariat avec « *Algeria Java User Group* », Ooredoo a organisé l'atelier d'initiation à la robotique et à la programmation informatique en direction des enfants, au niveau de son incubateur à Ouled Fayet ce 13 Juin. Une première en Algérie depuis son lancement en Belgique en 2012, l'initiative Devoxx4kids a pour objectif d'initier les enfants et de les familiariser avec le monde des TIC, en leurs aidant à développer et stimuler leur créativité, en découvrant l'univers de l'informatique du développement des jeux, de la programmation des robots ainsi que l'introduction de l'électronique, et ce de manière ludique. En marge de cet événement Ooredoo dévoile sa volonté d'organiser d'autres sessions dans des villes du territoire national, notamment : Constantine, Annaba, Oran et Ouargla.

### **Le programme t-Start et le développement de start-ups technologiques :**

T-Start, un programme mais aussi une initiative prometteuse, lancée en mars 2013 conjointement par l'ANDPME et Ooredoo. T-Start est une compétition de business plan pour la création de start-ups technologiques dans les domaines des NTIC, développement de logiciels, télécommunication, services web, sécurité informatique et même technologies vertes ou encore énergie. Il est dédié au soutien de l'entrepreneuriat innovant et créatif, et a pour objectif premier la sensibilisation des jeunes porteurs de projets dans les domaines cibles, de la nécessité et à la fois la possibilité de créer leurs propres entreprises. Ce programme a été mis en œuvre à travers des sessions de formation et d'informations qui s'adressent aux entrepreneurs, étudiants et développeurs en vue de leur aider à formaliser leurs business plan et de le concrétiser sur terrain. Pour assurer ce passage de l'idée aux projets de start-ups, l'ANDPME et Ooredoo proposent un accompagnement technologique et financier, un suivi mensuel et trimestriel et une incubation physique et virtuelle, jusqu'à leur maturation économique sur le marché.

---

<sup>25</sup>Article 18 Mars 2014. En ligne depuis [<http://www.algeriepatriotique.com/article/ooredoo-devoile-les-laureats-de-son-concours-oobarmijoo>]

En marge de la cérémonie de clôture de l'édition 2013 et de remise des prix aux cinq lauréats, tenue le 28 Janvier 2014 à l'hôtel Sheraton-Club des Pins à Alger, les déclarations sont à l'heure, et font preuve d'une forte volonté politique et aussi privée pour engager un processus durable en faveur du développement de l'entrepreneuriat créatif et de l'émergence des premières prémices d'une économie créative. Pour sa part Mr MOUSSAOUI, DG de l'ANDPME a indiqué « nous parlons souvent de création d'entreprises mais il faut surtout aller vers l'innovation et la compétition qui comptent énormément si on veut créer de la valeur ajoutée ». Mr le Ministre du développement industriel et de la promotion de l'innovation, Amara BENYOUNES a déclaré que : « l'industrie du multimédia est le moteur de la croissance économique »<sup>26</sup>. Il a mis en avant « le grand intérêt accordé par les pouvoirs publics au rôle de cette industrie dans la création de richesses et de l'emploi ». Au-delà du discours, la question qui se trouve légitime à être posée est celle de la réalité de l'action publique ?

Le DG d'Ooredoo, Mr GAD avait confirmé sa volonté ferme de poursuivre cette dynamique suite au succès de ce partenariat, selon lui : « l'aboutissement aujourd'hui du programme t-Start grâce au partenariat public-privé réussi, que nous avons lancé avec l'ANDPME, nous encourage à poursuivre notre politique de valorisation du potentiel novateur des jeunes algériens. Ooredoo est fière d'apporter son savoir-faire et son expertise technologique pour aider les jeunes entrepreneurs algériens à exprimer leurs ambitions et à réaliser leurs rêves »<sup>27</sup>.

### **Le programme de mise à niveau et l'introduction des TIC :**

Dans le cadre du programme de mise à niveau des PME, la coopération porte sur trois axes :

1. Le coaching des PME sur l'utilisation des TIC à travers des missions d'expertises ;
2. L'investissement matériel au profit des PME sur les équipements « HARD » et « SOFT » ;
3. L'accompagnement des jeunes entrepreneurs à développer leurs compétences en matière de technologie de l'information.

---

<sup>26</sup>Article, La Tribune. (29 Janvier 2014), « Ooredoo et l'ANDPME concrétisent le programme t-Start ». En ligne depuis [[http://www.latribune-dz.com/news/article.php?id\\_article=3039](http://www.latribune-dz.com/news/article.php?id_article=3039)]

<sup>27</sup><http://tstart.dz/facebook/detail-actu.php?id=765>

Les objectifs sont de :

- Favoriser l'innovation ;
- Développer l'accès et l'utilisation des TIC dans les PME ;
- Sensibiliser et former ;
- Exploiter les TIC dans le développement et la croissance des PME ;
- Transformation numérique ;
- E-commerce.

#### **4.2.La politique de compétitivité :**

La politique des pôles de compétitivité, de pôles d'excellence et de parcs technologiques en Algérie, est en étroite relation avec celle de la promotion des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), comme le nouveau moteur de l'économie, une nouvelle dynamique pour forger une société de la connaissance et une économie numérique comme alternative. Le mariage entre ces politiques s'est concrétisé en 2004 par la création de l'Agence Nationale de Promotion de développement des parcs Technologiques (ANPT)<sup>28</sup>, placée sous tutelle du Ministère de la poste et des technologies de l'information et de la communication. L'agence est le relais de l'état en matière de conception et de mise en œuvre de cette politique.

Le fruit et la traduction spatiale concrète de la politique des parcs technologique est le premier cyber parc en Algérie, celui de Sidi Abdellah implantée dans la ville nouvelle, et opérationnel depuis Février 2009.

Dans le cadre de son programme quinquennal 2010-2014 l'ANPT avait envisagé la création de trois autres parcs régionaux :

- A l'EST, le Technoparc de Annaba,
- A l'OUEST, le Technoparc d'Oran

---

<sup>28</sup>L'Agence Nationale de Promotion et de Développement des Parcs Technologiques (A.N.P.T) a été créée par Décret exécutif n°04-91 du Safar 1425 correspondant au 24 mars 2004 (JORA : 019 DU 28/03/2004). Mise en place en janvier 2007. C'est un établissement à caractère industriel et commercial (E.P.I.C) sous tutelle du ministère (M.P.T.I.C), son siège se trouve au Cyber parc de Sidi Abdallah.

- AU SUD, le Technoparc de Ouargla

D'autres parcs technologiques sont récemment annoncés. Il s'agit des Technoparc de Sétif, Constantine et Boughezoul. (Figure 20).

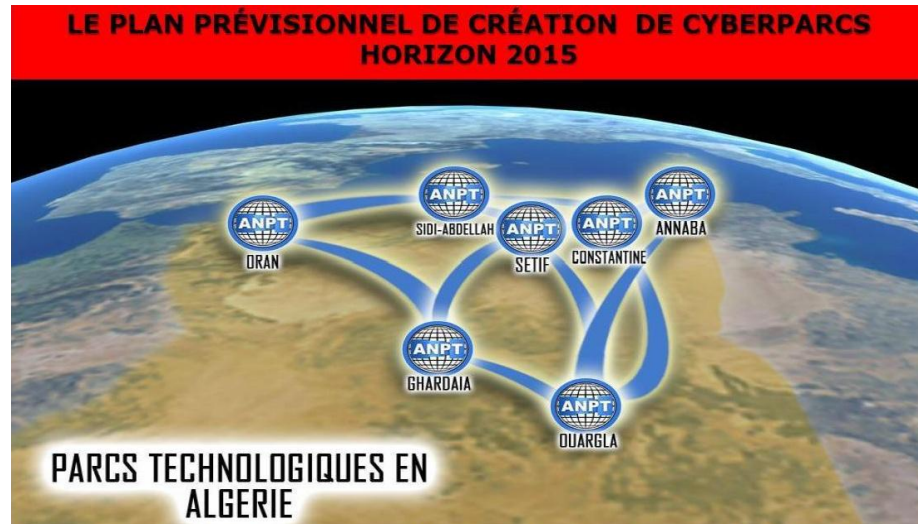


Figure 20 Le plan prévisionnel de création de cyberparcs à l'horizon 2015

(Source : site internet de l'ANPT)

Les rôles assignés à ces parcs technologiques sont essentiellement de :

- Fournir des services TIC répondant aux besoins des filières de la région.
- Regrouper des éléments disparates et fragmentés de la filière TIC, et stimuler les collaborations entre eux.
- Servir de plate-forme pour la communauté TIC et de catalyseur pour la diffusion des biens et services TIC dans le tissu économique et industriel.

Ils ont pour objectifs de :

- Créer un espace d'accueil dynamique pour les entreprises disposant d'une infrastructure high-tech, de services aux entreprises, de locaux de formation et de bureaux « intelligents » à des prix abordables.
- Créer un « laboratoire » facilitant l'innovation en réunissant des partenaires stratégiques tels que sociétés privées, installations des R & D, agences de commercialisation et incubateurs.

- Créer une zone bénéficiant d'incitations fiscales à même d'attirer des investisseurs nationaux et étrangers et de faciliter les transferts technologiques.

Le cyber parc est avant tout une masse critique d'acteurs, une concentration géographique d'entreprises, d'industries TIC ; une collaboration entre PME, grandes firmes, prestataires de services, investisseurs, enseignants, chercheurs ; et de l'innovation qui est le moteur fondamental de croissance et de compétitivité.

### **Convention ANPT – ANSEJ**

Dans le cadre du partenariat avec les institutions étatiques et afin de faciliter les procédures de création et de financement aux jeunes entreprises innovantes, l'ANPT a signé le 17/12/2014, une convention de partenariat avec l'ANSEJ pour que toutes les startups qui auront à être créées au niveau de l'incubateur de Sidi Abdellah bénéficient automatiquement des avantages de l'ANSEJ. Il s'agit d'un guichet unique destiné aux futurs entrepreneurs. Par ailleurs, l'ANSEJ bénéficie de l'expérience de l'ANPT en matière d'expertise des dossiers de création, d'accompagnement et de formation.<sup>29</sup>

## **5. Les politiques touristiques, d'attractivité et de marketing :**

En Algérie, le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique (SDAT) 2025, est le cadre stratégique qui régit la politique touristique du pays. Dans cette investigation autour de la créativité, l'accent est mis sur trois dimensions : celle culturelle, économique et médiatique.

### **5.1.La dimension culturelle :**

La politique touristique stipule que le tourisme n'est plus investi comme avant. Il est abordé dans un cadre plus large de développement, et dont les dimensions afférentes sont multiples. L'accent est largement mis sur les effets d'entraînement sur d'autres secteurs, parmi ceux, la culture. Au centre des enjeux de la nouvelle politique, l'enjeu culturel se trouve comme prioritaire et vise essentiellement la valorisation du patrimoine culturel matériel et immatériel et sa mise en marche dans un processus global de développement.

---

<sup>29</sup>ANPT. (2014), « *Convention ANPT- ANSEJ* ». En ligne depuis [<https://www.anpt.dz/ANPT/Website/?p=66>]

La dimension culturelle de la mise en tourisme s'appuie aussi sur l'évènementiel et la promotion des fêtes nationales et locales traditionnelles. L'objectif est d'agrandir la portée de ces manifestations et de leur garantir une visibilité et une notoriété au-delà du périmètre restreint, tant sur le plan de la thématique qu'au plan de l'image. Il s'agit de promouvoir l'évènementiel culturel local et de faire de ce dernier un évènementiel international générateur d'attractivité et d'image positive.

### **5.2.La dimension économique :**

Le SDAT met au centre de sa stratégie la dimension économique inhérente au développement touristique. Ainsi le premier objectif adressé est de faire du tourisme un des moteurs de la croissance économique. Selon ce document stratégique, le tourisme est désormais une industrie, voir une priorité économique nationale.

Au-delà de cette prise en compte de la dimension économique du tourisme, le SDAT évoque la dépendance de la capacité de l'économie algérienne à devenir une économie de la connaissance et son insertion dans l'économie mondiale. Il évoque la nécessité de tendre vers d'autres horizons de développement, et l'impératif de diversifier les secteurs porteurs, qui ne sont plus les mêmes à l'heure de la mondialisation. Selon cette politique l'Algérie ne saurait ignorer quelques tendances lourdes du monde contemporain à titre d'exemple ; l'économie mondiale globalisée et l'économie de la connaissance.

### **5.3.La dimension médiatique :**

La politique touristique insiste sur l'impérative reconquête de la marque et de la Destination Algérie. Elle n'hésite pas néanmoins à évoquer les points négatifs voir les faiblesses de la politique de marketing et de promotion du territoire. Le déficit est dû en grande partie à la très faible communication interne et externe, au manque d'outils d'information, des supports de promotion qualifiés d'obsolètes et usés et à l'absence d'actions médiatiques.

### **Conclusion :**

Dans notre quête des politiques publiques, mais aussi des initiatives externes qui peuvent être à l'origine, ou du moins participer dans l'émergence d'un écosystème créatif en

Algérie et plus spécifiquement à Constantine , les résultats relèvent autant de prémices, autant de signes positifs. Au-delà des politiques publiques de promotion de l'entrepreneuriat et de développement économique (structures d'aide ,des structures d'appui et d'encadrement, Programme National de Mise à Niveau des PME), des politiques culturelles et la tentative amorcée d'encouragement de l'entrepreneuriat culturel créatif, la politique de l'innovation ( reposant sur la recherche scientifique, l'enseignement supérieur, le développement technologiques) , des politiques des technologies d'informations et de communication et leur rapport avec la floraison d'une économie créative (stratégie e-Algérie) de la politiques de compétitivité (à travers la promotion des pôles de compétitivité et d'excellences). Sont largement mise en avant les initiatives externes. Ce sont entre autre les coopérations avec des structures extérieurs internationales, des gouvernements, des institutions (l'UE, l'ONUDI, la GIZ ...) qui ont donné lieu à plusieurs programmes participant à l'instauration d'un environnement adéquat. L'État à travers ces structures et organismes (ANPT, ANSEJ, ANPME, ANVREDET) a contribuer significativement, mais aussi certains acteurs privés (opérateurs de téléphonie mobile ,des acteurs non institutionnels ,des regroupement d'ONG ,des personnalités du monde de l'économie ,des affaires ) ont permis la tenue de plusieurs événements et initiatives (ASI, AAE, *cluster* numérique en Algérie ).

Aujourd'hui on assiste à une évolution accélérée de la prise en compte de l'impérative orientation vers l'économie créative, vers un nouveau modèle de développement basé sur l'entrepreneuriat et faisant appel aux différents champs de l'action. D'autres événements sont programmés et ne font que consolider cette vision. On cite le Forum national de l'innovation et des perspectives économique qui aura lieu le 26 novembre 2015. Dans son appel le forum insiste sur les objectifs de développement des mécanismes de financement et d'accompagnement pour une économie créative, de l'amélioration de l'environnement juridique et institutionnel, la mise en réseaux des acteurs de valorisations de l'innovation (entreprise, organisme s'appuie et université) et de promotion de la labellisation *ALGERIE made in bladi*. Une autre tentative a récemment vu le jour ,le rêve devient une réalité le 10 Novembre 2015 ,la convention pourtant sur la création du premier cluster pour le développement de l'économie numérique en Algérie a été signée entre ANPT et un groupements d'opérateurs (30 entreprises). Reste à questionner les politiques d'aménagement et leur degré d'ouverture et d'interconnexion pour permettre à cette orientation de prendre plus d'ampleur et de trouver un terrain d'ancrage.



## **CHAPITRE 07 : La territorialisation des politiques créatives.**

### **Introduction :**

Interroger les politiques publiques pouvant étayer cette nouvelle orientation de développement basée sur la créativité et l'entrepreneuriat, suppose de questionner leurs déclinaisons au niveau local. Au-delà d'un simple passage d'un échelon à un autre, et d'un simple transfert des prérogatives, l'action publique en la matière devra prendre en charge les spécificités des territoires infranationaux, et se définir en tenant compte des problèmes posés, des enjeux, des intérêts d'une pluralité d'acteurs, d'institutions et de leurs configurations, en fonction des dynamiques et des stratégies en matière de développement local.

Un concept paraît pertinent pour répondre à cette problématique, celui de la territorialisation. Il s'agit d'un véritable processus qui ouvre le champ de l'action sur des approches transversales, plus spécifiques, en rapport avec les territoires locaux, et ce dans un souci d'efficacité.

Dans ce chapitre nous essayerons de cerner les contours de ce concept de territorialisation, d'interroger son rapport à la créativité, l'entrepreneuriat, et de l'opérationnaliser dans notre cas, entre les politiques publiques créatives en Algérie et leurs traductions au cas spécifique du territoire Constantinois.

### **1. La territorialisation des politiques créatives :**

#### **1.1.Des politiques publiques à leur territorialisation :**

Dans le registre de l'action publique, la notion de politique publique est mobilisée pour rendre compte de l'existence d'un programme d'actions gouvernemental, défini et conduit par une autorité publique compétente dans le but de répondre à une problématique territorialisée ou sectorielle<sup>1</sup>. De cette définition découle une réflexion autour du champ des politiques publiques

---

<sup>1</sup>MENY Y., THOENIG J.-C, (1989), « *Politiques publiques* », PUF, Collection Thémis. In LINOSSIER, R. (2006), « *La territorialisation de la régulation économique dans l'agglomération lyonnaise (1950-2005). Politiques - Acteurs – Territoires* ». *Geography*. Université Lumière - Lyon II.

qui ont une double incidence sur l'environnement. Une influence territoriale et une autre sectorielle.

La territorialisation au registre des politiques publiques incite le champ de l'action publique à prendre en compte le nécessaire renouvellement des approches, et l'importance d'une action publique de proximité. Dans cette vision le local est mis en avant. Il est largement plébiscité au dépend d'une perte de dominance des règles générales, d'homogénéisation des politiques au profit de leur flexibilité et adaptabilité aux territoires locaux. Le territoire est ainsi reconnu comme un espace problématique, de définition des politiques locales et du caractère de l'action avec ses enjeux et ses porteurs. Ces derniers sont les acteurs locaux qui sont appelés à prendre en main la conduite des politiques et d'agir sur leur environnement politique, social et surtout économique. Aujourd'hui on assiste à un glissement des politiques publiques aux politiques publiques locales territoriales et territorialisées. Un concept d'action est inhérent, celui de la territorialisation.

## **1.2.La territorialisation : quelle définition ?**

La territorialisation émane à premier constat du territoire. Celui-ci peut être considéré à la base comme « *une portion de la surface terrestre, approprié par un groupe social pour assurer sa reproduction et la satisfaction de ses besoins vitaux* »<sup>2</sup>. Il s'agit à la fois d'un support, d'un produit d'un espace approprié et géré. Selon PECQUEUR, les territoires sont « *des lieux de manifestations et de concrétisation des processus d'acteurs... des espaces d'intermédiation entre les multiples trajectoires d'acteurs* », selon lui le territoire est un résultat et une réalité.<sup>3</sup> Il renvoie à la territorialisation qui est avant tout un processus. Selon cette orientation le territoire est plus qu'un support neutre, figé, il est « *aujourd'hui le lieu de définition des problèmes publics* »<sup>4</sup>.

---

<sup>2</sup>LE BERRE. M, « *Territoires* », in BAILLY. A, FERRAS. R, PUMAIN. D. (dir.). (1992), « Encyclopédie de Géographie », Paris, Economica, p.620.

<sup>3</sup>PECQUEUR. B. (1996), « *Dynamiques territoires et mutations économiques* », L'Harmattan.

<sup>4</sup>DURAN. P, THOENIG. J-C. (1996), « *L'État et la gestion publique territoriale* », Revue française de science politique, 46 (4), p. 580-623. In DOUILLET. A-C, NEGRIER. E, FAURE. A. (2015), « *Trois regards sur les politiques publiques vues du local* ».

La territorialisation repose sur un principe fondateur celui de la subsidiarité, qui consiste à gérer les problèmes et à prendre les décisions nécessaires au niveau territorial le mieux adapté à leur résolution. Elle peut être définie comme :

*« une activité foncièrement politique par le biais de laquelle des groupes sociaux localisés produisent à la fois des identités, des symboles, captent et mobilisent des ressources politiques et économiques dans le cas des politiques territoriales, qui consiste à agir sur le cadre géographique d'action, c'est-à-dire tenter de faire émerger un nouveau maillage du territoire et faire porter cette démarche par une élite locale »<sup>5</sup>.*

*« La territorialisation de l'action publique a souvent partie liée avec un discours politique suggérant plus ou moins explicitement une équivalence entre d'une part le rapprochement géographique des instances de délibération et de décision et d'autre part une meilleure prise en compte des besoins locaux ainsi qu'une meilleure intégration des citoyens aux mécanismes de la participation politique »<sup>6</sup>.*

*« La territorialisation des politiques publiques accompagne ainsi la mutation des formes de régulation et la redéfinition de territoires pertinents pour l'action publique à l'échelle nationale »<sup>7</sup>.*

*« La territorialisation renvoie au refus de la simple logique d'équipement sectoriel et à la tentative de mobiliser les acteurs du territoire autour de projets élaborés au niveau local »<sup>8</sup>.*

Le territorialisation peut aussi être définie par rapport à un certain nombre de paramètres dont la présence est indispensable et qui sont inhérents à la définition de cette dernière à savoir :

- La remise en cause de l'hégémonie de la pensée sectorielle,

---

<sup>5</sup>JOUVE. B. (2000), « *Le territoire, à la rencontre du global, de l'Etat et du local* », Thèse d'Habilitation à Diriger des Recherches en Géographie et Aménagement, Université Paris VIII. In LISSONIER. R, *op cite*.

<sup>6</sup>« *Gouvernance territoriale : pratiques, discours et théories* », (Mai 2003), journée de travail de la MSH Toulouse, institut d'études politiques. En ligne depuis [\[http://www.ut-capitole.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID\\_FICHER=409\]](http://www.ut-capitole.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID_FICHER=409).

<sup>7</sup>BEHAR. D. (2000), « *Les nouveaux territoires de l'action publique* », PAGES. D, PELISSIER. N. (Dir.), « *Territoires sous influence / 1* », L'Harmattan, pp.83-101. In LISSONIER. R, *op cite*.

<sup>8</sup>LISSONIER. R, *op cite*.

- La définition localisée des problèmes, des enjeux et des stratégies à mettre en œuvre comme réponse probable et adéquate,
- Prôner pour une décentralisation réelle et opérationnelle, au-delà du cadre juridique et réglementaire la définissant,
- Eviter les approches verticales des problèmes émanant du local,
- Prendre en compte la transversalité des enjeux du développement et des champs d'action,
- Prendre en compte les spécificités des territoires locaux et des configurations d'acteurs impliqués,
- Le local comme solution nécessaire et comme principe de légitimation de l'action publique,
- La remise en cause de l'interventionnisme de l'Etat,
- Elle repose sur le processus de médiation, sur les médiateurs qui jouent un rôle primordial dans les arbitrages entre les situations conflictuelles et plus généralement dans la gouvernance et la régulation,
- Elle repose sur le principe de différenciation,
- Un changement d'échelle et un changement des modes de faire de l'action publique,
- La proximité comme élément central de légitimation,
- La montée en puissance et en autonomie politique des collectivités locales,
- L'orientation managériale du pouvoir local.

### **1.3.La créativité et la légitimité d'une action publique territorialisée :**

La créativité repose sur la valorisation des spécificités des territoires locaux. Elle suppose la définition des politiques appropriées prenant en considération des effets du milieu, des logiques internes des acteurs, ainsi que les effets des économies d'agglomération dans la logique de localisation des entreprises et des agents créatifs. Le développement créatif entrepreneurial repose sur le territoire comme support mais avant tout comme acteur, jouant un rôle primordial dans les dynamiques de développement et de création de valeur.

## 1.4. Les collectivités territoriales, maîtres du développement local :

L'émergence des politiques publiques territorialisées et de l'action publique locale s'appuie en grande partie sur la montée en puissance du local et des acteurs autrefois sans pouvoir dans la définition et la mise en place des politiques et des programmes d'action. Un constat qui fait référence à la notion de politique locale qui renvoie en effet à des actions entreprises par les autorités locales pour agir sur l'environnement social et politique. « Elles se distinguent donc formellement des politiques de l'État ou des politiques internes pour se limiter aux initiatives des gouvernements locaux ou intermédiaires : municipalités institutions d'agglomération ou structures intercommunales, départements, ou provinces, régions »<sup>9</sup>.

Dans cette optique l'État perd progressivement certaines prérogatives et les collectivités locales prennent petit à petit la relève en matière d'intervention sur le territoire. Une perte de centralité au profit d'une pluralité d'acteurs locaux et de leur autonomie dans la gestion urbaine, l'aménagement, le développement économique qui impacte la majorité des autres champs de l'action. Loin d'un simple transfert des prérogatives, les collectivités locales sont amenées à concevoir et à piloter des politiques qui émanent et s'adressent aux populations et territoires locaux et veillent à leur mise en œuvre. Une mission qui se complique d'avantage vu les arbitrages qui doivent être assurés entre le champ de l'aménagement, du développement urbain et celui de développement économique. MULLER évoque cette orientation en faisant référence à une revanche du local et à un passage de « l'administration du territoire » à une logique de « gouvernement local »<sup>10</sup>.

Si l'action publique locale admet la montée en puissance et le rôle pilote des acteurs locaux, elle interroge néanmoins leur capacité à inventer un cadre approprié et à dépasser le cadre normatif défini par l'état à une échelle nationale. Telle que posée cette problématique ne pourra être résolue sans la présence d'un Etat avant tout régulateur, animateur et d'un cadre d'action flexible qui reconnaît l'importance du local et des acteurs locaux comme maîtres du jeu.

---

<sup>9</sup>BALME. R, FAURE. A, MABILEAU. A. (1999), « Les nouvelles politiques locales », Presses de Science Po, 486 p. In LISSONIER. R, *op cite*.

<sup>10</sup>MULLER. P. (1992), « Entre le local et l'Europe. La crise du modèle français de politiques publiques », Revue Française de Science Politique, Vol. 42, n°2, p. 275-297. In MAURY. C. (2007), « Quelle pertinence pour une approche territorialisée du lien connaissance et action publique ? ». En ligne depuis <http://knowandpol.eu/IMG/pdf/lr.tr.maurry.fr.pdf>

La décentralisation a largement étayé cette orientation. En matière de développement économique les collectivités sont appelées à intervenir sur plusieurs panels d'action :

- L'aménagement de l'espace,
- Le marketing et la communication,
- La formation,
- La mise en relations des acteurs économique locaux,
- L'encadrement des profits et aides en faveur des agents économique et des entrepreneurs,
- L'offre de surfaces de terrains et de mobilier,
- Le rapprochement des acteurs constituant le système (économique, sociaux, politiques, universités, population créatifs, entrepreneurs, porteurs d'intérêt...),
- L'organisation de partenariats.

Ils sont aussi confrontés à des défis majeurs et doivent repenser leurs interventions en matière du développement économique local, en tenant compte des tensions qui peuvent naître de la simultanéité des logiques de concurrence et de collaboration, des intérêts économiques et intérêts sociaux, du local et des incidences de la globalisation, du public et privé, des régulations horizontales et ceux verticaux.

Afin de contrecarrer ces tensions et de les valoriser dans un projet de développement économique et urbain, la gouvernance se prête à la fois comme le cadre opérationnel et sémantique le plus adéquat. Qu'il s'agisse de gouvernance locale ou gouvernance multi niveau, l'appel est au « *management des inters dépendances* », et selon Patrick LE GALES, aux modes rendant possible l'action publique<sup>11</sup>.

La gouvernance peut fournir un cadre méthodologique qui facilite le repérage des acteurs impliqués, des institutions, de leurs logiques au niveau local et de leurs propres visions du développement économique et son rapport à la ville, et à la métropole.

---

<sup>11</sup>LE GALES. P. (1995), « *Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine* », Revue française de science politique, n°1. En ligne depuis <http://www.cnrs.fr/Cnrspresse/n24a6.html>

Il est aussi intéressant d'évoquer le renouvellement des approches dans ce cadre, ou le projet entant que démarche stratégique structure et encadre le processus au projet d'un développement local intégré, partagé par l'ensemble des acteurs aux postures différentes, et a un intérêt qui devient de plus en plus commun. Comment créer de la valeur et en bénéficier?

## **2. Le cas de l'Algérie :**

### **2.1. Quelle réalité ? L'Algérie entre centralisation et pseudo décentralisation :**

Si la territorialisation implique une perte de la centralisation de l'État, un nécessaire transfert du pouvoir vers le local, une compétence managériale des collectivités locales, elle suppose aussi est surtout un changement, une décentralisation, un pouvoir local mais surtout questionne le degré d'ouverture, de flexibilité des politiques publique ? Mais ainsi et surtout l'existence d'un cadre réglementaire et judiciaire étayant une action politique locale et une territorialisation légitime pour instaurer une dynamique entrepreneuriale créative au service d'une métropolisation dans le cas de Constantine ? Questionner ce cas suppose de questionner le passage des politiques publiques définies à l'échelle nationale et sa traduction dans un territoire particulier visant un développement particulier, pour examiner Constantine, nous partons de l'Algérie.

En Algérie, le discours est présent, l'arsenal juridique existe et insiste sur l'impératif changement de la posture d'État. Depuis les années 90, le législateur évoque un échec du « tout planifié ». Avec la libéralisation de l'économie et la globalisation, l'ouverture sur le marché international, l'Algérie a renoncé la forme de l'état comme le principal planificateur, programmateur, investisseur, régulateur, financier, à la fois maitre d'œuvre et maitre d'ouvrage. Sont ici largement mises en avant des principes de décentralisation et de déconcentration, reconnaissant le rôle des collectivités locales et des acteurs autrefois non impliqués dans le processus décisionnel. La décentralisation et la déconcentration sont deux processus institutionnels qui définissent le rôle des collectivités locales. D'après le SNAT la décentralisation est « *le transfert de compétences et de moyens aux collectivités territoriales créées de plein droit telles que les wilayas et les communes, en tant que collectivités dotées d'une assemblée élue, avec des compétences spécifiques accompagnées de moyens techniques, financiers et humains nécessaires* ».

La réalité apparaît révélatrice de paradoxes, la décentralisation n'est plus qu'un transfert des problèmes du national vers le local sans une réelle stratégie, ni moyens propres d'action. Selon l'auteur en Algérie, il est question de pseudo décentralisation, selon lui plus de 70% des communes en Algérie survivent des subsides de l'État central. Alors le code communal dans son 1<sup>er</sup> article, définit la commune comme cellule de base dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Il continue en qualifiant la commune un centre de décision « sans pouvoir » ainsi le président de l'APC comme un simple fonctionnaire qui fait partie des agents d'exécution et non pas d'encadrement<sup>12</sup>.

En Algérie la commune comme collectivité territoriale de base est considérée comme responsable de son territoire, de son organisation, sa gestion et son développement, de sa dynamique et de ses transformations. La réalité est toute autre, les défaillances et les dysfonctionnements sont multiples et sont amputables à de nombreuses causes liées aussi bien à l'administration et à la gestion locale, qu'à l'instrumentation juridique.<sup>13</sup>

Selon DJELLAL<sup>14</sup> la commune est une conception inadaptée d'administration et de gestion locale dans notre pays. Elle évoque les principaux moteurs de cet échec :

- Une surcharge de missions entraînant des contraintes d'organisation et de fonctionnement,
- Une décentralisation proclamée mais non appliquée,
- Une instrumentation juridique insuffisamment appliquée,
- Un sous encadrement et une sous qualification du personnel communal,

Arrivant à ce stade peut-on parler d'une territorialisation dans le cas de l'Algérie et de Constantine à l'aune des collectivités locales sans pouvoir d'agir, de décider, d'impulser et de contrôler un développement urbain basé sur la créativité et l'entrepreneuriat comme leviers ?

---

<sup>12</sup>BOUMOULA. S. (2015), « *Il faut éviter les politiques de replâtrage* », article journal El Watan, paru le 02/03/2015. En ligne depuis <http://www.babalweb.net/>

<sup>13</sup>DJELLAL.N. (2007), « *Politiques urbaines et rôle des acteurs publics dans les dynamiques territoriales en Algérie.* » XLIII<sup>e</sup> COLLOQUE DE L'ASRDLF – GRENOBLE ET CHAMBERY 11 – 12– 13 Juillet 2007 « *les dynamiques territoriales : débats et enjeux entre les différentes approches disciplinaires* ». En ligne depuis <http://edytem.univ-savoie.fr/d/asrdlf2007/pub/resumes/textes/Djelal.pdf>

<sup>14</sup>DJELLAL. N, *op cite*.



Il paraît que ce processus de territorialisation des politiques créatives dans le cas Algérien nécessite des changements majeurs même dans l'approche du concept. Une (re)conceptualisation adaptée au cadre existant, aux contraintes, mais aussi suivant d'autres temporalités. Une (re) conceptualisation et une opérationnalisation par étapes. D'abord il faut garantir l'ancrage de ces politiques créatives au niveau national central puisque la problématique est récente, elle est méconnue par un nombre important y compris des décideurs, mais les actions sont à l'heure.

Il est peut être précocement de territorialiser, précocement de penser une déclinaison par le haut. En revanche il est question de territorialiser par le bas. Entrepreneurs, universitaires, créatifs, acteurs économiques et sociaux impliqués doivent réclamer cette territorialisation et la porter.

## **Conclusion**

La territorialisation est un processus et non pas une forme achevée. Elle repose sur la conceptualisation du territoire à la fois comme espace enjeu et comme espace de problématisation et de définition d'un écosystème créatif entrepreneurial.

Il suppose une montée en puissance des acteurs locaux, un pouvoir décisionnel autonome à un certain degré, une action publique locale, territorialisée et non pas une simple transcription des normes nationales à une échelle locale. En Algérie un sérieux problème se pose quant à cette territorialisation, à l'heure d'un contexte de décentralisation prononcée mais non activée, des collectivités locales sans outils d'actions et sans marges de manœuvre.

La territorialisation des politiques créatives en Algérie reste tributaire d'une évolution du cadre réglementaire et juridique, mais aussi d'une évolution des attitudes. Acteurs locaux, agents économiques, entrepreneurs et créatifs doivent réclamer cette territorialisation, et partir à sa construction. Ce n'est plus admis de continuer à évoquer la territorialisation comme processus descendant du haut en bas (le cas de l'Algérie) mais plutôt comme un processus ascendant du bas vers le haut.

## CHAPITRE 08 : La prise en compte du développement urbain créatif par les instruments d'aménagement et de planification urbaine.

### Introduction :

Peut-on penser une nouvelle stratégie de développement sans relation avec le présent, l'actuel et l'existant ? Peut-on penser un développement économique urbain sans l'appui des instruments en vigueur ? Dans un souci d'évaluation mais aussi de quête d'un cadre opérationnel, nous avons envisagé de tester la capacité des instruments d'aménagement et de planification urbaine à porter ces nouvelles orientations basées sur tous ce qui est créatif, et appuyé par l'entrepreneuriat.

Les instruments examinés sont : le Schéma National d'Aménagement du Territoire : SNAT, le Schéma de l'Espace de Programmation Territoriale Nord-Est : SEPT Nord-Est, le Schéma Directeur d'Aménagement de l'Aire Métropolitaine de Constantine : SDAAM, Les Pôles de Compétitivité et d'excellence : POC, le Plan d'Aménagement de la Wilaya de Constantine : PAW, et le Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme : PDAU Intercommunal du Groupement de Constantine. (Figure 21).

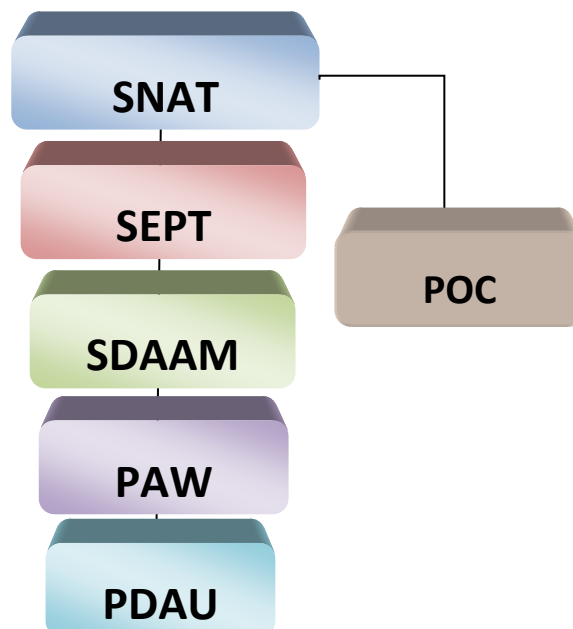


Figure 21 : Les schémas d'aménagement et les instruments examinés

(Conception de l'auteur)

# 1. Le Schéma National d'Aménagement du Territoire : SNAT

Le Schéma National d'Aménagement du Territoire traduit la politique nationale d'aménagement durable à l'horizon 2025, et à travers lequel l'Etat affiche son projet territorial de développement. Défini par la loi N° 01-20 du 12/01/2001, le SNAT est structuré autour de quatre grandes lignes directrices, les quelles se déclinent en vingt Programme d'Action Territoriale PAT, qui vont assurer leur mise en œuvre. (Figure 22).



Figure 22 : L'architecture du SNAT

(Conception de l'auteur)

Ce qui suit ce veut comme une tentative de cadrer les éléments de prise en compte de l'enjeu du développement économique et son niveau d'articulation au développement urbain, la place de

l'économie créative au sein des programmes d'actions envisagés, l'encouragement de l'entrepreneuriat et les appuis de la mise en place d'un projet collectif territorial autour de la promotion de la créativité, de l'innovation et de la recherche.

### **1.1.La ville un moteur du développement économique :**

Afin de restructurer la ville algérienne de demain, le SNAT et à travers son diagnostic affiche l'importance de deux facteurs, à savoir la ville « durable » et la ville comme moteur du développement économique<sup>1</sup>.

Le document dresse un constat alarmant, dont souffrent les villes algériennes. Celui de ne pas assumer d'une manière satisfaisante la fonction économique inhérente à la définition de l'objet ville. Dès lors le Schéma National d'Aménagement du Territoire, c'est donner la mission de cerner cet enjeu de taille et envisage de remédier à ce dysfonctionnement par :

- La mise en cohérence des deux systèmes urbain et économique,
- L'adoption du système urbain aux exigences du futur, et à la montée en puissance de l'économie urbaine,
- Le développement des partenariats public-privé, afin de répondre aux exigences économiques,
- La métropolisation comme clé du développement économique urbain,
- La promotion des grands centres urbains (Alger, Oran, Constantine et Annaba) au titre de métropoles. Un statut qui suppose une double articulation de ces centres avec l'économie globale et avec leur hinterland régional,
- L'attractivité des territoires qui passe par : la capacité de ces derniers à valoriser leurs richesses et ressources propres ; la mise à niveau des infrastructures et équipements supérieurs ; le développement de la recherche scientifique et des formations ; les incitations économique et la promotion de la ville au titre d'attractive,
- L'instauration d'une politique de développement local qui s'appuie sur : la création d'un environnement économique favorable à l'intervention des acteurs locaux ; l'incitation de

---

<sup>1</sup> MATE, Schéma National d'Aménagement du Territoire 2025, rapport de synthèse de la mission I « bilan diagnostic, tendances et enjeux ».

ces derniers à jouer leur rôle dans le développement de leurs territoires ; l'identification et la mise en place des ressources stratégiques au profit du projet de développement local,

- La mise en place d'un cadre de gouvernance territoriale au sein duquel l'Etat, les collectivités locales, les acteurs socioéconomiques publics et privés collaborent afin de garantir l'efficacité de l'action publique. Cela passe par : la redéfinition et l'élargissement de la décentralisation ; l'implication des acteurs économiques à l'aménagement du territoire, à leur tête les PME ; la reconsidération du rôle des acteurs privés à l'heure de la libéralisation de l'économie et la reconnaissance de la place primordiale de l'intercommunalité.

Par ce diagnostic prospectif le SNAT vise le passage d'une logique d'encadrement et d'équipement dans une optique d'équité territoriale à une logique de dynamisation et de valorisation s'inscrivant dans un processus de compétitivité du territoire<sup>2</sup>.

## **1.2. Les pôles d'attractivité :**

Ce programme d'action (PAT n°13) affiche l'objectif d'une nécessaire intégration des territoires à l'économie mondiale. Ces derniers doivent répondre aux exigences d'une économie contemporaine, dont les facteurs de développement se trouvent constamment redéfinis à l'heure de la société de la connaissance. Au-delà des ressources naturelles, du capital humain et des facteurs immatériels ; sont largement valorisés : l'information, la recherche et les flux financiers.

Pour répondre à ces défis la prise en compte de la dimension territoriale du développement industriel s'avère primordiale. Cette territorialisation prend différentes formes : pôles d'attractivité et zones intégrées de développement industriel, technopoles, districts et parcs technologiques au sein de villes nouvelles.

Ce sont des espaces géographiques concentrant une population d'entreprises dans des activités diversifiées, opérant dans des filières industrielles technologiquement proches et tirant avantage du potentiel d'attractivité et des externalités que présente le territoire, notamment la proximité d'universités, d'écoles de management, de centres et laboratoires de recherche, de

---

<sup>2</sup>MATE, Schéma National d'Aménagement du Territoire 2025, rapport de synthèse de la mission I « bilan diagnostic, tendances et enjeux ».

centres de formation professionnelle et de centres techniques industriels, d'un réseau de banques organisées, d'administrations et d'institutions économiques efficaces<sup>3</sup>.

Il s'agit de promouvoir les activités à forte valeur ajoutée au sein de ces configurations spatiales du développement. Leur identification prend en compte certains paramètres à savoir : les capacités de formation et de la recherche scientifique et technologique, la concentration d'entreprises spécialisées, la présence d'un capital physique de qualité, le potentiel d'innovation et la maîtrise technologique.

### **1.3.Le développement local :**

Le Programme d'Action Territoriale PAT n°15 définit le développement local comme le développement du territoire impulsé à partir des collectivités territoriales qui le compose : communes, wilayas et éventuellement à terme l'espace de programmation territoriale.

Il repose sur une stratégie qui vise le développement de l'économie locale et son inscription dans l'économie globale et ce à travers la conjugaison des facteurs exogènes et endogènes.

Il procède d'un programme d'action riche, articulé autour de :

- L'identification des ressources et potentiels locaux (ressources économiques et sociales, ressources patrimoniales) ;
- Le renforcement des bases du développement, cela passe par : la mise à niveau locale des infrastructures et équipements ; le développement d'une ingénierie territoriale qui s'appuie sur les ressources et savoirs faire locaux ; la formation action ; le développement des PME, de l'artisanat et l'accompagnement de la dynamisation de leur développement et leur mise à niveau dans certains domaines d'intervention : financement PME, fonctionnement des marchés, développement humain, espaces intermédiaires, appui institutionnel et développement des TIC ;
- La structuration de l'attractivité locale ;

---

<sup>3</sup>Loi n° 10-02 du 16 Rajab 1431 correspondant au 29 juin 2010 portant approbation du Schéma National d'Aménagement du Territoire.

- L'établissement d'une gouvernance locale adaptée, qui est l'enjeu central de ce programme d'action. Il stipule une redéfinition des rôles de l'Etat, des espaces de programmation territoriale et des collectivités. Au sein de ce système : l'Etat se préoccupe de la définition de la stratégie nationale et de la politique de développement locale ; les espaces de programmation sont reconnues comme des aires de concertation et les collectivités sont les acteurs clés du développement local, bénéficiant des délocalisations des structures administratifs et de décentralisation.

#### **1.4. Les TIC au service de l'émergence d'une économie numérique :**

La numérisation du territoire est l'une des déclinaisons du Programme d'Action Territoriale PAT n° 11, qui porte sur la modernisation et le maillage des infrastructures de travaux publics, de transport, de logistique de Technologies de l'Information et de la Communication (Ligne directrice n°3). Elle considère les TIC comme un instrument fort pour forger une économie numérique et fonder une société de l'information.

Au centre de cette nouvelle vision compétitive de la croissance, l'accent est mis sur :

- La promotion des TIC au titre d'un secteur économique et le développement d'une industrie numérique par la création de pôles de compétences et de grappes industrielles.
- La généralisation de l'accès aux équipements, services et réseaux des TIC ;
- L'accélération de l'usage des TIC au niveau des administrations, des établissements d'enseignements, des universités ;
- Le développement des compétences humaines et le renforcement de la R&D et de l'innovation ;
- La création d'incubateurs d'intelligence et des lieux de formation de hauts potentiels E-enseignement ;
- L'ouverture sur le monde économique par les articulations universités/centres de recherche, entreprises et l'accès au réseau mondial.

Dans le cadre du développement de la communication, le SNAT se fixe un objectif principal, celui de la reconfiguration et de la normalisation de tous les vecteurs de la communication

(audiovisuel, presse écrite) afin de répondre aux besoins nationaux et de faire face aux défis induits par la concurrence et le développement technologique.

### **1.5. La protection et la valorisation du patrimoine culturel national :**

L'une des déclinaisons de la ligne directrice N°1 « vers un territoire durable » est le Programme d'Action Territoriale PAT N° 5 qui porte sur la valorisation et la protection du patrimoine culturel. A travers ce dernier, le territoire est approché suivant une configuration spatiale à signification socio-culturelle. En plus de la substance physique, géographique, se superpose une substance identitaire.

A cette évolution dans la prise en compte de l'enjeu identitaire, correspond une évolution de l'approche du patrimoine : on évoque le système patrimonial, les pôles patrimoniaux où se mêlent entités matérielles et immatérielles, les parcs culturels, le management du patrimoine culturel, sa valorisation et sa promotion touristique et sa considération au titre d'un facteur de développement durable du territoire.

Derrière cette mutation et cette nouvelle démarche, plusieurs effets sont attendus :

- Le développement d'un secteur d'économie culturelle directement liée à la valorisation du patrimoine culturel tangible et intangible ;
- Le développement touristique et des activités ludiques ;
- Le renforcement de l'attractivité et de la notoriété du territoire.

Pour mettre en œuvre ses orientations le programme d'action stipule :

- La mise en place des pôles d'économie du patrimoine culturel, qui sont au nombre de 18 au niveau national, et dont celui de Constantine, autour du rocher et du vieux secteur sauvegardé ;
- Les mesures de protection et de valorisation des biens culturels ;
- L'inventaire et le classement des biens culturels mobiliers et immobiliers ;
- La restauration, la réhabilitation des centres historiques ;



- L'inscription des objectifs de valorisation patrimoniale dans les politiques en cours et les stratégies de développement en vigueur.

## **2. Le Schéma de l'Espace de Programmation Territoriale Nord-Est : SEPT Nord-Est**

Le Schéma d'aménagement de l'Espace de Programmation Territoriale SEPT 2030 est une version actualisée et revue du SRAT (Schéma Régional d'Aménagement du Territoire). Il propose une approche moderne de l'aménagement à travers le concept « d'Espace de Programmation Territoriale » EPT, défini comme : *« un territoire constitué par plusieurs wilayas limitrophes et présentant des caractéristiques physiques et des vocations de développement similaires ou complémentaires, il est à la fois un espace d'étude, d'aménagement du territoire et un espace de projet »*<sup>4</sup>.

La région programme Nord-Est (dont fait partie Constantine) regroupe huit wilayas : Constantine, Jijel, Skikda, Annaba, El Tarf, Souk Ahras, Guelma, Mila. Une région littorale, intérieure, frontalière de la Tunisie et des deux régions programmes Hauts-Plateaux Est et Hauts-Plateaux Nord-Centre. Son armature est marquée par la présence de deux métropoles, Constantine et Annaba et de quatre grandes villes de plus de 100 000 habitants : Skikda, Jijel, Guelma et Souk Ahras.

Ce document a pour objectif d'anticiper et d'accompagner la dynamique du développement, tout en répondant aux défis majeurs aux quelles la région est confrontée à leur tête :

- Le défi du développement économique ;
- Le défi démographique et de l'emploi des jeunes ;
- Le défi de cohérence sociale ;
- Le défi du logement ;
- Le défi des besoins en infrastructures ;

---

<sup>4</sup>BNEDER, BNR. (2010), « Schéma d'aménagement de l'Espace de Programmation Territoriale Nord-Est à l'horizon 2025 : rapport de synthèse ».

- Le défi environnemental.

## **2.1. Pour un processus qualitatif de métropolisation :**

Le SEPT Nord-Est définit la métropolisation comme une traduction urbaine de mondialisation, un ensemble de dynamiques générant la croissance dans les plus grandes villes, dans une logique d'échanges et d'ouverture à la fois vers le monde et vers leur hinterland, et s'appuie sur l'économie du savoir et de l'information. Le processus de métropolisation est abordé au titre d'un garant de la mise en valeur des atouts et des potentialités que recèle la région pour un développement qui répond aux exigences du nouveau contexte macro économique. Dans ce sens les métropoles sont les lieux privilégiés d'anticipation et d'innovation, et qui doivent se mettre à jour, se doter des attributs de la modernité pour tirer vers le haut le développement économique et social de la région.

Pour répondre à cet enjeu, le SEPT Nord-Est propose d'organiser ce processus de métropolisation autour d'un centre rayonnant avec une forte capacité d'entraînement, qui regroupe Constantine et Annaba. Deux grandes villes qui malgré les atouts et les richesses qu'elles renferment, souffrent d'une multitude de problèmes, et qui ne font qu'affaiblir d'avantage leur rôle dans le développement régional. Un constat alarmant auxquelles sont confrontées des actions prometteuses en matière d'accélération du processus métropolitain, en dotant les deux villes de :

- Structures d'accueil pour des services supérieurs au niveau national, et international ;
- Grands équipements destinés à accueillir des manifestations, congrès, colloques, foires, et festivals à portée internationale ;
- D'équipements culturels de rayonnement international ;
- D'opérations de renouvellement urbain ;
- Quartiers d'affaires, de *Business Centre*, centre de conférences, hôtels, restaurants magasins, appartements de standing et autres ;
- Centres de recherche visant les domaines d'excellence et directement liés aux universités et technopoles ;

- Plateformes logistiques, aéroportuaires, de zones portuaires métropolitaines et un réseau ferroviaire encourageant l'inter modalité et favorisant l'échange.

## **2.2.Des villes compétitives et attractives : pour une intégration à l'économie mondiale**

Conscient de la nécessaire ouverture des territoires à l'international, de la dépendance et de l'interférence des politiques d'aménagement et du développement économique, le SEPT Nord-Est stipule que : *«On ne peut concevoir aujourd'hui des stratégies d'aménagement et de développement durable du territoire sans tenir compte de la mondialisation de l'économie et de la globalisation des facteurs de production »*<sup>5</sup>. Pour cela la concrétisation des enjeux liés à la construction d'une économie créative devient primordiale. Ils se résument en :

- La création de richesses nouvelles à forte valeur ajoutée et d'emplois plus diversifiés ;
- La promotion des savoirs faire locaux et la densification des tissus de PME/PMI ;
- La mise en réseau des acteurs des pôles (entreprises, universités, centres de formations, collectivités locales) ;
- Le maillage du territoire par un réseau d'institutions de recherche et de parcs technologiques pour la mise en place d'une véritable économie de la connaissance ;
- La qualification des métropoles et la reconfiguration de l'armature urbaine ;
- La requalification des tissus urbains et la mise à niveau des infrastructures.

Dans ce registre de compétitivité la ville occupe une place importante. Le SEPT envisage *« la mise en place d'une ville productive, qualitative, compétitive, attractive et durable capable de répondre aux besoins de ses habitants et aux mutations productives et de contribuer à une véritable culture et identité urbaine »*<sup>6</sup>. Les villes sont considérées comme des espaces économiques intégrés à la mondialisation, ils sont les lieux où la productivité, l'innovation et l'économie se déploie. Ils représentent une mosaïque d'espaces qui constituent un système complexe nécessaire au fonctionnement et au développement économique.

---

<sup>5</sup> BNEDER, BNR. (2010), « Schéma d'aménagement de l'Espace de Programmation Territoriale Nord-Est à l'horizon 2025 : rapport de synthèse ».

<sup>6</sup>IDEM,

## 2.3.Fonctions supérieures et activités créatives :

Si le terme d'industries créatives n'est pas prononcé, le découpage des branches d'activités et des secteurs relevant des fonctions supérieures proposé par le SEPT pour le pôle Constantine-Annaba, témoigne d'une diversité de secteurs créatifs qui peuvent être développées au sein de la région Nord-Est. Les principales branches sont : l'art, l'informatique, la recherche. Le tableau ci-dessous donne un aperçu sur les métiers qui peuvent relever de l'économie créative. (Tableau 09).

Tableau 9 : secteurs créatifs désignés parmi les activités et les métiers relevant des fonctions supérieures proposées par le SEPT Nord-Est pour Constantine et Annaba.

(Source : SEPT Nord-Est, travail de synthèse)

Branche d'activité	Secteur d'activité et métiers
ART	Artistes et emplois supérieurs artistiques. Activités cinématographiques et vidéo. Autres activités du spectacle. Artisanat d'art.
INFORMATIQUE DANS L'INDUSTRIE	Ingénieurs et cadres spécialistes de l'informatique.
RECHERCHE	Ingénieurs et cadres techniques de recherche, étude ou développement dans les établissements industriels, chercheurs de la recherche publique, emplois supérieurs des établissements de recherche et d'enseignement supérieur.
INFORMATION	Edition de journaux de revues, de périodiques, Impression de journaux, agence de presse, services aux entreprises, activité de radio et de télévision.
COMMERCIAL DANS L'INDUSTRIE	Cadres et ingénieurs commerciaux et de la publicité.

Pour Constantine et dans les sillages de la métropolisation, les fonctions qui peuvent participer dans ce processus de développement entrepreneurial créatif sont : la petite et moyenne industrie, la culture, la formation et la recherche.

D'autres mesures sont également citées pour la promotion de la culture et de l'artisanat au titre d'activités économiques à savoir :

- La création d'un fond de soutien pour les activités culturelles et artisanales ;
- La mise à disposition de locaux et matériel spécifique à chaque activité ;
- La multiplication de manifestations culturelles, foires régionales et nationales.

### 3. Les Pôles de Compétitivité et d'Excellence : POC

Les POC sont un instrument de la politique nationale visant à promouvoir des espaces de croissance et de compétitivité au titre de levier pour le développement territorial, économique et social de l'Algérie. Il s'agit d'une approche novatrice qui se situe à la croisée de la stratégie nationale d'aménagement du territoire et de la stratégie industrielle. Les POC sont un témoignage de la conjugaison des enjeux globaux aux objectifs et à l'impératif du développement local. Autour de cette dialectique, Jacques PERRAT dans l'ouvrage collectif « les localisations industrielles au Maghreb, attractivité, agglomération et territoires »<sup>7</sup> explique que ces pôles, loin d'être des facteurs « d'aspiration » par le global des ressources locales, sont des facteurs d'une nouvelle articulation entre le local et le global. Au centre de cette articulation il est à la fois question d'identifier ce qui tend à favoriser la logique de compétitivité et d'insertion dans les chaînes de valeurs globalisées ; ce qui tend à favoriser la logique de développement et le renforcement des « compétences territorialisées » : places des PME, innovations pouvant dynamiser une large partie d'un tissu d'activités, Co développement, Co valorisation des ressources, effets positifs sur l'emploi local ...etc.

A travers cet instrument l'Etat aspire à un double mouvement d'insertion et de rayonnement de l'Algérie dans ses espaces naturels d'appartenance et d'évolution (Euro Méditerranée, Maghreb, Afrique) et de développement d'une économie diversifiée alternative, en rapport avec la spécialisation du marché global. Ceci passe par :

- La construction d'avantage comparatif,
- La valorisation des spécificités des territoires et leur identité,
- La promotion de quelques espaces potentiels qui sont le mieux à asseoir et à stimuler les logiques de croissance, de compétitivité et peuvent impulser le développement de l'ensemble du territoire national ;
- Le développement des secteurs des porteurs de valeur ajoutée : TIC, technologies avancées, biotechnologie,

---

<sup>7</sup> PERRAT. J. « politiques d'innovation, insertion dans la globalisation et développement local ». In MEZOUAGHI. M. (Dir). (2009), « les localisations industrielles au Maghreb : attractivité, agglomération et territoires », coll. Hommes et Sociétés, Paris, IMRC-Karthala, 335p. En ligne sur [<https://books.google.fr>].

- L'anticipation et le retournement des problèmes à la faveur des opportunités de développement,
- Le croisement, la transversalité et l'ouverture des secteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur, des entreprises, des partenaires financiers, des institutions de l'Etat et des collectivités locales.

Au centre de cette nouvelle conception du POC l'accent est mis sur l'aspect organisationnel, l'accompagnement et l'appui de ces espaces. Le POC est pensé à l'image d'un système d'acteurs doté d'un statut, d'une instance de pilotage, organisé suivant une démarche volontariste et une approche mixte de type horizontal, systémique et coopératif fondée sur la concertation et le décloisonnement afin de favoriser la coordination entre les porteurs du projet. Le financement est de type mixte et provient des fonds de l'Etat et des collectivités locales, des ressources financières des grandes entreprises de portage, des sociétés de capital-risque.

Le schéma ci-dessous résume la conception type d'un POC et en définit les lignes directrices (Schéma n°4)

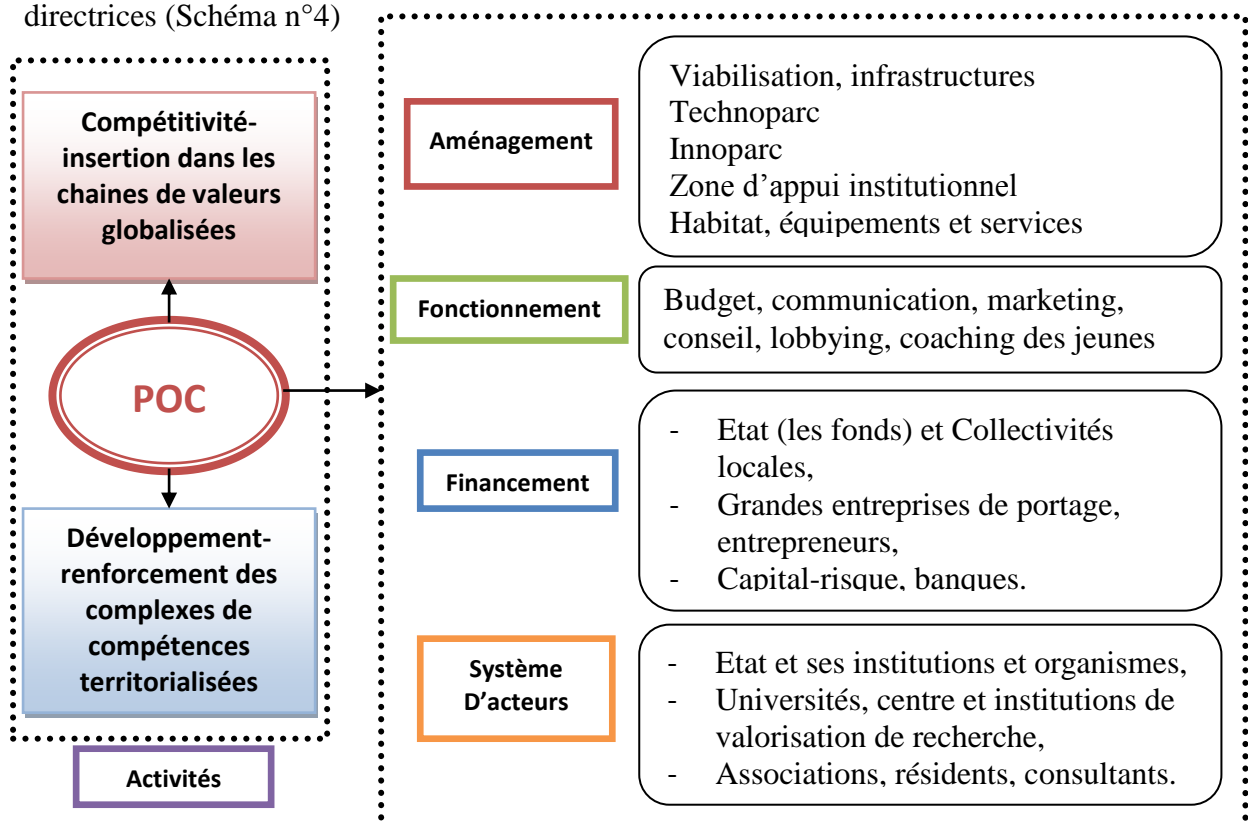


Schéma 4 : la conception type d'un POC

(Source : doc ANPT 2007, Jacques PERRAT, Conception de l'auteur)

## **4. Le Schéma Directeur d'Aménagement de l'Aire Métropolitaine de Constantine : SDAAM**

Le schéma directeur d'aménagement des Aires Métropolitaines, concerne les quatre grands pôles urbains en Algérie qui sont : Alger, Oran, Constantine et Annaba. Son élaboration vise à doter le territoire de référence d'une vision stratégique, d'organiser un ciblage efficace de l'action publique, une mise en cohérence des politiques sectorielles, et à fournir à l'Etat et aux collectivités locales un cadre d'intervention cohérent et fonctionnel.

Le SDAAM de Constantine a pour objectifs :

- D'établir une articulation spatiale, temporelle et programmatique ;
- De prendre en compte les facteurs de durabilité, de protection des ressources, d'identifier et de localiser les programmes d'investissement ;
- D'identifier les actions structurantes ;
- De créer une culture commune de planification.<sup>8</sup>

### **4.1.La métropolisation : un territoire pertinent, une gouvernance dynamique et une stratégie d'action :**

Le SDAAM définit la métropolisation comme la transcription spatiale d'une dynamique économique ouverte sur le monde. Dans cette conception, deux paramètres sont avancés comme indispensables, à savoir : un territoire pertinent et une gouvernance dynamique. Cette réflexion et ce questionnement trouve un cadre d'appui et de définition dans un concept novateur, celui de l'aire métropolitaine. Cette dernière est définie comme : « *un espace à inventer, une aire de coopération interurbaine pour la mise en œuvre de projets de développement partagés* ».<sup>9</sup>

Le territoire métropolitain dépend largement de la définition de ces aires, qui échappent par leur étendue aux cadres institutionnels communaux ou de Wilayas. Il échappe aux logiques

---

<sup>8</sup> Groupement URBACO-EDR. (2007), « Schéma Directeur d'Aménagement de l'Aire Métropolitaine de Constantine SDAAM: rapport méthodologique ».

<sup>9</sup>Groupement URBACO-EDR. (2008), « Schéma Directeur d'Aménagement de l'Aire Métropolitaine de Constantine SDAAM: rapport de mission I délimitation de l'aire métropolitaine de Constantine ».

administratives, il est flexible et peut englober plusieurs villes, plusieurs communes, plusieurs wilayas. Il dépend de l'efficacité de l'action. Pour cela le SDAAM avance l'idée d'une gouvernance métropolitaine concrétisée dans la définition d'une structure consultative de concertation et de décision, capable de coproduire les projets structurants. Cette gouvernance est la responsabilité des acteurs institutionnels, des acteurs économiques et sociaux.

Le schéma envisage la mise en œuvre d'une stratégie qui s'inscrit dans le temps long, et se décline à travers des plans d'actions globaux transversaux, en cohérence avec les politiques sectorielles de l'état.

#### **4.2.La ville, la métropole : une définition plurielle**

*« La ville est le lieu d'établissement humain par excellence. Elle est aussi le lieu traditionnel du commerce, des échanges et des flux. Elle stimule le progrès et la créativité. La ville se définit non seulement par sa géographie, mais aussi par son histoire, son économie et sa culture.*

*Les villes, notamment les plus grandes d'entre elles, sont des leviers majeurs du développement et de la compétitivité économique mondiale. En concentrant savoir, moyens et innovations, elles contribuent à faire jouer au mieux au phénomène urbain son rôle de facteur de croissance et de richesse.*

*Les métropoles sont des lieux de concentration des hommes, du capital technique et financier, des pôles de services supérieurs et d'activité, des vecteurs d'ouverture économique et des foyers d'innovation technologiques. »<sup>10</sup>*

Ces définitions regroupent la majorité des paramètres de définition d'une ville créative et au-delà d'un écosystème urbain métropolitain créatif, au sein duquel la dimension économique, celle de l'innovation et de la nécessaire coopération entre les acteurs de la société dominant. Dans cette conception du SDAAM, la ville et la métropole se définissent par un ensemble de paramètres qui sont en mesure de fournir les éléments nécessaires pour forger un territoire basé sur la créativité et l'entrepreneuriat, à savoir :

---

<sup>10</sup>Groupement URBACO-EDR. (2008), « Schéma Directeur d'Aménagement de l'Aire Métropolitaine de Constantine SDAAM: rapport de mission I délimitation de l'aire métropolitaine de Constantine ».



- La compétitivité,
- La performance de l'appareil productif, ses spécialités, l'existence de « systèmes productifs locaux » ou de « clusters » sur le territoire ;
- L'ouverture de l'aire métropolitaine sur le monde et le positionnement de ses atouts et de ses compétences dans la concurrence mondiale.

Il est aussi important de noter la prise en compte des personnes créatives (même si le concept ne figure pas) au titre d'un composant clé dans le processus de métropolisation. Ce dernier résulte de la conjonction de deux effets :

L'effet urbain : qui met en corrélation positive la masse de la population critique, le niveau de services offerts et la qualité de la ville. L'influence positive de cette masse dépend de l'importance des strates sociales génératrices de développement, considérées comme l'élite qui prend en mains les clés du changement et du progrès. Ils sont les entrepreneurs pour l'économie, les savants chercheurs pour l'université, les commerçants pour l'échange, les artistes pour la culture...

L'effet métropolitain : qui repose sur la notion de réseau. Réseaux de villes, réseaux d'entreprises, réseaux d'acteurs organisés autour des préoccupations et d'intérêts communs, réseaux de structures de liaison, d'échange et d'innovation.

## **5. Plan de l'Aménagement de la Wilaya de Constantine (PAW) :**

Un outil d'orientation et de planification stratégique des actions d'aménagement du territoire de la wilaya, initié par le wali, le PAW est un instrument intermédiaire entre les schémas prospectifs SNAT, SEPT, SDAAM et les instruments de planification et d'urbanisme PDAU et POS. Il engage une réflexion sur le devenir de la wilaya, et ce veut comme un outil d'évaluation territoriale qui débouche sur des actions engagées et projetées.

Le PAW évoque l'impérative prise en compte des nouvelles données mondiales, qui structurent le paysage urbain et se répercutent sur le développement de nos villes : révolution numérique, révolution de l'information, compétition internationale, avènement de l'économie globalisée, domination des marchés financiers, libéralisation. En revanche il dresse un constat

alarmant, et une contradiction, voir un retard du niveau de développement. Certes Constantine est cette grande ville, a vocation métropolitaine, qui renferme autant d'atouts et de potentialités, mais aussi autant d'anomalies, de contraintes physiques, contraintes liées à la poussée d'urbanisation, ce qui l'affaiblie d'avantage et l'entraîne dans un cycle de développement assumé, non planifié, et dont les conséquences sont néfastes, sur le plan socioéconomique.

Le PAW n'hésite pas à évoquer la capacité qu'a cette ville à jouer son rôle de centre privilégié de rayonnement régional, voire même national et international, grâce à ces aptitudes et ressources dans les domaines culturels, de recherche et de l'information. Mais il soulève aussi la non-conformité des orientations de développement actuel aux caractéristiques et atouts de la ville. « *Centre de rayonnement culturel, artistique et commercial, l'antique Cirta a connu un développement très peu adapté à ses caractéristiques et entaché d'actions incohérentes et d'investissements inadéquats et sans effets sur sa dimension métropolitaine* »<sup>11</sup>.

Dans sa première phase : évaluation territoriale et diagnostic, le PAW soulève autant d'anomalies et de contraintes :

- Un système urbain se dégradant à grande cadence et produisant une croissance spatiale de la ville non gérée et non contrôlée ;
- Une ville qui a rempli son site ;
- Une saturation du centre-ville ;
- La forte polarisation du centre ;
- Etalement urbain et périurbanisation ;
- Le manque d'animation dans les quartiers périphériques ;
- Une saturation des réseaux ;
- Une forte pression sur les services urbains d'où une saturation avant même la réalisation de toutes les infrastructures ;
- La problématique du foncier ;
- Le report de croissance ;

---

<sup>11</sup>Direction de l'Environnement. (2011), « *Plan d'Aménagement du Territoire de la Wilaya « PAW »- rapport d'établissement* ».

- Une évolution démographique opposée à toute démarche de développement ;
- Un taux de chômage élevé ;
- Un savoir managérial insuffisant et une absence d'une vision globale de développement.

Certaines mesures correctives sont également envisagées :

- L'institutionnalisation de l'aire métropolitaine Constantinoise ;
- La requalification qualitative des fonctions urbaines ;
- La requalification des communes, notamment leurs chefs-lieux et leurs principales agglomérations secondaires dans le cadre de la mise à niveau des différents espaces de la wilaya.
- Les communes doivent assumer un rôle stratégique en matière de régulation et de répartition des activités socioéconomiques et de mobilité des biens et des services ;
- La restructuration des communes périphériques dans un but de promotion et de développement de leur territoire et la stabilisation de leur peuplement.

En rapport avec notre thématique le PAW, à travers son étude et son approche à cinq niveaux (approche de rattrapage, territoriale, prospective, stratégique, consensuelle et participative) envisage de répondre à certaines questions clés, notant ainsi :

- L'économie et la compétitivité des territoires et les domaines potentiels de la performance et éventuellement de l'excellence ;
- L'ouverture du territoire de la wilaya sur son contexte régional et national et sur le monde extérieur, par le positionnement et la valorisation de ses atouts et de ses compétences dans la croissance nationale ;
- Les conditions et les modalités de la mobilisation des acteurs économiques publics et privés autour d'une plateforme de projets communs et d'accès à la performance ;
- La consolidation et le renforcement des réseaux d'échanges de solidarités à travers les partenariats associant l'Etat, collectivités locales et acteurs socioéconomiques, pour converger vers des objectifs communs ;

- Les perspectives de synergies intercommunales et le développement des complémentarités ;
- La mutualisation des moyens d'action pour atteindre la masse critique nécessaire ;
- Les conditions de l'émergence de l'attractivité des territoires par la création des services et externalités pour les investisseurs.

## **6. Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme PDAU Intercommunal du Groupement de Constantine :**

La révision du PDAU Intercommunal, vise la mise en œuvre d'un plan d'actions qui répond aux exigences du statut métropolitain de la ville de Constantine. Outre le retournement de l'image, sont aussi développées des politiques d'amélioration, de valorisation des ressources, de promotion des domaines de l'économie, de la culture, de la recherche et du tourisme.

Le PDAU opère par une approche de développement intégré et suit une vision multidimensionnelle, qui s'attache à définir une politique de modernisation urbaine et une politique de mise à niveau, en activant et/ou réactivant les leviers et les énergies existantes. Il se veut comme un « projet de ville » ou un « projet urbain » cohérent qui prend en charge :

- La restructuration urbaine des centres villes, restauration et réhabilitation du patrimoine historique et culturel, réhabilitation des équipements, aménagements des espaces verts, parcs ;
- Le développement des structures d'affaires, des pôles et des parcs technologiques, d'expositions, des salles de congrès, des complexes d'affaires ;
- Le développement des structures d'accueil, des complexes hôteliers de niveau international et intermédiaire, diversification des logements, programmation d'équipements touristiques, culturels, sportifs et de loisirs, pôles culturels et de complexes commerciaux ;

- L'accompagnement de tous ces projets de structures économiques productives : industrie (zone industrielle de grande envergure), asseoir une base économique et offrir des postes d'emploi.<sup>12</sup>

Le projet du PDAU intercommunal affiche l'ambition et même la conviction qu'un développement urbain ne peut se faire sans développement économique, « *il ne faut surtout pas limiter le PDAU à de simples actions d'aménagement sans porter sur le développement économique* »<sup>13</sup>. Il insiste sur les alliances qui doivent être nouées entre le monde de la recherche scientifique, le secteur industriel à travers des pôles économiques, « *des pôles économiques (technopoles industrie pharmaceutique, la ville universitaire, le grand pont, l'auto route Est-Ouest et autres) devraient être aménagés pour recevoir les grands équipements et opérer une mixité entre fonctions compatibles pour provoquer des alliances, par exemple entre le potentiel scientifique et le secteur industriel et entre l'université par la recherche* »<sup>14</sup>. Il ajoute « *le développement du secteur des petites et moyennes industries et du monde de l'entreprise en général ne pourrait se faire loin de l'université qui dispose d'un capital d'innovation à explorer* »<sup>15</sup>.

En rapport avec notre thématique de recherche le PDAU soulève la primauté de la question de l'entrepreneuriat, en se référant à l'économie sociale et selon laquelle les petites et moyennes entreprises sont encouragées, « *Dans le domaine de l'économie sociale, des parcs immobiliers locatifs, des pépinières d'entreprises et autres doivent être créés pour permettre la création et l'épanouissement de jeunes entreprises afin de résorber le chômage* »<sup>16</sup>.

Le PDAU n'hésite pas à faire rappeler la nécessaire prise en compte des spécificités des territoires, de leurs potentialités dans les politiques de développement économiques à une échelle locale. A Constantine le registre des activités culturelles est largement soutenu, le PDAU envisage dans ce sens :

---

<sup>12</sup> URBACO, DUC Constantine. (2011), « Révision du PDAU intercommunal de : Constantine, El Khroub, Hamma Bouziane, Didouche Mourad, Ain Smara : Phase 1 diagnostic/synthèse ».

<sup>13</sup> URBACO, DUC Constantine. (2011), « Révision du PDAU intercommunal de : Constantine, El Khroub, Hamma Bouziane, Didouche Mourad, Ain Smara : Phase 3 Aménagement ».

<sup>14</sup> IDEM,

<sup>15</sup> IDEM,

<sup>16</sup> IDEM,

- La restauration des activités culturelles locales dans le cadre de la stratégie nationale de développement de la culture populaire ;
- La création d'une véritable industrie touristique basée sur les richesses patrimoniales, culturelles de la ville ;
- La revalorisation de l'artisanat en tant que secteur créateur d'emploi, outil de sauvegarde et de promotion du patrimoine historique culturel ;
- La prise en compte de la spécificité de l'activité artisanale et l'encouragement de la formation par la mise en place d'ateliers et d'unités artisanales.

## **Conclusion :**

L'examen des instruments d'aménagement et de planification urbaine apporte des éclairages intéressants et des réponses à la question de la capacité de ces derniers à porter ces nouvelles orientations. Dans ce registre, sont largement valorisées les synergies entre la vision économique et celle métropolitaine et urbaine de la ville, qui est abordée comme lieu de production, d'innovation, où l'économie se déploie. La métropolisation est dès lors un statut qualitatif qui repose sur : la mise à niveau des infrastructures, des équipements ; la mise en réseau des acteurs, les partenariats entre acteurs publics et privés, entre institutions publiques, universités et acteurs économiques ; le développement de parcs et de pôles d'excellence ; la promotion de la recherche, le développement des technologies et des innovations ; le développement des structures économiques productives et le soutien des PME ; le développement local et l'ouverture sur l'international et la mise en place d'un système de gouvernance, dans lequel le territoire est un espace projet et un espace de définition des actions.

Le tableau ci-dessous (tableau n° 10) synthétise les paramètres clés ayant trait à la créativité et à la prise en compte des enjeux que pose l'économie créative à l'aménagement.

Tableau 10 : synthèse de lecture des schémas et des instruments d'aménagement en Algérie :  
 quelle articulation entre économie créative et développement urbain ?

(Source : conception de l'auteur)

Les schémas d'aménagement et les instruments de planification examinés	Les paramètres pris en charge
<b>SNAT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La ville un moteur du développement économique ;</li> <li>- La métropolisation clé de développement économique et urbain ;</li> <li>- La métropolisation, un statut à double articulation (économie globale et hinterland régional) ;</li> <li>- Attractivité et développement local ;</li> <li>- La gouvernance territoriale et implication des acteurs économiques à l'aménagement ;</li> <li>- La promotion des pôles de compétitivité, des technopoles, des districts technologiques ;</li> <li>- TIC vecteurs d'une économie numérique ;</li> <li>- Développement d'un secteur d'économie culturelle.</li> </ul>
<b>SEPT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un processus de métropolisation qui s'appuie sur la valorisation des potentialités en prenant en compte les exigences du développement économique ;</li> <li>- La métropole lieu privilégié d'innovations ;</li> <li>- Une ville productive, qualitative, attractive et compétitive ;</li> <li>- Création de valeur ajoutée et promotion des savoirs locaux et des PME ;</li> <li>- La création de structures d'accueil, de quartiers d'affaires, centres de recherches, plateformes logistiques.</li> <li>- Mise à niveau, mise à jour, modernisation, requalification et mise en réseau.</li> </ul>
<b>POC</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pôles qui visent la conjugaison des enjeux globaux à l'impératif du développement local ;</li> <li>- Logiques de compétitivité, d'insertion et de renforcement des compétences territorialisées : les PME occupent une place importante ;</li> <li>- La valorisation des spécificités des territoires, la construction d'avantages comparatifs et la création de la valeur ajoutée ;</li> <li>- Croisement et articulation entre universités, entreprises, institutions financières, institutions de l'Etat et collectivités locales.</li> </ul>
<b>SDAAM</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La métropolisation est une traduction spatiale d'une dynamique économique ;</li> <li>- La métropolisation, un territoire pertinent et un système de gouvernance ;</li> <li>- Le processus de métropolisation qui s'appuie au-delà des effets de masse sur les réseaux d'entreprises, de villes, d'acteurs, de structures de liaisons ;</li> <li>- Les paramètres inhérents à la définition à la définition ville/métropole : compétitivité, systèmes productifs locaux, clusters et ouverture sur le</li> </ul>

	<p>monde ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la ville lieu d'échanges qui stimule la créativité, levier du développement et de compétitivité économique.</li> </ul>
<b>PAW</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'institutionnalisation de l'aire métropolitaine ;</li> <li>- requalification qualitative des fonctions et des territoires ;</li> <li>- l'ouverture, l'économie et la compétitivité, la promotion et le soutien des domaines d'excellence ;</li> <li>- la mobilisation des acteurs économique autour d'un projet collectif ;</li> <li>- le renforcement des réseaux et des partenariats ;</li> <li>- l'impérative prise en compte des nouvelles données mondiales : le numérique, l'information, la compétition et l'économie globalisée ;</li> <li>- un développement qui s'appuie sur les aptitudes et les ressources spécifiques : la culture, la recherche et l'innovation.</li> </ul>
<b>PDAU</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- un plan d'action qui répond aux exigences d'un statut métropolitain ;</li> <li>- projet de ville, projet urbain reposant sur un développement intégré multidimensionnel qui s'appuie sur les énergies existantes ;</li> <li>- structures d'affaires, structures d'accueil, structures économiques ;</li> <li>- la promotion de l'entrepreneuriat, l'encouragement des jeunes entreprises et de l'économie sociale ;</li> <li>- la prise en compte des spécificités territoriales et des potentialités dans les politiques de développement économique locales (les activités culturelles cas de Constantine).</li> </ul>

Cependant, à cette richesse de paramètres qui ont traités à la créativité et à cette articulation de la ville/ métropole aux exigences de l'économie créative est confrontée à la réalité de leur non mise en œuvre voir de leur application qui pose problèmes, dont les actions prennent à être engagées et les résultats peinent à voir le jour. Dès lors la question qui se pose est la suivante : comment passer de simples énumérations à de véritables actions ? Comment passer du stade de la réflexion au stade de la concrétisation ? Quelles sont les obstacles à une application concrète de ces principes, et de ces déclinaisons des schémas d'aménagement et des instruments de planification ?



## CONCLUSION

Penser le rapport de la créativité, des politiques et de la territorialisation en Algérie, semble ouvrir un grand chantier de questionnements autour des logiques qui gouvernent cette trilogie. Les tensions sont à l'heure, entre une centralité de l'Etat et des politiques dictées par le haut, un pouvoir autonome et des acteurs qui commencent à se constituer en un groupe de force, porteur de projets et d'ambitions, et des actions d'organismes internationaux. La créativité et sa dimension institutionnelle peinent à se constituer comme un registre de réflexion et d'action devant l'absence d'une véritable politique qui coordonnent l'ensemble des initiatives.

Le diagnostic fait révéler autant de prémices à une orientation vers un développement basé sur la créativité et l'entrepreneuriat comme leviers, mais aussi quelques obstacles qui doivent être inclus et pris en charge : la politique d'aménagement et la politique urbaine sont dans l'incapacité de produire des effets notables pour appuyer cette orientation. Si les schémas et les instruments n'hésitent pas d'énumérer des initiatives porteuses d'un rapprochement de l'enjeu économique et celui urbain voir métropolitain, ils n'arrivent pas jusqu'à l'heure actuelle de passer au stade de la concrétisation. Un autre problème est celui de l'impérative évolution du cadre institutionnel, des postures et des prérogatives des acteurs publics. Dans ce sens la décentralisation constitue le maillon fort de cette mise en connexion de la créativité, des politiques et des territoires. Un maillon qui en Algérie se trouve faible, voire affaibli. Une déconnexion entre les politiques de cette créativité est à signaler, malgré les prémices de changement, d'ouverture et de partenariat.

Comme solution, il paraît que la territorialisation est le maillon qui garantira cette connexion, surtout entre politiques, programmes et territoire (voir aussi politique urbaine locale). Il s'agit là d'un double mouvement à la fois divergent et convergent, et d'une définition contextualisée de cette territorialisation par rapport à la spécificité de l'Algérie. Elle assurera les arbitrages et prendra en charge l'instauration d'un projet politique de la créativité et son impact sur le territoire. Ce diagnostic institutionnel du cas de l'Algérie est une tentative de cadrer les éléments de base et de donner un aperçu sur les logiques politiques, afin de pouvoir dans un second lieu confronter ces logiques à un territoire et un cas particulier, celui de Constantine. Dès lors un diagnostic territorial est indispensable.

**PARTIE III : CONSTANTINE : QUELS APPUIS POUR UNE VILLE  
CREATIVE ?**

**LE PROJET URBAIN, UN MOTEUR, UNE ALTERNATIVE ?**

## **INTRODUCTION :**

Dans cette troisième partie, nous tenterons de projeter le cadre théorique et conceptuel développé autour de la créativité de l'entrepreneuriat et leurs relations au cadre urbain, sur notre cas d'étude : Constantine la ville mais aussi Constantine la métropole.

Il s'agit de questionner, les manifestations de ces concepts. De questionner les ressources pouvant les étayer, (urbaines, économiques, scientifiques, culturels...), les schémas et les instruments en vigueur et leur degré d'ouverture à ces nouvelles orientations, de questionner les logiques des entreprises créatives, leurs rapports à l'espace, et aux différentes institutions (université, agences de soutien d'entrepreneuriat), les rapports interindividuelles et les mécanismes sociaux pouvant influencer le développement de leurs activités dans la ville de Constantine. Il s'agit entre autre d'un diagnostic urbain, territorial qui a pour objectif la détermination des éléments constituant l'écosystème créatif entrepreneuriale sur lequel se basera le développement futur de Constantine.

Dans un deuxième temps, il sera question de mettre en marche ces ressources et cette créativité à la faveur d'une action intelligente sur la ville, dans une perspective de développement urbain et de développement économique. Le projet urbain dans ce sens se présente comme la démarche la plus appropriée pour mener à bien cette action. Il est dès lors une voie possible à explorer, un moteur, voir une alternative.

Cette partie sera structurée en trois chapitres :

Le premier chapitre s'intitule : Constantine : Etat des lieux, ressources et potentiels du développement urbain créatif.

Le deuxième chapitre s'intéresse au regroupement d'acteurs et à la réalité d'un cluster créatif à Constantine.

Le troisième chapitre met en scène la démarche du projet urbain au service de la mise en marche de l'écosystème créatif Constantinois.

## **CHAPITRE 09 : Constantine : Etat des lieux, ressources et potentiels du développement urbain créatif.**

### **Introduction :**

Ce chapitre vise la quête des ressources susceptibles d'appuyer le projet de ville créative à Constantine. Dans un premier lieu, il est question de délimiter le territoire créatif et d'interroger son périmètre en fonction du corpus conceptuel développé, des critères suscités et du contexte particulier. Ensuite, il s'agit de dresser un état des lieux, d'établir un diagnostic territorial, qui tente de répondre à la question suivante : quelles ressources pour un développement urbain créatif à Constantine ? Il englobe les ressources économiques, urbaines et architecturales, scientifiques et intellectuelles et les ressources relationnelles.

### **1. Cadrage spatial en rapport avec la thématique abordée :**

#### **1.1. Pour une délimitation de l'aire d'étude :**

Travailler sur la ville de Constantine, mais de quel périmètre il est question, dès lors qu'on pose cette problématique qui présente autant de faces, autant d'acteurs, autant de ressources, de domaines et de logiques ? Quel est le territoire pertinent pour bien asseoir ces nouvelles orientations de développement ? Où devant nous s'arrêtera l'échelle d'un centre-ville, de la ville, de la métropole ou bien de la région ? Nous tenterons de définir le territoire de l'écosystème créatif à Constantine, en prenant en compte le contexte spatial, social, économique et aussi temporel du cas étudié. En se basant sur une revue des travaux pionniers sur les territoires créatifs, les périmètres adoptés et les arguments avancés.

##### **1.1.1. Le périmètre du territoire créatif :**

Lorsqu'il est question du territoire créatif, les chercheurs ont développé une variété de visions, mobilisant des échelles d'analyse variées et offrant des perspectives multiples. Pour certains, l'échelle locale est la mieux adaptée pour expliquer les rendements croissants des clusters, et les effets d'agglomération des entreprises créatives. Pour d'autres, les milieux métropolitains sont les plus appropriés pour favoriser l'émergence des innovations. Ils sont des espaces potentiels largement recherchés par le capital humain talentueux et créatif. Selon eux

« Plus une ville est grande, plus important est le nombre d'innovations par habitants et plus rapide est le processus d'adoption des nouveautés »<sup>1</sup>.

Une autre conjoncture qui rend difficile cette délimitation territoriale est celle de la tension entre la proximité et le réseau. La quasi-totalité des recherches étudiées sur les clusters, avancent l'idée que la proximité géographique, physique est le responsable des mécanismes innovants.

Néanmoins dans ce contexte actuel, le rôle de la proximité fut largement contesté. Le territoire créatif est aussi celui du réseau. Quand on évoque le réseau, on fait souvent référence à la discontinuité et à un détachement de la spatialité. Selon CORDOBES et DUCRET, « la créativité met en jeu des modes de gestion de la distance et de construction de l'espace très différents, territorial d'un côté et réticulaire de l'autre. En effet, en parlant territoire créatif, on ne cesse de se référer à la notion de réseau. En même temps que le territoire renvoie aux notions d'ancrage, de continuité spatiale, de proximité, de limites, le réseau correspond à celles d'accessibilité, de discontinuité, de prolifération sans limite spatiale. Si les deux logiques sont bien à l'œuvre, il semblerait que la seconde soit une condition plus fondamentale de l'innovation : l'échange, le partage d'expériences et l'association de personnes diverses réunies sur la base d'une communauté d'intérêts obéissent avant tout à une logique de réseau sociétal-social, économique, culturel, etc. ».<sup>2</sup>

Dans cette conception à côté de la proximité géographique, les aspects sociaux relationnels et cognitifs sont prédominants pour expliquer le processus entrepreneurial et sa performance. Ainsi le territoire gagnant est celui qui mobilise ses propres ressources mais également des ressources lointaines. A ce titre Ludovic HALBERT explique dans son ouvrage

---

<sup>1</sup>BAIROCH. P. (1985), « De Jéricho à Mexico. Villes et économie dans l'histoire », Editions Gallimard, coll. Arcades, Paris. In BESSON. R. (2012), « Les Systèmes Urbains Cognitifs : des supports privilégiés de production et de diffusion d'innovations ? Études des cas de 22@Barcelona (Barcelone), GIANT/Presqu'île (Grenoble), Distritotecnologico et Distrito de Diseno (Buenos Aires) ». Architecture, space management. Université de Grenoble, 2012. En ligne <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-00954267/document>

<sup>2</sup> CORDOBOS, S ; DUCRET, R. (2010), « le « territoire créatif » : nouveau modèle ou utopie ? », Créativité et innovation dans les territoires, Rapport du Conseil d'Analyse Economique. En ligne depuis [<http://www.cae.gouv.fr/IMG/pdf/092-b.pdf>].

que : « *l'avantage métropolitain repose alors, dans une perspective d'économie territoriale, sur la capacité de mobilisation, par les acteurs métropolitains, de ressources multi localisées* »<sup>3</sup>.

De là découle une réflexion sur les limites du territoire créatif et de son périmètre, selon laquelle, il s'agit d'un territoire fluctuant qui peut être le local, le régional, le global, le proche, le lointain, le concret et l'abstrait, le physique et le construit dans les représentations, qui suit les logiques et les relations entre les acteurs et les entités constituant ce système.

### **1.1.2. Le périmètre pertinent**

Le territoire créatif est ce territoire fluctuant, difficile à circonscrire dans des limites géographiques du fait de la tension entre proximité et réseau, entre tangible et intangible, spatial et a-spatial. Sa pertinence reste variable et ne peut se décider en dehors d'une expérimentation sur terrain, une simulation et un projet, qui permettra ensuite de trancher sur la question, où commence le territoire créatif et où il se termine ? Cependant dans notre cas d'étude, il est crucial d'arrêter les contours de l'aire d'étude, pour mieux cerner le sujet de la recherche. Est-ce que c'est le territoire de Constantine la région, Constantine la métropole, Constantine la wilaya, Constantine la commune où bien le centre-ville ? En s'appuyant sur les démonstrations, les conceptualisations autour de l'objet ville questionnée par rapport à la créativité et l'entrepreneuriat et l'économie créative, le périmètre choisi est celui du Groupement de Constantine ou le Grand Constantine qui regroupe les cinq communes : Constantine, El Khroub, Didouche Mourad, Hamma Bouziane et Ain Smara. (Carte 03)

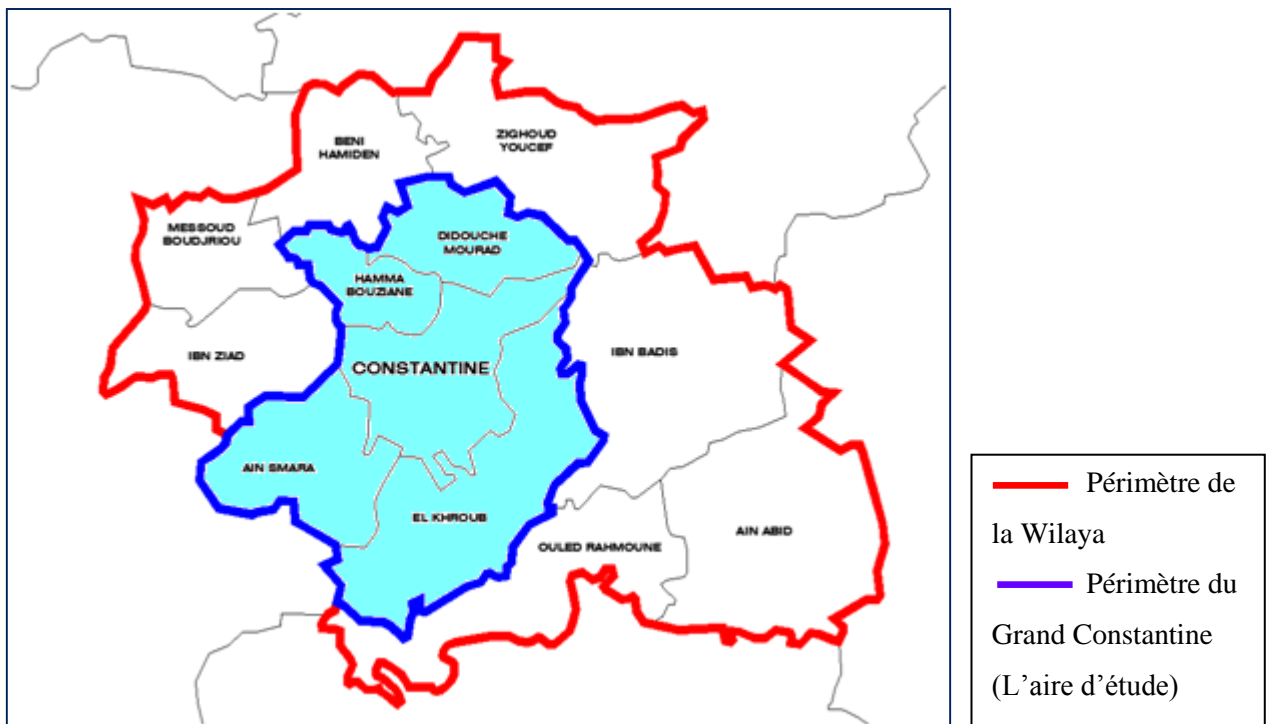
Un choix qui s'explique par le fait que :

- Le périmètre du territoire créatif est fluctuant et peut prendre une multitude de formes et de configurations. Il ne dépend pas seulement des limites spatiales, et les logiques immatérielles (collaborations entre acteurs, géographie des entreprises, les réseaux) sont prépondérants à sa définition.

---

<sup>3</sup>HALBERT. L.(2010), « *L'avantage métropolitain* », Paris : Presses Universitaires de France. In HERAUD, J.A & KAHN, R. (2012). « *L'apport de l'économie géographique et de l'économie de la connaissance à l'analyse des stratégies urbaines* », en ligne depuis [\[http://www.jaheraud.eu/docrech/ecoreg/JAH\\_RK\\_POPSU\\_Note\\_d\\_etape\\_nov\\_2012.pdf\]](http://www.jaheraud.eu/docrech/ecoreg/JAH_RK_POPSU_Note_d_etape_nov_2012.pdf).

- La créativité et l'économie créative se nourrit de la centralité. A Constantine, le centre domine et exerce une force d'attraction grâce aux aménités et services offerts. Il y a un déséquilibre, voir des disparités entre le centre-ville et les périphéries.
- En termes de densités, la commune de Constantine concentre à elle seule 84% de la population de la wilaya, et les communes du groupement concentrent 16 %.
- De l'investigation théorique, il découle que la thématique de la ville créative se joue dans des milieux urbains par excellences, grâce à la présence de gens, de lieu et d'atmosphère. La périphérie ne constitue pas un abri à cette économie créative, elle est de fait exclut de ce processus, ou plus ou moins reléguée au dernier plan.



Carte 3 : Délimitation de l'aire d'étude "le Grand Constantine"

(Source : PDAU intercommunal, conception de l'auteur)

## 1.2.Présentation de Constantine

Circa d'hier, Constantine d'aujourd'hui, l'une des plus vieille ville au monde, mais aussi l'une des plus riches, par son patrimoine, sa culture, son art, ses traditions et ses coutumes héritées des civilisations multiples : phénicienne, romaine, numide et musulman. Constantine est

de tout temps présente dans l'histoire de l'Algérie et dans son récit. Ville historique, par son passé lointain qui datent de plus de 25 siècles, ville patrimoniale et ville unique par son site stratégique et spectaculaire, son rocher, ses ravins, son Rhumel, son paysage naturel emblématique. Une richesse plurielle pour une ville dont le poids exercé et le pouvoir d'attraction est toujours importante, malgré les aléas et les conjonctures.

Constantine a vu son territoire rétrécir, du beylik, au département à l'époque coloniale, et actuellement au statut d'une Wilaya, avec les limites du territoire administratif. Point nodal de l'Est Algérien, elle se situe entre la latitude 36° 17' et la longitude 6° 37', à 800 mètres d'altitude et s'étend sur une superficie de 2297,20 Km<sup>2</sup>. La wilaya est distante de 245 km des frontières algéro-tunisiennes, de 431 km de la capitale Alger, s'ouvre sur le littoral à travers les wilayas de Skikda (89 km), de Annaba (154 km) et de Jijel (134km) ; et sur le Sud par la wilaya de Biskra 235 km. Administrativement, elle est organisée en 12 communes et 06Daïras. Elle est Limitée par les willayas de : Oum El Bouaghi au Sud ; Guelma à l'Est ; Mila à l'Ouest et Skikda au Nord.

La ville de Constantine, connue par son histoire, son passé riche, ses potentialités et ses ressources, a subi ces dernières années, des dégradations de son cadre bâti, un développement urbain anarchique, une urbanisation diffuse et linéaire, une floraison de bidonvilles, des problèmes de congestion et de pollution. Aujourd'hui le constat est plus positif. Avec des projets de grande envergure, la ville commence à reconnaître un certain dynamisme, et trouve un remède à ces insuffisances. Avec les infrastructures de travaux publics, le Viaduc de l'indépendance, le téléphérique, les lignes de tramway, le projet de la ville universitaire, la réhabilitation du vieux bâti, des axes routiers, les travaux d'aménagement des places et placettes, des jardins et espaces verts, la construction des hôtels haut standing, le réaménagement et la rénovation des équipements culturels, la dépollution du Rhumel, la réhabilitation de ses gorges. Autant d'actions qui soulignent une prise de conscience des pouvoirs publics de l'atout que représente le développement de cette ville, à une échelle locale, régionale et nationale.

## **2. Diagnostic territorial : quelles ressources pour un développement urbain créatif à Constantine ?**

Au-delà d'un simple état des lieux, l'objet de cette section est de mettre en évidence les ressources génériques pouvant contribuer à l'émergence de Constantine la ville créative. A



travers une approche dynamique et des lecteurs croisées, nous tenterons de définir les points forts qui peuvent porter cette orientation vers un développement qualitatif basé sur l'entrepreneuriat et la créativité et où se mêlent stratégies urbaines et celles économiques. Il est ainsi question de repérer les potentialités dans ses diverses variantes.

## **2.1.Les ressources économiques :**

### **2.1.1. Les zones d'activités et les zones industrielles :**

Le groupement de Constantine renferme deux zones industrielles et sept zones d'activités. Réparties sur l'ensemble des communes, ces installations sont anciennes et la majorité date des années 1970-1980.

Les deux zones industrielles sont :

- La zone industrielle « Palma » : située dans la commune de Constantine à 2 Km du centre, elle s'étale sur une superficie d'environ 73 ha 38 are 77 ca, créée en 1970 par l'URBACO.
- La zone industrielle « Ben HmidaAissa » : située à 1 Km de la commune de Didouche Mourad, elle s'étale sur une superficie d'environ 95 ha 55 are, créée en 1984 par l'AFW (Agence Foncière de la Wilaya).

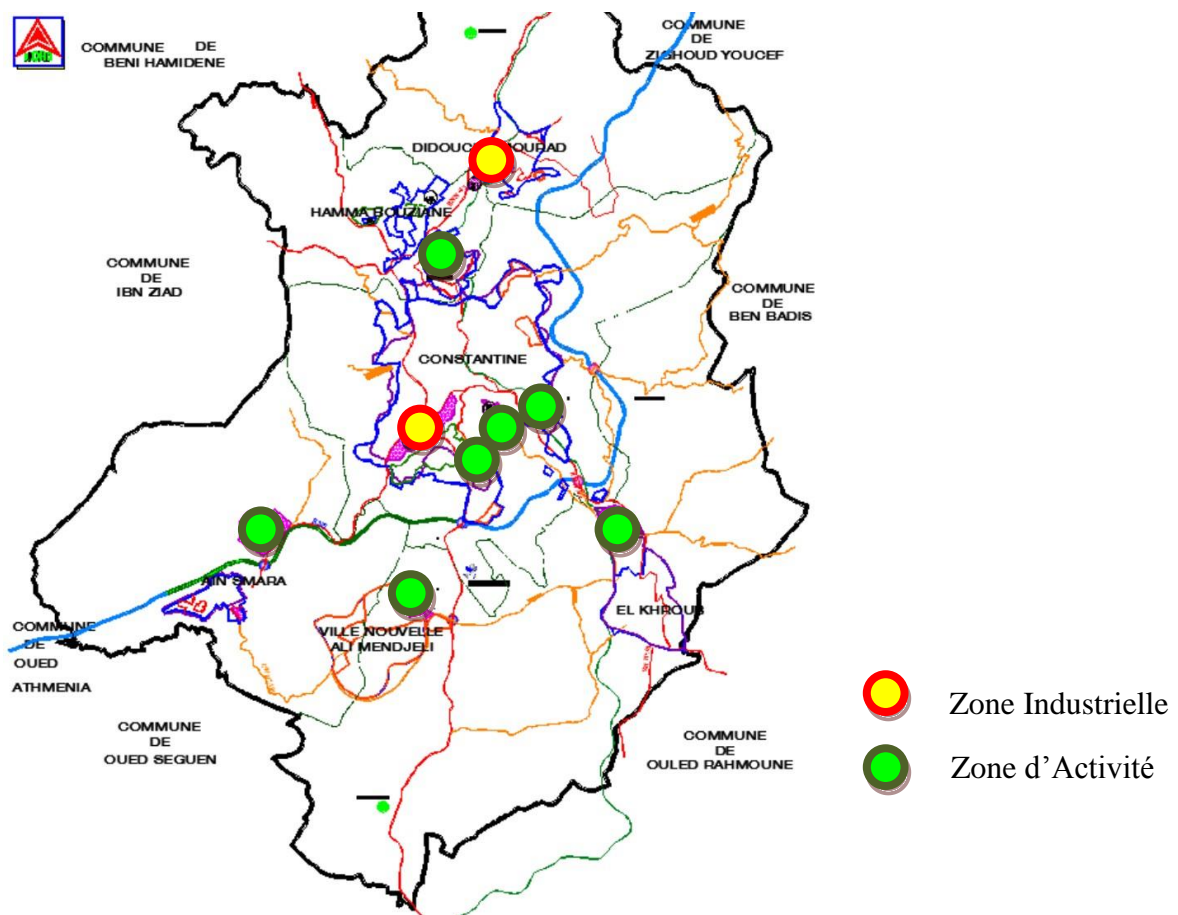
Les sept zones d'activités implantées au niveau du groupement, couvrent une superficie totale d'environ 259 ha 400 are 315 ca, elles sont réparties comme suit :

La commune de Constantine renferme 03 zones d'activité :

- La zone d'activité 24 Février, la plus ancienne, elle date de 1950 et occupe une superficie de 38 ha 76 are 14 ca.
- La zone d'activité Rhumel : elle date de 1981 et couvre une surface de 75 ha 41 are 78 ca.
- La zone d'activité de Boumerzoug : elle s'étend sur une superficie de 41 ha 90 are 35 ca, sa création date de 1985.

La commune d'El Khroub avec 02 zones d'activités :

- La zone d'activité Chihani créée en 1982, d'une superficie de 6 ha 21 a 68 ca.
- La zone d'activité d'Ali Mendjeli créée en 1997, d'une superficie de 75 ha 65 a.
- La commune d'Ain Smara avec une seule zone d'activité créée en 1988, d'une surface de 21 ha 58 a 30 ca.
- La commune de Hamma Bouziane avec une seule zone d'activité implantée dans l'agglomération de Bekira, depuis 1998, d'une superficie de 10 ha 50 ca. (Carte 04)



Carte 4 : Zones Industrielles et Zones d'Activités du Groupement de Constantine

(Source : PDAU intercommunal, traitement d'auteur)

Cette base économique importante en matière de zones d'activités et de zones industrielles est confrontée à une multitude de problèmes, voire de faiblesses :

- La majorité des lots est occupée, attribuée ;
- Les zones créées sont anciennes ;

- Elles accusent un retard de viabilisation, des dégradations de leurs VRD et des infrastructures ;
- Le manque de disponibilités foncières ;
- Le détournement de la fonction initiale et la transformation en zone d'habitation.

A ces carences, les responsables ont affichés leur ferme volonté et engagement de répondre, à travers des actions de réhabilitation de certaines zones, et la création d'autres pour contrecarrer le déficit en matière de foncier industriel.

A ce sujet un gestionnaire affirme « *qu'il est nécessaire d'accélérer le processus de réhabilitation ou de création des zones d'activités, c'est l'alternative sine qua non pour développer des industries à Constantine et permettre aux opérateurs jeunes de brasser une carrière d'entrepreneuriat* »<sup>4</sup>.

A cela s'ajoute les déclarations du Wali Hocine OUADAH, lors d'une visite effectuée le 08 Juillet dernier aux communes de Hamma Bouziane et Didouche Mourad. Au sujet du manque de zones industrielles, il annonce la projection de trois programmes : le premier celui de la mise à niveau des zones existantes, le deuxième concerne les travaux d'extension de ces mêmes zones, et le troisième porte sur la création de nouveaux parcs industriels sur une superficie de 600 ha<sup>5</sup>, dans un but d'encourager l'investissement dans la wilaya de Constantine.

### **2.1.2. Les pépinières, centres de facilitations et incubateurs :**

Dans un souci de favoriser l'investissement, d'encourager la création de nouvelles entreprises et d'assurer leur pérennisation, les pouvoirs publics ont mis en place un ensemble de mesures et de systèmes, parmi lesquelles des structures d'appui au niveau local à titre d'exemple les pépinières et les centres de facilitation. Pour Constantine deux structures ont été programmées et ce par décret exécutif n° 375 à 388 du 30 Octobre 2003 portant création de pépinières d'entreprises, et les décrets exécutifs n° 389 à 402 du 5 Novembre 2003 portant création de centre de facilitation<sup>6</sup>. Ce n'est qu'en 2010 que la mise en œuvre de ces deux projets a commencé à prendre forme. Ils sont inscrits au titre de l'exercice de cette année, implantés au

<sup>4</sup>HANNACHI. N. (2014), « *Quand l'absence du foncier freine l'économie et bloque les jeunes* », article la tribune, publié le 30/04/2014. En ligne depuis [\[http://www.latribune-dz.com/news/article.php?id\\_article=5333\]](http://www.latribune-dz.com/news/article.php?id_article=5333)

<sup>5</sup>SALEM. Y. (2015), « *Constantine : 600 ha pour des parcs industriels* », article El Watan, paru le 11/07/2015. En ligne depuis [\[http://www.elwatan.com/regions/est/constantine/constantine-600-ha-pour-des-parcs-industriels-11-07-2015-299354\\_129.php\]](http://www.elwatan.com/regions/est/constantine/constantine-600-ha-pour-des-parcs-industriels-11-07-2015-299354_129.php).

<sup>6</sup>Pour plus d'informations consulter <http://www.cfpme-tipasa-dz.com/entrepreneur.php?p=6&d=107>

niveau de l'Unité de Voisinage UV 17 à la ville nouvelle Ali Mendel, sur un terrain de 4000m<sup>2</sup>. (Figure 23).



Figure 23 Situation de la pépinière d'entreprises et le centre de facilitations Ville Nouvelle, Constantine (Source : Google Map)

La pépinière renferme une quarantaine de locaux, elle est destinée à accueillir, héberger et accompagner les jeunes porteurs de projets novateurs. Selon le directeur de wilaya de la PME et de l'Artisanat (à l'époque Mr ACHOURI Nadjib) : « *par cette structure, il est question d'aider les meilleurs projets dans le sens des plus innovants à tenir la route et à demeurer debout* » au sujet du centre de facilitation. Il ajoute « *cet établissement aura pour but de faire bénéficier les jeunes universitaire et les diplômés des centres de formation, qui veulent créer leur propre entreprise, des facilités nécessaires par les organismes publics en matière de prêts et de financement. Il sera également chargé des formalités d'information, d'orientation, d'appui et d'accompagnement des petites et moyennes entreprises, déjà installées et en activité. Il sera en quelque sorte une espèce de bureau-conseil qui fera profiter les uns et les autres de son expertise* »<sup>7</sup>. Cependant, il est à noter que les deux projets ne sont pas encore livrés (les raisons de ce retard reste inconnues).

Un autre projet prometteur est celui de l'installation d'un incubateur universitaire au niveau de l'Université Constantine 01. Sa création est le fruit du partenariat avec la direction des PME et suite à une convention paraphée entre les deux parties depuis l'année 2010. Cependant la concrétisation sur terrain n'a pas encore eu lieu. Ce retard est dû à l'absence d'un décret exécutif permettant la mise en place de cet incubateur, ajoutons à cela le manque de pouvoir juridique qui empêche l'université de créer ces propres micro entreprises et de les financer<sup>8</sup>.

<sup>7</sup>EL ABCI. A. (2010), « *Pépinière des entreprises: Le problème du foncier réglé* », article Le Quotidien d'Oran, publié le 30/09/2010. En ligne depuis [<http://www.djazairress.com/fr/lqo/5143968>].

<sup>8</sup>Article de presse El Moudjahid. (2013), « *Université de Constantine: prochaine mise en place d'un incubateur* », paru le 10/01/2013. En ligne depuis [<http://www.elmoudjahid.com/fr/mobile/detail-article/id/36810>]

### **2.1.3. Des ressources économiques latentes à valoriser :**

Dans ce processus de valorisation des ressources créatives de la ville de Constantine, certaines potentialités sont dans un état latent de développement, et nécessitent d'être activées à la faveur de ce projet. Se sont de véritables leviers de l'économie créative. Le premier est le potentiel humain et le capital jeune que renferme la ville de Constantine. Avec 34% de la population âgée de moins de 18 ans, 57% de population active âgée de 19 à 59 ans et seulement 7% de population âgée de plus de 60 ans<sup>9</sup>.

Le deuxième levier qui permet de booster l'essor d'entreprises et d'industries créatives est celui de l'exploitation des friches (industrielles, militaires, ferroviaires), de poches et d'assiettes foncières libres, la reconversion d'infrastructures, de bâtiments, d'installations industrielles ayant perdus leurs fonctions, hangars et entrepôts qui se trouvent à l'état de vacance et d'abandons, zones d'habitat illicite précaire. Tous ce qui peut être récupéré et réaffecter à l'investissement et au développement de ces activités.

## **2.2. Les ressources architecturales et urbaines :**

### **2.2.1. Les projets structurants :**

#### **L'autoroute EST-OUEST :**

Ce méga projet à envergure nationale, permettra à la ville de Constantine de renforcer sa position actuelle en tant que nœud de la région Nord-Est, vers le quel convergent toutes les routes nationales (Jijel-Mila-Constantine ; Skikda-Annaba- Constantine ; Souk-Ahras-Guelma-Constantine). L'auto route Est-Ouest permet à la ville, de consolider ses relations avec d'autres villes du pays, et de les rapprocher (le rapport espace/temps) : Alger (390 km), Bouira (286 km), Sétif (125 km), Annaba (154 km), Bordj-Bou-Arreridj (193 km).

L'auto route jouera un rôle important dans la mise en relation des territoires, des entrepreneurs et des gens, et dans le processus d'émergence d'une ville et d'une métropole créative.

---

<sup>9</sup> Direction de l'Environnement. (2011), « *Plan d'Aménagement du Territoire de la Wilaya « PAW »- phase I : évaluation territoriale et diagnostic* ».



### Le viaduc de l'indépendance :



Figure 24 : Le Viaduc de l'indépendance

(Source : [http://i61.servimg.com/u/f61/11/01/10/66/dw\\_con16.jpg](http://i61.servimg.com/u/f61/11/01/10/66/dw_con16.jpg))

Le Transrhmel baptisé viaduc de l'indépendance, un autre projet d'envergure qui vient renforcer l'image de la ville des ponts. Témoin de réalisations de l'Algérie moderne, le viaduc a été inauguré le 26 Juillet 2014. Il s'agit du huitième ouvrage d'art de Constantine, un pont aux lignes futuristes qui souligne un nouvel air de la ville millénaire. Il relie sur une distance de plus de 1100 m les deux rives du Rhumel, du plateau Mansourah, au carrefour de la place de l'ONU, prévoyant des dessertes de liaisons avec plusieurs quartiers et cités de la ville.

### Le tramway :



Figure 25 : Tramway de Constantine.

(Source : <http://www.econostrum.info/photo/art/grande/6621508-9988699.jpg?v=1399970932>  
[http://www.subways.net/algeria/plan\\_tram.jpg](http://www.subways.net/algeria/plan_tram.jpg))

Le Tramway de Constantine est un autre projet qui rentre dans le cadre du Plan de Modernisation de la Métropole Constantinoise. Opérationnelle depuis le 04 Juillet 2013, la première ligne relie le stade Benabdelmalek-Ramdane (centre-ville) et la station Zouaghi-Slimane sur une distance de 8,1 km. Une extension de cette ligne est prévue (le marché de réalisation est attribué), en allant vers la ville nouvelle Ali Mendjeli et l'aéroport Mohamed Boudiaf. Notant que la proposition d'une deuxième ligne du tramway Constantine est également en sa phase d'étude, reliant Ali Mendjeli et la ville d'El Khroub.

### **Le téléphérique :**

Le téléphérique de Constantine a permis de désengorger son centre, de le relier aux quartiers avoisinants, tout en facilitant les déplacements des habitants. Mis en service depuis juin 2008, l'ouvrage s'étend sur 1516 m au-dessus du ravin de Sidi M'cid, il relie la rue Belkacem Tatache, au terrain « Tennoudji » sur les hauteurs de la ville, en passant par la station intermédiaire du CHU Ibn Badis.



Figure 26 : Téléphérique de Constantine.

(Source : auteur, PAW Constantine)

### **L'aéroport Mohamed Boudiaf :**

La ville de Constantine est desservie par l'aéroport international Mohamed Boudiaf, situé à environ 12 km au sud de la ville d'une capacité totale de 1 000 000 de passagers par an avec la réalisation du second terminal mis en service en juin 2013.

D'autres projets de travaux publics sont également programmés et/ou en cours de réalisation :

- Dédoublément RN 20 sur 20 Km entre El Khroub Et Ain Abid ;
- Dédoublément RN 5 Entre Boussouf et Ain Smara ;
- Dédoublément RN 27A ;
- Trémie au niveau DAKSI ;
- Trémie au niveau entrée Hamma Bouziane ;
- Echangeur au niveau RN 27.

Des projets en phase d'étude :

- la réalisation de la Bretonne viaduc transrhumel – autoroute est/ouest – passant par l'aéroport Mohamed-Boudiaf dont l'étude est en cours.
- le dédoublement de la RN 3 (Carrefour cimenterie –limite skikda) sur une longueur de 21km.
- le dédoublement de la RN 3 (oueldRahmoune –limite Oum El Bouaghi) sur une longueur de 14.80 km.
- le dédoublement de la RN 27 depuis le Carrefour RN27A à la limite Wilaya de Mila sur une distance de 18.50km.
- l'aménagement de la RN 3 par la réalisation d'un Echangeur sidi mabrouk-gare routier Est sur une distance de 03 km.
- le dédoublement RN 79 à partir du Carrefour 04 chemins jusqu'à la limite Oum El Bouaghi par RN3 sur un linéaire de 16.2 km.<sup>10</sup>

### **2.2.2. Les aménités urbaines et architecturales :**

Ce sont entre autres les caractéristiques et les qualités du milieu urbain qui contribuent à l'agrément, à l'harmonie des lieux et à l'augmentation de leur pouvoir attractif, en valorisant d'avantage les spécificités de ce même milieu. Dans ce registre les infrastructures de loisirs, de sport et de divertissement, les potentialités touristiques et naturelles, les infrastructures d'accueil, occupent une position centrale.

**Les hôtels hauts standing :** Constantine est une ville qui souffre d'un déficit en matière de structures d'accueil et d'hébergement. L'infrastructure hôteliers compte 20 établissements, dont seulement 11 sont classés. Avec une capacité d'accueil totale de 2080 lits, ce qui représente

---

<sup>10</sup>Agence Nationale de développement du Tourisme. (2013), « *Schéma Directeur D'aménagement Touristique de la Wilaya de Constantine « SDTAW »-phase I : état des lieux/ diagnostic prospectif* ».



2,31% de la capacité nationale estimée à 90000 lits<sup>11</sup>. Malgré ce constat, le secteur connaît une dynamique de développement avec l'ouverture d'un hôtel haut standing de 5 étoiles appartenant à la chaîne internationale Marriott, la réhabilitation des deux hôtels Cirta et Panoramique et leur mise à niveau, et l'investissement privé des promoteurs, à titre d'exemple l'hôtel Hocine à Ain El Bey. (Figure 27)



Figure 27 : Hôtels de Haut Standing à Constantine

(Source : Google image)

<sup>11</sup> Schéma Directeur d'Aménagement Touristique de la wilaya de Constantine (SDAT), phase I : état des lieux/ diagnostic prospectif.

## Les infrastructures sportives et de jeunesse :

Le tableau ci-dessous (tableau n° 11) esquisse le panorama des infrastructures sportives de Constantine. Un panorama diversifié, comportant des stades, des complexes sportifs, des terrains de foot, des aires de jeux de proximité, des piscines, des salles omnisports OMS, des auberges et des maisons de jeunes. Les équipements programmés et/ou en cours de réalisation dénotent de la prise en compte de la nécessaire évolution de l'offre et son déploiement sur des échelles plus larges, on dépassant le périmètre de proximité et en exerçant une influence régionale voir nationale. A titre d'exemple le complexe omni sportif de 50000 places à Guettar el Aich, et la piscine semi olympique à Ali Mendjeli. Néanmoins l'action publique en la matière semble incapable de suivre la demande. Le raisonnement suit toujours une logique quantitative sans que celle-ci soit réellement à l'œuvre. Les déclarations sont à l'heure, à ce sujet le directeur des activités physiques et sportives à la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya déclare : «*On n'arrive pas à suivre la demande de la population qui ne cesse d'augmenter, où les jeunes représentent un taux de 50 %, notamment dans les grands pôles urbains*», il ajoute «*En dépit des projets réalisés, nous avons un déficit énorme à combler pour pouvoir satisfaire la demande* »<sup>12</sup>.

Tableau 11 : les infrastructures sportives à Constantine : état des lieux

(Source : PAW, SDAT, interview de l'ANDI au wali de Constantine<sup>13</sup>), conception de l'auteur.

Les infrastructures sportives	
Existantes	Programmées et/ou en cours de réalisation
-Un parc hippique.	-06 salles omnisport d'une capacité de 500 places
-03 complexes sportifs.	-05 complexes sportifs.
-09 stades communaux.	-Une piscine semi olympique d'une longueur de 25 mètre à Ali Mendjeli.
-09 terrains de foot.	-Un camp de jeunes.
-02 salles OMS d'une capacité de 500 places.	-02 auberges d'une capacité de 50 lits chacune à

<sup>12</sup>Article de presse El Watan, paru le 29/12/14 , REGION EST Constantine, « *Infrastructures Sportives et de jeunesse un déficit flagrant et des projets qui traînent* », en ligne depuis [www.elwatan.com](http://www.elwatan.com)

<sup>13</sup>Agence Nationale de Développement de l'Investissement ANDI. (2014), « *Entretien avec Monsieur OUADAH Hocine, Wali de Constantine* », en ligne depuis [www.andi.dz](http://www.andi.dz)

<ul style="list-style-type: none"> <li>-05 salles OMS nécessitent des opérations de restauration et de remise à niveau.</li> <li>-12 maisons de jeunes.</li> <li>-02 auberges de jeunesse.</li> <li>-Un foyer de jeunes.</li> <li>-Un centre de loisirs scientifique CLS.</li> <li>-02 piscines.</li> <li>-02 pistes d'athlétisme.</li> <li>-91 aires de jeux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>El Khroub.</li> <li>-02 piscines à El khroub et Ain Abid.</li> <li>-Une maison de jeunes a Ain Smara.</li> <li>-Un Complexe omni sportif 50.000 places à GUETTAR EL AICH.</li> <li>-Un pôle sportif à Chaab Ersas commune de Constantine.</li> </ul>
---	---

### Les jardins et les parcs :

En matière de jardins, d'espace vert et de parc, on dénote un déficit flagrant avec une moyenne de 4 m<sup>2</sup>/hab., ce qui est en déca de la norme mondiale qui est à 10 m<sup>2</sup>/hab. la moitié des jardins publics existants datent de l'époque coloniale, et leurs état varie entre bon, moyen et mauvais. A ce sujet certains chercheurs<sup>14</sup> ont insisté sur le rejet de ces espaces, dont les causes sont dues aux facteurs historiques et culturels de la ville et à leur pratique par une minorité marginalisée.

Tableau 12: Les jardins et parcs à Constantine : état des lieux

(Source : PAW, SDAT, interview de l'ANDI au wali de Constantine), conception de l'auteur.

Les jardins et parcs	
Existants	Programmés
-17 jardins publics classés par arrêté du Wali  Parmi ces jardins :  Bennacer au centre-ville.  Beyrouth à Sidi Mabrouk	-Un Parc citoyen de la ville de Constantine à Zouaghi. (30 ha).  -Un Parc au niveau du Bardo. (40 ha)  -Un jardin public au lieu dit « la poudrière » situé au Nord du chef-lieu de la ville. (9ha).

<sup>14</sup>BENHASSINE, N ; LABII, B. (2009), « *Les Squares De Constantine ; Image(S) Et Pratique* », Sciences & Technologie D – N°29, pp. 19-32.

<p>Sousse à Bab El Kantra</p> <p><i>Guessoum</i> à Saint-Jean</p> <p><i>Guerfi</i> à Belle Vue</p> <p>Loucif à Bab El Kantra</p> <p>Boursas à Bab El Kantra</p> <p>-49 jardins : publics, résidentiels, alignements boisés et collectifs</p> <p>- 03 forêts périurbaines classées par arrêté du ministre Agriculture</p>	<p>-Un parc d'attraction « Djebel El Ouahch » (13 ha).</p> <p>-Aménagement de la forêt récréative d'El Meridj.</p> <p>-Aménagement de la forêt récréative de Chettaba, Ain Smara.</p> <p>-Un parc d'attraction au lieu-dit « Pinède » situé à l'Ouest de la ville d'El Khroub. (3ha).</p> <p>-La réhabilitation du jardin public au lieu-dit « Gance » situé près de la cité Picasso, Constantine.</p> <p>-La réhabilitation du jardin public situé près du monument des morts de la ville de Constantine.</p>
--	--

Le tableau n° 12 nous donne une liste de jardins publics existants. On dénombre 17 jardins classés par arrêté du wali et 49 jardins de proximité résidentiels, alignement boisés et collectifs, et une deuxième liste de projets de parcs et d'aménagement réhabilitation de jardins. Parmi ceux deux projets de taille sont à citer. Il s'agit du parc citadin à Zouaghi et celui du Bardo (Figure 28).



Figure 28 : Le parc du Bardo

(Source : [http://www.elwatan.com/images/2015/06/14/parc\\_2605026.jpg](http://www.elwatan.com/images/2015/06/14/parc_2605026.jpg))

Le nouveau parc, est la proposition retenue et qui est en cours de concrétisation. Après le projet futuriste de Viva Cité et le débat polémique qu'a suscité ce dernier, le site du Bardo accueillera finalement un parc qui s'étendra sur 40 hectares, et se veut comme un poumon vert auprès d'un centre-ville étouffé. Le projet programmé pour l'accompagnement de la

manifestation Constantine capitale de la culture arabe 2015, accuse un retard important. Confié à un groupement algéro-italien et placé sous tutelle de la direction de l'environnement de la wilaya, avec une enveloppe de 350 milliards. Le parc urbain du bardo comporte trois grandes entités, la première zone réservée à l'implantation d'un jardin botanique thématique, la deuxième est l'espace dit « le chemin de l'eau », avec une longueur de 2,2 Km destiné à la détente et aux activités sportives et la dernière zone longe les gorges du Rhumel et abrite des cascades d'eau et des massives d'arbres.

Le parc urbain de Zouaghi, d'environ 30 ha, placé sous tutelle de la direction de l'environnement et dont le lancement des travaux date de 2008 et bénéficiant d'une enveloppe de 32 milliards de centimes. Situé sur les bords de la RN 79, ce parc comprend des terrains destinés à la pratique du football, du volley Ball et du jeu de boules, des installations pour la restauration, les loisirs et un lac.

### Les espaces potentiels :



D'autres espaces potentiels peuvent être également cités au titre de vecteurs du développement de l'attractivité pour la ville de Constantine. Ce sont entre autres les curiosités naturelles, à savoir : le rocher, les grottes et la corniche, les sources et les zones humides (voir tableau n° 13).

Tableau 13: les espaces potentiels vecteurs d'attraction à Constantine

(Source : SDAT, travail de synthèse), conception de l'auteur.

Les espaces potentiels	
Le Rocher, Les grottes, La Corniche	
Les forêts	<p>Les plus importantes sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Forêt de Djebel Ouahch d'une superficie totale de 3522Ha ;</li> <li>L'arboretum de Djebel Ouahch, un espace de 19 hectares</li> </ul> <div style="display: flex; justify-content: space-around;">    </div>



	 <p>- La Forêt de Draa Nagah avec une superficie de 1827 Ha ;</p> <p>- La Forêt de Chettaba avec une superficie de 2113 Ha. Une forêt de pins d'Alep et de chênes verts aux portes de la ville à 6km d'Ain Smara.</p>
Les sources	 <p>La source Sidi M'cid      La source Salah Bey      La source "Dar el Oued"</p>
Les zones humides	<p>Le Grand Constantine compte sur son territoire deux importantes zones humides, représentées par les retenues collinaires : Salah Derradji (commune d'El Khroub) et Berla (commune d'Ain Smara)</p>

### 2.2.3. Le potentiel architectural patrimonial :

La ville de Constantine est le berceau de civilisations multiples. La richesse de son patrimoine architectural et urbain en est un témoin. Des vestiges de la civilisation mégalithique, avec la présence des dolmens dans plusieurs sites (Sidi M'cid, El Haria, Bounaouara), des legs de la Numidie, avec le mausolée de Massinissa, des ruines romaines au site de Tiddis, l'aqueduc romain. Des héritages arabes, avec l'emblématique vieille ville, ses ruelles, ses impasses, ses minarets, ses maisons, ses mosquées et ses quartiers (Rahbet), et des monuments édifiés à l'époque coloniale, dont le plus important est le monument aux morts, un arc de triomphe qui se veut comme une réplique de celui de Trajan à Timgad. (Figure 29)




		
La vieille ville de Constantine	Le Monuments aux Morts	L'Aqueduc romain
		
Les Ruines Romaines de Tiddis	Le Mausolée de Massinissa	Les Dolmens

Figure 29 : Les vestiges de la ville de Constantine

(Source : SDAT Constantine), conception de l'auteur.

Constantine, « la ville de ponts », est une désignation qui met l'accent sur ce rattachement entre la figure d'un site sur rocher et les ponts comme des éléments de jonction, de liaison mais aussi et surtout comme des constituants d'une identité. Une richesse patrimoniale qui s'exprime dans les six ponts suspendus de la ville, dont le plus ancien est celui d'El Kantra construit en 1972 par Salah Bey sur des ruines d'un pont romain reconstruit par les français en 1860 et ouvert à la circulation en 1863. Le pont de Sidi Rached ouvert en 1912, le plus long et l'un des plus hauts ponts de pierre au monde. Le pont de Sidi M'cid inauguré en Avril 1912, et qui s'élève à 175 m au-dessus du Rhumel. Le pont des chutes achevé en 1928. La passerelle Mellah Slimane qui relie le quartier de la gare au centre-ville et le pont du diable qui relie les deux extrémités du fleuve el Rhumel. (Figure 30).



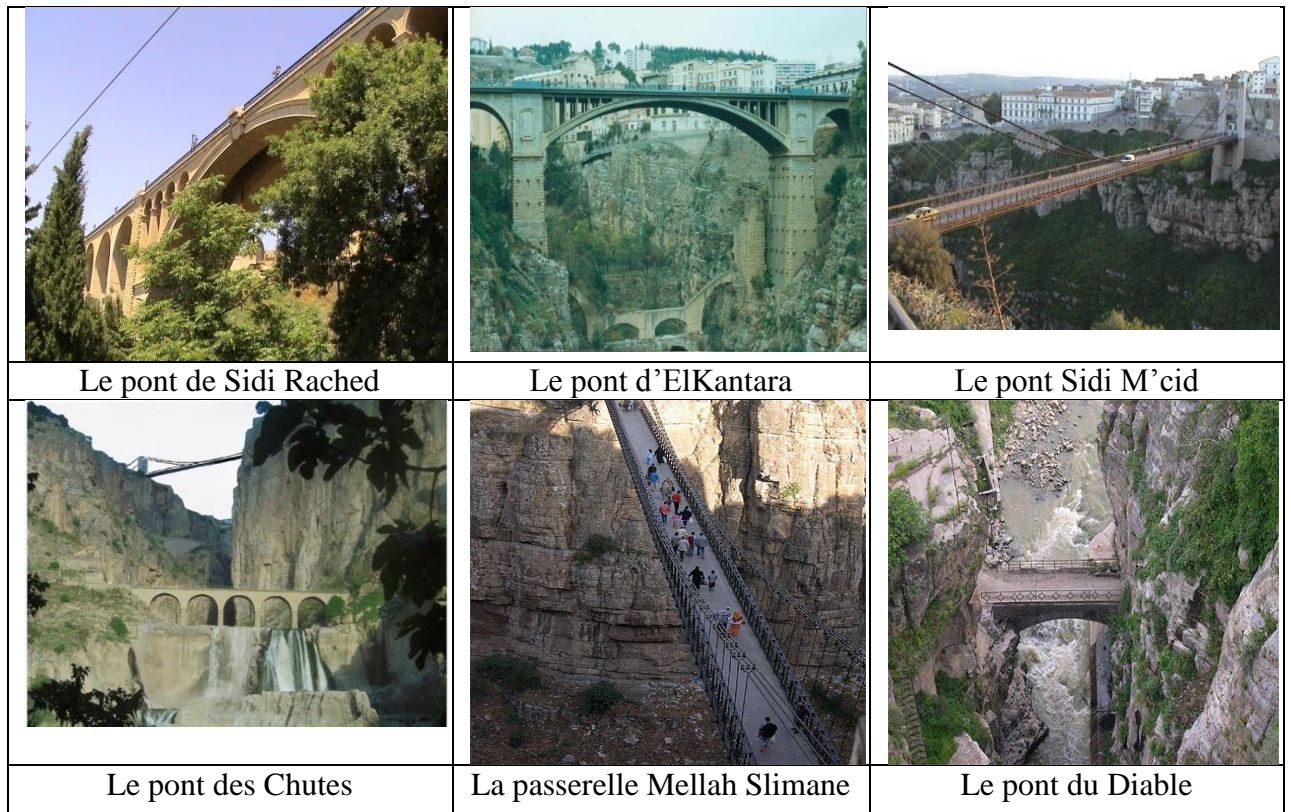


Figure 30 : Les ponts de Constantine, une richesse patrimoniale

(Source : SDAT Constantine), conception de l'auteur.

L'autre curiosité de la ville des ponts est le chemin des touristes (Figure 31). Créé par l'ingénieur constructeur Frédéric REMES, ce chemin est une succession de sentiers en corniche, de passerelles suspendus à la paroi rocheuse et d'escaliers. Il suit le fond des gorges du Rhumel sur une longueur de plus de 2,5 Km, du pont du diable au pont des chutes. Aujourd'hui il est impraticable et se trouve dans un état délabré, les autorités de la ville à leur tête la direction du tourisme de la wilaya, ambitionne sa réhabilitation, mais entre l'intention et sa mise en œuvre le chemin continue à se dégrader.

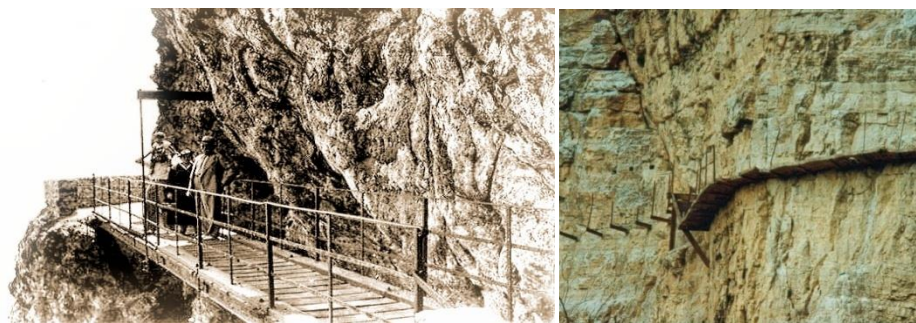


Figure 31 : Le chemin des touristes

(Source : SDAT Constantine)



L'architecture ottomane est fortement marquée à travers l'œuvre originale du dernier bey de Constantine Ahmed Bey, un édifice construit entre 1825/1828 achevé en 1835. Le palais occupe tout un côté de la place Si L'houas et s'étend sur 5100 m<sup>2</sup>. La richesse de la conception peut se lire à travers une organisation de bâtiments d'ordonnance assez irrégulière, autour de deux jardins et de deux cours. La richesse est également dans le choix des matériaux, des couleurs, des peintures et fresques, le tracé des arcades, des colonnes, les jets d'eau et les bassins, la menuiserie et la sculpture de pièce. Le tout fait du palais l'un des plus beaux bâtiments à visiter et à découvrir. (Figure 32).



Figure 32 : Le palais du Bey

(Source : SDAT Constantine)

Le patrimoine architectural islamique à Constantine est représenté par la présence de mosquées qui datent du 12<sup>ème</sup> siècle (Figure 33). Les plus importantes sont :

- La grande mosquée : située à l'avenue Larbi Ben M'hidi appelée aussi Djamaa el Betha, une œuvre ziride qui date de 530 hégrie 1136 ;
- La mosquée Sidi Affène, construite en 1260 ;
- La mosquée Souk El Ghezal, appelée aussi Djamaâ du Bey Houcine,
- La mosquée Sidi Lakhdar, construite en 1743 ;
- La mosquée Sidi El Kettani, bâtie en 1776 ;
- La Medressa construite en 1775 ;
- La mosquée Sidi Rached.



Figure 33 : Les mosquées, un héritage islamique

(Source :SDAT Constantine)

## 2.2.4. L'esthétisation de la ville : vers un cadre urbain et architectural de qualité

### La mise en lumière de la ville des ponts :

La mise en lumière des monuments et édifices de la ville de Constantine, rentre dans le cadre de la manifestation « Constantine capitale de la culture arabe 2015 ». Un projet qui date de 2013, confié au départ à la société « Alain GUILHOT Lumière », qui est à l'origine de la mise en lumière de plusieurs monuments à travers le monde, et est à l'origine de la « Fête des lumières à Lyon ». Le plan lumière proposé pour la ville des ponts allie deux aspects qui sont l'aspect poétique et celui technique. Alain GUILHOT avance que « *la création artistique, particulièrement dans l'urbanisme lumière se doit de rechercher et de trouver un équilibre, jamais un compromis, entre ces deux tendances. La poésie est d'abord l'expression, en lumière, de l'histoire et de la beauté de la ville de Constantine. La lumière est, à ce titre, un véritable révélateur du patrimoine urbain* », il ajoute « *la poésie lumière... doit interpeller l'œil, mais aussi et surtout la sensibilité du spectateur et de l'acteur de la ville... Il est vrai que la relation entre la lumière et la ville, très souvent magique, donne une nouvelle dimension à l'urbain, au service de l'image universelle de Constantine. La magie, du rayonnement d'une mosquée, d'un pont, d'un immeuble, d'une place, d'un monument, révélée par la lumière permet d'affirmer la créativité et le dynamisme d'une grande cité d'Algérie. La lumière devient alors la nouvelle signature d'une ville, forte, inventive et pleine d'engagements pour demain.* »<sup>15</sup>. Un très beau

<sup>15</sup>GUILHOT. A. Président, directeur artistique Architecte Lumière, « *lumières sur Constantine : de l'architecture à la lumière...* ». En ligne depuis [<http://www.constantine-hier-aujourd'hui.fr/LaVille/plan%20lumiere.htm>]

projet, avec de grandes ambitions de faire de Constantine, une ville inventive et créative, révéler sa beauté, enrichir son image, et participer à l'épanouissement d'une vie nocturne. Malheureusement le projet de GUILHOT fut abandonné au profit d'une autre société, la perte est grande et il ne reste de celui-ci que l'intention émise au départ, l'éclairage de quelques édifices de la ville. (Figure34). Il s'agit d'une vingtaine d'ouvrages, parmi ceux le pont de sidi M'cid, le pont de Sidi Rachad, la passerelle Mellah Slimane, le Viaduc Transrhmel, les palais de la culture Malek Haddad et Mohamed Laid El Khalifa, la Medersa, la grande mosquée Emir Abdelkader et d'autres nouveaux projets.



Figure 34 : La mise en lumière de la ville de Constantine

(Source : <http://img.over-blog-kiwi.com><http://www.impact24.info><http://i.huffpost.com><http://algerie-voyage.com>)

### **La réhabilitation du parc immobilier :**

Dans le cadre des préparatifs de l'évènement culturel de 2015, le parc immobilier de la ville de Constantine avait bénéficié des opérations de réhabilitation et d'aménagement. Il s'agit d'une mise à niveau du cadre architectural et d'une mise en qualité de l'environnement urbain en général. Un programme dirigé par l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière qui assure la maîtrise d'ouvrage déléguée et qui s'adresse essentiellement au patrimoine immobilier du centre-



ville, depuis les immeubles de la rue AbaneRamdane et du boulevard Mohamed Belouizdad, l'avenue 19 Juin, la rue Larbi Ben M'hidi, les bâtiments longeant le tracé du tramway sont également inclus, les immeubles des quartiers KaddourBoumeddus CILOC et Fillali. Les travaux touchent la réaffectations des toitures, l'étanchéité, le ravalement de façades et la consolidation des cages d'escaliers. (Figure 35)



Figure 35 : La réhabilitation du parc immobilier à Constantine

(Source : <http://t3.gstatic.com><http://www.aa.com.tr>)

### **Calibrage des oueds Boumerzoug et Rhumel et traitement des rejets d'assainissement :**

Parmi les interventions qui versent directement dans l'amélioration du cadre urbain de la ville de Constantine, un projet de taille est en cours de réalisation, celui du calibrage des oueds et le traitement des rejets d'assainissement (Figure 36). Minimiser les nuisances, tendre vers un cadre de qualité, un cadre de santé, préserver l'environnement et embellir la ville sont les objectifs avancés.



Figure 36 : calibrage des oueds et traitement des rejets

(Source : Wilaya de Constantine, « Constantine capitale de la culture arabe 2015, document pdf)

## Des projets futuristes, une architecture contemporaine

L'image, le marketing et l'architecture comme spectacle, comme produit sont des dimensions inhérentes à la ville créative. Les projets d'aujourd'hui aux lignes futuristes et une architecture contemporaine, prennent une place prépondérante dans la promotion et la définition de la créativité à l'échelle urbaine. Constantine d'aujourd'hui tend de se projeter vers l'avenir, s'ouvrir à l'extérieur et accompagner les dynamiques universelles. Elle a bien saisi que cela nécessite d'être en phase avec ce qui se fait ailleurs. L'architecture en est un des domaines d'excellence qui a subi les incidences de la mondialisation. Des projets phares sont au programme, nous citons :

- La ville d'El Menia :



Figure 37 : le projet futur de la ville d'El Menia

(Source : [http://www.forumurba2015.com/2\\_conferences/2.1\\_liste\\_conferences/PowerPoint/2013-10-10\\_PowerPoint.pdf](http://www.forumurba2015.com/2_conferences/2.1_liste_conferences/PowerPoint/2013-10-10_PowerPoint.pdf))

- Le pôle culturel Bardo



Figure 38 : le pôle culturel du Bardo

(Source : <http://v2com-newswire.com>)

- La gare intermodale Zouaghi





Figure 39 : la gare intermodale de Zouaghi

(Source : Wilaya de Constantine, « Constantine capitale de la culture arabe 2015, document pdf)

– La nouvelle Aérogare de l’Aéroport Mohamed Boudiaf

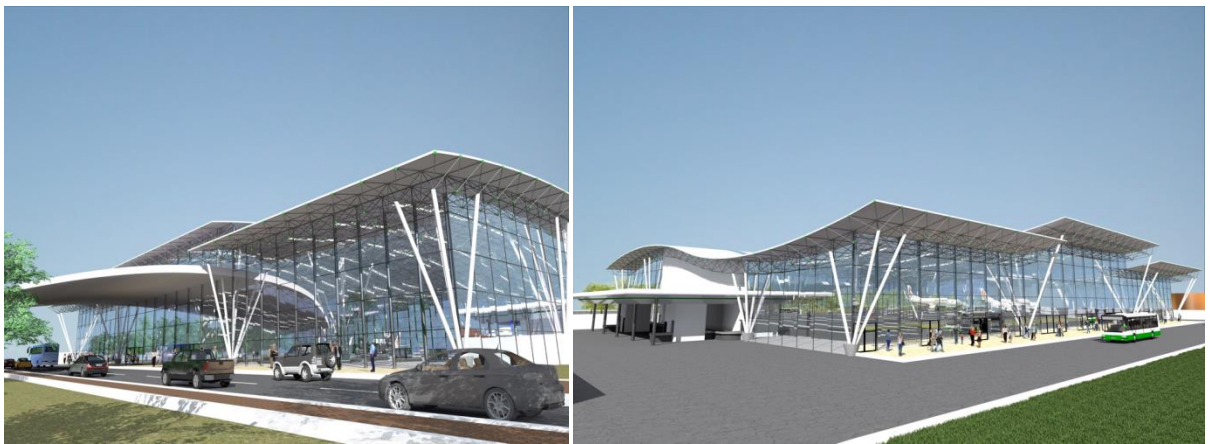


Figure 40 : La nouvelle Aérogare de l’Aéroport Mohamed Boudiaf

(Source : Wilaya de Constantine, « Constantine capitale de la culture arabe 2015, document pdf)

## 2.3. Les ressources socio-culturelles :

### 2.3.1. Constantine : une identité culturelle affirmée

*Constantine et la culture, une longue histoire au futur incertain !*

La culture a de tout temps formé l’identité de Constantine. Elle est associée à son histoire millénaire et aux apports civilisationnels riches. La culture est ancrée dans le territoire et les legs des ancêtres en témoignent. Par son patrimoine culturel, ses monuments (ponts, mausolée, aqueduc, zaouïas, mosquées) et ses ensembles (veille ville, Tiddis). L’identité culturelle est aussi exprimée dans le savoir vivre des constantinois, par leurs habitudes, traditions, modes

vestimentaires et art culinaire. Une identité qui est enracinée dans l'imaginaire de chaque natif de cette ville.

Constantine, ville des sciences et de la culture, villes du savoir et des savants, elle était de tout temps le berceau de penseurs (Ibn Badis), de musique arabo andalouse et de musiciens (Hadj Mohamed Tahar Fergani), des hommes de théâtre, des comédiens, des artisans, des écrivains (Malek Bennabi, Malek Haddad, Kateb Yacine, Ali Khodja). Constantine, cette ville où chacun est artiste à un degré.

### **2.3.2. Les infrastructures et activités culturelles :**

La vie culturelle à Constantine est intense, à travers la présence d'un tissu riche et dense d'artistes, d'associations et une population friande à ces activités. L'enrichissement de cette dynamique culturelle passe par la programmation d'une série d'évènements et de festivals : le festival du Malouf, festival d'Aissaoua, le printemps théâtral, le festival de la chanson populaire et du Medh, layali el Malouf, layali el Medh, le festival de la musique moderne, festival du Jazz, journées de la guitare, journées théâtrales pour enfant, festival culturel local des arts et cultures populaires, célébration de la journée nationale du savoir, le mois du patrimoine, la semaine de la lecture, la fête du printemps, le salon des arts, foire du livre, expositions des œuvres d'arts, de la photographie, soirées autour de la littérature et de la poésie...

Si les activités culturelles sont riches et diversifiées, le cas de l'infrastructure culturelle n'est pas si encourageant, une ville dont la culture fait l'identité du constantinois, mais qui compte seulement sept salles de cinémas dont six sont héritées de la période coloniale et qui sont fermées depuis longtemps. Le tableau ci-dessous donne un panorama de l'infrastructure culturelle, des équipements existants, programmés dans le cadre de la manifestation. (Voir tableau 14).

Tableau 14 : Les infrastructures culturelles à Constantine, état des lieux

(Source : PAW, SDAT, interview de l'ANDI au wali de Constantine, programme de l'évènement « capitale de la culture arabe 2015 »), conception de l'auteur.

Les infrastructures culturelles	
Existantes	Programmées et/ou en cours de réalisation
<ul style="list-style-type: none"> <li>-07 salles de cinéma.</li> <li>-Un théâtre de plein air.</li> <li>-Un théâtre régional.</li> <li>-Une maison de la culture.</li> <li>-11 centres culturels.</li> <li>-Un musée.</li> <li>-Une école des beaux-arts.</li> <li>-02 bibliothèques.</li> <li>-09 bibliothèques communales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Salle de spectacle «ZENITH » de 3000 places.</li> <li>-Un Pavillon d'exposition à Zouaghi Ain El Bey.</li> <li>-Un Musée national d'art et d'histoire.</li> <li>-Une Bibliothèque urbaine supérieure.</li> <li>-06 Annexes de la Maison de la culture au niveau de chaque daïra.</li> <li>-Réhabilitation du palais de la culture (El-Khalifa).</li> <li>-Réhabilitation de la maison de la culture Malek Haddad.</li> <li>-Aménagement de l'Ex résidence de la wilaya en centre des Arts.</li> <li>-Réhabilitation de la Medersa en musée des grandes figures historiques de Constantine.</li> <li>-Réhabilitation de l'immeuble de l'Ex MONOPRIX en musée D'art Moderne.</li> <li>-Réhabilitation des (07) Sept Salles de cinéma de Constantine.</li> <li>-Réhabilitation et Scénographie du Palais du Bey.</li> <li>-Réhabilitation du Théâtre Régional de Constantine.</li> <li>-Réhabilitation et confortement de la Mosquée Emir Abdelkader.</li> </ul>



On dénote une prise de conscience de la nécessité de réhabiliter les équipements culturels existants, et leur mise à niveau, la bonne intention de combler le déficit en matière d'infrastructure et la proposition de grands projets, de projets phares. Ces derniers auront pour mission de reconquérir l'image, réhabiliter et réaffirmer l'identité culturelle de la ville Constantine, nous citons : la salle de spectacle Zénith de 30000 places située à Zouaghi et la réhabilitation de la maison de culture El Khalifa et sa réaffectation en un palais de culture (Figure 41).



Figure 41 : de grands projets culturels : le Zénith et le palais de la culture

(Source : <http://i.huffpost.comhttps://scontent-cdg>)

### **2.3.3. Constantine capital de la culture arabe 2015 : l'évènement-opportunité**

« Constantine capital de la culture arabe 2015 », l'évènement qui marque la ville cette année, et ce depuis sa désignation il y a plus de deux ans (30/12/2012) par l'Organisation pour l'Education, la Science et la Culture de la Ligue Arabe ALESCO. Un évènement qui devra enrichir l'image de Constantine entant que ville créative culturelle et impacter son développement économique. Dans les pays développés à culture décentralisée et touché par la décentralisation, l'évènementiel constitue une alternative et un levier pour promouvoir la culture entant qu'instrument de développement économique, social et culturel. Parmi les objectifs recherchés et outre la dimension du marketing et de l'image, la synergie entre culture et développement économique, constitue un pilier important, tout en veillant à des projets partagés, une participation large des citoyens et des artistes et leur forte implication.

Chaque évènement doit se fixer, un objectif à atteindre, définir des enjeux en fonction des moyens et mettre en œuvre une stratégie, qui se base sur la spécificité du milieu urbain, de ses

caractéristiques et ses atouts. A Constantine, la contribution de l'évènement culturel à booster l'économie et asseoir les jalons de la ville créative, ne peut être tranchée dans le temps présent. L'évaluation se fait en tenant compte de temporalités diverses, une évaluation pré, pendant et post évènement et suivant un temps plus au moins long.



Figure 42 : En marge de la cérémonie d'ouverture de l'évènementiel culturel

(Source : <http://i.huffpost.comhttps://scontent-cdg2-1.xxhttps://fbcdn-photos-f-a.akamaihd.nethttp://www.dknews-dz.com>)

### 2.3.4. L'artisanat : un fort potentiel à valoriser

L'artisanat a de tout temps marquée le paysage constantinois. Organisés sous formes de corporations, les artisans s'installaient dans les quartiers de la vieille ville et leurs attribuent le nom de l'activité. A l'époque il y avait les quartiers des : Attarine, Sebbaghine (teinturiers), Haddadine (Forgerons), Nhassine (dinandiers), Kherrazine (cordonniers)... Aujourd'hui seulement quelques artisanats ont gardé leurs quartiers. La dinanderie, la broderie traditionnelle sur velours, la lutherie et les instruments de musiques, la céramique d'art et la bijouterie orfèvrerie, sont les plus importantes de ces activités.

La Chambre de l'Artisanat et des Métiers de Constantine, joue un rôle important dans ce processus de valorisation des activités artisanales et dans l'encouragement des jeunes à créer leurs micros entreprises. Dans ce sens elle octroie des attestations de qualifications, qui ne font qu'augmenter le nombre d'adhérents et stimuleront l'entrepreneuriat dans ce secteur.

Outre ces actions, la CAM a décidé récemment la construction d'une maison de l'artisanat au sein du quartier de la Souika, au cœur de la vieille ville de Constantine. Ce projet qui devra être livré au bout de 18 mois comprend, des ateliers, des salles de classe pour la formation, d'une salle de conférence, et d'une galerie d'expositions dédiée aux produits locaux et nationaux. L'objectif principal est de préserver le savoir-faire ancestral des artisans, et de leur permettre la promotion et la commercialisation de leurs produits.

Le dernier acte et le plus marquant est celui du lancement officiel en Mars 2015, du projet « développement des clusters dans les industries culturelles et créatives dans le sud de la Méditerranée », financé par l'Union Européenne, et qui a décidé d'apporter son soutien pour le développement de deux clusters sur les 14 dossiers déposés en Algérie ; celui des bijoux à Batna et celui de la dinanderie à Constantine.

## **2.4. Les ressources scientifiques et intellectuelles :**

### **2.4.1. Constantine, une polarité universitaire :**

*« L'Université de Constantine, d'une simple annexe vers une université moderne et pluridisciplinaire à travers des réalisations remarquables. »<sup>16</sup>*

Constantine, centre scientifique de la région Nord-Est, qui exerce depuis des années un pouvoir d'attraction grâce à la présence d'universités et de facultés de notoriété nationale voire internationale. L'histoire de l'institution universitaire à Constantine date de 1961 (l'époque coloniale), avec la signature d'un décret portant création de trois centres universitaires en Algérie : celui de Constantine, d'Alger et d'Oran. Ce n'est qu'à l'indépendance, que la naissance de l'Université de Constantine prend acte, avec l'ordonnance n° 69.56 du 17 Juin 1969, et le lancement du chantier par Mr le président de la République Houari BOUMEDIENE, le 29 Mars 1968. L'œuvre de l'architecte Oscar NIEMEYER, et son gigantisme témoigne de la notoriété de l'institution universitaire Constantinoise. La bâtisse mais aussi la qualité des formations dispensées, la variété des domaines, la diversité des facultés, la nationalité des étudiants étrangers, les étudiants d'autres wilayas inscrits, les partenariats et l'inscription dans un réseau

---

<sup>16</sup><http://www.umc.edu.dz/index.php/2013-01-21-15-27-57/presentation-de-l-universite/94-historique>

large d'universités Maghrébines et européennes, les nouvelles réalisations (la ville universitaire Constantine 03). Ce sont là des indicateurs d'une polarité universitaires nettement affirmée.

Avant il y'avait une seule université des Frères Mentourià Constantine, aux quelles plusieurs facultés, instituts sont affiliés, en 2012<sup>17</sup> un nouveau découpage s'est opéré, en vue d'une décentralisation de l'université Algérienne, dans un souci d'efficacité de gestion et d'amélioration du rendement. Sont ainsi créés, l'Université Constantine 01, Université Constantine 02, et Université Constantine 03.

### Université Constantine 01

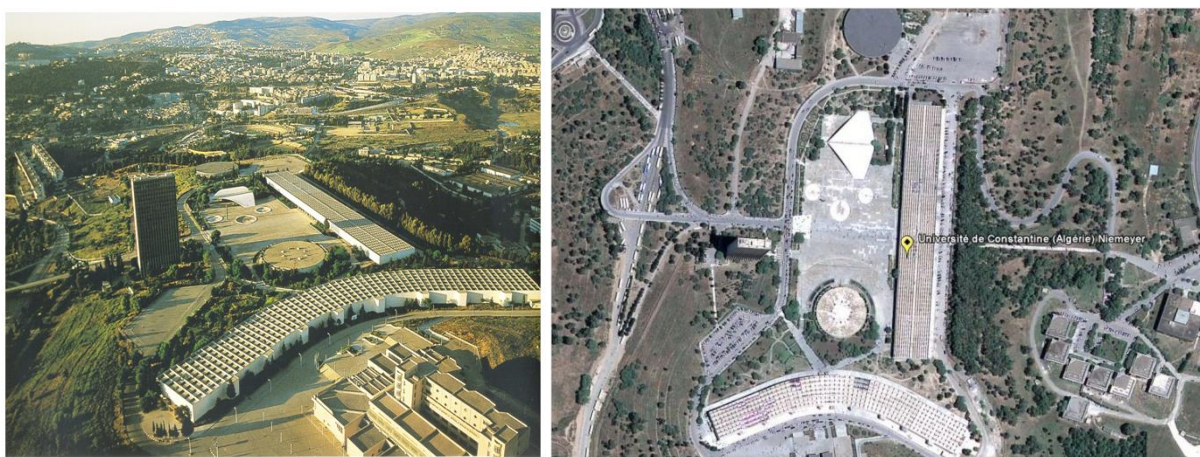


Figure 43 : L'Université Constantine 01

(Source : <http://idata.over-blog.com/1/17/68/82//const13-1-.jpg><http://i83.servimg.com/u/f83/12/53/64/16/consta10.jpg>)

L'université Constantine 01, englobe les facultés suivantes :

- Faculté de droit ;
- Faculté des Sciences de la terre ;
- Faculté des Lettres et Langues ;
- Faculté des Sciences de la Technologie ;
- Faculté des Sciences Exactes ;
- Faculté des Sciences de la nature et de la vie ;
- Institut de la Nutrition, de l'Alimentation et des Technologies Agro-Alimentaires.

---

<sup>17</sup> En application du décret exécutif n° 11-401 Novembre 2011 qui a restructuré l'université Mentouri Constantine en trois nouvelles universités.



## Université Constantine 2

Nommé Abdelhamid MEHRI, l'Université Constantine 02 créée par décret exécutif n°11-401 du 28 Novembre 2011. Elle se situe à la ville nouvelle Ali Mendjeli et englobe les facultés suivantes.



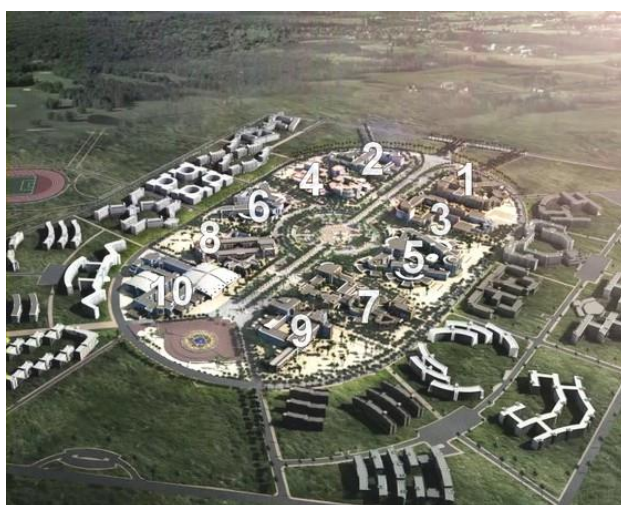
Figure 44 : Université Constantine 02

(Source : <http://www.univ-constantine2.dz/wp-content/uploads/Logo-UC2-AM.jpg>)

### Les Facultés et les instituts de l'Université Constantine 2

- Faculté des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication ;
- Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion ;
- Faculté des Sciences Humaines et des Sciences Sociales ;
- Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education ;
- Institut de Bibliothéconomie ;
- Institut des sciences et techniques des activités physiques et sportives.

## Université Constantine 3



- 1-Faculté d'Architecture et d'Urbanisme
- 2-Institut de Gestion des Techniques Urbaines
- 3-Ecole des biotechnologies
- 4-Faculté des Sciences Politiques
- 5-Faculté des Sciences Médicales
- 6-Faculté des Arts et Culture
- 7-Faculté du Génie des Procédés Pharmaceutiques
- 8-Faculté des Sciences de l'Information de la Communication et de l'Audiovisuel
- 9-École normale supérieure (ENS)
- 10-Ecole polytechnique

Figure 45 : Université Constantine 03

(Source : Google image)

Créée par le décret exécutif n°11-402 du 28 Novembre 2011. Entrée en vigueur le début de septembre 2013, l'université Constantine 3, regroupe : 6 facultés, 3 écoles et un institut. Elle est située à l'extension UV 05, ville nouvelle Ali Mendjeli à 13 km du chef-lieu de la wilaya de Constantine.

Les facultés, écoles et institut de l'université Constantine 3 :

- Faculté d'Architecture et d'Urbanisme ;
- Institut de Gestion des Techniques Urbaines ;
- Ecole des biotechnologies ;
- Faculté des Sciences Politiques ;
- Faculté des Sciences Médicales ;
- Faculté des Arts et Culture ;
- Faculté du Génie des Procédés Pharmaceutiques ;
- Faculté des Sciences de l'Information de la Communication et de l'Audiovisuel ;
- École normale supérieure (ENS) ;
- Ecole polytechnique.

#### **2.4.2. Facultés impliquées dans le processus d'épanouissement d'une Economie Créative :**

Les facultés qui peuvent être directement impliquées dans ce processus sont :

- Faculté des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication :



Figure 46 : Faculté des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, Université Constantine 02.

(Source : [www.univ-constantine2.dz/files/Guide-Universite.pdf](http://www.univ-constantine2.dz/files/Guide-Universite.pdf))

Les Formations assurées à la faculté sont : (voir tableau 15)

Tableau 15 : Formations assurées par la faculté des NTIC Constantine

(Source : [www.univ-constantine2.dz/files/Guide-Universite.pdf](http://www.univ-constantine2.dz/files/Guide-Universite.pdf))

<b>Niveau Licence</b>	
Filières	Spécialités (Intitulés des formations dispensées)
Informatique	Génie logiciel Systèmes Informatiques Systèmes d'information et technologies du Web Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication
<b>Niveau Master</b>	
Filières	Spécialités (Intitulés des formations dispensées)
Informatique	Génie logiciel Systèmes Distribués Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication Sciences et Technologie de l'Information et de la Communication Professionnel
<b>Doctorat</b>	
Filières	Spécialités (Intitulés des formations dispensées)
Informatique	Systèmes Complexes Ingénierie des systèmes d'information

- Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion



Figure 47 : Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion

(Source : <http://www.vitamedz.com/photos/85/02-85754-univesite-mentouri-constantine-algerie.jpg>)

Les Formations assurées à la faculté sont : (voir tableau 16)

Tableau 16: Formations assurées par la Faculté des Sciences Economique, Commerciales et des Sciences de Gestion Constantine

(Source : [www.univ-constantine2.dz/files/Guide-Universite.pdf](http://www.univ-constantine2.dz/files/Guide-Universite.pdf))

<b>Niveau Licence</b>	
Filières	Spécialités (Intitulés des formations dispensées)
Sciences Commerciales	Marketing Comptabilité
Sciences Economiques	Banques et assurances Economie internationale Monnaie, banques et finance
Sciences de Gestion	Finance Management
<b>Niveau Master</b>	
Filières	Spécialités (Intitulés des formations dispensées)
Sciences Commerciales	Marketing Comptabilité et finances
Sciences Economiques	Economie internationale et prospective Monnaie et institutions financières Finance internationale
Sciences de Gestion	Economie et gestion du tourisme Gestion des Ressources Humaines et Organisation Management Général Santé et Protection Sociale Finances
<b>Doctorat</b>	
Filières	Spécialités (Intitulés des formations dispensées)
Sciences Commerciales	Sciences Commerciales
Sciences Economiques	Economie et Finance
Sciences de Gestion	Sciences de gestion

– Faculté d'Architecture et d'Urbanisme



Figure 48 : Faculté d'Architecture et d'Urbanisme Constantine  
(Source :Google image)



- Faculté des Sciences de l'Information de la Communication et de l'Audiovisuel
- Faculté des Arts et Culture : Une faculté jeune qui a ouvert ses portes pour l'année universitaire 2014/2015, elle comporte 88 étudiants inscrits en 1<sup>ère</sup> année licence.

## **2.5. Les ressources relationnelles :**

### **2.5.1. Les lieux de sociabilité et de confrontation collective :**

L'hypothèse de la créativité comme valeur ajoutée pour étayer un projet de développement urbain et économique ne laisse pas indifférente les milieux de confrontation collective et la question du contact, des relations inter individuelle, inter organisationnelles et inter institutionnelle. Dans ce sens nous tentons de questionner ces lieux de sociabilité qui permettent l'épanouissement de la créativité, ou peuvent se constituer les coopérations et ce sur les différentes échelles. Dans ces lieux il est important de penser leurs conception et organisations afin de favoriser l'osmose collective, le partage, le rapprochement d'inconnues. Dans ce sens les espaces collectives dans leurs définition et typologies élargies, renouvelées et innovantes, sont en mesure de jouer pleinement ces rôles. Espaces publics au sein de la ville centre, espaces publics au sein de polarités périphériques, espaces de regroupement au sein des quartiers, les esplanades des administrations, les cafés, les cours des écoles, les stades, les marchés, les centres commerciaux, la rue, tout ce qui peut rassembler, rapprocher, stimuler le dialogue inciter à partir vers l'autre, à lui découvrir et à changer avec lui. A Constantine les espaces publics centraux, les université et leurs territoire d'influence, les regroupement de quartiers, on assiste de plus en plus à une prise en charge qualitative de ces lieux collectifs des évolutions dans la conception (enlèvement des clôtures), des interventions artistiques de qualité (jeu de lumière et d'eaux), des fonctions attribuées et les pratiques (accueil d'événements culturels) et une reconquête progressive de ces espaces par les membre de la société Constantinoise. Il est impératif de renouveler le regard, de changer de perception vis à vis de ces espaces qui sont les garants de la création du lien entre les parties prenantes du système créatif entrepreneuriale, et de penser ces derniers comme lieux d'apprentissage de médiation de collaboration.

## 2.5.2. Les espaces virtuels et les réseaux sociaux :

Dans le registre de la ville créative, l'intangible occupe une place primordiale. La floraison des Nouvelle Technologie de l'information , et de la Communication (NTIC) et surtout de la logique du web 2.0, a largement et efficacement impacter le processus de développement de la créativité, sa propagation et son utilisation dans tous les domaines .Le 2.0 apparaît comme le facilitateur des relations entre acteurs de différentes postures ,de différentes institutions et affiliations ,aux différents intérêts locaux et globaux. Il est à l' origine de la création d'un système constituée par une multiplicité d'autres sous-systèmes inter connectés. l'avantage que procure aujourd'hui les NTIC , c'est qu'elles permettent l'échange d'informations , d'expériences ,des visions , en temps réel et en toute liberté . Dans ce sens, les NTIC et surtout à travers les réseaux sociaux, les plateformes d'échange et les blogs apparaissent comme des activateurs des dynamiques entrepreneuriales et créatives.

Dans ce contexte sociétal on assiste à l'émergence d'un homme de plus en plus dépendant de ces nouveautés. Il est connecté en tout temps, il est à la fois ici et ailleurs, ouvert sur l'extérieur tout en étant à l'intérieur, mobile en même temps qu'il vécut une immobilité. Aujourd'hui les algériens sont de plus en plus connectés. Les réseaux sociaux dans cette conception basée sur l'économie créative et questionnant son impact sur la ville en tant que milieu et système sont des supports. Outre l'ouverture sur d'autres cultures, la promotion du dialogue interculturel et intergénérationnel sont aussi importantes les initiatives de création de groupes, de regroupements informelles sur le web et les initiatives de certaines associations, et personnalités. Dans la figure ci-dessous certaines pages sur le réseau Facebook qui sont très actives. (Figure n° 49).

Quelques indicateurs sont significatifs pour consolider cette logique et ce rapport des NTIC et du développement créatif entrepreneurial. Avec plus de 10 millions d'abonnés à internet en Algérie en 2014 , et l'avènement de la 3G dans presque 39 wilaya du pays .Le chantier de la 4G est en phase d'étude et la concurrence entre les trois opérateurs de téléphonie mobile (Mobilis, Ooredoo, Djezzy) sont en pleine concurrence afin d'améliorer le service fourni dans ce champs d'action .

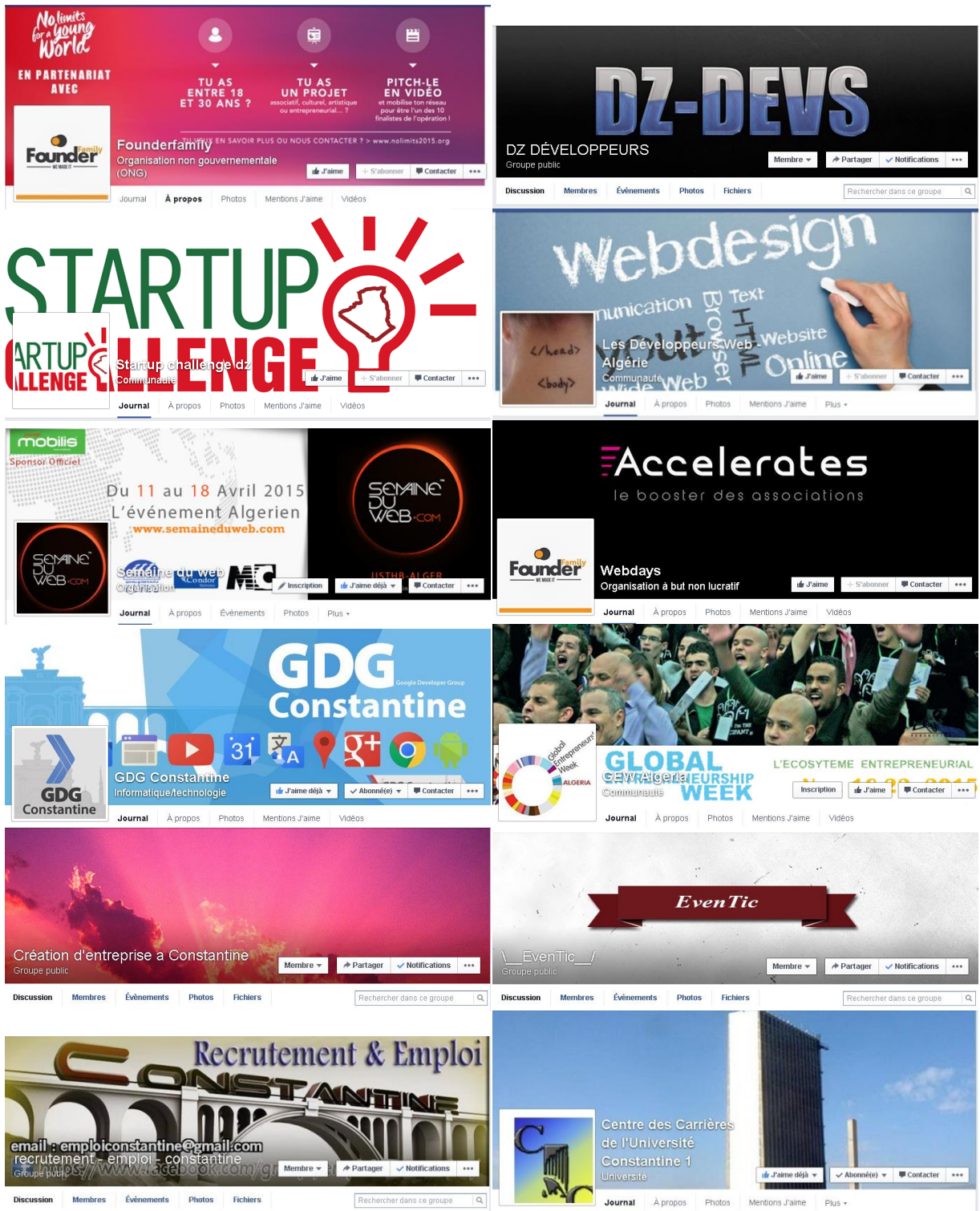


Figure 49 : les initiatives, pour une économie créative : les réseaux sociaux un médiateur.

(Source : [www.facebook.com](http://www.facebook.com) )

## Conclusion

De l'examen territorial des ressources pouvant étayer cette orientation basé sur l'entreprenariat et la créativité comme leviers de développement, le cas de Constantine se révèle comme porteur d'opportunité. Des ressources économiques et entrepreneuriales variées entre structure d'aide, d'accompagnement et de financement, surfaces d'accueils qui restent à réhabiliter et réaffecter, et nouveaux espaces tel que les incubateurs. Des ressources urbaines et architecturales à travers des projets structurants de grande qualité et d'un impact sur l'environnement, l'amélioration du cadre de vie et la promotion d'une image positive. Des ressources culturelles qui trouvent leur fondement dans l'identité de la ville, capitale de la culture arabe 2015, se divisant entre projets phares, équipements de proximité, évènements et activités. Des ressources intellectuelles ayant comme figure emblématique les universités de Constantine, où certaines facultés jouent un rôle primordial (à leur tête la faculté des NTIC). Et en dernier lieu une tentative d'interroger les ressources relationnelles en faisant référence aux espaces de confrontation collective qui peuvent être des espaces publics ou des espaces virtuels.

Reste à questionner l'activation de ces ressources, dans leurs variantes interconnectées et intégrées à la faveur du développement et de l'épanouissement de l'écosystème créatif Constantinois. Poser la question des interférences et de la transversalité incite à questionner les acteurs clés impliqués dans notre cas d'étude.

## **CHAPITRE 10 : Le regroupement d'acteurs et la réalité d'un cluster créatif à Constantine.**

### **Introduction :**

Evoquer le *clustering* des acteurs de l'économie créative à Constantine, nécessite de questionner l'agglomération des entreprises opérant dans les domaines créatifs. Celle-ci mène à s'interroger sur le périmètre sectoriel à adopter. Pour cela une délimitation des secteurs créatifs doit être envisagée.

Au centre de la conceptualisation des clusters, les relations inter organisationnelles occupent une place prépondérante. Dans notre cas, nous essayerons de les retrouver et de questionner leurs logiques. Qui sont les acteurs concernés ? Quelles sont les structures relais ? Quelle collaboration entre acteurs scientifiques et économiques ? Quels sont les moments opportuns du rapprochement ? C'est à ces questions et à d'autres, qu'on tendrait de répondre dans ce chapitre.

### **1. Les secteurs créatifs à Constantine :**

#### **1.1. Une délimitation sectorielle :**

Si la reconnaissance des industries créatives, de leur poids dans le commerce, et leur importance croissante au sein des économies moderne, font l'unanimité au sein de la communauté mondiale, leur catégorisation et leur définition en tant que secteurs d'activités, connaît une variété d'approches. Pour explorer l'état des industries et de l'économie créative à Constantine, nous nous sommes trouvées face à l'impératif de délimitation sectorielle et de définitions des catégories dont il est question sur ce territoire spécifique et particulier. La revue de la littérature et des travaux d'autres chercheurs et consultants experts témoigne non seulement d'un large panel d'activités qui peuvent être considérées comme étant des industries créatives, mais aussi de la pluralité de la créativité en économie. Le tableau ci dessous présente les plus importantes tentatives de délimitation (tableau 17).

Tableau 17: les différentes approches de délimitation sectorielle des Industries Créatives

(Source : UNESCO Maghreb 2009)

	<b>Approche WIPO</b>	<b>Approche DCMS</b>	<b>Approche UNESCO</b>	<b>Approche OCDE</b>
<b>Industries Culturelles</b>	Presse et littérature	Edition	Livres et presse	Livres
	Musique, production - théâtre, opéras	Musique	Arts du spectacle (Musique, Dance, Théâtre, autres arts du spectacle)	Spectacles Vivants
	Images animées et vidéo	Cinéma et vidéo Et audiovisuel	Audio, audiovisuel et multimédia (film, radio, télévision, vidéo, multimédia enregistrement sonore)	Production Audiovisuelle
	Radio et télévision			Enregistrements et disques
				Arts plastiques
				Patrimoine Architectural
<b>Autres Secteurs de la création</b>	Logiciels et bases de données	Jeux vidéo et Logiciels de loisir		Jeux vidéo
	Photographie	Spectacle Vivant (Dance, théâtre, cirques, festivals, divertissement)		
	Arts visuels et graphiques	Arts et marché des antiquités	Arts visuels	Instruments de Musique
		Artisanat d'art		
		Design		
		Mode		
	Publicité	Publicité		Publicité
	Architecture	Architecture	Architecture	
<b>Activités économiques liées à la créativité</b>		Patrimoine culturel (musées, sites archéologiques et autres)	Patrimoine culturel (musées, sites archéologiques et autres)	
			Archives	
			Bibliothèques	
	Logiciels et services informatiques	Logiciels et services informatiques	Logiciels et services informatiques	

Une autre voie explorée est celle des normes Algérienne. Si cette question d'industries et d'économie créative ne fait pas encore l'objet d'une reconnaissance institutionnelle et réglementaire, néanmoins s'il existe des grilles de catégorisation des activités qui nous on servit à titre d'outil pour le *mapping* des secteurs créatifs à Constantine. Le tableau n° 18 présente une tentative de catégorisation qui s'est basée sur la NAA 2000 (Nomenclature Algérienne des Activités) et des répartitions du premier recensement économique en Algérie 2011.

Tableau 18: Les industries créatives en Algérie : tentative de catégorisation

(Source ONS, premier recensement économique. Juillet 2012, synthèse de l'auteur)

SECTION	DIVISION
INFORMATION ET COMMUNICATION	Édition Édition de livres Édition de journaux Édition de revues et de périodiques  Imprimerie et reproductions d'enregistrements Production de films cinématographiques Production de vidéos Production de programmes de télévision Production d'enregistrements sonores (studios d'enregistrements) Édition musicale Distribution des films et des vidéos Projections de films cinématographiques Programmation et diffusion Activités de radio et de télévision
TELECOMMUNICATIONS	Programmation, conseil et autres activités informatiques Conseil en systèmes informatiques Réalisation et développement des logiciels Traitement de données Activités de banques de données Conception des sites web Conception et développement de jeux vidéo
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	Activités d'architecture et d'ingénierie, activités de contrôle et analyses techniques Recherche développement scientifique Publicité et études de marché
ARTS, SPECTACLES ET ACTIVITES RECREATIVES	Activités créatives, artistiques et de spectacle Artisanat d'art Arts de la scène (concerts, danse, opéra, cirque ...) Arts visuels (peintures, sculptures, photographie...) Bibliothèques, activités culturelles Activités sportives, récréatives et de loisirs Organisation de jeux Les loisirs interactifs
	Agences de Design (design graphique, design intérieur, design

AUTRES	des bijoux, de jouets, mode ...) Agences de publicité Agences de communication Agences de presse Les services aux entreprises (services d'information)
--------	--

Constantine telle qu'examiner dans le chapitre précédent, est une ville-ressource. Elle renferme autant de potentialités et de gisementsa une véritable économie créative locale. La créativité à Constantine est plurielle. Si toutes ces industries peuvent fleurir en ce milieu urbain, certaines d'entreeelles se trouvent plus favorisées, par les richesses de la ville, la présence d'un acteur majeur, où par l'action publiqueet les programmes entamés et/ou en cours. Parmi ceux figurent : les activités informatiques de programmation et de télécommunication, les activités spécialisées scientifiques et techniques, et les activités culturelles artistiques et récréatives.

Dans cette partie du diagnostic nous avons jugé utile de concentrer d'avantage les efforts d'investigation sur une seule catégorie. Les raisons sont d'abord d'ordre qualitatif, entreprendre une recherche fine sur l'insertion et l'organisation de ces industries en ville ne peut se faire en un temps court, ensuite pour mieux appréhender la réalité de l'écosystème créatif constantinois, il est question d'englober toutes ces facettes et dimensions (économiques, urbaines mais aussi organisationnelles), en fin travailler sur la *clusterisation* suppose de travailler sur la problématique des acteurs et des relations nouées a la faveur d'un projet commun de développement. Le secteur choisi prend en compte ces paramètres, présente les aspects les plus visibles, pour un écosystème entrepreneurial créatif. Il s'agit de l'industrie du web et des domaines des Nouvelles Technologies de la Communication et de l'Information (NTIC), des start-ups technologiques et de toutes les initiatives de promotion l'entrepreneuriat innovant, de valorisation de la recherche scientifique et de partenariat entre acteurs scientifiques, économiques et publics.

### **1.2.L'agglomération des entreprises créative à Constantine :**

Dans cette section la recherche s'est focalisée en premier lieu sur la quête des entreprises créatives dans la ville de Constantine, pour retrouver les fondements et les logiques de leurs agglomérations sur le territoire de la ville. Ce *mapping* avait comme support : les annuaires des entreprises algériennes disponibles sur la toile du web, et la base de données de la Direction des PME de la wilaya de Constantine. A ce sujet on note les difficultés de collaboration avec les autres organismes susceptibles de nous fournir des informations sur le nombre, les activités et les



localisations des entreprises créatives à titre d'exemple l'ANSEJ de la Wilaya de Constantine. De ce recueil nous avons peut énumérer et constituer un échantillon test composé de 130 entreprises créatives dans la ville de Constantine (périmètre du Grand Constantine).

Le premier constat c'est que plus de 84% de ces entreprises sont localisé sur le territoire de la commune de Constantine, contre 11.5% sur la commune d'El Khroub, 2.3% sur la commune d'Ain Smara, 1.5% sur la commune d'El Hamma Bouziane et 0.7% sur la commune de Didouche Mourad (Figure n°50).

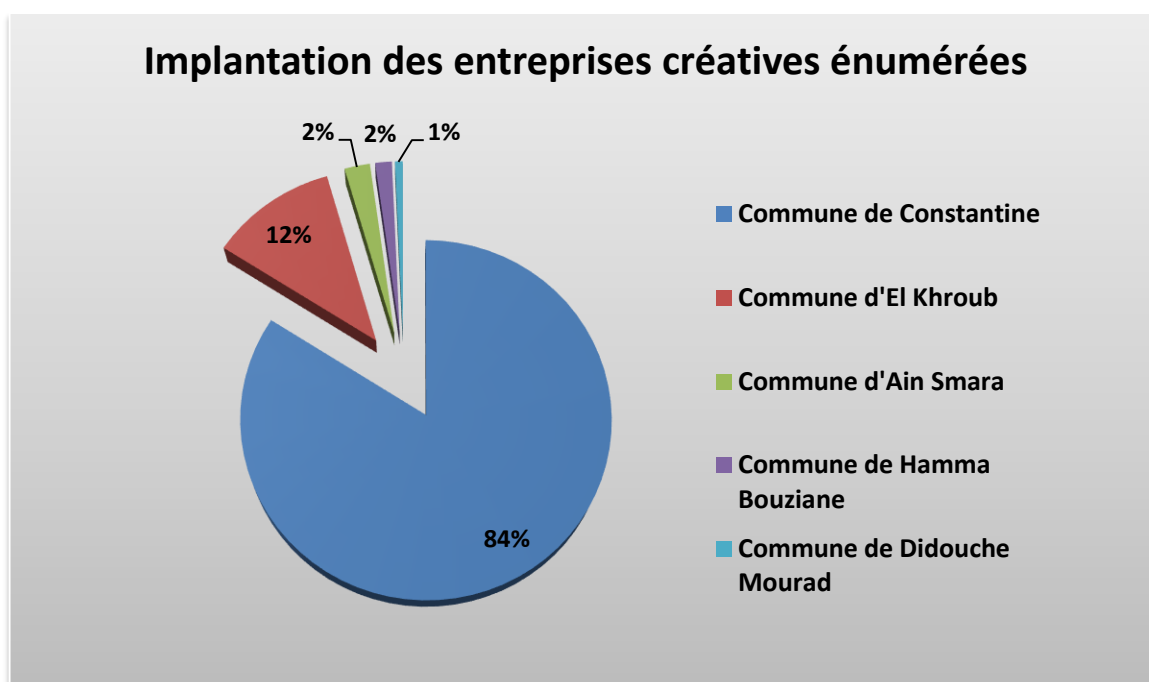


Figure 50 : le pourcentage d'agglomération des entreprises créatives énumérées sur le territoire du Grand Constantine.

(Conception de l'auteur)

Un résultat qui confirme l'hypothèse de la primauté de la centralité dans le choix de localisations de ces activités créatives.

Dans une deuxième étape nous avons envisagé des entretiens semi directifs avec ces porteurs de projets, afin déceler leurs logiques d'agglomération, la pertinence du territoire urbain, de ses ressources génériques ou activées, des relations et de collaborations avec les entreprises des mêmes secteurs, des fournisseurs des clients, des universités, des institutions et agences d'aide et d'accompagnement, des associations, des organisations et des privés engagés

dans le processus de développement entrepreneurial. Tous cela dans le but de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse d'un cluster créatif à Constantine. Cependant l'enquête n'a pas trouvé l'écho recherché auprès des chefs d'entreprises contactés. Ils se sont montrés peu favorable, et aucune entrevue n'a été tenue. Les motifs derrière ce refus ne sont pas bien expliqués. Faute de quoi cette phase du diagnostic peut éventuellement s'appuyer sur un autre volet pour vérifier l'organisation possible sous forme de grappe ou de cluster. Il s'agit du volet des relations inter organisationnelles qui régit le système d'acteurs, et qui fera l'objet de la section suivante.

## **2. Les relations inter organisationnelles entre les acteurs de l'écosystème :**

### **2.1. Les acteurs impliqués dans le processus entrepreneurial créatif à Constantine :**

Dans notre investigation autour du territoire Constantinois, certains éléments se sont révélés comme primordiales et leur présence témoigne des prémices de la construction et de la genèse d'un véritable processus entrepreneurial créatif dans cette ville. A leur tête, certains acteurs apparaissent comme les maîtres du jeu, les metteurs en scène et les fondateurs d'une dynamique de *clusterisation*.

Ils sont à l'origine d'un regroupement autour de la promotion de la thématique de l'économie créative, de l'encouragement de l'entrepreneuriat, de la valorisation de la recherche et de l'innovation au sein d'une communauté de jeunes universitaires, porteurs de projets, preneurs de risque, entrepreneurs qui veulent dépasser les frontières de leur territoire proche, s'exporter et affirmer le nécessaire changement d'attitude, d'approches, de visions dans un monde en perpétuelle mutation.

Ces acteurs affichent à chaque occasion une ferme volonté de s'engager dans cette dynamique, et surtout de collaborer ensemble autour de certains projets, programmes et événements en vue de réaliser les objectifs tracés, à la faveur de l'entrepreneuriat et de l'innovation.

Des acteurs de différentes sphères, institutions de l'Etat, structures décentralisées, directions, agences, ONG, associations, partenaires étrangers (Union Européenne, universités

étrangères), enseignants, chercheurs, formateurs, entrepreneurs et étudiants, tous pour un projet commun (figure 51). Parmi ceux on cite :

- Les universités de Constantine 01, 02 ,03 : l'université est un acteur clef, fournisseur de capital humain créatif, des ressources humaines, financeur, et organisateurs d'évènements soutenant l'émergence de l'entrepreneuriat créatif. Au sein de cet organisme, certaines structures sont dynamiques :
  - Les services relations entreprise/université,
  - Les directions des activités scientifiques, culturelles et sportives,
  - Les clubs scientifiques.
  - La maison de l'entrepreneuriat,
  - Le centre de carrières
  - La faculté des NTIC
- Le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique,
- Le Ministère de l'Industrie et des Mines,
- L'Agence Nationale de Développement de l'Industrie
- L'Agence Nationale de Développement des Parcs Technologiques,
- L'Agence National de Soutien à l'Emploi de jeunes,
- L'Agence National de l'Emploi,
- La Direction des PME/PMI Constantine,
- La Direction de l'Emploi Constantine
- L'Union Nationale des Investisseurs
- Algerian International Diaspora Association,
- Le Club des Investisseurs et Entrepreneurs du Grand Constantine,
- L'Association de Développement des Capacités de Jeunes,
- Founder Family,
- Les conférenciers et formateurs volontaires,

- Les sociétés privées,
- Les étudiants, les jeunes entrepreneurs dans les TIC.



Figure 51 : Acteurs potentiels de l'écosystème créatif Constantinois

(Conception de l'auteur)

## 2.2. Les collaborations ANSEJ, Université(s) Constantine :

Depuis sa mise en place en 1997, le dispositif de soutien à l'emploi des jeunes s'est donné la mission de soutenir et d'accompagner les porteurs de projets, de les aider à créer et à financer leurs micro entreprises. A Constantine ce dispositif s'est largement enrichi. La présence sur le territoire de grandes universités a constitué une opportunité de partenariat fructueux. Depuis 2001, l'ANSEJ s'est tourné vers l'université, pour ancrer l'esprit entrepreneurial au sein de la communauté étudiante, et investir dans l'entrepreneuriat innovant et créatif. Au départ ce partenariat n'avait pas de cadre formel conventionnel, tout a commencé avec des journées de sensibilisation, et d'information autour du dispositif. Le 1<sup>er</sup> évènement organisé été l'université d'été en 2001. Une session de formation au service des étudiants, dans les domaines de gestion et

de management des entreprises. L'an 2004 constitue une tournure positive dans l'historique des relations avec la signature de la convention de partenariat. Une consolidation de la relation accompagnée d'une évolution dans les actions on cite : le lancement des licences de l'entrepreneuriat, la création de la maison de l'entrepreneuriat en 2007, le concours stars de l'entrepreneuriat et la signature d'autres conventions avec les universités 02 et 03 (schéma 05).

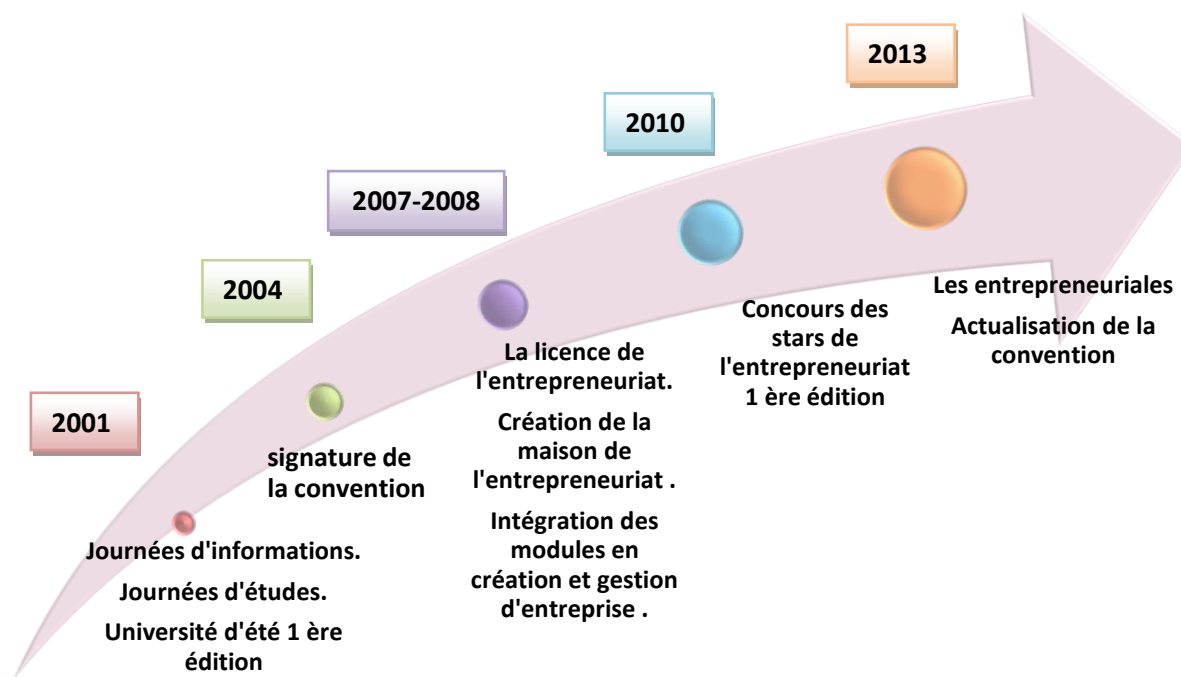


Schéma 5 : historique des relations ANSEJ Université Constantine

(Source : ANSEJ Constantine, conception de l'auteur)

Ce partenariat est jugé réussi, en vue des projets et programmes réalisés et des avancées enregistrées. Selon le directeur de l'antenne local ANSEJ, le pourcentage d'universitaires diplômées bénéficiant de ce dispositif a connu une nette amélioration de 5% en 1999 à 32% en 2012. Ceci est dû en grande partie aux actions et initiatives partagées. L'objectif derrière est d'impulser une nouvelle culture entrepreneuriale chez les étudiants, et de changer leur vision envers l'entrepreneuriat et l'emploi. Il s'agit de susciter au sein de cette communauté le sens de l'initiative, de la prise de risque et de l'autonomie.

La mise en œuvre de ce plan d'action passe par l'organisation de journées d'informations, des caravanes de sensibilisation, des sessions de formation et des concours on cite :

- L'université d'été et l'université d'automne,

- Le concours « stars de l'entrepreneuriat »,
- La caravane ANSEJ,
- L'implication dans d'autres évènements (la semaine mondiale de l'entrepreneuriat, les webdays...)
- Des formations régulières dispensées au niveau de la maison de l'entrepreneuriat.

## **2.3. Les structures relais entre acteurs scientifiques et économiques :**

### **2.3.1. La Maison de l'Entrepreneuriat de Constantine :**

La maison de l'entrepreneuriat peut être définie « *comme une cellule de ressources au service du développement d'une culture entrepreneuriale et au service des acteurs* »<sup>1</sup>. Il s'agit d'une structure clef du dispositif entrepreneurial. Première expérience en Algérie, la maison de l'entrepreneuriat de l'Université Constantine constitue une action pilote. Fruit du partenariat de l'université Mentouri et l'université Pierre Mendès-France Grenoble, relancé en 2000, et de l'insertion aux programmes européens Erasmus-Mundus et Tempus destinés aux universités. Elle a été créée en 2006 au niveau de l'université Mentouri (actuellement son siège est à l'université Constantine 02). Elle est directement inspirée de la maison de l'entrepreneuriat du pôle universitaire de Grenoble, qui a son tour contribué à sa création. Cet acte n'est qu'une suite logique à un contexte et un terrain favorable, avec les collaborations entre Université et ANSEJ, qui se sont consacrés depuis les années 2000 à la promotion de l'entrepreneuriat, à cela s'ajoute la concrétisation et le montage du projet de Licence en entrepreneuriat.

La maison d'entrepreneuriat a pour mission de :

- Diffuser la culture de l'entrepreneuriat au niveau de l'université,
- Sensibiliser à l'entrepreneuriat,

---

<sup>1</sup>BOISSIN.J.P, SCHIEB-BIENFAIT. N. (2011), « *Des Maisons de l'Entrepreneuriat au plan d'action national des Pôles Entrepreneurial Étudiants* », *Entreprendre & Innover*, n° 11-12, pp. 55-64. IN MOUSSAOUI. A, BERKANE.Y. (2014), « *Développement de la culture entrepreneuriale : Contraintes et opportunités pour l'Université Algérienne* ». XXX<sup>èmes</sup> Journées du développement ATM, « *Ethique, entrepreneuriat et développement* », UNIVERSITE Cadi Ayyad, Marrakech, 29, 30 et 31 mai 2014. En ligne depuis [<http://www.mondesendveloppement.eu/medias/files/berkane-moussaoui.22.4.14.doc>]

- Préparer les étudiants à la vie professionnelle,
- Former à la création d'entreprises et à la gestion des projets,
- Accompagner la création et la poste création pour les étudiants porteurs de projets,
- Informer les étudiants sur les dispositifs et les cadres existants,
- Découvrir et orienter les potentialités et les compétences,

Pour réaliser ces objectifs la maison de l'entrepreneuriat œuvre à travers l'organisation des journées de sensibilisation, des stages de formation, des tables rondes et des séminaires.

### **2.3.2. Le Centre des Carrières de l'UMC : au service de l'emploi des étudiants**

Créé en 2009, le Centre des carrières est une autre structure universitaires qui prend en charge, et ce depuis sa création, la mission de rapprocher l'université et les secteurs socio-économiques de la ville de Constantine, d'aider les étudiants à entretenir des relations avec le milieu professionnel afin d'améliorer leur employabilité. Le centre est le fruit d'un partenariat entre l'USA et l'Algérie (une collaboration entre l'Institut William Davidson « WDI » de l'université de Michigan USA, l'UMC, l'United States Agency for International développement et l'ambassade des USA en Algérie). Dans ce cadre le staff du centre avait bénéficié d'un séjour aux USA pour s'approprier les méthodes de travail et comprendre la gestion d'un tel établissement.

Le centre de carrières vise à :

- Aider les étudiants à développer leurs compétences et savoirs et de les adapter à la demande du marché de l'emploi,
- Augmenter l'employabilité des jeunes diplômés et les préparer à affronter le monde du travail,
- Aider les étudiants à mieux préciser leurs orientations de carrière et d'emploi,
- Favoriser les partenariats entre les différents facultés et départements de l'université, les entreprises et structures économiques.

Pour réaliser ces objectifs le Centre de Carrière dispense des formations complète autour de la rédaction des CV, des lettres de motivations, la préparation aux entretiens d'embauche, des séances de sensibilisation et des stages professionnels.

## **2.4.La participation aux projets européens : rapprocher l'université des acteurs économiques**

### **2.4.1. Le programme TEMPUS-EVARECH : pour l'entrepreneuriat et la valorisation de la recherche**

Parmi les programmes de l'Union Européenne destinés aux universités du Maghreb et de l'Europe, et auquel l'université de Constantine est membre, figure le programme TEMPUS-EVARECH. Son objectif principal est de promouvoir l'entrepreneuriat et la recherche à travers le financement des projets inscrits au niveau du réseau, et d'accélérer la mise en place des incubateurs au niveau des universités. Ce programme est financé à 800 000 euros et s'étale sur la période 2012-2015. Le dernier évènement organisé sous ce panel est la « Caravane Evarech », le 80 et 09 Janvier 2013 à l'université Constantine 01. Des journées consacrées à la valorisation des résultats des travaux de recherche, des conférences, des expositions, de projets de création d'entreprises par des jeunes universitaires dans le cadre du dispositif ANSEJ.

### **2.4.2. Le Programme d'Appui bilatéral UE-Algérie à la Politique Sectorielle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (PAPS-ESRS)**

Le Programme d'Appui à la Politique Sectorielle et de la Recherche Scientifique (PAPS-ESRS) UE-Algérie, Mis en place depuis 2010 entre l'UE et le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique, il concerne 15 universités parmi ceux l'université de Constantine. Il accompagne et soutient la réforme du secteur de l'enseignement, la modernisation du système universitaire afin de développer les mécanismes d'insertion des jeunes dans le monde professionnel, le renforcement des capacités des établissements universitaires et l'amélioration de la qualité de l'enseignement. En marge d'un séminaire de visibilité tenu le 28 Novembre 2013, Mr Marek SKOLIL, ambassadeur de l'Union européenne en Algérie, avait indiqué qu'à travers ce programme « *nous souhaitons mettre en contact les institutions de*



*l'enseignement supérieur algériennes et européennes pour un échange de savoir-faire et le partage des expériences européennes dans la recherche scientifique. L'objectif est de rapprocher l'université des acteurs économiques. Ce qui est nous paraît crucial dans ce programme, c'est le lien entre l'université et le monde du travail ou l'économie. Car il est clair qu'avec le nombre croissant d'étudiants en Algérie, le premier souci du gouvernement algérien et ses partenaires européens, c'est de faire en sorte de faciliter l'accès à une carrière professionnelle pour les étudiants »<sup>2</sup>. Le dernier acte qui rentre dans le cadre du PAPS-ESRS, est l'organisation d'un atelier pour la création de pôles universités/entreprises, qui a eu lieu à l'université de Constantine 1, du 22 au 26 Juin 2014. La rencontre a connu la participation des responsables opérationnels et pilotes de six universités. Des étudiants, doctorants ainsi que des représentants du secteur économique, de la Direction Générale de la compétitivité industrielle du Ministère de l'Industrie et des Mines, de l'ANDI, de l'ANSEJ et du Centre de carrières et de la Maison de l'Entrepreneuriat ont pris part de cet évènement. L'objectif visé est l'enrichissement des débats et propositions autour de la thématique du rapprochement Universités/ Entreprises à travers l'élaboration d'une feuille de route pour la création de pôles de développement ainsi qu'à l'établissement d'une *task force* dans le cadre de la Co-construction du référentiel national.*

## **2.5. Les événements : le maillon fort de l'écosystème créatif constantinois**

### **2.5.1. WebDays au service de l'entrepreneuriat à Constantine Mars, Décembre 2012 :**

#### **Présentation des WebDays :**

*« Les Webdays ont pour but principal de participer au développement économique par l'innovation et la technologie. Elles sont destinées à toutes les composantes de la société : étudiants, chefs d'entreprises, administration, etc. Afin de toucher le plus large public possible, les Webdays sont en accès libre et gratuit. Elles s'appuient sur des structures locales (universités,*

---

<sup>2</sup>SKOLIL. M, ambassadeur de l'UE en Algérie, à propos du projet PAPS-ESRS « L'objectif est de rapprocher l'université des acteurs économiques », article de presse Horizons, publié le 29/11/2013. En ligne depuis [[http://www2.horizons-dz.com/?L-objectif-est-de-rapprocher-\]](http://www2.horizons-dz.com/?L-objectif-est-de-rapprocher-)].

*chambres de commerce...)* pour fournir des prestations d'accueil, des conférences, del'hébergement et de la restauration à coût très modique »<sup>3</sup>.

Il s'agit d'un programme unique et d'un concept novateur par son contenu, son approche mais aussi ces objectifs. Organisé sous forme de 3 journées de travail et de formation continue, l'évènement brasse un large public d'acteurs, de l'expert national et international, institutions et administrations, entrepreneurs, startupers, chefs d'entreprises privées, jeunes diplômés, et étudiants. Les webdays opèrent par des sessions de formation actives, des ateliers, des workshops, des débats ouverts privilégiant l'interaction et l'apprentissage par la création.

Les objectifs sont :

- Participer à la formation de la jeunesse estudiantine dans le domaine des nouvelles technologies,
- Accompagner les TPE et PME à se lancer dans le e-commerce avec des solutions adaptées,
- Promouvoir l'esprit d'entreprise,
- Création d'un observatoire des territoires pour les nouvelles technologies,
- Servir de plateforme de mise en relation et d'échange entre les acteurs du numérique : professionnels, étudiants, administrations et chercheurs,
- Promouvoir les métiers et les outils du web,
- Contribuer auxancements de projets étudiants en vue d'une création de sociétés,
- Réunir les experts et les passionnés autour de cycles de conférences et d'évènements internationaux en relation avec le web et l'entreprenariat,
- Assurer des formations techniques pour les TPE/PME,
- Organiser des examens certifiés (CESEO),
- Rencontres entre employeurs et candidats.<sup>4</sup>

---

<sup>3</sup>Dossier de présentation La semaine du web, du 11 au 18 Mai 2013 à l'hôtel Hilton Alger, Sous la thématique « *Création d'emplois, de Startups et de nouvelles technologies* » .En ligne depuis [[http://www.pcpalgerie.org/IMG/pdf/La\\_semaine\\_du\\_web.pdf](http://www.pcpalgerie.org/IMG/pdf/La_semaine_du_web.pdf)]

## **Les fondateurs du projet :**

En avril 2011, Farid ARAB et Ahmed OMAROUAYACHE<sup>5</sup> avaient initié la première édition à Alger au cyber parc Sidi Abdellah. Le succès de l'évènement, le soutien des hautes instances de l'Etat, et la motivation des jeunes entrepreneurs et étudiants, ont donné naissance à d'autres éditions, dans d'autres villes du pays. Aujourd'hui les Webdays sont organisés dans 22 pays à travers le monde. Au sujet des Webdays Farid ARAB avait témoigné que le but derrière est de créer des écosystèmes innovants, de favoriser la rencontre des acteurs et d'impulser une dynamique via la formation.

## **Le contenu :**

Le programme de la semaine du web est une combinatoire de manifestations simultanées et complémentaires. Il tourne autour de :

1. La formation : Si les aspects techniques inhérents au développement web et de logiciels est la thématique central, le champ c'est élargi au fil des manifestations pour englober, les domaines de management, de l'entrepreneuriat, du marketing et le développement économique.
2. L'entrepreneuriat : à travers l'organisation et la montée d'une start-up weekend en 54 heures, à partir d'une idée de départ qui doit donner naissance à un projet de création de micro entreprise. Cet évènement brasse une équipe pluridisciplinaire d'entrepreneurs, de spécialistes du marketing web, des designers, des graphistes et mêmes des artistes.
3. Des workshops thématiques : organisé sous formes d'ateliers, ces workshops ont pour objectif la formation du public participant à s'approprier les usages numériques et à les intégrer dans leurs projets.
4. Le Think Thank BARCAMP : il est l'une des innovations des manifestations du webdays. Son questionnement tourne autour du : comment unir les entrepreneurs, étudiants et investisseurs pour développer l'écosystème de l'innovation numérique ? Il

---

<sup>4</sup>Dossier de présentation Webdays Entrepreneurship, (2013). En ligne depuis [<http://www.univ-blida.dz/Images/PRESENTATIONWEBDAYSFR.pdf>]

<sup>5</sup>Foundateurs des Webdays.

suit le principe pas de spectateurs, tous participants, et prend la forme de conférences ouvertes et d'ateliers participatifs.

### **WebDays Constantine deux éditions :**

A Constantine les Webdays ont été organisés sur deux éditions successives de l'évènement. Après la première édition à Alger en avril 2011 et la deuxième à Tlemcen en décembre de la même année, c'est Constantine qui a eu le privilège d'accueillir la troisième et quatrième édition de la semaine du web.

1<sup>ère</sup> édition : du 1er au 3 mars 2012,

2<sup>ème</sup> édition : du 6 au 8 décembre 2012. (Figure 52, 53).

A propos de Constantine et des *webdays*, Farid ARAB nous a affirmé que la ville de Constantine est l'une des plus actives, on mettant l'accent sur la volonté de la population estudiantine, des entreprises à collaborer, et sur la présence d'une Université très favorable à la promotion de l'entrepreneuriat à travers le relais de ces cellules (centre de carrières).



Figure 52 : Webdays Constantine, Equipe d'organisation de l'évènement

(Source : <http://www.univ-blida.dz/Images/PRESENTATIONWEBDAYSEFR.pdf>)



, 5 licences, 6 jours, 5600 inscrits, 4900 participants, 120 conférences, 100 giga de photos et de vidéos, 54 h de SWA (Start-upWeek End), 5 certifiés CESEO ,200 officiels, 1 Examen, 1 barcamp, 1 speedrecruting, 1 joomladay, 1 seocamp day, 1 battle graphique, 1 mobile monday, 12 thématiques, 50 ateliers, 30 intervenants, 6 sites internet, 3000 tweets, 2 ministres, 4 chaînes TV, 3 radios, 100 bénévoles étudiants de l' ESI, 2 webtv, 1 wiimax, 7 chefs de projet , 1 web tv , 12 bus , 12 pays, 254 articles de presse, 5 pages fans, 4 twitter

Figure 53 : Webdays Constantine VS Entrepreneurship 2012

(Source : <http://www.univ-blida.dz/Images/PRESENTATIONWEBDAYSFR.pdf>)

## 2.5.2. Call For Tech carrefour des technologies du 04 au 11 Mai 2014 :



Figure 54 : Le carrefour des nouvelles technologies Call For Tech

(Source : [www.univ-constantine2.dz/files/Guide-Universite.pdf](http://www.univ-constantine2.dz/files/Guide-Universite.pdf))

*Call For Tech*, tenu du 04 au 11 Mai, était une opportunité pour Constantine, afin de s'exposer comme un carrefour des nouvelles technologies. Co organisé par les directions des



activités scientifiques, culturelles et sportives des universités Constantine1 et Constantine2, et avec la participation active des clubs scientifiques. Il s'agit d'un évènement de grande envergure, destiné à tous les étudiants algériens. Call for Tech ce sont des journées thématiques consacrées aux nouvelles technologies « MICROSOFT, OWASP, GOOGLE, CISCO » et à l'entrepreneuriat social, et des journées de compétitions. Des conférences, formations, workshops seront animés par des experts nationaux et internationaux (Conférencier Coach et Formateur).

Au cœur d'une semaine divers conférences et ateliers sont organisés autour des innovations technologiques récentes, des formations en libre accès (*WordPress*, Joomla, Linux), des workshops sur l'entrepreneuriat « leadership et notion managérial », le e-journalisme, le *e-Learning*, le concours *Lean Step Up* de création d'entreprise en 54h, le concours Startup Pirates, le Game Camp (Concours de jeux vidéo), et le Battle graphique (Concours de design et de photo).

Cet évènement constitue un atout en matière de promotion des industries créatives, à travers le rassemblement des professionnels et amateurs de plusieurs secteurs qui ont trait à la créativité, à titre d'exemple : le développement web, les jeux vidéo et le design graphique.

### 2.5.3. La semaine mondiale de l'entrepreneuriat à Constantine 22-23

**Novembre 2014 :**



Figure 55 : *Global Entrepreneurship Week* Constantine 2014

(Source : <https://fr-fr.facebook.com/AIESEC.lc.Constantine/>)

Dans le cadre du *Global Entrepreneurship Week*, et pour sa 2<sup>ème</sup> édition, l'Université de Constantine 01, avec son Centre des Carrières, en partenariat avec l'ANSEJ (Agence Nationale de Soutien pour l'Emploi des Jeunes) et l'ADCJ (Association de Développement des Capacités des Jeunes), a organisé le 22 et 23 Novembre 2014, un évènement intitulé « passionné(e)s d'entrepreneuriat, libérez vos idées ». Cette édition a connu la participation d'une soixante d'étudiants intéressés par la création d'entreprises. Des jeunes motivés ont été encadrés par des cadres de l'ANSEJ, des experts en management et des speakers de l'association. L'ouverture a été un moment de contact, de familiarisation, de formation autour des méthodes de gestion des entreprises (*Business Generation Model* « BMG ») et d'apprentissage des méthodes de travail collectif (*Brainstorming & team building*). Les participants ont été par la suite dispatchés sur cinq groupes, et le vrai travail de montage d'un projet de création d'une micro entreprise a ainsi commencé. Un travail bien encadré et suivi qui a donné naissance à cinq masters plans, exposés en fin de la deuxième journée devant le jury. Les lauréats ont bénéficié d'une attestation de formation qu'ils pourront intégrer au niveau de leur CV, et peuvent par la suite bénéficier d'une reconnaissance officielle au niveau de l'ANSEJ, si il choisissant par la suite ce dispositif. En ce qui suit quelques déclarations des organisateurs de l'évènement.

*« Cette tache nous sera grandement facilitée par les relations excellentes que l'ANSEJ entretienne avec l'université Mentouri, relations qui remontent à l'année 2004 ».*<sup>6</sup>

La chargée de la communication ANSEJ

*« Ces deux journées ont également pour objectif d'essayer au possible d'introduire dans la mentalité des étudiants la culture de l'entreprise qui va les inciter à se lancer dans l'aventure pour montrer leurs capacités créatrices et songer à être les pionniers d'une nouvelle société d'entrepreneurs créateurs de richesses<sup>7</sup>... Promouvoir l'entrepreneuriat et ce, via les workshops qui seront organisés et lesquels ont pour objectif d'apprendre aux étudiants à communiquer, à avoir une certaine ouverture d'esprit, à s'écouter, à partager leurs idées et à accepter celles des autres... Pour l'édition passée, le nombre de participants est restreint, c'est pour cela que nous*

---

<sup>6</sup>MALLEM. A. (2014), « 2<sup>ème</sup> édition de l'entrepreneuriat : Une soixantaine d'étudiants intéressés par la création d'une entreprise », article de presse Le Quotidien d'Oran, publié le 24/11/2014. En ligne depuis [<http://www.djazair.com/fr/lqo/5206427>]

<sup>7</sup>MALLEM. A. (2014), *op cite*.

*nous sommes orientés vers l'Université Mentouri et le CDC car nous voulions toucher plus de monde et faire bénéficier notre action d'un impact plus important »<sup>8</sup>*

Président de l'association ADCJ.



Figure 56: Retour sur la 2<sup>ème</sup> édition de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat Constantine

(Source : <https://fr-fr.facebook.com/AIESEC.lc.Constantine/>)

<sup>8</sup>Union International des Investisseurs UNI, revue de presse l'actualité économique du 24/11/2014. En Ligne Depuis [[http://www.uni.dz/revue\\_presse/telecharger.php?id=273](http://www.uni.dz/revue_presse/telecharger.php?id=273)]



## 2.5.4. Caravane Entrepreneuriat et Innovation du 16 au 20 Mars 2014 :



Figure 57: Caravane d'entrepreneuriat et d'innovation Université Constantine

(Source : [cav.umc.edu.dz](http://cav.umc.edu.dz))

La Caravane de l'Entrepreneuriat et de l'innovation, est une autre forme de promouvoir l'esprit d'entreprise innovant au sein des jeunes, cette fois ci ce n'est pas seulement des étudiants de l'université, mais aussi des lyciennes et de futurs bacheliers. L'évènement comme son nom l'indique s'est déplacé entre les différents campus de l'université Constantine 01 et quelques lycées de la ville, afin d'initier et d'informer sur les possibilités de concrétiser des idées de projets, et de réussir une carrière professionnelle. Le Centre de Carrières de l'Université et la maison de l'entrepreneuriat, affirment encore une fois leur présence et leur engagement avec la collaboration de l'ANSEJ.

### 2.5.5. Salon de l'emploi 10-11 Juin 2015 :

Le salon de l'emploi est un évènement annuel. Cette année, il est à sa 6<sup>ème</sup> édition. Organisé à l'université Constantine 01, par le Vice Rectorat Chargé des Relations Extérieures, la Coopération, de l'Animation et la Communication et des Manifestations Scientifiques de l'Université et le Centre des Carrières, sous le slogan « Idées Créatrices d'Emploi ». Cet évènement prend la forme de tables rondes et de conférences présentés par les professionnels des secteurs économiques aux étudiants. Les thématiques abordées sont diverses et en fonction des spécificités du milieu local. Ajoutons à cela des présentations sur les idées de montage des entreprises, les démarches de candidature à un poste de travail, l'état du marché du travail...



Figure 58: Salon de l'emploi, Juin 2015.

(Source : <http://umc.edu.dz/index.php/manifestations-scientifique/629-salon-de-l-emploi-2015>)

### 2.5.6. L'université d'été 4<sup>ème</sup> édition du 26-30 Juillet 2015 :

L'université d'été est une formation organisée par la maison de l'entrepreneuriat et l'ANSEJ. Cette année elle porte comme slogan « l'étudiant est un entrepreneur ». La manifestation s'est déroulée du 26 au 30 Juillet 2015 à l'université Constantine 02, Abdelhamid MEHRI », avec la participation de 140 étudiants, 15 professionnels spécialistes en création et environnement de l'entreprise. Les étudiants désirant d'adhérer à cet évènement doivent s'inscrire (en ligne). Ils bénéficieront d'une formation riche autour des thématiques de l'entrepreneuriat et l'innovation, des démarches de création et de financement des entreprises, le Business Model, l'étude du marché, les fiscalités ... (Figure 59).

Cette année l'une des innovations avait consisté dans le projet de création d'un club « étudiant-entreprise », une proposition qui émane des étudiants eux-mêmes. Désireux de rompre avec le modèle classique de l'employé, ils défendent ce concept et l'idée de les mettre en contact avec les secteurs socio-économiques pendant leurs études, afin de se familiariser avec le milieu professionnel. L'auto-emploi via l'investissement et l'entrepreneuriat figurent comme des intentions largement réclamées. Cette édition de l'université d'été a reçu la visite du Mr le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche qui a exprimé sa satisfaction envers de telle initiative et son vœu de dupliquer l'expérience du partenariat entre l'ANSEJ et l'Université sur l'ensemble du territoire national.



Figure 59: l'Université d'été, Juillet 2015.

(Source : <http://www.univ-constantine2.dz/blog/luniversite-dete-2015-du-26072015-au-30072015-4249/>)

### **2.5.7. Le concours « stars de l'entrepreneuriat » :**

Les Stars de l'Entrepreneuriat est un concours organisé par la maison de l'entrepreneuriat de Constantine et l'antenne locale de l'ANSEJ. Cette année la 3<sup>ème</sup> édition a eu lieu à la faculté des sciences de la nature et de la vie de l'université Constantine 1, organisé sur trois jours du 08 au 10 Février. Le but derrière ces journées est « d'encourager les étudiants à réaliser des projets



économiques fiables et les confronter à la réalité du terrain »<sup>9</sup> affirme Sandra SAIBI, directrice de la maison d'entrepreneuriat. Il s'agit d'un concours entre des étudiants porteurs de projets d'investissement, qui présenteront leurs idées à un jury composé d'enseignants chercheurs, consultants, représentants de l'ANSEJ, et de la Chambre d'industrie . Les dix meilleurs projets bénéficieront des séances de formation et de coaching pendant les trois jours, afin de faire murir leurs projets de pré création. Les trois premiers jugés innovants, originaux et faisables seront accompagnés pour une concrétisation sur le terrain.

### 2.5.8. Les conférences et journées scientifiques organisées à la faculté des NTIC Université Constantine 02 :

Tableau 19: conférences, séminaires et journées d'études organisés a la Faculté des NTIC Constantine (2013, 2014)

(Source : [www.univ-constantine2.dz/files/Guide-Universite.pdf](http://www.univ-constantine2.dz/files/Guide-Universite.pdf))

L'année	L'évènement	Le type
2014	Les systèmes complexes et l'ingénierie des systèmes d'information	Journée scientifique
	RIF : la recherche en informatique au féminin	Journée scientifique
	Journée de la bio-informatique : défis et applications	Journée scientifique
	i-BOSS	Journée d'étude
	ICAASE : <i>International Conference on Advanced Aspects of Software Engineering</i>	Conférence internationale
2013	La recherche en informatique au féminin- RIF	Séminaire international
	Journée doctorale sur la modélisation et implémentation des systèmes complexes - JDMISC 2013 IWORD 2013	Séminaire National
	Les systèmes complexes et l'ingénierie des systèmes d'information – SMA	Journée scientifique

#### Conclusion :

Constantine renferme les constituants de base favorables à l'émergence d'un écosystème créatif. À leur tête des acteurs qui s'agglomèrent sur le territoire de la ville et qui peuvent dans un futur proche donner lieu à la naissance d'un cluster organisée autour de l'économie créative dans sa conception élargie. Le diagnostic relationnel révèle la coprésence d'un panel diversifié d'acteurs : institution relais de l'état, administrations, agences (ANSEJ, ANEM), des

<sup>9</sup>Article de presse Le Maghreb, le quotidien de l'économie, (2011), « Université de Constantine : organisation de la 2<sup>e</sup> édition des Stars de l'entrepreneuriat », publié le 09/06/2011. En ligne depuis [[http://www.lemaghrebdz.com/?page=detail\\_actuallite&rubrique=Nation&id=35994](http://www.lemaghrebdz.com/?page=detail_actuallite&rubrique=Nation&id=35994)].

entrepreneurs opérant dans les secteurs de l'économie créative, des établissements de formation, des associations (ADCJ), des structures mixtes (maison de l'entrepreneuriat, centre des carrières), des universités, des porteurs de bonnes initiatives. Les collaborations peuvent se lire à travers les programmes, les conventions, mais aussi et surtout à travers l'organisation d'évènements médiateurs. A cela s'ajoute la primauté du centre de Constantine (la commune) dans les logiques d'implantation et d'agglomération d'entreprises créatives.

Outre ces constats, un autre paraît primordiale dans cette vision de cluster, les relations sont seulement des relations entre acteurs universitaires et ceux économiques. On témoigne l'absence des relations avec les acteurs territoriaux. Les acteurs de l'urbain (planificateurs, administrateurs, gestionnaires) sont absents et ne s'impliquent pas dans un tel processus. A quoi sont dues cette absence et ce non engagement ? Comment impliquer ces derniers et comment les inciter à prendre part de ce processus ? Des questions auxquelles on tendrait de répondre et qui restent posées et ouvertes au débat.

# **CHAPITRE 11 : La démarche du projet urbain au service de la mise en marche de l'écosystème créatif Constantinois.**

## **Introduction :**

Constantine, telle qu'examiner renferme autant de potentialités, de ressources (économiques, scientifiques, urbaines, culturelles) ; autant d'acteurs, (institutions publiques, organismes de soutien, PME créatifs, jeunes pousses entrepreneuriales, une (des) université (s) de reconnaissance internationale, de développeurs, de free lancers, de formateurs, des associations) ; autant d'évènements, (de promotion de nouvelles technologies) ; de programmes de recherches ; de relais entre universités-entreprises; de la volonté de faire une métropole, une vraie métropole qui se construit sur une économie créative entrepreneuriale, qui répond aux exigences de l'insertion dans le réseau mondial. Cependant l'écosystème peine à se constituer comme tel ? Où réside le problème ? Est-ce une question de temporalités, ou de mécanismes ? Es ce une question de relations, de collaborations, de mise en réseau de ses acteurs ? Ya-t-il une programmation, un but à atteindre, une stratégie fixée pour un tel développement ? Qui assure la mise en œuvre ? Qui veille sur les interfaces, les zones de confrontations et de rencontres ? Pour tous cela, il semble qu'une démarche est possible et envisageable pour étayer ce développement, pour lui donner une âme et le concrétiser entant qu'un véritable écosystème, celle du projet urbain. Quelles sont dès lors ses étapes et ses moyens d'actions, de concrétisation ? Quel type de gouvernance faut-il privilégier ? À ces questions et à d'autres qu'on tendrait de répondre dans ce chapitre.

## **1. Le projet urbain : le garant de la mise en connexion d'éléments isolés**

La mobilisation du projet urbain entant que démarche, rentre dans le cadre novateur que celle-ci propose. A la fois flexible, adaptable aux contextes, et porteur des enjeux du développement actuel et futur des villes. Le projet urbain et ce depuis sa genèse comme une notion mais aussi comme une forme d'action, a évolué et évolue constamment. Entant que méthode de planification stratégique, il rompe avec les approches classiques, dans ses aspects organisationnelles, et ses arbitrages entre le volet décisionnel et celui technique.

Le projet urbain pense l'espace plus qu'il le produit (au sens figé). Il est avant tout un processus, qui fait murir une idée voir une ambition, la porter, la partager et l'accompagner

suivant une démarche stratégique, itérative et surtout interactive. L'interaction concerne autant de registres, elle est un pilier très important, du moment où le projet urbain est un processus plurielle, qui renferme autant de secteurs et d'acteurs, de programmes et de temporalités et se déploie sur différentes échelles. C'est sur ces interfaces qu'il faut veiller pour assurer la continuité de la chaîne. Dans notre cas d'étude, les éléments constituant cette chaîne marquent leur présence, mais nous jugeons que le système fait défaut. La raison est que les maillons sont présents, mais la chaîne peine à se constituer ! Pour opérer cette médiation, ce dialogue et cette cohésion d'un tout assez hétérogène, une démarche est possible : celle du projet urbain, *qui n'est autre qu'une pensée de la relation*<sup>1</sup>.

### **1.1. Le projet urbain : une entrée possible**

Aborder la relation de la créativité et de l'entrepreneuriat à la ville et l'urbain, suppose une pensée créative, une méthode et une approche novatrice à la hauteur de la complexité et de l'ingéniosité du sujet traité. Une pensée qui est en mesure de forger et de mettre en œuvre une stratégie pour cette ville dite créative. Une pensée dont l'élasticité et la malléabilité permet de contenir les contours, les facettes et les traductions de cette créativité en milieu urbain, dans sa dimension tangible mais aussi et surtout intangible.

Si la créativité est cette capacité d'inventer d'autres chemins, de sortir de nos schémas traditionnels pour relever les défis nouveaux, le projet urbain est cette démarche complexe et globale qui nécessite des assemblages hors des pratiques traditionnelles. Dans son acception large de stratégie globale de développement, la ville créative peut s'appuyer sur le projet urbain en tant que démarche, pour se concrétiser. Les deux se croisent dans de nombreux paramètres et ce sur le plan organisationnel et celui conceptuel.

La ville créative dépend de la capacité organisationnelle pour trouver l'équilibre entre ses stratégies à la fois intervertis et extravertis, ses ressources hétérogènes mobilisées, ses acteurs aux postures variées. En ce sens la démarche de projet urbain permet de prendre en charge ses aspects, puisque elle exige dès le déclenchement de l'intention une organisation de tout le processus. Elle définit une stratégie et veille à son articulation aux autres formes d'action. Elle est une expérimentation collective interactive, regroupant des acteurs multiples, venant de

---

<sup>1</sup>INGALLINA. P, (2001), « *Le projet urbain* », PUF, Paris.

différentes sphères (urbaine, économique, sociale...), et aux intérêts divergents. Elle tente de les réunir autour d'un projet commun, à travers la connaissance de leurs logiques, le rapprochement des visions, la régulation et l'arbitrage entre complémentarités et contradictions, afin d'en arriver au consensus recherché. Ceci nécessite des *Networkers* capables de maîtriser ces acteurs dans leurs jeux, d'établir la synergie entre eux et de mettre en marche le processus.

Au plan conceptuel, la ville créative ne peut être l'affaire des architectes et urbanistes seulement. Par définition elle est la ville des entrepreneurs, des artistes, des usagers habitants, des développeurs, des créatifs, la ville de l'économie, de l'entrepreneuriat, du développement technologique et scientifique, la ville marque, la ville symbole, la ville de l'art et de la culture, à la fois un système urbain et un système productif. Sa conception est l'affaire de plusieurs spécialistes : architectes, urbanistes, économistes, managers, designers, sociologues... le projet urbain prône pour les approches interdisciplinaires, et obéit au principe de transgression, dont il est question d'éblouir les frontières entre domaines et de mobiliser les outils conceptuels d'une discipline afin de résoudre un problème dans une autre.

Dans le projet urbain la conception est à la fois une conception urbaine et une conception sémantique. Elle inscrit le projet urbain dans le champ social, prend en compte les usages, les comportements et les pratiques et anticipe sur les représentations et les références pouvant se créer, et qui sont responsables de l'appropriation des lieux futurs. Pour Christiane DEVILLERS « *le projet urbain est une démarche ayant pour but de rendre l'espace à l'usage* »<sup>2</sup>. La ville créative est aussi cette conception qui allie des aspects spatiaux et des aspects sociaux, dans laquelle la maîtrise d'usage, la prise en compte des logiques socio-économiques et des rapports sociaux occupent une place importante. Roy VALEX la définit comme « *un espace social professionnel, espace matériel et immatériel et espace symbolique* »<sup>3</sup>.

Outres ses aspects conceptuels et organisationnels, la ville créative et le projet urbain entant que processus et démarche, se croisent en un certain nombre de procédures à savoir :

La participation : elle suppose l'ouverture au débat public à l'ensemble des acteurs, leur association au projet s'échelonne sur des degrés allant de la simple information jusqu'à

---

<sup>2</sup>DEVILLERS. C, (1994). « *Le Projet Urbain* », Ed : du Pavillon de l'Arsenal, Paris.

<sup>3</sup>ROY-VALEX. M, (Mai 2010), « *Ville attractive, ville créative : la plus-value de la culture au regard des « créatifs » du jeu vidéo à Montréal* », Thèse présentée pour obtenir le grade de Philosophie Docteur.



l'appropriation et l'adhésion. Elle s'adresse à des acteurs jadis sans pouvoirs, acteurs de la société civile en général, entrepreneurs et créatifs en particulier. Ils sont impliqués au même titre que les acteurs publics et les partenaires privés. Selon ce principe « *tous les acteurs sont compétents, tous sont, chacun à sa manière, détenteur non seulement d'une partie des solutions, mais aussi d'une partie de l'énoncé des problèmes* »<sup>4</sup>.

Le partenariat : qui implique les acteurs privés au même titre des acteurs publics, dans les opérations d'investissement, pour garantir l'efficacité économique des projets, et ce dans un cadre contractuel formel ou informel.

Le management : dans lequel les interfaces sont d'une importance stratégique. Il s'agit de manager les différents savoirs impliqués, les différentes logiques, différentes temporalités et les différentes conceptions qui se rattachent à la ville créative.

Le marketing : qui repose sur la communication de la ville auprès des investisseurs, des entrepreneurs, des créatifs dans un contexte de montée en puissance des logiques de compétitivité et concurrence. Dans ce registre la ville est assimilée à un produit à vendre et le projet urbain comme une offre ayant pour but la valorisation des territoires et leur promotion.

## **1.2.Le projet urbain : un processus à structurer**

Le projet urbain est une démarche intelligente pour appuyer la ville créative. Tel que posée cette hypothèse suppose de mettre en exergue les étapes de cette démarche, de la définir, sur le plan conceptuel mais surtout organisationnel.

Cette section, s'attache à structurer la démarche, en interrogeant ses phases, les conditions de son émergence, les acteurs impliqués, leurs rôles et leurs statuts, et les points de passage pour mieux cerner et maîtriser l'organisation du processus de projet urbain et sa déclinaison dans notre cas d'étude, par rapport à une thématique et un contexte précis.

Dans les démonstrations précédentes, le projet urbain s'affirme comme un processus indéfini et non comme un projet procédure avec un début et une fin. Il se base sur une démarche intégrée

---

<sup>4</sup>CHALAS. Y. (2005), « *Quelle ville pour demain ?* ». In villes en évolution, instituts des Villes. La documentation française, Paris, 187 p., pp. 11-30.

et itérative dont l'évaluation est une condition *sin in quanon* de sa réussite. Pour cela le jalon de départ peut être arrêté, néanmoins la fin ou le chemin d'accès comme le désigne Alain AVITABILE<sup>5</sup>, n'est pas clairement déterminée. Il s'agit d'évaluer pour faire évoluer le processus, de retourner constamment sur les objectifs et les attendus du projet et d'en rectifier la trajectoire.

La démarche du projet urbain se décline sur quatre niveaux, qui en constituent les étapes (Schéma n°06) :

- L'initiation de la démarche, l'activation et la maturation ;
- La conception et la structuration du projet ;
- La finalisation et la mise en œuvre ;
- L'évaluation et le monitoring des actions.

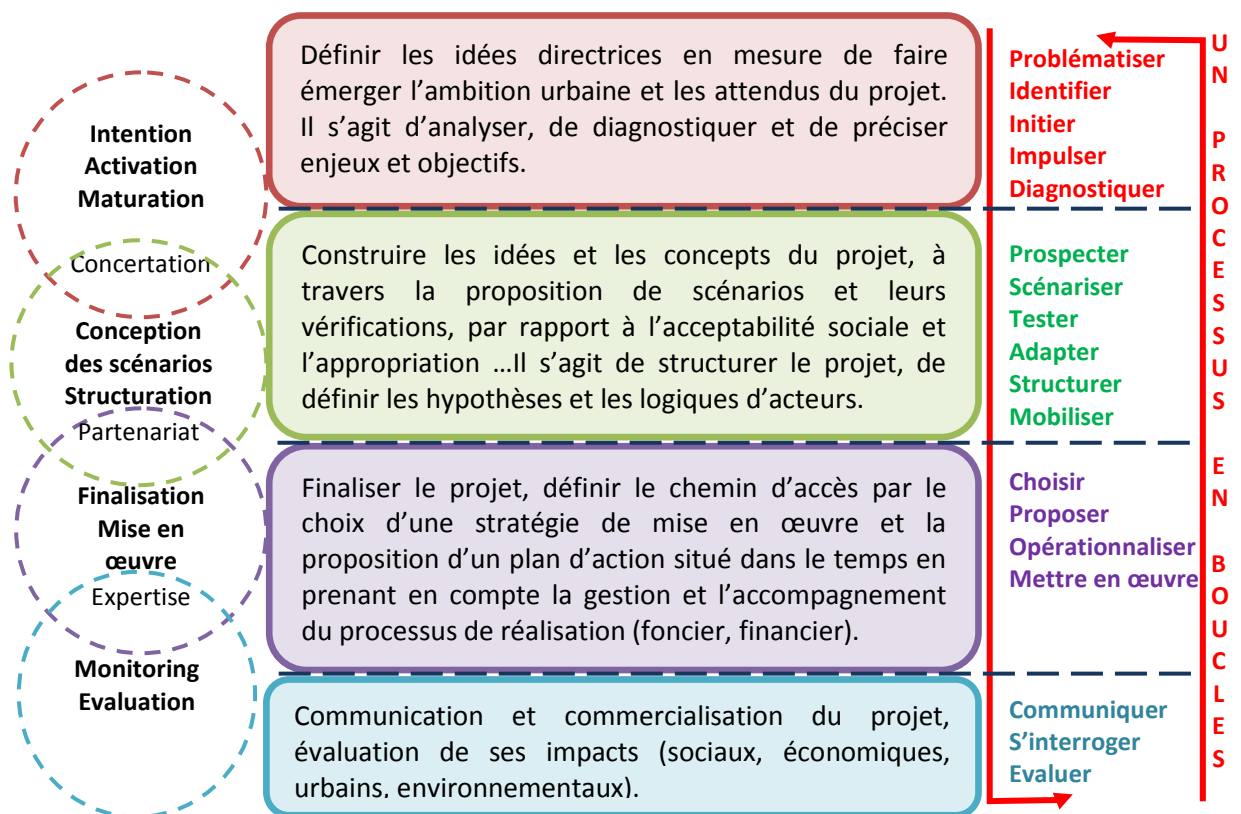


Schéma 6 : Structuration de la démarche du projet urbain

(Conception auteurs sources : AVITABILE)

<sup>5</sup>AVITABILE. A. (2005). « La mise en scène du projet urbain, pour une structuration des démarches », L'harmattan, Paris.

A ce stade une question paraît comme légitime à être posée. Peut-on parler de structuration de démarche sans penser les conditions de bases pour son émergence ? Autrement dit quelles sont les invariants, les éléments génériques nécessaires à l'engagement d'une démarche projet urbain au plan organisationnel ? Alain AVITABILE identifie trois invariants (figure 60), qui sont des préalables à savoir :

1. La présence de l'initiateur porteur d'une intention urbaine :

Il s'agit du producteur, de l'initiateur chargé de porter l'ambition urbaine et de déclencher le processus du projet urbain. Le cas le plus écheant, c'est l'élú, ou un ensemble des acteurs publics, vu leurs prérogatives, et leur capacité de faire murir l'intention, de provoquer la synergie autour du projet et d'en garantir l'adhésion des différents acteurs. Il s'agit là d'un interlocuteur unique et central chargé d'assurer la maîtrise d'ouvrage du projet ou bien de la déléguer au profit d'autres instances, suivant la nature du projet et le contexte.

2. Les conditions d'existence d'un projet urbain et les acteurs potentiels :

La démarche du projet urbain suppose l'intégration et ce à toutes les étapes du processus d'un ensemble hétérogène des acteurs, avec des postures et des logiques différentes, qu'il s'agit de prendre en compte et de manager. Une mission qui doit être assurée par un comité de pilotage technique, dont le défi sera d'arriver au consensus et d'élargir le processus afin d'englober tous les acteurs même ceux n'ayant pas un intérêt majeur, ou clairement définis. Il incombe à ce comité de fonder l'opportunité du projet urbain sur soit des :

- Des conditions objectives : qui supposent la présence d'éléments porteurs de mutations urbaines, des enjeux sans acteurs constitués tant que partenaires potentiels.
- Des conditions subjectives : convergences d'intérêts des acteurs autour d'une idée de projet.

3. La présence d'éléments moteurs :

Qui sont des facteurs susceptibles de stimuler la démarche de l'enclencher. Dans ce sens la question qui se pose est la suivante : faut-il attendre une opportunité majeure sans rien entreprendre ou au contraire initier une alternative et impulser un projet en construisant une stratégie d'action ?

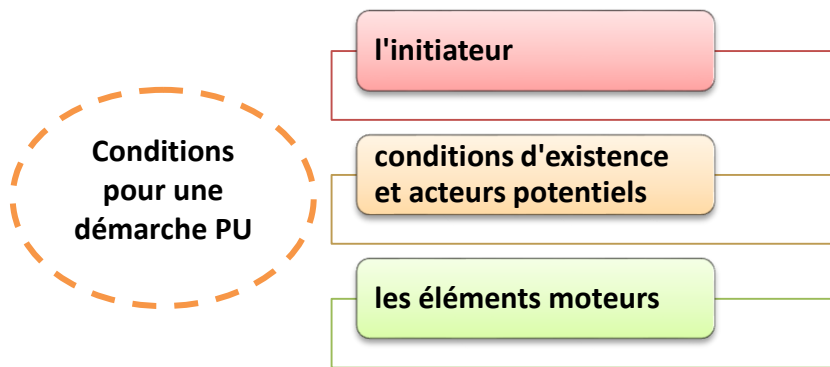


Figure 60: les conditions de base pour engager une démarche de projet urbain

(Source : AVITABILE, conception de l'auteur)

Poser les jalons de la démarche du projet urbain, suppose de poser cette problématique en terme d'acteurs potentiels qui peuvent être concernés par ce processus. Il s'agit de définir la chaîne dans une vision élargie, et de spécifier les catégories d'intervenants, d'interroger leurs rôles respectifs en fonction de leurs logiques et leurs intérêts dans le projet.

Cette chaîne peut être constituée de :

- Décideurs : Etat, Intercommunalités, élus ;
- Professionnels : qui assurent le rôle technique, de conception, de management et les rôles d'interfaces ;
- Agents économiques : qui peuvent contribuer à la mise en œuvre du projet par leur contribution financière ;
- Société civile : qui englobe les habitants, usagers, acteurs particuliers ;
- Porteurs d'opinion : qui peuvent être des moteurs, de simples adhérents ou des opposants ;
- Groupes constitués : les associations qui ont un rôle de médiation et d'interface entre le processus technique et les différents acteurs.
- D'autres acteurs peuvent être interpellés, selon la nature du projet et son montage organisationnel, à titre d'exemple : les promoteurs immobiliers, les agents financiers, les Organisations Non Gouvernementales ONG, les groupes de pression, les lobbies, les universitaires au titre d'expert consultants et autres.

D'autres configurations peuvent exister, en repérant les acteurs du projet par rapport à leurs missions, à savoir des acteurs de la décision, de la régulation, de la médiation et de l'animation.

Sur le plan organisationnel, il est aussi question de spécifier les catégories d'intervenants dans la chaîne, par rapport à leurs objectifs, en mettant en évidence leurs liens structurels<sup>6</sup> (Schéma n°07) :

- Le producteur initiateur,
- Le relais du producteur,
- Les opérateurs de la mise en œuvre,
- Le manager du projet, producteur délégué,
- Le manager conceptuel.

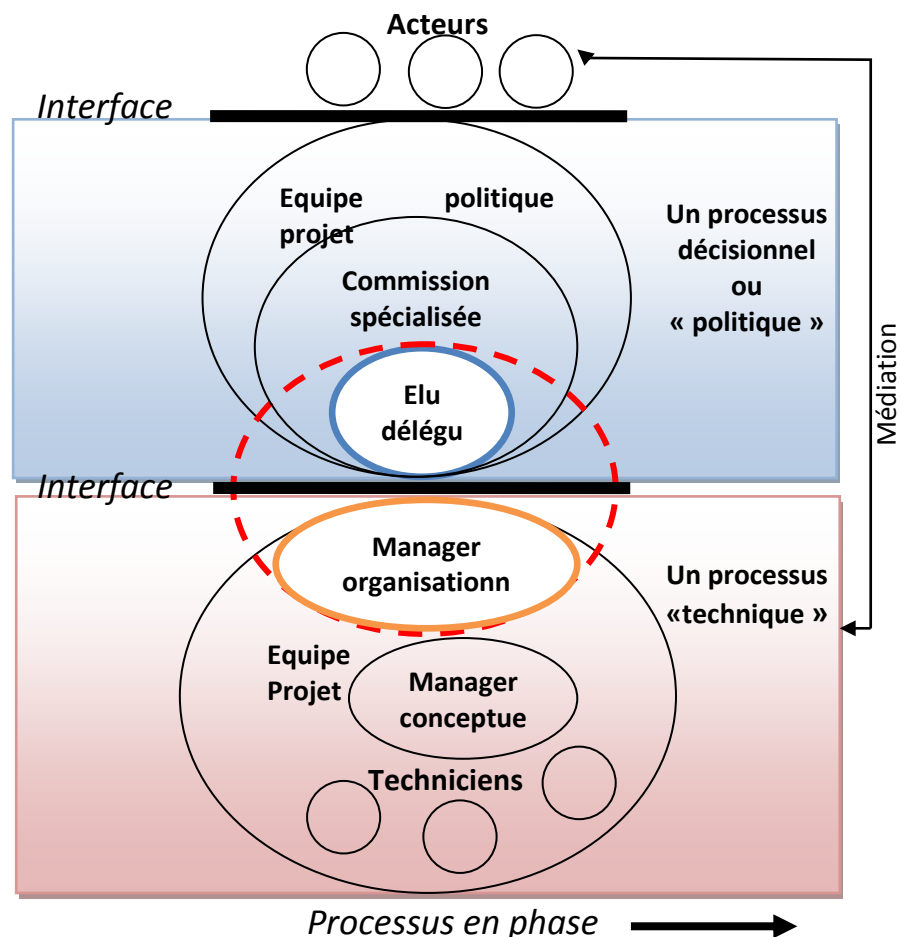


Schéma 7: Le dispositif du projet et le système d'acteurs

(Source : AVITABILE)

<sup>6</sup>AVITABILE. A. (2005), *op cite.*

Pour mettre en scène le projet urbain de la ville créative, nous proposons de s'appuyer sur le canevas proposé par Alain AVITABILE dans son ouvrage « la mise en scène du projet urbain », lorsqu'il évoque les points de passage de cette démarche. Le schéma n°8 résume ces points clés et donne une ossature qui peut être utilisée comme grille de lecture et d'évaluation du cas de Constantine. (Schéma n° 08)

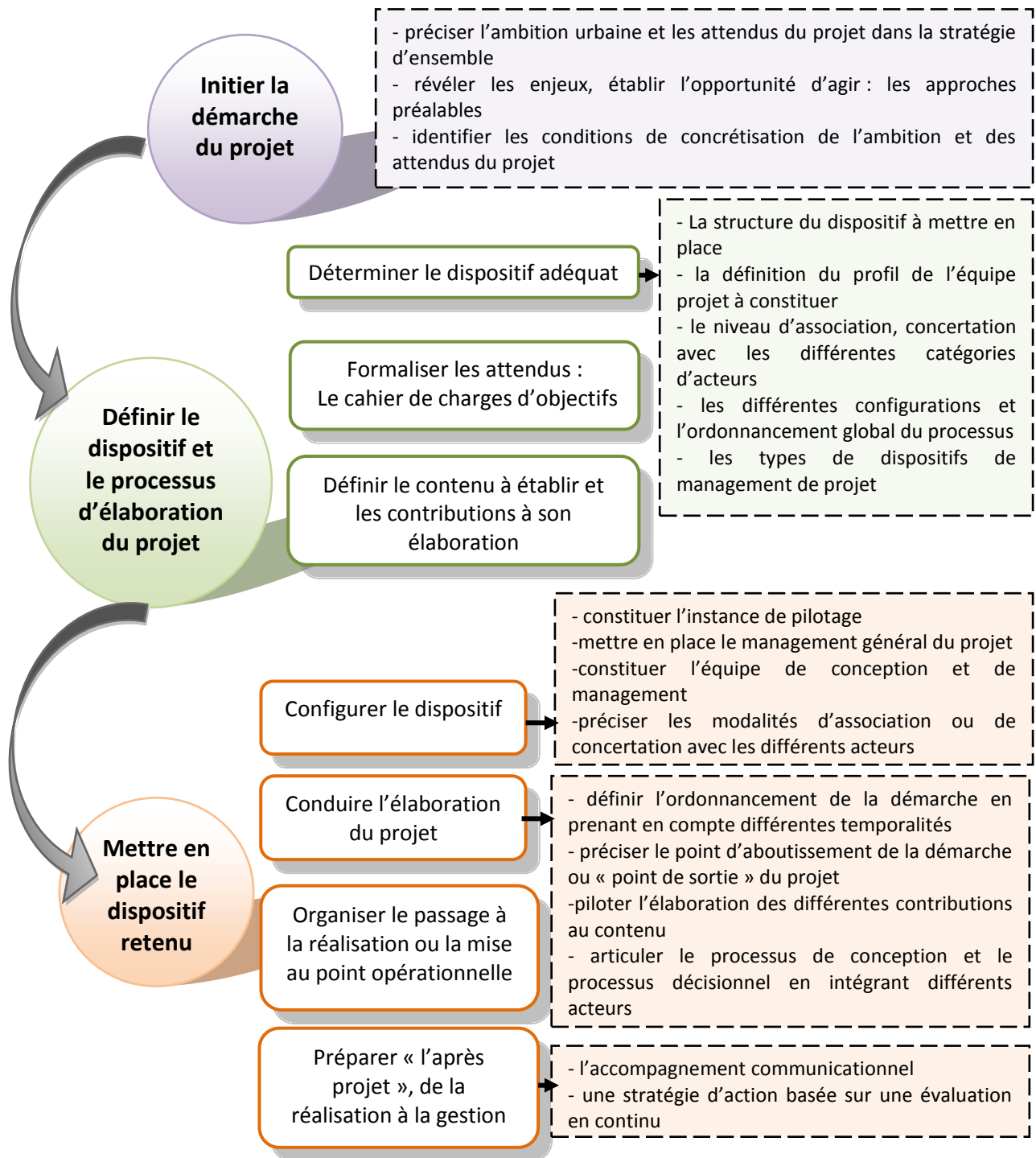


Schéma 8 : Les points de passage d'une démarche projet urbain  
(Source : AVITABILE), conception de l'auteur

## **2. Constantine : quel projet urbain pour une ville créative ?**

### **2.1.Mise en scène de la démarche :**

Pour mettre en scène le projet urbain de la ville créative à Constantine, nous s'appuyons sur le propos développé ci-dessus. L'objectif principal sera de structurer le dispositif en prenant en compte la spécificité du cas étudié et de la thématique abordée. Il s'agit de donner corps à ce projet urbain spécifique, en se contentant des deux premiers niveaux de la démarche à savoir : l'initiation, l'activation, la maturation, et la structuration, conception des scénarios. Les autres niveaux qui sont : la mise en œuvre et le monitoring peuvent faire l'objet d'études ultérieures.

Cette section s'attèle à définir le projet par rapport au contexte particulier, a organisé le dispositif, en interrogeant les buts, les ressources, les temporalités, les partenaires et les étapes constitutives. Tout cela passe d'abord par la vérification des conditions requises pour engager une démarche de projet urbain.

La première condition est la présence d'un porteur de l'intention urbaine : dans le cas de Constantine ville créative, l'initiateur peut être définis au pluriel, il s'agit plutôt des initiateurs qui dans un premier temps peuvent être, l'Etat et ses relais, ses ministères, ses directions et dans un deuxième plan le Wali et les collectivités locales représentées par les élus. Les schémas stratégiques d'aménagement éprouvent l'intention de l'Etat de faire de Constantine une métropole à portée régionale, nationale voir maghrébine, en la dotant de tous les attributs de la modernité. Les projets structurants proposée par le Plan de Modernisation de la Métropole Constantinoise PMMC, et ceux programmés dans le cadre de l'évènementiel culturel 2015, sont des témoins. Au-delà de la modernisation et de la métropolisation, et dans une échelle plus large, on note une prise en compte de l'enjeu économique et du rôle que peuvent jouer les villes et surtout les métropoles grâce aux potentialités qu'elles renferment. L'Etat en pleine crise d'hydrocarbures, affiche une ferme volonté de diversifier l'économie et de trouver une alternative durable, qui sera basée essentiellement sur la promotion, le soutien et la libéralisation de l'initiative entrepreneuriale.

Le deuxième paramètre à vérifier est celui des conditions d'existence du projet urbain et des acteurs potentiels. A ce sujet les deux types de conditions que soit objectives ou subjectives sont vérifiées. La ville créative vise la création de richesse et de la valeur ajoutée. Une finalité

qui peut être à l'origine d'une convergence d'intérêt, et qui insiste les acteurs à se regrouper autour d'une idée de projet. Dans le cas de Constantine, les acteurs sont prêts à collaborer. Le diagnostic relationnel a mis en évidence l'existence d'un réseau constitué, et une primauté des rapports et des relations nouées entre les universités représentées par leurs services, facultés, les administrations, les directions, le PME, les agences (ANSEJ, ANEM...), associations (ADCJ, *Founder Family*), les formateurs, les indépendants, Start-upers, développeurs, partenaires étrangers, ONG...

Outre ces conditions subjectives, les conditions objectives sont représentées par une évolution des pratiques et de la perception de l'objet ville par ces créatifs (développeurs, entrepreneurs, chercheurs). A leur sens celle-ci doit accompagner l'évolution de leur mode de vie et de travail. Même si cette mutation n'est pas proclamée, elle est pressentie chez les personnes interrogées. L'enjeu est d'adapter le cadre urbain au nouveau régime économique et aux spécificités du système productif de l'ère actuelle.

La troisième condition est la présence ou non d'éléments moteurs pour appuyer le projet de la ville créative. A Constantine ces éléments sont présents et prennent différentes formes. Le premier et le plus important, est celui de la présence d'un capital humain jeune et créatif qui affiche l'ambition de se constituer en cluster et de s'ouvrir sur le réseau international. Les dispositifs de soutien à l'entrepreneuriat de jeunes, les aides de l'Etat, l'organisation d'évènement au niveau de l'université (Faculté NTIC, développement des TIC), l'évènement Constantine capitale de la culture arabe 2015, la reconnaissance des industries créatives par le ministère sont autant d'éléments qui peuvent impulser le projet de ville créative.

L'enclenchement d'un processus de projet urbain suppose au préalable, une connaissance approfondie du contexte économique, urbain et social de la ville de Constantine, des ressources qu'elles renferment et qui peuvent être mobilisées. Au-delà de ce qui était développé dans les chapitres précédents, une question importante et en liaison directe au montage du projet, semble ne pas être évoquée, celle du financement de la ville créative ? A Constantine et en Algérie en générale le financement des opérations urbaines est de type public. C'est l'Etat qui décide, qui programme et qui finance. Or la thématique de la créativité et de l'entrepreneuriat interpelle l'auto financement à travers la plus-value générée et le mode de financement mixte de type public-privé. Reste à questionner les temporalités qui prennent différentes définitions en fonction du profil d'acteurs : temps des élus (mandat politique), temps des habitants, temps des agents



économiques, temps des urbanistes, temps des architectes, temps des financiers, mais aussi en fonction des phases du projet, allant du temps de la concertation, temps de la préparation et du montage, temps de la mise en œuvre. Le projet de ville créative à Constantine doit conjuguer ces différentes échelles temporelles, éviter les problèmes liés à leur multiplicité et dépasser les désynchronisations. Cependant la ville créative nécessite d'être projetée dans un temps plus long et oblige le projet urbain de s'y adapter.

Au plan de l'organisation du dispositif, il est question de préciser en premier lieu l'ambition urbaine et les attendus du projet de la ville créative dans la stratégie globale de développement par rapport aux différents registres d'action et d'échelles d'intervention. Une mission qui suppose de formaliser la ville créative, de choisir un axe, voir des axes de définition et de concrétisation selon les approches, les motivations, les aspirations et les cadres existants. Dans le cas de Constantine, le projet de ville créative aura pour mission d'appuyer les deux volets de développement à savoir : le développement économique impulsé par la ville- qui est le berceau de la création de valeur ajoutée- et la promotion de l'entrepreneuriat dans les domaines créatifs, et le développement du cadre urbain et sa régénération par l'amélioration de la qualité de vie, l'investissement dans les projets favorisant l'épanouissement de l'économie créative, la création de lieux, d'espaces denses et diversifiées en mesure de répondre aux besoins renouvelés d'une population en quête perpétuelle du changement et d'adaptabilité de l'offre à sa demande. Dans une autre mesure le volet social est également interpellé, vu l'importance des aspects relationnels et cognitifs de cette créativité. Dans cette perspective, il s'agit d'attribuer à la ville de Constantine une dimension sociale et la penser comme un milieu qui doit favoriser le brassage, le frottement et le contact entre les habitants, usagers, citoyens, individus, créatifs, entrepreneurs. Une question qui semble pertinente à être posée est celle de la capacité du porteur de l'ambition urbaine à prendre en charge la pluridisciplinarité de la thématique de ville créative ? Son degré de prise en compte des défis que peuvent relever cette nouvelle conception. Pour cela, il est nécessaire de définir dès le départ les enjeux assignés à la ville créative en rapport avec le devenir de la ville de Constantine, et de prendre une position sur l'opportunité d'engager ce projet urbain. Le diagnostic a mis en évidence la présence de leviers qui peuvent étayer cette démarche. Constantine, une ville en chantier, elle connaît actuellement une mutation de son image, de son cadre urbain et une dynamique accélérée vers le développement. Le contexte endogène et exogène se prête favorable la sus dite ville créative.

Après la définition et la précision de l'ambition, vient la phase d'identification des conditions de sa concrétisation. En Algérie, le problème ne se pose pas en termes de manque de moyens. L'Etat est prêt à financer les projets urbains et assurer l'ensemble des conditions nécessaires à leur mise en œuvre. Le problème se pose en termes d'efficacité et de durabilité de l'action. A cela s'ajoute la question de la crédibilité de la ville créative de Constantine par rapport aux éléments de l'environnement, mais aussi et surtout par rapport aux acteurs susceptibles d'être interpellés et même ceux n'ayant pas un enjeu majeur. Ceci nécessite d'engager un diagnostic partagé, de mettre en place les cadres de la concertation, et du dialogue autour du projet. Différentes formes peuvent être assignées à cette consultation, allant de la simple information, participation, concertation jusqu'à l'adhésion et l'appropriation. Dans notre cas il est légitime de s'interroger sur la capacité des différents acteurs à accepter et à faire partie de cette démarche participative.

Le pilier central de la réussite de tout projet urbain et de son organisation est celui de l'identification des acteurs à faire participer, la définition de leurs rôles, et la prévision des réactions probables, afin de les prendre en charge et de favoriser les synergies. La chaîne classique des acteurs regroupe : des décideurs, des professionnels, des agents économiques, de la société civile, des porteurs d'opinions et des groupes constitués. La ville créative à Constantine suppose la présence des décideurs, et nécessite de se définir dans un cadre d'intercommunalités, pour plus d'efficacité du processus. Un pilier intermédiaire qui jouera le rôle de relais entre l'Etat, le Wali et les élus, et qui devra être établie par la mise en place d'un comité intercommunal. Les professionnels dans ce cas prennent différentes postures. A Constantine le privilège est la présence d'une masse critique de chercheurs universitaires, de professeurs, d'architectes, d'économistes, qui devront y contribuer, reste à leurs définir le cadre de participation, et de les stimuler afin de prendre part dans ce processus. A un autre niveau, les managers, les techniciens, sont également interpellés, chose qui faisait défaut auparavant et qu'aujourd'hui le problème n'est plus posé, avec la mise en place des masters de management de projet, et de maîtrise d'œuvre et d'ouvrage au niveau de la faculté d'architecture et d'urbanisme de l'Université Constantine 03. Les agents économiques dans le projet urbain de la ville créative sont à la fois des bénéficiaires et des contributeurs. Les acteurs de la société civile, au-delà des créatifs, la ville doit intégrer tous les habitants, les usagers, les citoyens, les visiteurs, ceux qui vivent la ville au quotidien, qui la pratiquent, ceux qui étudient et qui travaillent. Les porteurs d'opinions qui peuvent être des moteurs ou des freins au développement du projet, à titre

d'exemple les personnalités qui peuvent donner corps au réseau et au cluster créatif à Constantine (Farid ARAB, Ahmed OMAROUAYACHE), et les associations qui dans notre cas joueront un rôle très important. Au-delà de l'Association de Développement des Capacités de Jeunes ADCJ et du Club des Grands Entrepreneurs à Constantine, des associations culturelles, on note aussi la contribution de groupes d'étudiants au sein de l'université aux ramifications internationales comme le *Google Developer Groupe* GDG. D'autres acteurs peuvent également être convoqués, on cite les promoteurs, les porteurs d'initiatives entrepreneuriales, et des projets pouvant étayer ce développement.

Il s'agit d'établir un plaidoyer de « Constantine : une ville créative » afin de tester sa recevabilité et ceux qui peuvent être intéressés. En suite définir les modalités d'association, et les profils de chacun de ces adhérents. Une mission qui relève des prérogatives du manager du projet qui assumera le rassemblement des savoirs faire requis, et assurera le rôle d'animation du jeu d'acteur et le rôle d'interface entre ces derniers, le producteur initiateur et les opérateurs de la mise en œuvre. Différents assemblages peuvent être faits dans le cas de Constantine. Il s'agit seulement d'évaluer chaque type de dispositif et de retourner sur ses jonctions. L'essentiel est d'assurer la mise en marche du tout, en prenant en considération la culture locale de gestion des projets. Ce qui n'empêche pas de définir d'autres cadres nécessaires au bon déroulement du processus.

## **2.2. Quel scénario envisagé ?**

Penser le projet urbain de la ville créative à Constantine semble ne pas être facile, surtout dans un contexte de centralisation et de gestion du haut vers le bas. S'il est admis que la gouvernance est inhérente à ce processus de conception, la question qui reste à poser est de quel type de gouvernance s'agit-il ? Dans le cas de Constantine, est-il préférable d'opter pour une action volontariste ou au contraire faut-il laisser la libre intervention à l'initiative individuelle ? La réponse ne peut être définitivement arrêtée. Néanmoins elle se basera au-delà du contexte sur les principes du projet urbain et sur les arbitrages entre les deux types précédemment cités.

Si le projet urbain prône plus pour des démarches participatives de type « *bottom-up* », le contexte semble plus susceptible aux logiques « *top-down* ». Sur cette question SACCO et

FERRILI<sup>7</sup>et à travers la notion de « district culturel évolué », ont apporté une nouvelle configuration du processus de gouvernance de district, une troisième génération entre le district culturel de premier niveau (*top-down*), et le district culturel de deuxième niveau (*bottom-up*). Ces chercheurs prônent d'avantage pour une combinaison des deux éléments. Les éléments « *bottom-up* » ou d'auto organisation agissant dans la création de capital social, grâce aux actions participatives directes et stratégiques des différents acteurs territoriaux (citoyens, sujets publics et privés, organismes commentaires, organismes à but lucratif ou non) qui favorisent l'intégration sociale. Les éléments « *top-down* » dans la définition d'un actif ou *asset* matériel, un capital physique et des outils expérientiels qui sont nécessaires<sup>8</sup>.

A notre tour, loin de favoriser l'une des configurations, nous proposons de combiner les deux logiques, de favoriser à la fois l'action volontariste et l'initiative individuelle, mais le plus important c'est de veiller aux interfaces. C'est au middle qu'il faut penser, ce palier intermédiaire qui assurera la réussite du projet, le dialogue entre les deux autres paliers et garantira la pérennité de la démarche. Ce sont des *Networkers* capables de penser les articulations entre les deux logiques et assurer cette médiation. Au lieu du « *top-down* », « *bottom-up* », il s'agit d'un va et vient entre « *middle-up* », « *middle-down* » (figure 61).

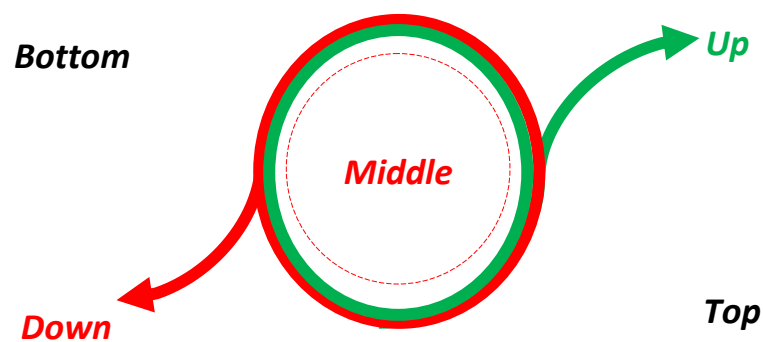


Figure 61: type de gouvernance proposé : le *middle* un nouveau palier à intégrer

(Conception de l'auteur)

<sup>7</sup>SACCO. P.L., FERILLI. G. « *Il distretto culturale evoluto nell'economia post industriale* », DADI, Università IUAV WP\_4/06. In PILATI. T et TREMBLAY. D.G. (2007), « *cit  cr ative et district culturel ; une analyse des th ses en pr sence* », Revue G ographie, Economie Soci t , 381-401, document t l charg  depuis [[www.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2007-4-page-381.htm](http://www.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2007-4-page-381.htm)].Le 10/11/2013.

<sup>8</sup>PILATI. T et TREMBLAY. D.G. (2007), « *cit  cr ative et district culturel ; une analyse des th ses en pr sence* », Revue G ographie, Economie Soci t , 381-401, document t l charg  depuis [[www.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2007-4-page-381.htm](http://www.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2007-4-page-381.htm)].Le 10/11/2013.

## Conclusion :

De par sa démarche flexible et adaptable, son cadre novateur, porteur d'enjeux, le projet urbain s'y prête comme une réponse adéquate, une solution au service d'une stratégie de développement urbain à Constantine basée sur la créativité et l'entrepreneuriat comme leviers. Contextualisé et (re) questionné à l'heure d'une thématique et d'un environnement (urbain, économique, institutionnel, idéologique, relationnel) spécifique, le projet urbain pourra garantir la mise en connexion des éléments isolés, en travaillant sur les espaces de jonction, en veillant aux interfaces, tout en articulant secteurs et acteurs, et en croisant disciplines et dimensions à la faveur d'un projet global.

Engager un projet urbain de ville créative à Constantine, semble être une orientation étayée et dont les conditions de base sont vérifiées. Un leadership politique, une convergence d'intérêt autour de la finalité de création de valeur, un réseau d'acteur constitué, des ressources et des éléments moteurs qui peuvent déclencher ce processus. Ce projet aura la double mission de stimuler le développement économique et le développement du cadre urbain et sa régénération. Un projet qui dépendra de la capacité des acteurs impliqués à se saisir des enjeux de la ville créative, et de leur mode d'organisation. A ce titre un diagnostic partagé et un plaidoyer peuvent amorcer le dialogue et mettre en place les cadres nécessaires à la concrétisation d'un tel projet.

Si la question de gouvernance est inhérente, le scénario envisagé devra allier démarches verticales et horizontales, et conjuguer l'action volontariste aux initiatives individuelles. Dans cette configuration la médiation est la clé de réussite du processus. Ainsi le projet de ville créative à Constantine trouvera une chance de se structurer grâce aux *networkers* qui sont les ensembliers et les coordinateurs entre une vision ascendante et descendante de ce développement.

## CONCLUSION

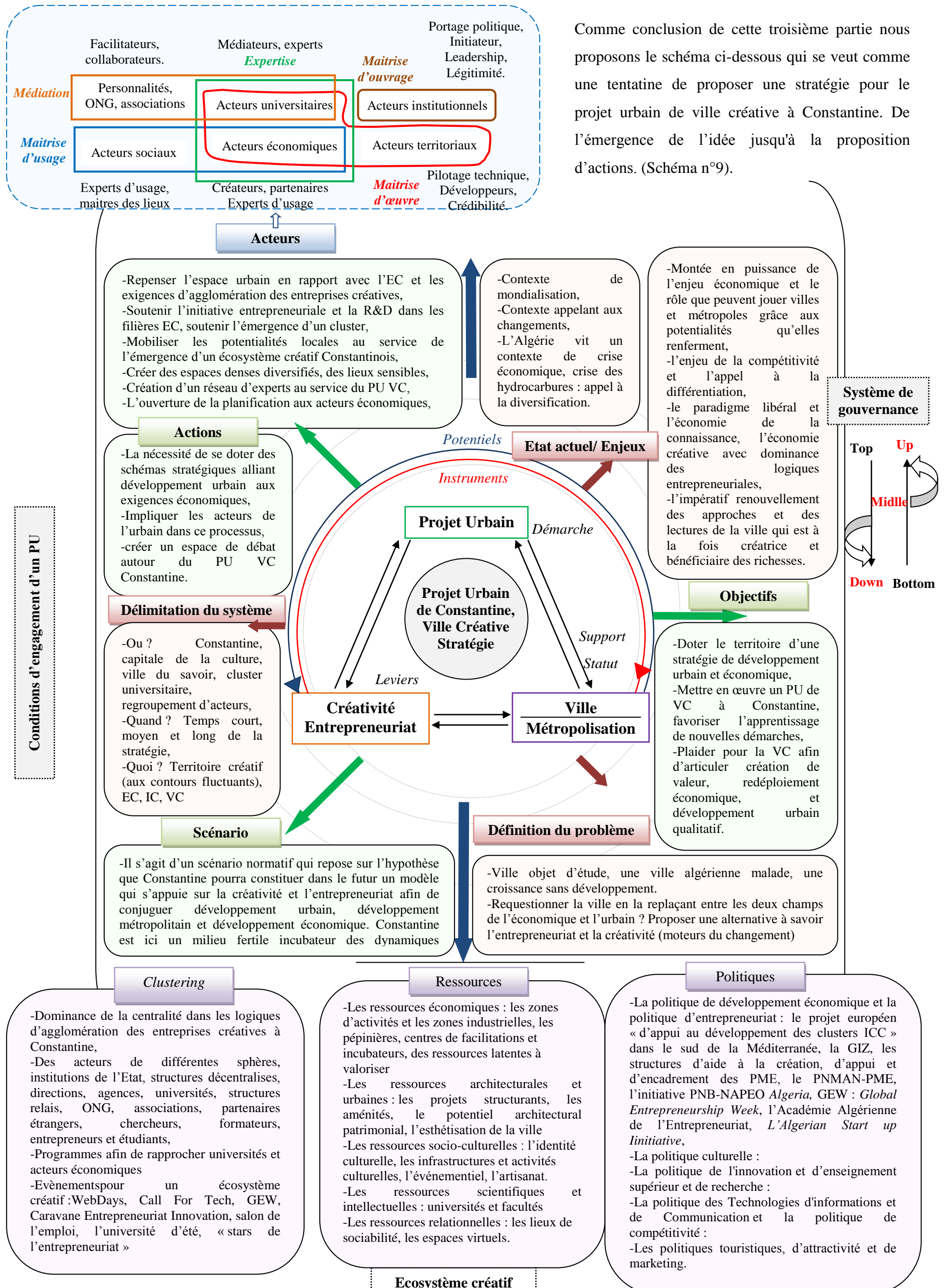


Schéma 9 : le Projet Urbain de la Ville Créative à Constantine : pour une stratégie, (source : conception de l'auteur)

## **CONCLUSION GENERALE**

## **CONCLUSION GENERALE :**

Constantine confrontée au couple entrepreneuriat et créativité(s), mobilisé dans une perspective de développement économique au service d'un développement urbain harmonieux et qualitatif, et vice versa semble une hypothèse qui peut être affirmée à l'aune de l'examen territorial, institutionnel et relationnel mené. Étant convaincu que le monde aujourd'hui est à ceux qui évoluent, qui repensent leurs cadres de vie selon de nouvelles approches, et étant au même temps soucieux de rompre avec ce qui n'a rien produit pendant plusieurs décennies, nous nous sommes orientés vers la créativité. Faculté de l'être humain, elle suppose une redéfinition constante des méthodes de pensée et d'agir, mais aussi elle tend à favoriser la transdisciplinarité et la transgression. Dans sa variante économique, la créativité fait largement appel à l'entrepreneuriat, associés ces deux concepts ne cessent de bouleverser la communauté scientifique, dans tous les domaines : la psychologie, la sociologie, mais aussi et surtout l'économie, et de par là, la ville. Celle-ci est supposée être l'abri de toutes les interactions et les traductions des phénomènes multiformes.

La ville est cette traduction d'un fait économique et d'un fait urbain, lesquels sont superposés et interdépendants. Cette mise en relation des faits en rapport avec l'objet ville, met en exergue certains paradigmes essentiels à la compréhension des dynamiques de développement à l'ère actuelle : les effets de milieux, l'atmosphère, les externalités, les actifs et les potentiels... un paradigme central dans cette équation est celui de la création de valeur ajoutée. La ville pourra ainsi bénéficier de la valeur induite par la présence d'entreprises sur son territoire, ainsi que ces derniers bénéficieront des externalités du milieu.

Loin de se contenter d'une vision restreinte de la ville, nous postulons que celle-ci est avant, un milieu et un support, une atmosphère qui favorise le contact et la circulation d'informations à l'origine des coopérations formelles et/ou informelles entre acteurs. La ville est aussi ce milieu fournisseur de ressources qui participent à la dynamisation de l'activité économique locale et contribuent à une différenciation et à une spécialisation des territoires. Elles sont spécifiques ainsi que génériques, qui se définissent dans leur pluralité, et leur utilisation simultanée au cours de la même activité. Des ressources entrepreneuriales et économiques mais pas seulement, dans ce registre de ville et économie créative, les ressources



urbaines et architecturales ainsi que ceux culturelles ont une importance primordiale et un impact majeur.

Les visées ne sont pas uniquement économiques, elles sont d'ordre intellectuelles, scientifiques, sociologiques tendant vers un nouveau modèle de l'urbain, vers une ville sensible. Sensible à l'égard de sa société (personnes), son économie (économie créative), son processus de développement, et a son cadre (les espaces).

Dans un deuxième rang la créativité et l'entrepreneuriat appellent à un écosystème créatif, mobilisant des concepts de la géographie : le cluster paraît comme l'outil idoine pour vérifier une condition à la réussite de ce processus. Il permet de mettre en relation les qualités de l'environnement urbain et la capacités des créatifs à s'agglomérer sur ce dernier, ainsi que la réalité d'existence d'un réseau d'acteurs à travers les rapports nouées entre agents économiques, acteurs territoriaux, universités, jeunes développeurs et acteurs institutionnels. Devant cette multitude d'acteurs et de secteurs impliqués, le projet urbain par sa démarche est posé comme le garant de la mise en œuvre des principes de la créativité en milieu urbain. Ainsi pour mettre en exergue l'opérationnalisation de ce processus, quelques exemples ont été étudié afin d'élucider ce rapport entre économie créative et développement urbain.

Devant un sujet spécifique, une thématique qui n'est pas souvent traitée d'une manière exclusive, cette recherche s'est donné le privilège d'approfondir la réflexion théorique et de mettre en scène une variété des approches et de lectures de la ville en rapport avec la créativité et l'entrepreneuriat. La méthodologie proposée s'est mis à accompagner cette richesse, en s'inspirant des modèles existants, afin de proposer un modèle de lecture d'un cas particulier en rapport avec son contexte.

A Constantine l'examen de la créativité et de l'entrepreneuriat comme des leviers du fait métropolitain s'est donné la mission de vérifier trois volets : les ressources, l'agglomération et la *clusterisation* des acteurs et l'action publique et les initiatives externes. De ce diagnostic territorial, relationnel et institutionnel minutieux, Constantine paraît favorable à un tel processus qualitatif qui conjugue l'impératif du développement urbain et l'enjeu économique. Les résultats aux quelles nous sommes arrivés peuvent valider notre hypothèse, selon la quelle Constantine est en mesure de constituer un modèle s'appuyant sur ces leviers pour un développement endogène et exogène, articulant l'enjeu local et l'enjeu métropolitain. Ainsi une tentative de proposer une

stratégie pour mettre en œuvre le projet de la ville créative à Constantine, a été l'occasion de récapituler les principaux étapes, résultats, recommandations, objectifs et ingrédients de ce projet depuis l'enclenchement de l'idée jusqu'à la proposition d'actions.

S'il est admis que la ville créative est ce nouveau modèle de développement urbain qui associe économie et industries créatives, activités culturelles, entrepreneuriat de la connaissance, innovation technologique, valorisation de la recherche scientifique, vie urbaine, mobilisation des savoirs, des élites, des populations créatives et des acteurs locaux, la créativité associée à l'entrepreneuriat en rapport avec le cadre urbain invite à d'autres lectures, et ne cessent de nous inciter à prendre d'autres chemins et à questionner d'autres aspects. Dans un souci d'élargissement, de prolongement de cette recherche, mais aussi de propositions d'autres axes pour les futurs chercheurs qui s'y intéressent, quelques perspectives sont à citer :

- L'écosystème créatif Constantinois et le jeu d'acteurs questionné par rapport à la maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, maîtrise d'usage mais aussi et surtout l'expertise et la médiation. Les capacités de régulation et le système de gouvernance adapté au contexte particulier ;
- La mise en scène d'un avant-projet de « Constantine ville créative », dont il est question d'opérationnalisation du processus, de sa finalisation et mise en œuvre, ainsi que l'évaluation et le monitoring des actions ;
- L'approche sensible de la ville créative et la reconnaissance de la ville comme un milieu, une atmosphère, une ambiance qui favorise l'émergence d'idées, l'échange et le développement des innovations. L'accent est mis sur la socialisation, les qualités de l'espace urbain et les possibilités qu'il offre aux individus afin de développer la créativité qu'elle soit individuelle et/ ou collective, et dans ces différentes conceptions. Dans cette perspective l'intangible occupe une place primordiale ;
- L'agglomération des entreprises créatives sur le territoire et l'opportunité de développement des centres secondaires. Il s'agit de penser l'alternative de déploiement de la créativité au-delà du centre, vers la périphérie, penser le rapport entre économie créative, spatialisation et polarisation pour un développement équilibré ;

- Le rôle des créateurs, des entrepreneurs créatifs dans la transformation de la ville, leur capacité de mettre en valeur des espaces urbains, de s'approprier les espaces délaissés et les friches, et de participer au renouvellement urbain du territoire ;
- L'université et son rôle dans le processus de développement d'une ville créative à Constantine, la reconnaissance des travaux, de recherches et du chercheur comme figure emblématique de ce modèle, à la fois comme développeur, expert, et médiateur. Dans cette conception le talent est le moteur de la croissance d'une économie créative ;
- La part du non planifié, de l'informel dans un projet de ville créative et la possibilité de régulation dans un contexte particulier ;
- La ville créative un projet politique faisant appel à une imbrication entre les différentes politiques (urbaines, d'aménagement, économique, entrepreneuriale, touristique...) et les stratégies urbaines dans une double posture de développement local et de métropolisation. Dans cette vision il est intéressant d'interroger les dynamiques de territorialisation, déterritorialisation, et reterritorialisation des politiques créatives ;
- Les tensions de la ville créative et la capacité de la démarche projet urbain à garantir l'équilibre et à effectuer les arbitrages entre attractivité, notoriété, identité, populations, entrepreneurs locaux, nouveaux résidents, investisseurs, entre la ville créative comme un vécu, une réalité et un quotidien et la ville créative une sorte de label.

## **BIBLIOGRAPHIE**

## BIBLIOGRAPHIE

### Ouvrage :

- ASCHER, F. (1995). « *Métapolis ou l'avenir des villes* ». Paris, Odile Jacob.
- AVITABILE, A. (2005). « *La mise en scène du projet urbain, pour une structuration des démarches* », L'harmattan, Paris.
- BASSAND, M. (1997), « *Métropolisation et inégalités sociales* », Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes.
- BEAUD, M. (2006), « *L'art de la thèse* », Paris, La Découverte.
- BIRLEY, S ; MUZYKA, D, (sous la direction). (1998), « *L'art d'entreprendre : guide de la création d'entreprise* », Village Mondial, Paris.
- CHALINE, C. (1999), « *La régénération urbaine, Que sais-je ?* », Edition NDE, Paris.
- COTE, M. (2006), « *Constantine, cité antique et ville nouvelle* », Ed. Médias Plus.
- DEVILLERS, C. (1994). « *Le Projet Urbain* », Ed : du Pavillon de l'Arsenal, Paris.
- FILLION, L.J. (1997), « *le champ de l'entrepreneuriat, Revue Internationale PME* », vol 10, n°2, p130-p172.
- FREBAULT, J. (dir). (2004), « *La maîtrise d'ouvrage urbaine* », le Moniteur, 148 p.
- HEINZ, W. (dir). (1994), « *Partenariats publics-privés dans l'aménagement urbain* », collection Villes et Entreprises, éditions l'Harmattan, Paris, 294 p.
- INGALLINA. P, (2001), « *Le projet urbain* », PUF, Paris.
- KHELADI, M., (2012), « *le développement local* », OPU. Alger.
- LACOUR. C, PUISSANT. S. (1999), « *La métropolisation. Croissance, diversité, fractures* », Ed Anthropos. Paris.
- MASBOUNGI, A. (dir). (2002), « *Projets urbains en France* », le Moniteur, Paris, 208 p.
- MEZOUAGHI. M. (Dir). (2009), « *les localisations industrielles au Maghreb : attractivité, agglomération et territoires* », coll. Hommes et Sociétés, Paris, IMRC-Karthala, 335p. En ligne sur [<https://books.google.fr>].

- MONGIN, O. (2005), « *La condition urbaine : la ville à l'heure de la mondialisation* », Paris, Seuil, 325 p.
- PONSON, B ; SCHAAN, J.L. (1993), « *L'esprit d'entreprise : aspects managériaux dans le monde francophone* », Edition John Libbey, Paris. En ligne sur Google books.
- ROSEMBERG, M. (2000), « *Le marketing urbain en question. Production d'espace et de discours dans quatre projets de ville* », Paris, Anthropos, collection Economica.
- SHARMA. V, (2008), « *Entrepreneurship and New venture creation* », Excel Books. En ligne sur Google books.
- VIVANT, E. (2009). « *Qu'est-ce que la ville créative ?* » Paris: PUF, 92 p

#### **Thèses et mémoires :**

- ACHERARD, S. (2004). "*Métropolisation et territoires préférentiels de la mondialisation en Algérie. Le cas de Constantine*". Mémoire de Magistère en Urbanisme, Département Architecture et Urbanisme. Université Mentouri de Constantine.
- ARAMA, Y. (2007), « *Périurbanisation, métropolisation et mondialisation des villes, l'exemple de Constantine* », thèse de Doctorat d'Etat, option : urbanisme, faculté d'architecture et d'urbanisme Constantine.
- JOUVE. B. (2000), « *Le territoire, à la rencontre du global, de l'Etat et du local* », Thèse d'Habilitation à Diriger des Recherches en Géographie et Aménagement, Université Paris VIII.
- GUILLON. V, (2011), « *Mondes de coopération et gouvernance culturelle dans les villes ; Une comparaison des recompositions de l'action publique culturelle à Lille, Lyon, Saint-Étienne et Montréal* » thèse pour obtenir le grade de Docteur de l'Université de Grenoble.
- LINOSSIER, R. (2006), « *La territorialisation de la régulation économique dans l'agglomération lyonnaise (1950-2005). Politiques - Acteurs – Territoires* ». *Geography*. Université Lumière - Lyon II.
- MAZRI-BENARIOUA. M, (2007), « *La Culture en tant que fait urbain. Lecture sur des indicateurs de développement culturel. Cas du secteur sauvegardé de Constantine* », Mémoire de Magistère en Architecture. Département Architecture et Urbanisme. Université Mentouri de Constantine.

- MENAGE, P. (2011), « *Mise en réseau d'acteurs et compétitivité territoriale* », Thèse de Doctorat en Aménagement, Université François Rabelais de Tours. En ligne depuis [www.applis.univ-tours.fr/theses/2011/pierre.menage\_0000.pdf]
- MENEZ. F, (2008), « *Le partenariat public privé en aménagement urbain : évolution et métamorphose de la maîtrise d'ouvrage urbaine des années 1960 à nos jours : Analyse à partir du cas lyonnais* », Thèse de doctorat de Géographie, aménagement et urbanisme, Université Lumière Lyon 2.
- NAFFAKHI, H. (2008), « *Equipe entrepreneuriale et prise de décision : une étude exploratoire sur le rôle de la diversité du capital humain* », thèse Doctorat ès Sciences de gestion de l'université de Nancy 2. En ligne depuis [docnum.univ-lorraine.fr/public/NANCY2/doc356/2008NAN22001.pdf].
- RAHMOUN, N. (2013). « *La planification urbaine à travers les PDAU-POS et la problématique de la croissance et de l'interaction villes/villages en Algérie. Référence empirique à la wilaya de Tizi-Ouzou* », thèse de doctorat es sciences économiques, Université Mouloud Maamri de Tizi Ouzou.
- ROBERT. J, (2012), « *Les entrepreneurs et la ville créative* », Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de maîtrise ès sciences, Sciences de la gestion Management, HEC Montréal.
- ROY.VALEX. M, (Mai 2010), « *Ville attractive, ville créative : la plus-value de la culture au regard des « créatifs » du jeu vidéo à Montréal* », Thèse présentée pour obtenir le grade de Philosophie Docteur,
- THOMAS, H. (2011). « *Cinéma et audiovisuel en Ile de France : le nord et l'est parisien. Effets locaux d'activités à rayonnement global* », p. 7. En ligne depuis [http://culture-et-territoires.fr/IMG/pdf/H\_Thomas\_Cinema\_en\_IdF.pdf].
- VIDAL. M, (2006), « *les territoires politico-économiques face aux technologies de l'information et de la communication, entre métropolisation et différenciation territoriale* », Thèse de Doctorat en Géographie et Aménagement, Université de TOULOUSE II LE MIRAIL. [<https://tel.archivesouvertes.fr/file/index/docid/115213/filename/TheseMathieuVidal.pdf.pdf>]
- VIVANT. E, (2008), « *Le rôle des pratiques culturelles off dans les Dynamiques urbaines* », Thèse Pour obtenir le grade de Docteur de l'Université Paris 8.

## Articles :

- AMBROSINO, C ; GUILLON, V. (2012), « Gouverner, consommer et produire. Les trois modes de la ville créative », in SAEZ, J.P et SAEZ, G. « *les nouveaux enjeux des politiques culturelles* ». Dynamiques européennes, La découverte, pp.95-105.
- AMBROSINO, C ; GUILLON, V. (2013), « *La métropole des arts numériques : milieu créatifs, technoscience et culture du libre* », programme de recherches territorialisées en Rhones-Alpes 2011-2013. En ligne depuis [[www.caue69.fr/Documents/CAUE/PRT\\_La\\_metropole\\_desarts\\_numeriques\\_2014.pdf](http://www.caue69.fr/Documents/CAUE/PRT_La_metropole_desarts_numeriques_2014.pdf)]
- AMBROSINO.C, GUILLON. V, « *LES TOURNANTS CULTURELS DES SOCIETES URBAINES* ».
- ASCHER, F. (2006), « *L'air de la ville rend créatif, la confrontation quotidienne avec de la différence, de l'inattendu, du hasard, de l'étranger et de l'étrange est-elle devenu une ressource ?* », Local contemporain, Revue n°3, p15-17. En ligne depuis [<http://www.local-contemporain.net/revue03/francoisascher.pdf>]
- ASCHER, F. (2008), « *Les nouvelles dynamiques urbaines dans le contexte d'une économie de la connaissance et de l'environnement* », Réalités industrielles, p75-80. En ligne depuis [<http://www.anales.org/ri/2008/ri-fevrier-2008/Ascher.pdf>]
- ASSELINEAU, A ; CROMARIAS, A. (2010), « *Entreprise et territoire, architectes conjoints d'un développement local durable ?* », Management & Avenir, n°36, p152-167. En ligne depuis [<http://www.cairn.info/revue-management-et-avenir-2010-6-page-152.htm>]
- BERREZIGA, A ; MEZIANE, A. (2013), « *la culture entrepreneuriale chez les entrepreneurs Algériens* », colloque national sur : les stratégies d'organisation et d'accompagnement de PME en Algérie, Université Ouargla.
- BESSON. R. (2012), « *Les Systèmes Urbains Cognitifs : des supports privilégiés de production et de diffusion d'innovations ? Études des cas de 22@Barcelona (Barcelone), GIANT/Presqu'île (Grenoble), Distrito tecnologico et Distrito de Diseno (Buenos Aires)* ». Architecture, space management. Université de Grenoble, 2012. En ligne <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-00954267/document>
- BOUQUILLION, P. (2010), « *Industries, économie créatives et technologies d'information et de communication* », tic & société, vol.4, N°2. En ligne depuis [<http://ticetsociete.revues.org/876>].
- BOURDEAU-LEPAGE. L et al, (2011), « *La métropolisation 15 ans après* », Cahiers du



- GREThA, n°2011-13, [En ligne].<http://ideas.repec.org/p/grt/wpegrt/2011-13.html>. ; (Page consultée le 07 Mai 2013).
- BRADFORD, N. (2004), « *Des villes créatives : compte rendu des dialogues structurés sur les stratégies urbaines* », CPRN Réseaux Canadiens de recherche en politiques publiques. En ligne depuis [www.cprn.org].
  - CHALAS. Y. (2005), « *Quelle ville pour demain ?* ». In villes en évolution, instituts des Villes. La documentation française, Paris, 187 p., pp. 11-30.
  - CHIRITA, M.G et al. (2009), « *Entrepreneuriat et industries du domaine des arts et de la culture* », Cahier de recherche n°2009-02, HEC Montréal. En ligne depuis [[https://expertise.hec.ca/chaire\\_entrepreneuriat/wp-content/uploads/2009-02-entrepreneuriat\\_iindustries\\_arts1.pdf](https://expertise.hec.ca/chaire_entrepreneuriat/wp-content/uploads/2009-02-entrepreneuriat_iindustries_arts1.pdf)].
  - CORDOBES. S et DUCRET. R, (2010) « *Le territoire créatif : nouveau modèle ou utopie?* » Dans Créativité et innovation dans les territoires. Rapport du Conseil d'Analyse Economique. En ligne depuis [<http://www.cae.gouv.fr/IMG/pdf/092-b.pdf>].
  - DANNESTAM, T. (2004), « *The Entrepreneurial City in a Scandinavian Context– A Conceptual and Political Challenge ?* », Lund University. En ligne depuis [[http://www.gla.ac.uk/media/media\\_47906\\_en.pdf](http://www.gla.ac.uk/media/media_47906_en.pdf)]
  - DEBROUX T, « *Les territoires créatifs : quelques notions théoriques et une analyse bruxelloise* », Territoire en mouvement [En ligne], 19-20 | 2013, mis en ligne le 31 janvier 2014, consulté le 04 février 2014. URL : <http://tem.revues.org/2128>
  - DEFFNER, A ; VLACHOPOULOU, C. (2011), « *the creative city/ a new challenge of strategic urban planing ?* ». En ligne depuis [www-sre.wu.ac.at/ersa/ersaconfs/ersa11/e110830aFinal01584.pdf].
  - DORMOIS, R & MENEZ, F. (2007). « *Renouveler le modèle de développement économique local au nom de l'urbain ?* ». En ligne depuis [urbamet.documentation.développement-durable.gouv.fr]
  - DUVAUROUX, D.S. « *Les clusters ou districts industriels du domaine culturel ou médiatique : revue du savoir économique et questionnement* », Université Angers. En ligne [<http://www.culturecommunication.gouv.fr/content/download/66206/508903/%E2%80%8Bfile>].
  - ESTIENNE.I, GREGORIS. M-T. (2008), « *Dynamiques culturelles, métropolisation et renouvellement urbain dans la métropole lilloise* », POPSU. En ligne depuis [www.popsu.archi.fr/sites/default/Files/nodes/document/820/Files/lille-them-culture-

dynamiques-culturelles.pdf]

- FILLIS, I ; RENTSCHLER, R. (2010), « *the role of creativity in entrepreneurship* », Journal of Entreprising Culture, 18(1), pp.49-81. En ligne depuis [<http://www.researchgate.net/publication/46510531>].
- GASCHET F et LACOUR C, « *Les systèmes productifs urbains : des clusters aux « clusties* » », Revue d'Économie Régionale & Urbaine, 2007/4 novembre, p. 707-728. <http://www.cairn.info>
- GERTLER, M. (2005), « Les villes créatives : quelle est leur raison d'être, comment fonctionnent-elles et comment les batissons-nous ? ». En ligne depuis [<https://www.cprn.ca/fr/doc.cfm?doc=1083>]
- GUECHTOULI, W; GUECHTOULI, M. (2014), « *L'entrepreneuriat en Algérie: quels enjeux pour quelles réalités?* », IPAG Business School, Paris et Nice. En ligne depuis [[https://www.ipag.fr/wp-content/uploads/recherche/WP/IPAG\\_WP\\_2014\\_150.pdf](https://www.ipag.fr/wp-content/uploads/recherche/WP/IPAG_WP_2014_150.pdf)]
- HARVEY, D. (1989), « *From Managerialism to Entrepreneurialism : The Transformation in Urban Governance in Late Capitalism* », Geografiska Annaler, pp. 3-17.
- HERAUD, J.A & KAHN, R. (2012). « *L'apport de l'économie géographique et de l'économie de la connaissance à l'analyse des stratégies urbaines* », en ligne depuis [[http://www.jaheraud.eu/docrech/ecoreg/JAH\\_RK\\_POPSU\\_Note\\_d\\_etape\\_nov\\_2012.pdf](http://www.jaheraud.eu/docrech/ecoreg/JAH_RK_POPSU_Note_d_etape_nov_2012.pdf)].
- JAMBES, J-P. (2011). « *Les impacts du Numérique à Très Haut Débit sur les Territoires et leur développement ?* ». En ligne depuis [<http://numericuss.com/2011/11/08/les-impacts-du-numerique-a-tres-haut-debit-sur-les-territoires-et-leur-developpement/>].
- KESSAB, A. (2012), « *Législation et réglementation culturelles en Algérie (2002-2012)* ». En ligne depuis [<http://mawred.org/wordpress1/wp-content/uploads/2013/10/L%C3%A9gislation-et-R%C3%A9glementation-Culturelles-en-Alg%C3%A9rie-Dr-Ammar-Kessab.docx>]
- KLEIN, J.L. (2002), « *La stratégie métropolitaine dans l'économie archipel : un regard sur Montréal* », Revue Interventions économiques. En ligne depuis [<http://interventionseconomiques.revues.org/1071>].
- LALANNE. A et POUYANNE. G, (Octobre 2011), « *La métropolisation, entre approfondissement et détournement, Controverses économiques du début du XXIème siècle* », GREThA, [En ligne].<http://urbamet.documentation.developpement-durable.gouv.fr/documents/Urbamet/0305/Urbamet-0305656/pcaouv00120806.pdf>; (Page

consultée le 08 Mai 2013).

- LEAL, S ; BORGES, J. (2013), « *Politique urbaine inclusive et entrepreneuriale, les défis de la gouvernance métropolitaine démocratique* ». En ligne depuis [<http://governingthemetropolis.paris.fr/dpmc/download/jennifer-borges-suely-leal-politique-urbaine-inclusive-et-entrepreneuriale-les-defis-de-la-gouvernance-metropolitaine-democratique-.html>].
- LE GALES. P. (1995), « *Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine* », Revue française de science politique, n°1. En ligne depuis <http://www.cnrs.fr/Cnrspresse/n24a6.html>
- LEVY, A. (2006). « *Quel urbanisme face aux mutations de la société postindustrielle ?* », Esprit, Esprit, pp. 61-75. Consulté depuis [<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00120458>], p. 2.
- L'équipe du cluster quartier de la création, « *la création prend ses quartiers* ». En ligne depuis [[creationduquartier.com/QDC%20-%20SAMOA.pdf](http://creationduquartier.com/QDC%20-%20SAMOA.pdf)]
- LIEFOOGHE, C. (2010), « *Economie créative et développement des territoires : enjeux et perspectives de recherche* », Innovation, vol 31, n°1, pp.181-197. En ligne depuis [<http://www.cairn.info/revue-innovations-2010-1-page-181.htm>].
- LIEFOOGHE, C. (2009), « *La ville créative : utopie urbaine ou modèle économique* », L'observatoire, la revue des politiques culturelles, N° 36, p 34-37.
- LINOSSIER, R. (2009). « *La Cité Internationale de Lyon* », Lyon la production de la ville, Parenthèses, pp. 172-193. Consulté depuis [<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00447519>].
- LINOSSIER, R ; VERHAGE, R. (2009), « *la co-production public-privé dans les projets urbains* », la production de la ville, Parenthèses, pp. 144-171. En ligne depuis [<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00447534>].
- MAURY. C. (2007), « *Quelle pertinence pour une approche territorialisée du lien connaissance et action publique ?* ». En ligne depuis <http://knowandpol.eu/IMG/pdf/lr.tr.maury.fr.pdf>
- MONS. D. (2008), « *Les formes de renouvellement urbain dans la ville de tradition industrielle* », POPSU. En ligne depuis [[www.popsu.archi.fr/sites/default/files/nodes/document/817/files/lille-them-renouv-urbain-renouvellement-urbain.pdf](http://www.popsu.archi.fr/sites/default/files/nodes/document/817/files/lille-them-renouv-urbain-renouvellement-urbain.pdf)]
- MOREL-JOURNEL, C ; SALA-PALA, V. (2011), « *Le peuplement, catégorie montante des politiques urbaines néolibérales ? Le cas de Saint-Etienne* », Métropole, 10/2011. En ligne

- depuis [<http://metropoles.revues.org/4536>]
- MORISET, B. (2014), « *Créer les nouveaux lieux de la ville créative les espaces de coworking* ». En ligne depuis [<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00978718>]
  - PILATI T et TREMBLAY D G. (2007), « *cit   cr  ative et district culturel ; une analyse des th  ses en pr  sence* », Revue G  ographie, Economie Soci  t  , 381-401, document t  l  charg   depuis [[www.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2007-4-page-381.htm](http://www.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2007-4-page-381.htm)]. Le 10/11/2013.
  - PONTHEUX, S. (2003), « *Que faire du « capital social » ?* », Institut fran  ais de la statistique et des   tudes   conomiques. En ligne depuis [[http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/docs\\_doc\\_travail/f0306.pdf](http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/docs_doc_travail/f0306.pdf)].
  - PRAGER, J-C & THISSE, J-F. (2009). « *Les enjeux g  ographiques du d  veloppement   conomique* », Agence Fran  aise du D  veloppement, d  partement de la recherche. En ligne depuis [<http://www.adf.fr/webdav/shared/PUBLICATIONS/RECHERCHE/Archives/Notes-et-documents/46-notes-documents.pdf>]
  - REIGNER, H et al. (2013). « *nouvelles id  ologies urbaines* », Presses universitaires de Rennes. En lignes depuis [[www.pur-editions.fr](http://www.pur-editions.fr)].
  - ROY VALEX, M. (2006). « *La « classe cr  ative » et la comp  titivit   urbaine : culture et   conomie et vice versa d'une th  orie* », document de recherche 2006-01, collection In  dits INRS, Montr  al, INRS-Urbanisation, culture et soci  t  . En ligne depuis [[www.academia.edu](http://www.academia.edu)].
  - ROUSSEAU, M. (2008). « *« Bringing politics back in » : la gentrification comme politique de d  veloppement urbain ? Autour des « villes perdantes »*», Espaces et soci  t  s 1/2008 (n   132-133), p. 75-90. En ligne depuis [[www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2008-1-page-75.htm](http://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2008-1-page-75.htm).]
  - SANCHEZ-SERRA D, « *Artistic creative clusters in France : a statistical approach* », Territoire en mouvement [En ligne], 19-20 | 2013, mis en ligne le 31 janvier 2014, consult   le 31 janvier 2014. URL : <http://tem.revues.org/2114>
  - SCOTT, Allen J. (2010), “*Creative cities: The role of culture,*” Revue d'  conomie politique 2010/1, Volume 120.

- SOKOLOFF, B. (2002), « *Le projet urbain de Barcelone, spécificité et modalités de réalisation* », Presses universitaires François-Rabelais, p53-61. En ligne depuis [[http://books.openedition.org/pufr/278 ?](http://books.openedition.org/pufr/278)].
- SUIRE R. (2007), « *Clusters créatifs et proximité relationnelle : performance des territoires dans une économie de la connaissance* », Canadian Journal of Regional Science, 25 p.
- SUIRE, R. (2005), « *Cluster « créatif» et proximité relationnelle : Performance des territoires dans une économie de la connaissance* », Canadian Journal of Regional Science/Revue canadienne des sciences régionales, XXVIII : 3. 557-576. En ligne depuis [[www.cjrs-rcsr.org/archives/28-3/7-Suire.pdf](http://www.cjrs-rcsr.org/archives/28-3/7-Suire.pdf)].
- TOUNES, A & ASSALA, K. (2007). « *Influences culturelles sur des comportements managériaux d'entrepreneurs algériens* », 5ème congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat - Sherbrooke - Canada. En ligne depuis [[http://www.entrepreneuriat.com/fileadmin/ressouces/actes07/Tounes\\_Assala.pdf](http://www.entrepreneuriat.com/fileadmin/ressouces/actes07/Tounes_Assala.pdf)]
- TREMBLAY, D.G. (2007), « *Réseaux, clusters, communautés de pratique et développement des connaissances* », Notes de recherches de la Chaire Bell en technologies et organisation du travail. En ligne depuis [[https://www.telug.ca/chairebell/pdf/NR\\_CB\\_2007\\_06.pdf](https://www.telug.ca/chairebell/pdf/NR_CB_2007_06.pdf)]
- ZALIO, P.P. (2008), « *L'acteur économique et le projet urbain* », L'Année sociologique 1/2008 Vol. 58, p. 95-117. En ligne depuis [[www.cairn.info/revue-l-annee-sociologique-2008-1-page-95.htm](http://www.cairn.info/revue-l-annee-sociologique-2008-1-page-95.htm)].

## Rapports

- ABETTI, P et al. (2011), « *Entrepreneuriat Et Innovation Dans Les Pays Du Maghreb* ».Le Département du Commerce des Etats-Unis. [En ligne].<http://cldp.doc.gov/sites/default/files/Entrepreneurship%20&%20Innovation%20in%20the%20Maghreb%20-%20French.pdf>, (page consultée le 20 juin 2013).
- ANDPME, « *Adhésion au programme national de mise à niveau* ». En ligne depuis [<http://www.readbag.com/andpme-dz-dmdocuments-pnm1>]
- BOUQUILLON, P ; LE CORF, J.P. (2010), « *les industries créatives et l'économie créative dans les rapports officiels européens* », Rapport pour le département des études, de la prospective et des statistique du ministère français de la culture et de la communication. En

- ligne  
depuis[[http://www.observatoireomic.org/pdf/1110743245Bouquillion\\_Leycorf\\_Icrea\\_Europe\\_rapport\\_OMIC\\_1.pdf](http://www.observatoireomic.org/pdf/1110743245Bouquillion_Leycorf_Icrea_Europe_rapport_OMIC_1.pdf)]
- Délégation de l'Union Européenne. (2013), « *Rapport de coopération européenne-Algérie* ». En ligne depuis [[http://eeas.europa.eu/delegations/algeria/documents/rapport\\_cooperation\\_2013.pdf](http://eeas.europa.eu/delegations/algeria/documents/rapport_cooperation_2013.pdf)]
  - GIZ. (2013), « *Le potentiel des industries culturelles et créatives dans la coopération internationale* ». En ligne depuis [<https://www.giz.de/fachexpertise/downloads/giz2013-de-broschuere-potenziale-kreativwirtschaft.pdf>]
  - GODET. M, (2010), « *Créativité et innovation dans les territoires* », CAE, Datar, l'Académie de technologies [En ligne].<http://www.cae.gouv.fr/IMG/pdf/092-a.pdf>;
  - Groupe de Travail sur la Politique Culturelle en Algérie. (2013), « La politique culturelle de l'Algérie (projet) ». En ligne depuis [<http://www.vitamedz.com/articlesfiche/1077/1077921.pdf>]
  - HALBERT, L. (2008), « *Créativité et métropole : le cas des industries culturelles franciliennes* », rapport final, appel d'offres culture et territoires en Ile de France, Paris métropole créative, clusters, milieux d'innovation et industrie culturelle en Ile de France, pp 6-15. En ligne depuis [[http://culture-et-territoires.fr/IMG/pdf/L\\_Halbert\\_rapport.pdf](http://culture-et-territoires.fr/IMG/pdf/L_Halbert_rapport.pdf)]
  - INGALLINA. P, Colloque International (29 – 30 JUIN 2011), « *Economie de la connaissance et aménagement universitaire : quels enjeux pour l'attractivité et la compétitivité des territoires? Comparaisons internationales.* », Université Lille1 - Laboratoire : TVES
  - Livre vert Commission Européennes. (2003), « *Livre vert l'esprit d'entreprise en Europe* ». En ligne depuis [[www.insme.org/Files/107](http://www.insme.org/Files/107)].
  - Ministère de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, e-commission. (2008), « *Stratégie e-Algérie 2013* ». En ligne depuis [<http://www.algerianembassy.ru/pdf/e-algerie2013.pdf> ]
  - OCDE. (2007), Examens territoriaux de l'OCDE, « *Villes et compétitivité : un nouveau paradigme entrepreneurial pour l'aménagement du territoire* », Éditions de l'OCDE, France. [En ligne].<http://browse.oecdbookshop.org/oecd/pdfs/product/0407052e.pdf> ; (consultée le 13Mai 2013).

- OCDE, (2009). *“The impact of culture on tourism”*. [Traduction française des pages 3-75]. Paris: Éditions de l'OCDE. [En ligne].<http://www.oecd.org/fr/cfe/tourisme/42040218.pdf>; (page consultée le 20 juin 2013).
- OCDE, (2006), « *Villes, compétitivité et mondialisation* », Éditions de l'OCDE, France.[En ligne].<http://browse.oecdbookshop.org/oecd/pdfs/product/0406042e.pdf> ; (Page consultée le 08 juin 2013).
- OCDE. (2005), « *La culture et le développement local* ».
- PUCA. (2007-2008), cycles de séminaires, « *Les enjeux de culture du renouvellement Urbain* ».
- PUCA. (2007), « *l'attractivité des territoires : regards croisés* ».
- PUCA. (2002). « *Organisation de l'espace urbain et dynamiques économiques : Comment penser aujourd'hui la relation entre développement économique et politique d'aménagement?* ».
- POPSU. (2010), compte rendu du colloque, 17 et 18 Novembre 2009, « Lyon la production de la ville », Traits urbains, vol n°36. En ligne depuis [[www.popsu.archi.fr/sites/default/files/nodes/documenty/643/Files/traits-urbains-popsu-lyon.pdf](http://www.popsu.archi.fr/sites/default/files/nodes/documenty/643/Files/traits-urbains-popsu-lyon.pdf)]
- UNESO, PNUD. (2013), « *Rapport Sur L'économie Créative Des Nations Unies, Édition Spéciale Élargir Les Voies Du Développement Local* ». En ligne depuis [<http://www.unesco.org/new/fr/culture/themes/creativity/creative-economy-report-2013-special-edition/>]
- « *La ville créative, du mythe au projet* » synthèse des travaux préparatoires. En ligne depuis [[www.club-ville-amenagement.org](http://www.club-ville-amenagement.org)].
- Dossier de présentation Webdays Entrepreneurship, (2013). En ligne depuis [<http://www.univ-blida.dz/Images/PRESENTATIONWEBDAYSFR.pdf>]
- Dossier de présentation La semaine du web, du 11 au 18 Mai 2013 à l'hôtel Hilton Alger, Sous la thématique « *Création d'emplois, de Startups et de nouvelles technologies* ». En ligne depuis [[http://www.pcpalgerie.org/IMG/pdf/La\\_semaine\\_du\\_web.pdf](http://www.pcpalgerie.org/IMG/pdf/La_semaine_du_web.pdf)]



## Rencontres conférences :

- CORRADO, F. (2007), « *Le traitement des ressources dans la politique du développement local. Le cas de la ville Caserta* », XLIII colloque de l'ASRDLF, Les dynamiques territoriales, débats et enjeux entre les différentes approches disciplinaires, Grenoble. En ligne depuis [<http://edytem.univsavoie.fr/d/asrdlf2007/pub/resumes/textes/corrado.pdf>]
- DEMAZIERE, C. (2014), « *économie de la connaissance et action publique* », colloque Métropoles en France, POPSU, Paris. En ligne depuis [<https://www.youtube.com/watch?v=w17AmxJ1438>]
- DJELLAL.N. (2007), « Politiques urbaines et rôle des acteurs publics dans les dynamiques territoriales en Algérie. » XLIII<sup>e</sup> COLLOQUE DE L'ASRDLF – GRENOBLE ET CHAMBERY 11 – 12– 13 Juillet 2007 « *les dynamiques territoriales : débats et enjeux entre les différentes approches disciplinaires* ». En ligne depuis [<http://edytem.univ-savoie.fr/d/asrdlf2007/pub/resumes/textes/Djelal.pdf>]
- GILLY, J.P ; PERRAT, J. (2002), « *Développement local et coopération décentralisée. Entre gouvernance locale et régulation globale* », Colloque Economie Méditerranée Monde Arabe, GDRI EMMA, IRMC, ESSEC Tunis, FSEG Sfax, Sousse, 20-21 septembre.
- LIEFOOGHE. C. (2011), POPSU, colloque Métropoles en France, 10 et 11 Juin 2011, séquence 2 « *Des stratégies aux projets métropolitains* ». En ligne depuis [[www.youtube.com/watch?v=qDuCSZwrPVc](http://www.youtube.com/watch?v=qDuCSZwrPVc)].
- MOUSSAOUI. A, BERKANE.Y. (2014), « *Développement de la culture entrepreneuriale : Contraintes et opportunités pour l'Université Algérienne* ». XXX<sup>èmes</sup> Journées du développement ATM, « *Ethique, entrepreneuriat et développement* », UNIVERSITE Cadi Ayyad, Marrakech, 29, 30 et 31 mai 2014. En ligne depuis [<http://www.mondesdeveloppement.eu/medias/files/berkane-moussaoui.22.4.14.doc>]
- Rencontre jeudi de la ville. (13 mai 2014). « *Développement économique et renouvellement urbain* », organisée par l'IREV. En ligne depuis [[http://www.irev.fr/sites/www.irev.fr/files/developpement-economique-ru-synthese\\_0.pdf](http://www.irev.fr/sites/www.irev.fr/files/developpement-economique-ru-synthese_0.pdf)].



## Reuves :

- PIGNOT, L ; SAEZ, J.P (Coor). (2009), « *La ville créative : concept marketing ou utopie mobilisatrice ?* », Observatoire des politiques culturelles, revue N°36, Hiver 2009-10.

## Dossier de presses :

- Algérie Presse Service. (11 Décembre 2014), « *1er Salon national de la micro-entreprise innovante dimanche à Alger* ». En ligne depuis [<http://www.aps.dz/economie/15124-1er-salon-national-de-la-micro-entreprise-innovante-dimanche-%C3%A0-alger>]
- Article 18 Mars 2014. En ligne depuis [<http://www.algeriepatriotique.com/article/ooredoo-devoile-les-laureats-de-son-concours-oobarmijoo>]
- Article, La Tribune. (29 Janvier 2014), « *Ooredoo et l'ANDPME concrétisent le programme t Start* ». En ligne depuis [[http://www.latribune-dz.com/news/article.php?id\\_article=3039](http://www.latribune-dz.com/news/article.php?id_article=3039)]
- Article de presse Le Maghreb, le quotidien de l'économie, (2011), « *Université de Constantine : organisation de la 2<sup>e</sup> édition des Stars de l'entrepreneuriat* », publié le 09/06/2011. En ligne depuis [[http://www.lemaghreb.dz/?page=detail\\_actuelite&rubrique=Nation&id=35994](http://www.lemaghreb.dz/?page=detail_actuelite&rubrique=Nation&id=35994)].
- Article de presse El Moudjahid, paru le 30/12/14, « *la ministre de la culture décidée à impliquer davantage les acteurs sociaux dans les événements culturels en 2015* », en ligne depuis [www.elmoudjahid.com](http://www.elmoudjahid.com)
- Article de presse El Watan, paru le 29/12/14, REGION EST Constantine, « *Infrastructures Sportives et de jeunesse un déficit flagrant et des projets qui trainent* », en ligne depuis [www.elwatan.com](http://www.elwatan.com)
- Agence Nationale de Développement de l'Investissement ANDI. (2014), « *Entretien avec Monsieur OUADAH Hocine, Wali de Constantine* », en ligne depuis [www.andi.dz](http://www.andi.dz)
- Article de presse El Moudjahid. (2013), « *Université de Constantine: prochaine mise en place d'un incubateur* », paru le 10/01/2013. En ligne depuis [<http://www.elmoudjahid.com/fr/mobile/detail-article/id/36810>]
- BOUMOULA. S. (2015), « *Il faut éviter les politiques de replâtrage* », article journal El Watan, paru le 02/03/2015. En ligne depuis <http://www.babalweb.net/>
- EL ABCI. A. (2010), « *Pépinière des entreprises: Le problème du foncier réglé* », article Le Quotidien d'Oran, publié le 30/09/2010. En ligne depuis

- [<http://www.djazairess.com/fr/lqo/5143968>].
- HANNACHI. N. (2014), « *Quand l'absence du foncier freine l'économie et bloque les jeunes* », article la tribune, publié le 30/04/2014. En ligne depuis [[http://www.latribune-dz.com/news/article.php?id\\_article=5333](http://www.latribune-dz.com/news/article.php?id_article=5333)]
  - Horizons, « SKOLIL. M, *ambassadeur de l'UE en Algérie, à propos du projet PAPS-ESRS « L'objectif est de rapprocher l'université des acteurs économiques »* », article de presse Horizons, publié le 29/11/2013. En ligne depuis [<http://www2.horizons-dz.com/?L-objectif-est-de-rapprocher-1>].
  - MALLEM. A. (2014), « *2ème édition de l'entrepreneuriat : Une soixantaine d'étudiants intéressés par la création d'une entreprise* », article de presse Le Quotidien d'Oran, publié le 24/11/2014. En ligne depuis [<http://www.djazairess.com/fr/lqo/5206427>]
  - Nantes Métropole, Ville de Nantes, SAMOA. (2012), « *Ile de Nantes phase 2* », dossier de presse, jeudi 20 septembre. En ligne depuis [[www.iledenantes.com/files/documents/pdf/presse/dp-iledenantes2-sept2012.pdf](http://www.iledenantes.com/files/documents/pdf/presse/dp-iledenantes2-sept2012.pdf)]
  - OUSSLIHA, M. (2013), « *Politique culturelle en Algérie, une stratégie en débat* », Info Soir. En ligne depuis [<http://www.djazairess.com/fr/info-soir/149812>]
  - RACHEDI, F. (15 Juin 2015), Article Le jeune indépendant, « *L'absence d'encadrement tue l'entreprise* ». En ligne depuis [<http://www.jeune-independant.net/L-absence-d-encadrement-tue-l-entreprise>]
  - SALEM. Y. (2015), « *Constantine : 600 ha pour des parcs industriels* », article El Watan, paru le 11/07/2015. En ligne depuis [[http://www.elwatan.com/regions/est/constantine/constantine-600-ha-pour-des-parcs-industriels-11-07-2015-299354\\_129.php](http://www.elwatan.com/regions/est/constantine/constantine-600-ha-pour-des-parcs-industriels-11-07-2015-299354_129.php)].
  - Union International des Investisseurs UNI, revue de presse l'actualité économique du 24/11/2014. En Ligne Depuis [[http://www.uni.dz/revue\\_presse/telecharger.php?id=273](http://www.uni.dz/revue_presse/telecharger.php?id=273)]
  - ZAHAR, A. (01 Décembre 2010), Article Maghreb Emergent, « *La « feuille de route » américaine pour l'entrepreneuriat au Maghreb* ». En ligne depuis [[http://www.algeria-watch.org/fr/article/pol/us/feuille\\_de\\_route.htm](http://www.algeria-watch.org/fr/article/pol/us/feuille_de_route.htm)]

### **Schémas et instruments :**

- Agence Nationale de développement du Tourisme. (2013), « Schéma Directeur D'aménagement Touristique de la Wilaya de Constantine « SDTAW »-phase I : état des lieux/ diagnostic prospectif ».
- BNEDER, BNR. (2010), « Schéma d'aménagement de l'Espace de Programmation Territoriale Nord-Est à l'horizon 2025 : rapport de synthèse ».
- Direction de l'Environnement. (2011), « Plan d'Aménagement du Territoire de la Wilaya « PAW »- phase I : évaluation territoriale et diagnostic ».
- Direction de l'Environnement. (2011), « *Plan d'Aménagement du Territoire de la Wilaya « PAW »- rapport d'établissement* ».
- Groupement URBACO-EDR. (2008), « Schéma Directeur d'Aménagement de l'Aire Métropolitaine de Constantine SDAAM: rapport de mission I délimitation de l'aire métropolitaine de Constantine ».
- Groupement URBACO-EDR. (2007), « Schéma Directeur d'Aménagement de l'Aire Métropolitaine de Constantine SDAAM: rapport méthodologique ».
- MATE, Schéma National d'Aménagement du Territoire 2025, rapport de synthèse de la mission I « bilan diagnostic, tendances et enjeux ».
- URBACO, DUC Constantine. (2011), « Révision du PDAU intercommunal de : Constantine, El Khroub, Hamma Bouziane, Didouche Mourad, Ain Smara : Phase 3 Aménagement ».
- URBACO, DUC Constantine. (2011), « Révision du PDAU intercommunal de : Constantine, El Khroub, Hamma Bouziane, Didouche Mourad, Ain Smara : Phase 1 diagnostic/synthèse ».

### **Lois et conventions**

- Article 11, Titre II, Loi n° 01-18 du 12 Décembre 2001, loi d'orientation sur la promotion de la PME. En ligne depuis [[http://www.cci-sahel.dz/reglementation/le%20liens/Petite\\_moyenne\\_entreprise/Loi\\_2001-18.pdf](http://www.cci-sahel.dz/reglementation/le%20liens/Petite_moyenne_entreprise/Loi_2001-18.pdf)]
- ANPT. (2014), « *Convention ANPT- ANSEJ* ». En ligne depuis [<https://www.anpt.dz/ANPT/Website/?p=66>]
- Loi n° 10-02 du 16 Rajab 1431 correspondant au 29 juin 2010 portant approbation du Schéma National d'Aménagement du Territoire.
- La loi n° 01/18 du 12 décembre 2001, portant loi d'orientation sur la promotion de la petite et moyenne entreprise.

- La loi sur la Monnaie et le Crédit, promulguée en 1990. Révisée et revue à la baisse en 2003 (ordonnance n° 03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit)
- Ordonnance n°06-08 modifiant et complétant l'ordonnance 01-03, de 2006. (www.andi.dz)

**Sites web**

[www.andi.dz](http://www.andi.dz)

<http://www.umc.edu.dz/>

[www.cairn.info](http://www.cairn.info)

[www.popsu.archi.fr](http://www.popsu.archi.fr)

[www.lafrenchtech.com](http://www.lafrenchtech.com)

[www.creationduquartier.com](http://www.creationduquartier.com)

[www.lafrenchtech.com](http://www.lafrenchtech.com)

<http://www.ode.ma/front.aspx?SectionId=189&PubliId=2026&print=1>

[hal.archives-ouvertes.fr](http://hal.archives-ouvertes.fr)

## **ANNEXES**

## ANNEXES

**Annexe 1 : Répartition des entités économiques selon la section et la division. source ONS, premier recensement économique. Juillet 2012.**

Code section	section	Code division	Division
B	INDUSTRIES EXTRACTIVES	05	Extraction de houille et de lignite
		06	Extraction d'hydrocarbures
		07	Extraction de minerais métalliques
		08	Autres industries extractives
		09	Services de soutien aux industries extractives
C	INDUSTRIES MANUFACTURIERE	10	Industries alimentaires
		11	Fabrication de boissons
		12	Fabrication de produits à base de tabac
		13	Fabrication de textiles
		14	Industrie de l'habillement
		15	Industrie du cuir et de la chaussure
		16	Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie
		17	Industrie du papier et du carton
		18	Imprimerie et reproduction d'enregistrements
		19	Cokéfaction et raffinage
		20	Industrie chimique
		21	Industrie pharmaceutique
		22	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique
		23	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
24	Métallurgie		
25	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements		
26	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques		
27	Fabrication d'équipements électriques		
28	Fabrication de machines et équipements n.c.a.		

		29	Industrie automobile
		30	Fabrication d'autres matériels de transport
		31	Fabrication de meubles
		32	Autres industries manufacturières
		33	Réparation et installation de machines et d'équipements
D	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNE	35	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
E	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU ; ASSAINISSEMENT, GESTION DES DECHETS ET DE POLLUTION	36	Captage, traitement et distribution d'eau
		37	Collecte et traitement des eaux usées
		38	Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération
		39	Dépollution et autres services de gestion des déchets
F	CONSTRUCTION	41	Construction de bâtiments
		42	Génie civil
		43	Travaux de construction spécialisés
G	COMMERCE ; REPARATION D'AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	45	Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles
		46	Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles
		47	Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	49	Transports terrestres et transport par conduites
		50	Transports par eau
		51	Transports aériens
		52	Entreposage et services auxiliaires des transports
		53	Activités de poste et de courrier
I	HEBERGEMENT ET RESTAURATION	55	Hébergement
		56	Restauration
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	58	Édition
		59	Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale
		60	Programmation et diffusion
		61	Télécommunications
		62	Programmation, conseil et autres activités informatiques

		63	Services d'information
K	ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	64	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite
		65	Assurance
		66	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance
		68	Activités immobilières
L	ACTIVITES IMMOBILIERES	68	Activités immobilières
M	ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	69	Activités juridiques et comptables
		70	Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion
		71	Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques
		72	Recherche développement scientifique
		73	Publicité et études de marché
		74	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques
		75	Activités vétérinaires
N	ACTIVITES DE SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE SOUTIEN	77	Activités de location et location bail
		78	Activités liées à l'emploi
		79	Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes
		80	Enquêtes et sécurité
		81	Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager
		82	Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises
P	ENSEIGNEMENT	85	Enseignement
Q	SANTE HUMAINE ET ACTION SOCIALE	86	Activités pour la santé humaine
		87	Hébergement médico-social et social
		88	Action sociale sans hébergement
R	ARTS, SPECTACLES ET ACTIVITES RECREATIVES	90	Activités créatives, artistiques et de spectacle
		91	Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles
		92	Organisation de jeux de hasard et d'argent
		93	Activités sportives, récréatives et de loisirs
S	AUTRES ACTIVITES DE SERVICES	94	Activités des organisations associatives
		95	Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques
		96	Autres services personnels



## **Annexe 2 : les grilles d'entretien avec les acteurs.**

---

### **Entretien n°1**

---

#### *Entretien avec le Directeur de la Culture de la Wilaya de Constantine*

- Quelles sont les missions de votre institution ?
- Selon vous quel est l'impact de vos activités sur le territoire et sur la population ?
- Quels sont les obstacles qui entravent le bon fonctionnement de votre institution et l'accomplissement des objectifs tracés ?
- Si on évoque le binôme Constantine-Culture -entre l'imaginaire et la réalité- quelle est sa pertinence ou bien sa signification ?
- Quelle est votre perception de l'offre culturelle dans la ville de Constantine ?
- Comment vous évaluez les lieux de production, de diffusion et de consommation culturelle ?
- A votre avis est ce que les citoyens sont sensibles aux aménités culturels ?  
-Est-ce qu'il y a une culture de la consommation ?

Si on parlait maintenant de notre sujet de recherche qui porte sur les industries culturelles plus précisément industries créatives- qui ont leur origine dans la créativité individuelle, la compétence et le talent, avec un potentiel de création de richesse et d'emploi par la génération et l'exploitation de la propriété intellectuelle.

De cette définition notre thématique se situe à la croisée des deux champs qui sont la culture et l'économie :

- D'abord comment vous voyez cette articulation ?
- Que signifie pour vous marchandisation, commercialisation de la culture ?
- Dans quelle mesure la politique culturelle du pays intègre les questions économiques liées au monde de la culture ?

Comme on l'avait déjà évoqué, les industries créatives portent sur un certain nombre d'activités qui sont : patrimoine culturel, l'édition l'imprimerie (livres, presse...), musique, cinéma vidéo audiovisuel (radio, télévision), arts visuels, arts du spectacle (dance, théâtre, cirques, festivals), publicité, artisanat, design, mode...

- Parmi ces secteurs quels sont ceux qui relèvent de votre institution ?
- Quelle est la réalité de ces secteurs créatifs dans la ville de Constantine ?
- Quels sont les problèmes de leur développement ? Exemple le cinéma ?
- Que est ce que vous proposez en matière d'appui et d'accompagnement des créateurs (artistes, écrivains, réalisateur...etc.) et de la création et la production dans ses secteurs ?

Si on parle de collaboration, avec quelle structure collaborez-vous ?

- Etant donné que les industries créatives se situent à mi-chemin entre l'industrie et la culture : quelles sont éventuellement les possibilités de collaboration avec la direction de l'industrie et de la petite et moyenne entreprise (PME) ?
- Selon vous est ce que la culture peut être mobilisée à la faveur d'un projet de développement à la fois urbain économique et social ?
- Finalement quel est l'impact de l'événement « Constantine Capitale de la culture arabe 2015 » sur la floraison et le développement des industries créatives ? Quel est l'apport ?

---

## Entretien n°2

---

*Entretien avec le Directeur de l'investissement de la Wilaya de Constantine*

- Quelles sont les missions de votre institution ?
- Quels sont les obstacles qui entravent le bon fonctionnement de votre institution et l'accomplissement des objectifs tracés ?
- Quelle est la pertinence de la PME par rapport au développement économique du pays ?
- Par rapport à d'autres villes quelle place occupe Constantine en matière de développement de PME/PMI ?

-les secteurs les plus significants

-le nombre d'emplois crée

-le profil des créateurs d'entreprises

- Qu'est-ce que vous proposez en matière de développement de financement et d'accompagnement des PME ?
- Le plan d'aménagement de wilaya (PAW) fait référence à un projet de pépinière à Constantine dont le taux de réalisation en 2012 était de 20% ; quelle est la réalité de ce projet ?

Si on parlait maintenant de mon sujet de recherche qui porte sur l'entrepreneuriat et la créativité et plus spécifiquement des industries créatives -qui ont leur origine dans la créativité individuelle, la compétence et le talent, avec un potentiel de création de richesse et d'emploi par la génération et l'exploitation de la propriété intellectuelle-

Et qui englobent les secteurs suivants : logiciels et services informatique, jeux vidéo, publicité, multimédia, audiovisuel, design et graphisme, édition imprimerie, arts visuels, arts du spectacle...

- D'abord étant donné que ses secteurs ou bien cette économie créative repose sur l'innovation et la créativité ; jusqu'à quel degré les PME les intègrent t-ils dans leurs projets ?

- Comment vous évaluez la part des PME créées dans ses secteurs par rapport au total des PME créées dans la Wilaya de Constantine ?

-nombre d'entreprises créées dans ses secteurs (annuaire des PME de Constantine)

-le nombre d'emplois créés

-profil des créateurs

- Dans cette recherche on s'intéresse aux jeunes universitaires diplômés (ingénieurs, développeurs de sites web, de logiciels...); quelle est leur part dans le processus de création d'entreprises ?

-en tant qu'employeur (porteurs de projets)

-en tant qu'employé (emplois créés)

- Quelles sont les mesures à mettre en place pour supporter ces industries créatives ?
- Dans quelle mesure le programme national de mise à niveau des PME intègre les entreprises opérant dans ses secteurs ?

Si on parlait maintenant de collaboration

- avec quelle structure collaborez-vous ?
- quelle sont les possibilités de collaboration avec ses structures : université, ANSEJ, ANEM, ANDPME, ANDI ?
- quel cadre juridique pour les micro-entreprises ?

Finalement :

- comment vous voyez l'avenir de ses industries créatives à Constantine ?
- quelle est la possibilité de promouvoir un entrepreneuriat créatif dans la ville de Constantine ?
- quelles sont les possibilités d'ouverture vers cette économie créative dans notre pays ?

---

### Entretien n°3

---

*Entretien avec la Directrice du centre de carrières de l'Université Constantine 01 (ex Mentouri)*

- Quelle est l'histoire de la structure ainsi que son statut ?
- Quelles sont vos missions ?
- Quels sont les objectifs et les motivations derrière la création de cet établissement ?
- Quels sont les obstacles qui entravent le bon fonctionnement de votre établissement et l'accomplissement des objectifs tracés ?
- Comment vous qualifier l'équation : marché de l'emploi et formation universitaire (offre/demande) ?
- Comment vous qualifier le degré de sensibilité des étudiants à la question de l'emploi, de la carrière professionnelle et plus exactement à la question de l'entrepreneuriat ?
- Quelles sont les actions de sensibilisation et d'accompagnement ? (durée d'accompagnement après l'université, la nature de l'aide).
- Quelle est l'origine (spécialités et départements) des étudiants qui sont plus aptes à faire partie de votre centre ?
- Quels liens entretenez-vous avec : (type, durée, convention, contrats formelles, informelles, subventions)
  - Les autres universités, Constantine 02 et Constantine 03 ;
  - L'ANSEJ, ANGEM, ANDPME, CNAC ;
  - Les entreprises ;
  - La direction des PME ;
  - La direction de l'environnement ;
  - La direction de l'emploi, du travail et de la sécurité sociale ;
  - Des porteurs de projets ;
  - Des incubateurs et des pépinières ;
  - Des associations professionnelles

- Quelles sont les relations que vous entretenez à l'échelle internationale (universités) ? et où se situent les collaborations ?
- Quels sont les programmes au quels vous adhérez ?
- Comment vous voyez les relations entre le monde de l'entreprise et l'université ?
- Quelles sont les mesure qui peuvent être entreprises afin d'accélérer d'avantage cette collaboration ?
- Quelles sont les actions en faveur du développement de l'entrepreneuriat innovant à Constantine ?
- Peut-on admettre que votre établissement joue le rôle d'intermédiation et de mise en réseau ?
- Que est ce que vous pouvez nous informer sur :
  - Le forum Université-PME 2009 ;
  - La maison de l'entrepreneuriat ;
  - Le service relation université-PME Université Constantine 01 ;
  - L'évènement GEW
  - La caravane de l'entrepreneuriat et de l'innovation ;
  - La caravane EVARECH.
- Qui bénéficie des stages professionnels ? Dans quel domaine ?

---

## Entretien n°4

---

*Entretien avec la chargée de la communication et de l'information ANSEJ Constantine*

- Pouvez-vous nous donner un aperçu sur le dispositif de soutien à l'emploi de jeunes ? en quoi consiste ce dispositif et quel est le cadre réglementaire qui le régit ?
- Quelles sont les missions de votre institution ?
- Quels sont les obstacles qui entravent le bon fonctionnement de votre institution et l'accomplissement des objectifs tracés ?
- Selon vous quel est l'impact de vos activités sur le territoire et sur la population ?
- Quelles sont les mesures de financement et les procédés de création d'une entreprise dans le cadre de ce dispositif ? (les procédés administratifs)

Etant donné que notre sujet de recherche porte sur la thématique de l'entrepreneuriat

- Quelles sont les mesures prises par votre agence afin de stimuler l'esprit d'entreprise ? (sensibilisation à l'entrepreneuriat, journée d'études, séances d'information consacré à l'esprit de l'entrepreneuriat, conférences...)
- Comment vous évaluez l'accès à l'information pour les jeunes désirant de créer leur propre entreprises ? (les opportunités d'affaires existantes)
- Quelle est la part des jeunes diplômés issue du monde de l'université dans les projets retenus ?
- Taille et type d'entreprise créée.

Si on parlait maintenant de collaboration

- avec quelle structure collaborez-vous ?
- quelle sont les possibilités de collaboration avec ses structures : université, direction des PME, ANEM, ANDPME, ANDI ?

On s'intéresse d'avantage aux relations de l'agence avec l'université

- Quel est le cadre réglementaire de cette relation ?
- Quel est le degré de collaboration ?

Plusieurs initiatives qui se sont découlé de cette collaboration ANSEJ- Université parmi :

- La création de la maison de l'entrepreneuriat ; que pouvez nous dire sur cette initiative ou bien ce projet ? Quelles sont les objectifs et les enjeux qui découlent de ce projet ? et quelle sont éventuellement les missions de la maison ?
- Que pouvez nous dire sur :
  - ✓ La formation de création d'entreprises en milieu universitaire
  - ✓ Les mesures en faveur de la diffusion de la culture de l'entrepreneuriat et sa généralisation dans le milieu étudiantin
  - ✓ « Le concours des stars de l'entrepreneuriat »

Si on parlait maintenant de mon sujet de recherche qui porte sur l'entrepreneuriat et la créativité et plus spécifiquement des industries créatives -qui ont leur origine dans la créativité individuelle, la compétence et le talent, avec un potentiel de création de richesse et d'emploi par la génération et l'exploitation de la propriété intellectuelle-

Et qui englobent les secteurs suivants : logiciels et services informatique, jeux vidéo, publicité, multimédia, audiovisuel, design et graphisme, édition imprimerie, arts visuels, arts du spectacle...

- D'abord étant donné que ses secteurs ou bien cette économie créative repose sur l'innovation et la créativité ; Jusqu'à quel degré le dispositif soutien la création d'entreprises, des projets à base de créativité et d'innovation ?
- Comment vous évaluez la part des entreprises créées dans ses secteurs par rapport au total des projets retenues dans la Wilaya de Constantine ?
- Dans cette recherche on s'intéresse aux jeunes universitaires diplômé (ingénieurs, développeurs de sites web, de logiciels...) ; quelle est leurs part dans le processus de création d'entreprises ?
- Quelles sont les mesures à mettre en place pour supporter ces industries créatives ?

Informations statistiques et autres documents

- ✓ Bilan des activités de l'Agence Nationale de Soutien à l'emploi de jeunes 2013.
- ✓ Statistiques concernant les projets retenues, les secteurs d'activités ...



---

## Entretien n°4

---

*Entretien avec l'initiateur des Webdays : Mr Farid ARAB.*

- Comment vous voyez l'environnement de la ville de Constantine par rapport au développement de l'entrepreneuriat, et des entreprises du domaine du web et de l'informatique ?
- Selon vous quels sont les obstacles au développement des entreprises du numérique et du web en Algérie, et à Constantine ?
- Comment vous voyez le soutien public à ces entreprises et aux jeunes développeurs dans ces domaines ?
- Quel est le rôle de l'université dans ses dynamiques ?
- Avez-vous des collaborations avec des entreprises du web, des développeurs de Constantine ? si oui, quelle forme (formels, informels...) et quelle nature (ressources humaines, formation, offre de service).
- Quelle est la nature du soutien que vous apportez aux entreprises du numérique, boîtes de développement, développeurs des sites web, des logiciels, jeux vidéo et autres, *freelancers* et étudiants ?
- Qu'est-ce que vous voulez transmettre aux jeunes développeurs à travers des événements comme les Webdays, Startup Weekend, dont vous étiez l'initiateur ? Et quelle est la contribution de ces événements dans l'émergence d'un écosystème créatif ?

### **Annexe n° 3 : les correspondances avec les chercheurs experts**

Envoyé le 13 juin 2015, aux chercheurs experts de la thématique :

- Philippe BOUQUILLION : [p.bouquillion@free.fr](mailto:p.bouquillion@free.fr)
- Raphaël BESSON : [r.besson@villes-innovations.com](mailto:r.besson@villes-innovations.com)
- Elsa VIVANT : [elsa.vivant@univ-paris-est.fr](mailto:elsa.vivant@univ-paris-est.fr)
- Diane-Gabrielle TREMBLAY : [dgtrembl@teluq.ca](mailto:dgtrembl@teluq.ca)
- Myrtille\_VALEX : [myrtille\\_valex@inrs-ucs.quebec.ca](mailto:myrtille_valex@inrs-ucs.quebec.ca)
- Christine LIEFOOGHE : [christine.liefooghe@univ-lille1.fr](mailto:christine.liefooghe@univ-lille1.fr)
- Ludovic HALBERT : [ludovic.halbert@enpc.fr](mailto:ludovic.halbert@enpc.fr)

Bonjour Madame/ Monsieur,

Je me présente je suis Mlle **KERMICHE Hosna**, Architecte, Poste Graduante au laboratoire Villes & Santé, Faculté d'Architecture et d'Urbanisme, Université Constantine 3, Algérie.

Dans le cadre de la préparation de mon mémoire de **magistère**, je mène actuellement une recherche intitulée : « **Entrepreneuriat, créativité(s), des leviers du fait métropolitain, cas de Constantine [Algérie]** ». Je m'adresse à vous en tant que chercheur expert dans le sujet de la créativité, de la ville créative et de l'économie créative. Votre collaboration est d'un apport inestimable pour la réussite de cette investigation autour du sujet. Je vous prie de bien vouloir accepter de m'aider et de me répondre à ces trois questions :

**1<sup>ère</sup> question** : Selon vous quels sont les mécanismes, les ingrédients de la ville créative ? En d'autres termes qu'est ce qui définit le modèle de ville créative ? Que doit renfermer une ville pour être qualifiée de ville créative ?

**2<sup>e</sup> question** : Que pouvez-vous nous dire sur la territorialisation, la spatialisation des politiques créatives et de l'économie créative ? Comment se manifeste la ville créative au registre de l'aménagement urbain ?

**3<sup>e</sup> question** : quelles sont selon vous les possibilités d'adopter un modèle de ville créative dans les villes des pays en voie de développement ?

Veillez agréer Madame/Monsieur l'expression de mon respect profond et de mes salutations les plus distinguées.

Hosna KERMICHE [hosnakermiche@gmail.com](mailto:hosnakermiche@gmail.com)

Réponse de **Christine LIEFOOGHE** : le 15 juin 2015

Bonjour, questions intéressantes, auxquelles il faudrait un livre pour répondre !

Vous trouverez une partie des réponses dans 2 publications que vous trouverez sur Google scholar, [http://scholar.google.fr/citations?user=rmb\\_9NMAAAAJ&hl=fret](http://scholar.google.fr/citations?user=rmb_9NMAAAAJ&hl=fret) dans le livre collectif que je viens de faire paraître, sur l'économie créative et ses territoires (justement, je discute de presque toutes vos questions) <http://www.pur-editions.fr/detail.php?idOuv=3817>  
Attention : l'économie créative peut se définir de plusieurs façons ; la vision "à la mode" est celle des industries créatives (et culturelles) ; mais il y a parfois celle de la création d'entreprise (pour moi, cela ne rentre pas dans le champ de l'économie créative mais certains en parlent sous cette forme) ; et celle de la créativité pour l'innovation dans les entreprises d'activités classiques, déjà existantes (version classique du management de l'innovation).  
Donc la réponse à vos questions dépend de l'angle que vous adoptez ; votre titre est un peu "attrape-tout" pour savoir de quoi vous voulez parler exactement.

Quant à la question des pays en développement, le sujet est certes très peu abordé (dans mon livre, on parle de l'Inde et de cinéma...) ou à travers les rapports internationaux de la CNUCED (mais il s'agit alors de faire un inventaire qui veut montrer qu'il y a bien des ICC dans ces pays : on est plus dans l'invocation que dans la réalité...) ; quant à savoir si l'économie créative peut nous "sauver", si on veut croire au miracle.....

Reste que la meilleure chose pour vous est de chercher vous-même les réponses à travers des lectures pour les confronter à votre terrain ; vous êtes seule spécialiste de Constantine pour pouvoir répondre à votre 3<sup>em</sup> question. Chaque territoire doit puiser dans ses ressources propres pour inventer sa propre voie de développement ; sauf à être très vite concurrencé par des territoires plus en "avance"

bonnes

recherches

Cordialement

C.

LIEFOOGHE

## **Annexe n° 4 : Les conditions cadres de l'entrepreneuriat selon le GEM**

Ces conditions sont :

1-Le soutien financier : disponibilité ressources financières actionnariat possibilité de contracter des dettes et d'avoir accès aux bourses et aux subventions.

2-Les politiques gouvernementales : degré, cadre fiscal et réglementaire et leurs applications sont neutres ou encouragent la création d'entreprises, l'aide aux entreprises en croissance.

3-Les programmes gouvernementaux.

4-Formation et éducation : formation touchant la création d'entreprise.

5-Le transfert de la R&D.

6-L'infrastructure commerciale et professionnelle : présence et accessibilité deux services professionnel, de compatibilité et autres services légaux et institution qui stimulent l'émergence de nouvelles entreprises.

7-L'ouverture du marché interne : degré de difficulté de se lancer en affaires.

8-L'accès aux infrastructures physiques : l'accessibilité aux ressources physiques (communication, services publiques, transport, terrain ou locatif) et un prix ne discriminant pas les nouvelles ou les jeunes entreprises.

9-Les normes culturelles et sociales : le degré selon lequel les normes sociales et culturelles existantes encouragent (ou ne découragent pas) les actions individuelles pouvant mener à de nouvelles façons de poursuivre des activités, économiques ou d'affaires et retour, participer à une meilleure distribution des richesses et des ressources.

## Annexe n°5 : le modèle de *cluster* selon GORDON et MC CANN (2000)

### I- L'agglomération pure :

#### 1. Forces centripètes :

- Externalités d'agglomération :
  - Marché de travail spécialisé.
  - Degré de travailleurs spécialisés.
  - Qualité du capital humain et social (tolérance/ouverture).
  - Capital humain qualifié.
- Externalités d'information et de connaissance : grâce à l'élément de proximité géographique.
- Economies de spécialisation :
  - Une force d'agglomération qui explique la *clusterisation* des industries créatives.
  - L'existence d'économies de spécialisation, dues à la présence et la proximité de fournisseurs spécialisés.
- L'histoire et les conditions initiales des territoires :
  - Présence d'un patrimoine culturel et artistique base pour le développement de clusters créatifs.
  - L'histoire ou les causes accidentelles.
  - Les dotations naturelles, historiques et culturelles.

#### 2. Forces centrifuges :

- Les prix des loyers.
- Le prix de l'immobilier.
- La pression foncière.
- Le cout de transport.
- La congestion.

### II- L'organisation industrielle territorialisée :

#### 1. Dynamiques de structuration industrielle à travers l'analyse des coopérations :

- Cohabitation petites entreprises et indépendants.
- Coopérations entre firmes aux activités complémentaires.
- Coopérations institutions, industries, universités (association professionnelle).
- Coopérations industries, universités (ressources humaines et formation).

- Distance cognitive des individus et la variété des modèles d'affaires.
- 2. Impulsion politique :
  - Incitations financières.
  - Lancement d'appel à projets (création d'un pôle de compétitivité) institutionnalisé.
  - Mise en réseau des acteurs par des corps intermédiaires tel que les associations professionnelles.
  - Financements (création) public des équipements structurants et investissements plus soft pour soutenir des infrastructures mais des initiatives.
  - Les coordinations entre les différentes organisations qui compose le cluster (entreprises, universités, collectives, associations).
  - Les politiques publiques visant à encourager l'émergence de clusters créatives.

### **III- Les réseaux sociaux :**

- Relations informelles nouées au sein des clusters.
- Relations formelles et informelles tissées avec des acteurs de promotion et de soutien.
- Analyser les encastremements des individus à différentes échelles internationale, nationale, locale.
- Les lieux dans lesquels des réseaux se créent.

**Annexe n°6 : le modèle des *clusters* et ses composantes par CASSIDY et al (2005).**

<b>Concepts</b>	<b>Construits</b>	<b>Sous construits</b>	<b>Indicateurs</b>
<b>Conditions</b>	Facteurs	Ressources humaines	Accès à du personnel qualifié
			Sources de personnel qualifié
			Distance des sources du personnel qualifié
		Transport	Qualité des infrastructures du transport local
			Accès au système de transport national et international
		Climat d'affaires	Qualité de vie locale
			Cout commercial relatif aux régions compétitrices
			Innovation relative aux régions compétitrices
		Soutien à l'organisation	Innovation
	Contribution des institutions locales au développement des idées, du savoir et des innovations		
	Communautaire		Soutien adéquat au développement local
	Fournisseurs		Disponibilité locale du matériel et des équipements
	Services		Disponibilité des services d'affaires locaux
	Finances		Disponibilité des capitaux financiers locaux
	Compétiteurs		Eloignement avec les plus importants compétiteurs
	Clients		Eloignement avec les plus importants clients
	<b>Performance</b>	Signification	Diversité
Taille			Taille des entreprises clusters (employés et revenus)
Responsabilité			Etendue des responsabilités des entreprises clusters (stratégie, recherche, production, ventes)
Portée			Orientation des exportations
Interaction		Identité	Reconnaissance interne des membres du cluster
			Reconnaissance externe
		Relation	Partenariat et alliances
			Implication dans les activités du

			cluster
			Relation avec le réseau du cluster
	Innovation	Contribution	Dépenses en recherche et développement
			Capacité de développement des affaires
			Capacité de développement de la production
		Production	Revenus provenant de nouveaux produits et services
		Dynamisme	Nouvelles entreprises à l'intérieur du réseau



## **RESUME**

Aujourd'hui il n'est pas judicieux d'évoquer le développement urbain sans faire référence au développement économique. La mondialisation, l'avènement de l'économie de marché et la montée en force des logiques Néolibérales dans la gestion urbaine, font que la ville est dans l'obligation de voir évoluer les approches de sa problématisation/définition et sa structuration/conception. Les enjeux associées à cette nouvelle orientation sont d'ordre qualitatifs et repose sur une double lecture de la ville, entant que fait urbain/métropolitain et entant qu'un fait économique

Une hypothèse qui repose sur la créativité (s) comme processus multiforme qui s'adresse à la fois aux individus ,aux classes , aux industries et surtout à l'économie créative , ainsi que sur l'entrepreneuriat comme outil faisant coïncider une innovation et un besoin, et mobiliser l'efficacité économique au service d'un développement urbain qualitatif. Dans cette conception la création de valeur est un paradigme central.

Constantine ville de l'est Algérien, riche par son ancrage historique, son identité culturelle, et son orientation scientifique d'excellence, est le milieu qui regroupe des situations conflictuelles de développement. Entre les maux et les problèmes de gestion du cadre urbain et les dynamiques positives de (re)développement notamment à travers des projets structurants et ceux dans le cadre de son événementiel culturel 2015. Nous proposons l'entrée par la créativité dans sa définition plurielle, et l'entrepreneuriat comme des leviers pouvant étayer ce développement d'une ville et dans une vision élargie d'une métropole. Dans ce sens une recherche poussée a été menée reposant sur un diagnostic institutionnel et territorial de Constantine, questionnant les ressources, les acteurs et les politiques. Il s'agit ici de la ville support et acteur, de la ville milieu et atmosphère, et de la ville ressources.

Pour mettre en marche ce processus en rapport avec un contexte particulier, nous proposons une démarche de projet urbain (re)questionnée à l'aune d'une thématique spécifique appelant à l'évolution des cadres préétablis de pensée et d'action.

### **Mots clés :**

**Créativité(s), entrepreneuriat, économie créative, développement urbain, cluster, politiques publiques, projet urbain, Constantine**

## **ABSTRACT**

Today it is not appropriate to discuss urban development without reference to economic development. Globalization, the advent of the market economy and the rise of the neoliberal logic in urban management, means that the city is obligated to see evolving approaches of its problematization/definition and structure design. The issues associated with this new direction are qualitative. In that register the city has tackled both as an urban fact and as an economic fact.

An hypothesis based on creativity as a multifaceted process that is addressed both to individuals, to classes, industries and especially to the creative economy, as well as entrepreneurship as a tool matching innovation and need, and mobilize the economic efficiency in the service of qualitative urban development. In this conception the value creation is a central paradigm.

Constantine a city in eastern Algeria, rich with its historical roots, its cultural identity and its scientific orientation of excellence, is now the middle of experiencing conflict situations of development. Between the urban environment management problems and the positive dynamics of redevelopment especially through structural projects and those in the framework of its cultural events 2015. We offer entry through creativity in its plural definition, and entrepreneurship as levers that could support this development of a city and in an enlarged vision of a metropolis. In this sense extensive research has been conducted based on an institutional and territorial diagnosis of Constantine, questioning both the resources, the actors and the policies. Here the city is a support and an actor, as an environment, the city as an atmosphere and as a resource.

To start this process which is related to a particular context, we propose an approach of urban project questioned in the light of a specific issue calling for changes.

### **Key words :**

**Creativity, entrepreneurship, creative economy, urban development, cluster, public policies, urban project, Constantine.**

## الملخص:

في الوقت الراهن لم يعد من الحكمة التطرق لإشكالية التنمية الحضرية دون نظيرتها ألا وهي التنمية الاقتصادية. العولمة، ظهور اقتصاد السوق وصعود المنطق النيوليبرالي في التسيير الحضري كلها عوامل تجعل المدينة أمام حتمية تطور مناهج تعريفها، دراستها، هيكلتها وتصميمها. هذا الاتجاه الجديد يحمل توجهات وأبعاد نوعية، ويتطرق إلى المدينة بكونها على حد سواء ظاهرة حضرية وظاهرة اقتصادية.

فرضية تركز أساسا على الإبداع باعتباره عملية متعددة الأوجه تتناول كل من الأفراد، الفئات، الصناعات وخاصة الاقتصاد الإبداعي وكذا المقاولاتية باعتبارها وسيلة لتسخير الابتكار من أجل الحاجة وحشد الكفاءة الاقتصادية من أجل تنمية حضرية نوعية. في هذا التوجه، يشكل خلق القيمة المضافة نموذجا مركزيا.

قسنطينة مدينة الشرق الجزائري، الغنية بعمق تاريخها، بهويتها الثقافية وبامتيازها العلمي تشهد حاليا اتجاهات متضاربة في نموها، ما بين مشاكل وعوائق تسيير الإطار الحضري والديناميكية الايجابية لإعادة التنمية من خلال المشاريع الهيكلية الكبرى أو تلك المبرمجة في إطار التظاهرة الثقافية 2015. نقترح طرح الإبداع والمقاولاتية كمحركات للتنمية الحضرية للمدينة وبصفة اشمل المدينة الميتروبولية. في هذا السياق ارتأينا إرساء بحثنا على تشخيص إقليمي لقسنطينة يتطرق إلى كل من الجهات الفاعلة، الموارد والسياسات، هنا يتعلق الأمر بالمدينة كوسط داعم، كعنصر فاعل وكمورد.

لإرساء هذا المنهج نطرح المشروع الحضري كونه النهج الأمثل على غرار إشكالية وموضوع خاص والذي يدعو لضرورة تطور أطر الفكر و العمل المحددة سابقا.

## الكلمات المفتاحية:

الإبداع، المقاولاتية، الاقتصاد الإبداعي، التنمية الحضرية، تكتل، السياسات العمومية، المشروع الحضري قسنطينة.